

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbaux_Comité vérification (CIV)

Description	Page
Séance no 87_tenue le 24 février 2010	1
Séance no 88_tenue le 29 mars 2010	7
Séance no 89_tenue le 12 mai 2010	16
Séance no 90_tenue le 9 juin 2010	22
Séance no 91_tenue le 8 septembre 2010	28
Séance no 92_tenue le 13 octobre 2010	35
Séance no 93_tenue le 7 décembre 2010	41
Séance no 94_tenue le 9 décembre 2010	44
Séance no 95_tenue le 12 janvier 2011	49
Séance no 96_tenue le 24 février 2011	56
Séance no 97_tenue le 29 mars 2011	62
Séance no 98_tenue le 7 juin 2011	70
Séance no 99_tenue le 20 septembre 2011	79
Séance no 100_tenue le 19 octobre 2011	89
Séance no 101_tenue le 16 novembre 2011	100
Séance no 102_tenue le 7 décembre 2011	106
Séance no 103_tenue le 29 février 2012	114
Séance no 104_tenue le 28 mars 2012	122
Séance no 105_tenue le 6 juin 2012	128
Séance no 106_tenue le 19 septembre 2012	137
Séance no 107_tenue le 24 octobre 2012	144
Séance no 108_tenue le 6 décembre 2012	150
Séance no 109_tenue le 20 février 2013	160
Séance no 110_tenue le 27 février 2013	164
Séance no 111_tenue le 20 mars 2013	172
Séance no 112_tenue le 24 avril 2013	178
Séance no 113_tenue le 12 juin 2013	186
Séance no 114_tenue le 25 septembre 2013	193
Séance no 115_tenue le 25 septembre 2013	195
Séance no 116_tenue le 30 octobre 2013	201
Séance no 117_tenue le 30 octobre 2013	204
Séance no 118_Il ne semble pas y avoir eu de séance du CV entre le 30 octobre 2013 (117) et le 11 décembre 2013 (119). Par ailleurs, il y a eu une séance conjointe (CTI-CV) le 4 décembre 2013. Le PV est classé sous l'onglet CTI. Il porte le titre PV_CTI_2013-12-04 (no 76)	215
Séance no 119_tenue le 11 décembre 2013	216
Séance no 120_tenue le 19 février 2014	222
Séance no 121_tenue le 26 février 2014	227

Séance no 122_ tenue le 18 mars 2014	230
Séance no 123_ tenue le 17 juin 2014	236
Séance no 124_ tenue le 24 septembre 2014	240
Séance no 125_ tenue le 24 septembre 2014	242
Séance no 126_ tenue le 29 octobre 2014	247
Séance no 127_ tenue le 10 décembre 2014	252
Séance no 128_ tenue le 18 février 2015	259
Séance no 129_ tenue le 18 mars 2015	265
Séance no 130_ tenue le 16 juin 2015	271
Séance no 131_ tenue le 23 septembre 2015	280
Séance no 132_ tenue le 21 octobre 2015	285
Séance no 133_ tenue le 3 décembre 2015	289
Séance no 134_ tenue le 17 février 2016	298
Séance no 135_ tenue le 15 mars 2016	306
Séance no 136_ tenue le 21 juin 2016	314
Séance no 137_ tenue le 14 septembre 2016	324
Séance no 138_ tenue le 19 octobre 2016	330
Séance no 139_ tenue le 7 décembre 2016	339
Séance no 140_ tenue le 22 février 2017	347
Séance no 141_ tenue le 21 mars 2017	357
Séance no 142_ tenue le 20 juin 2017	365
Séance no 143_ tenue le 13 septembre 2017	373
Séance no 144_ tenue le 19 octobre 2017	379
Séance no 145_ tenue le 7 novembre 2017	385
Séance no 146_ tenue le 6 décembre 2017	391
Séance no 147_ tenue le 21 février 2018	399
Séance no 148_ tenue le 20 mars 2018	409
Séance no 149_ tenue le 19 juin 2018	415
Séance no 150_ tenue le 12 septembre 2018	425
Séance no 151_ tenue le 16 octobre 2018	431
Séance no 152_ tenue le 5 décembre 2018	439



**Procès-verbal de la séance no 87
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le mercredi 24 février 2010, 9 h**

Adopté ce lundi 29 mars 2010

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité**
- Mme Lyne Bouchard, membre**
- Mme Hélène Racine, membre**
- Mme Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration**
- M. John Harbour, président et chef de la direction**

- M. Claude Gélinas, secrétaire**

INVITÉS :

- M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances**
- Mme Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**
- Mme Lucie Paradis, direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**
- M. Normand Brault, direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

1. PRÉLIMINAIRES

- 1 A) Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Le point 3 est modifié comme suit :

« 3. Points d'information

- 3.1 État de situation sur les IFRS
- 3.2 Agrandissement du siège social : analyse de risques »

2. PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A) Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2009

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2009 est adopté avec la modification suivante :

Au point 4, changer le 6^{ième} paragraphe, par ce qui suit :

« Les membres du comité prennent connaissance de l'ensemble des données pour établir les prévisions budgétaires. Une discussion a lieu sur la justification des besoins d'effectifs pour l'année 2010. Les membres demandent que la résolution présentée au conseil d'administration sur ce sujet donne des exemples de zones de non-performance, notamment en matière de services à la clientèle et la déclaration de services aux citoyens ainsi que les risques de non atteinte des objectifs financiers pouvant entacher la réputation de la Société. »

2 B) Tableau de bord des suivis (mise à jour du 9 décembre 2009)

Les membres procèdent à l'étude détaillée des suivis au tableau de bord.

3. POINTS D'INFORMATION

3.1 État de situation sur les IFRS

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et le directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité se joignent aux membres du comité de vérification pour la présentation de ce point à l'ordre du jour. Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3.1 du 10.02.24, un rapport sur l'avancement des travaux en cours sur l'adoption des normes internationales d'information financière.

Le Vérificateur général du Québec est d'avis que le Fonds d'assurance est assujéti aux IFRS de par ses activités de nature fiduciaire. La CSST est également assujéti. D'ici

2013, l'utilisation des IFRS dans leur ensemble a peu d'impact pour le Fonds d'assurance puisque la norme sur les contrats d'assurance (IFRS 4 – phase II) concernant l'évaluation du passif actuariel ne sera pas en vigueur avant cette date. L'exposé-sondage est à nouveau reporté en mai 2010.

Les membres du comité prennent connaissance des deux options à l'étude : D'une part, l'obtention d'un rapport d'audit sur les états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particuliers (NCA 800) et, d'autre part, l'adoption de la présentation des états financiers selon IFRS.

Les impacts financiers sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 ont été établis. Les membres acceptent la recommandation de la direction de conserver le coût pour le siège social évitant ainsi d'augmenter la dépense d'amortissement dans les années futures et de comptabiliser le terrain à la juste valeur. L'impact financier est une baisse du déficit cumulé de 4,9 M\$.

3.2 Agrandissement du siège social : Analyse de risques

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, séance tenante, sous la cote V-3.2 du 10.02.24, un tableau qui analyse les risques liés à la construction de la Tour Nord-Est du siège social. Il présente, à tour de rôle, les 13 risques identifiés en précisant les impacts de chaque risque, les mesures mises en place pour exercer un contrôle, les indicateurs et facteurs de risque et la personne responsable d'assurer le suivi.

Madame Bouchard émet des réserves sur la définition de « risques » utilisée par la vice-présidence et désire y réfléchir plus à fond.

4. PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes est accompagnée de madame Lucie Paradis pour la présentation des points 4 A à 4 H à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 10.02.24, un document de présentation des différents sujets présentés.

4 A Suivi des points de la rencontre du 9 décembre 2009

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait le point sur le suivi des sujets inscrits à l'ordre du jour de la réunion du comité du 9 décembre 2009.

4 B Bilan de la DVIEP au 31 décembre 2009

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 b) du 10.02.24, le rapport annuel de gestion pour l'année 2009. Elle présente les faits saillants relativement à la gestion des ressources humaines, les demandes du comité de vérification, l'évaluation des programmes,

l'optimisation organisationnelle et les mandats statutaires d'organisation du travail et de vérification interne.

En conclusion, elle présente les perspectives pour l'année 2010.

Les membres du comité accueillent ce rapport favorablement et remercient la directrice pour la qualité du travail accompli par son personnel au cours de l'année 2009.

4 C Mandat « Étalement Grand Public (ÉGP) »

Monsieur Normand Brault, responsable du secteur de l'évaluation des programmes à la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité par visioconférence de la salle du conseil à Québec. Il dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 c) du 10.02.24, le rapport concernant les travaux et constats préliminaires du mandat d'évaluation du programme « Étalement grand public ».

Il s'agit de la première évaluation de programme effectuée par la direction.

Les membres prennent connaissance de l'ensemble des travaux et analyses qui ont permis d'établir les constats suivants :

1. Le programme ÉGP n'a pas rencontré son objectif de 20 % d'utilisateurs.
2. Les nombreux irritants identifiés aux procédures d'étalement du paiement ne permettent pas d'offrir un service efficace à notre clientèle.
3. Les outils de travail des préposés en centres d'appels et centres de services ne leur permettent pas de répondre adéquatement à la clientèle.
4. Le programme ÉGP est autosuffisant mais les revenus tirés des frais administratifs (35 \$) devraient être revus.
5. La clientèle utilisatrice est en général très satisfaite du service offert par la Société.

Les membres du comité expriment leur satisfaction pour la qualité du rapport. Il s'agit d'un excellent signal pour l'administration. La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes précise qu'un plan d'action, préparé par la vice-présidence et direction générale – Accès au réseau routier, suivra avec la version finale du rapport au cours du printemps.

4 D Processus de communication pour les fraudes : proposition

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 d) du 10.02.24, un tableau du processus actuel de divulgation des cas de fraude à la Société. Elle explique les scénarios envisagés pour assurer une meilleure communication avec les membres du comité de vérification. Il y a entente pour que le Service des relations médias et gouvernementales, dans les cas de fraude et irrégularités, communique l'information au comité de vérification et à la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes lorsque celle-ci est transmise au cabinet de la ministre des Transports.

4 E Description des processus – état de situation

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait le suivi des rencontres de cotation des facteurs de risques concernant la description des processus pour chaque vice-présidence. Les membres demandent des explications sur la réticence de la vice-présidence aux technologies de l'information à valider les cotes de risques.

4 F Assurance qualité - DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 f) du 10.02.24, le programme d'assurance-qualité de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, lequel est conforme à la norme 1300 de l'Institut des vérificateurs internes.

Madame Lucie Paradis, responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de ce programme, présente les objectifs poursuivis et une description détaillée du programme, lequel comprend :

- Une supervision des mandats
- Un sondage auprès des unités
- Une autoévaluation permanente
- Une évaluation externe périodique par un évaluateur (firme) qualifié et indépendant
- Un suivi d'indicateurs de performance.

Les membres désirent obtenir le rapport qui sera produit à la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes par la firme externe retenue pour l'évaluation périodique.

4 G Optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 g) du 10.02.24, un document d'information sur le mandat d'optimisation organisationnelle. Elle fait le point sur les dépenses à ce jour pour les phases 2 et 3 des projets d'optimisation.

4 H Mandat sur la compilation des statistiques

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, ceux-ci décident de tenir la discussion sur le point 4 H à huis clos.

Le secrétaire général se retire de la séance à 12 h 05.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est présenté à ce point de l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine rencontre du comité aura lieu lundi le 29 mars 2010 à Québec.

Les membres du comité s'entendent pour annuler la réunion du comité prévue le 6 mai 2010. Ils se réuniront plutôt le 12 mai à 14 h à Montréal.

7. HUIS CLOS

7 A Avec le vérificateur interne

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos avec madame Hoda Abdel Malak.

7 B Membres du Comité

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos avant de conclure la séance.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 35

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance no 88
tenue à Québec**

**salle du conseil d'administration du siège sociale
333, boul. Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
le lundi 29 mars 2010, 9 h**

Adopté ce Mercredi 12 mai 2010

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité**
- Mme Hélène Racine, membre**
- Mme Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration**
- M. John Harbour, président et chef de la direction**

- M. Claude Gélinas, secrétaire**

INVITÉS :

- Mme Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière**
- Mme Nathalie Tremblay, vice-présidente et directrice générale – Fonds d'assurance**
- Mme Linda Bellware, directrice générale de l'actuariat**
- Mme Chantal Lemire, de la Direction de l'actuariat**
- Mme Marie-Hélène Malenfant, de la Direction de l'actuariat**
- M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances**
- M. Claude Lantier, directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité**
- Mme Francine Lépinay, chef du service de la gestion financière**
- Mme Anne-Marie Lemire, chef du service du registre et de la sécurité**
- Mme Marie-Josée Linteau, directrice des ressources matérielles et immobilières**
- Mme Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne**
- M. Yves Doré, du Bureau du Vérificateur général du Québec**
- Mme Mélanie Girard, du Bureau du Vérificateur général du Québec**
- M. Jean-Pierre Fiset, du Bureau du Vérificateur général du Québec**
- M. Gratien Nolet, de la Firme Mallette**
- Mme Annick Morasse, de la Firme Mallette**

1. PRÉLIMINAIRES

1 A) Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A) Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 24 février 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 24 février 2010 est adopté sans modification.

2 B) Tableau de bord des suivis (mise à jour du 24 février 2010)

Les membres procèdent à l'étude détaillée des suivis au tableau de bord.

3. ÉTALONNAGE

La vice-présidente à la sécurité routière se joint aux membres du comité pour l'étude de ce point à l'ordre du jour. Elle dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 du 10.03.29, une note sur le choix des indicateurs pour la mesure de la performance de la Société aux rapports annuels de gestion 2009.

La vice-présidente à la sécurité routière fait état des obligations de la Société eu égard à la Loi sur la gouvernance des Sociétés d'État et plus particulièrement à l'égard des mesures d'évaluation de la performance et d'étalonnage. Elle rappelle aux membres du comité l'entente intervenue le 1^{er} avril 2009 avec le Vérificateur général du Québec à ce sujet. Elle brosse, par la suite, un tableau des travaux réalisés à ce jour par le comité qui a été mis en place pour procéder à l'étude d'indicateurs potentiels permettant d'illustrer la performance des trois grands domaines d'affaires de la Société et à l'identification d'indicateurs permettant de se comparer avec des organisations similaires.

Les membres du comité échangent sur les difficultés reliées à l'identification d'indicateurs qui permettrait à la Société de se comparer, de manière fiable, avec des organisations similaires. Lors de sa rencontre du 4 février 2010, le conseil d'administration a adopté une résolution limitant l'utilisation d'indicateurs dans le rapport annuel de gestion 2009 à ceux permettant d'apprécier l'évolution de la performance de la Société sans comparer ses résultats avec d'autres organisations similaires.

Au cours du mois de mars, la Société a rencontré les représentants du ministère des Finances et du Vérificateur général pour leur présenter la position de la Société pour le rapport annuel de gestion 2009. La Société compte faire appel à une firme de consultants pour l'accompagner dans la démarche envisagée en 2010 en y associant la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes.

4. PASSIF ACTUARIEL 2009

La vice-présidente et directrice générale – Fonds d'assurance, accompagnée de mesdames Linda Bellware, Chantal Lemire et Marie-Hélène Malenfant, de la Direction de l'actuariat, ainsi que le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et le directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité, se joignent aux membres du comité pour la présentation des points 4, 5 et 6 à l'ordre du jour.

La vice-présidente et directrice générale – Fonds d'assurance dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents d'information suivants :

1. Un document intitulé « Dépenses d'indemnisation 2009 » sous la cote V-4 a) du 10.03.29;
2. Une brochure intitulée « Évaluation du passif actuariel du Fonds d'assurance automobile du Québec » sous la cote V-4 b) du 10.03.29.

La directrice de l'actuariat et les membres de son équipe qui l'accompagnent font une présentation du document déposé sous la cote V-4 a).

Les membres échangent sur les éléments qui expliquent les écarts et la directrice de l'actuariat répond à leurs questions.

5. ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ ET DU FONDS D'ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

1. Une note visant à obtenir l'approbation des états financiers de la Société et ceux du Fonds d'assurance sous la cote VR-138 a) du 10.03.29;
2. Une présentation intitulée « États financiers 2009 » sous la cote VR-138 b) du 10.03.29;
3. Un document intitulé « Fonds d'assurance automobile du Québec – États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 » sous la cote VR-138 c) du 10.03.29;
4. Un document intitulé « Société de l'assurance automobile du Québec – États financiers terminé le 31 décembre 2009 » sous la cote VR-138 d) du 10.03.29;
5. Un document intitulé « Corrections apportées aux états financiers » sous la cote VR-138 e) du 10.03.29.

Le directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité passe en revue la présentation déposée sous la cote VR-138 b). En ce qui a trait aux états financiers du Fonds d'assurance, il souligne que le Fonds d'assurance termine l'année 2009 avec un excédent de 254 M\$ comparativement à un déficit de 2 404 M\$ en 2008. Il ajoute que l'équilibre qui faisait défaut entre les revenus et les dépenses de l'année courante est atteint au 31 décembre 2009. Quant aux états financiers de la Société, il mentionne qu'il y a peu de changement. Il précise que les frais d'administration sont demeurés stables et que le budget a été respecté.

Les membres échantent sur les états financiers 2009 et le directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité répond à leurs questions.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

RECOMMANDATION

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le conseil d'administration approuve les états financiers 2009 du Fonds d'assurance automobile du Québec et les états financiers 2009 de la Société d'assurance automobile du Québec tels que modifiés conformément au document déposé sous la cote VR-138 e).

Recommandation VR-138 du 10.03.29

6. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

6 A) Présentation des résultats de vérification

Les représentants du Vérificateur général du Québec et de la Firme Mallette, vérificateur externe, déposent au présent procès-verbal, sous la Cote V-6 a) du 10.03.29, un document sur les résultats de la vérification des états financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec et de la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'exercice financier 2009.

Eu égard au plan de vérification présenté en octobre 2009, il n'y a eu aucune modification majeure à la stratégie. Le seuil d'importance relative de la Société a augmenté de 3,8 M\$ à 4,2 M\$ et celui du Fonds d'assurance a augmenté de 54 M\$ à 57 M\$.

Comme l'an dernier, les principaux enjeux et secteurs de risque identifiés ont été jugés adéquats, à l'exception des coûts des services de santé où il y a toujours absence d'entente. Toutefois, des discussions sont présentement en cours concernant un montant préliminaire plus élevé pour 2010 que les 88 M\$ prévus dans la Loi. L'évaluation des placements et les informations à présenter avec les états financiers vérifiés de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) ont été validées et s'avèrent adéquates.

Les vérificateurs expriment leur accord avec la réduction de la provision de 429 M\$ à la CDPQ pour les placements en BTAA de tiers et bancaires. Ils formulent des opinions sans réserve pour les états financiers de la Société et du Fonds d'assurance. L'impact des inexactitudes non corrigées est inférieur à l'importance relative tant pour la Société que pour le Fonds d'assurance. Aucune opération inhabituelle importante n'a été signalée, aucune fraude n'a été identifiée et aucune situation de non-conformité n'a été décelée.

Les vérificateurs font le bilan du suivi des recommandations formulées en 2007 (quatre ayant des progrès satisfaisants et quatre des progrès insatisfaisants). Les lettres officielles sur l'indépendance du Vérificateur général et du vérificateur externe seront expédiées au cours des prochains jours. En outre, le rapport du Vérificateur général avec les commentaires de la direction sera transmis à la Société au début du mois de mai 2010.

En 2010, lors de la vérification des états financiers, les vérificateurs seront attentifs aux sujets suivants :

- Entente sur les coûts des services de santé;
- Suivi de la préparation concernant l'application des IFRS aux états financiers du FAAQ;
- Un nouveau modèle de plan de vérification basé sur les normes canadiennes d'audit.

6 B) Huis clos avec les membres du comité

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos avec les représentants du Vérificateur général et du vérificateur externe.

7. RISQUES STRATÉGIQUES – MISE À JOUR DES RISQUES STRATÉGIQUES ET ÉTAT DE SITUATION

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances est accompagné du directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité et de madame Anne-Marie Lemire. Il dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 a) du 10.03.29, un état de situation des analyses de risques associés à la conduite des affaires de la Société ainsi que les risques stratégiques 2010-2011.

Concernant les sept risques stratégiques approuvés en octobre 2008, l'analyse des trois risques suivants est terminée :

1. Risque lié à l'expertise (juillet 2009);
 2. Risque lié à la capacité de s'adapter aux nouvelles lois et exigences gouvernementales (juillet 2009);
 3. Risque de détérioration du bilan routier (depuis décembre 2009).
- L'analyse est déposée sous la cote V-7 b) du 10.03.29.

En ce qui concerne les quatre autres risques, la direction résume les constatations et les résultats des analyses en cours. Parmi les 17 sujets identifiés pour le risque lié à la sécurité des actifs, 7 analyses ont été terminées en 2009. La direction présente quatre autres analyses de risque dont les travaux sont terminés depuis décembre 2009.

Il reste 6 analyses de risque dont les travaux sont : soit en cours (4), soit planifiés pour 2010 (1), soit en récurrence (1).

Trois nouveaux risques s'ajoutent à la liste approuvée par le comité stratégique de sécurité et des risques. Il s'agit des risques suivants :

1. Risque lié aux renouvellements des conventions collectives;
2. Risque lié à la main-d'œuvre en fonction des mandats;
3. Risque du projet de construction de la tour Est.

Madame Marie-Anne Tawil quitte la séance à 13 h 55.

8. AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL – ÉTAT DE SITUATION

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances est accompagné de la directrice des ressources matérielles et immobilières. Il dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 10.03.29, un rapport de suivi du projet d'agrandissement du siège social.

Il commente la liste à jour des lots de construction. Huit appels d'offres seront lancés au cours du mois d'avril, totalisant une dépense de l'ordre de 12 M\$. Le budget global est présenté. Il demeure conforme à l'estimé. Les résultats des appels d'offres de la prochaine période permettront de garantir avec plus de certitude les projections réalisées. L'échéancier relatif aux appels d'offres demeure conforme.

Le vice-président présente le nouvel aménagement pour la nouvelle tour Nord Est.

9. TEST D'INTRUSION

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 10.03.29 une note sur les actions de la Société concernant la recommandation du Vérificateur général sur l'absence de stratégie en matière de tests d'intrusion.

Une stratégie de tests d'intrusion a été élaborée en 2009 et approuvée par le comité corporatif de sécurité et des risques le 18 janvier 2010. Cette stratégie :

- Couvre les volets humains, technologiques et physiques (siège social);
- Présente les objectifs, définitions et enjeux;
- Identifie et priorise les cibles d'intérêts (par exemple : la zone d'échange Internet, la prestation électronique de services pour les « autres clientèles »);
- Décrit la structure d'encadrement et le partage des rôles et des responsabilités.

À partir de cette stratégie, un plan annuel de tests d'intrusion pour l'année 2010 sera approuvé par le comité corporatif de sécurité et des risques en juin 2010.

10. RÉVISION DU BUDGET 2010 DU FONDS D'ASSURANCE

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote VR-139 du 10.03.29, une note visant à obtenir l'approbation pour la révision du budget directeur 2010 du Fonds d'assurance automobile du Québec.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présente le portrait des variations des produits et des charges et répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée.

RECOMMANDATION

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve le budget directeur révisé pour le Fonds d'assurance automobile du Québec, soit des produits de 1 485 M\$, des charges de 1 452,5 M\$, pour un excédent de 32,5 M\$.

Recommandation VR-139 du 10.03.29

11. PRÉSENTATION DES SUJETS DE LA DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 10.03.29, son plan de présentation pour les sujets à l'ordre du jour. Elle regroupe sa présentation des points 11 B, 11 C et 11 D pour terminer avec le point 11 A qui sera étudié à huis clos.

11 A) Dépôt des plans d'action pour la compilation des statistiques (sujet à huis clos)

Sur proposition formulée et approuvée par les membres du comité, l'étude de ce point à l'ordre du jour se déroulera à huis clos après l'étude des points 11 B, 11 C et 11 D.

11 B) Dépôt du rapport de la SOFIL

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-11 b) du 10.03.29, le rapport de mission d'examen par sa direction sur le respect de conditions particulières.

La Direction est d'avis que la Société s'est acquittée de ses obligations en vertu de l'entente entre la Société de financement des infrastructures du Québec (SOFIL) et la Société et que les systèmes de contrôle en place à la Société, tels que décrits à l'entente, demeurent inchangés, tout changement devant être communiqué aux autorités de la SOFIL.

11 C) Suivi de l'optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes informe les membres du comité de trois nouveaux projets d'optimisation :

1. Développer une stratégie globale de communication interne à Contrôle routier Québec;
2. Assurer des communications efficaces avec les partenaires externes à Contrôle routier Québec;
3. Structurer les mécanismes de gestion de l'information de gestion.

Il n'y a eu aucun développement budgétaire depuis la dernière réunion du comité de vérification.

11 D) Tableau de suivi des dossiers

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-11 d) du 10.03.29 le tableau de suivi des mandats de la DVIEP en date du 22 mars 2010.

12. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

13. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ

La prochaine rencontre du comité se tiendra à Montréal, le mercredi 12 mai 2010.

14. HUIS CLOS

14 A) Avec le vérificateur interne

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programmes.

14 B) Avec le président et chef de la direction

Il n'y a pas eu de rencontre à huis clos avec le président et chef de la direction.

14 C) Membres du comité

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h.

Président

Secrétaire

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

**Procès-verbal de la séance no 89
tenue à Montréal
salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
le mercredi 12 mai 2010, à 13 h 30**

Adopté le 9 juin 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Lesage, président du comité
Mme Lyne Bouchard, membre
Mme Hélène Racine, membre
Mme Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
Mme Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

**M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
Mme Célyne Girard, vice-présidente et directrice générale – Accès au réseau routier
Mme Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
Mme Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

1. PRÉLIMINAIRES

1 A) Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A) Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 29 mars 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 29 mars 2010 est adopté avec les modifications suivantes :

- Retirer le nom de M^{me} Lyne Bouchard de la liste des membres présents;
- Au point 6, remplacer la première phrase du sixième paragraphe par la suivante : « En 2010, lors de la vérification des états financiers, les vérificateurs seront attentifs aux sujets suivants : »;
- Au point 7, dans la première ligne du cinquième paragraphe, remplacer les mots « ont été approuvés » par les mots « s'ajoutent à la liste approuvée ».

2 B) Tableau de bord des suivis (mise à jour du 29 mars 2010)

Les membres procèdent à l'étude détaillée des suivis au tableau de bord.

3. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 3 à 7 à l'ordre du jour.

Il dépose au présent procès-verbal sous la cote V-3 du 10.05.12 les résultats financiers trimestriels non vérifiés au 31 mars 2010. Il présente les faits saillants des résultats financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec d'une part et de la Société de l'assurance automobile du Québec d'autre part.

4. SUITE DES DISCUSSIONS AVEC LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal sous la cote V-4 a) du 10.05.12 un sommaire exécutif et une note d'information sur les suites des discussions avec le Conseil du trésor concernant le budget et le niveau des effectifs 2010 ainsi que l'assujettissement de la Société à la directive gouvernementale sur la gestion des ressources informationnelles.

Le dépôt du projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, à l'Assemblée nationale, ce matin même, modifie la situation. Ce projet de loi apporte des précisions sur plusieurs mesures budgétaires et clarifie les intentions gouvernementales sur plusieurs points en attente.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 b) du 10.05.12 le projet de loi n° 100 et présente brièvement les faits saillants après une étude préliminaire et succincte du document.

En matière budgétaire, le projet de loi prévoit que le conseil d'administration doit adopter une politique et la soumettre au gouvernement avant le 30 septembre 2010 concernant :

- Une réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative d'au moins 10 % au terme de l'exercice débutant en 2013 par rapport aux dépenses de même nature engagées pendant l'exercice débutant en 2009.
- Une réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacements par rapport à celles de l'exercice précédent et ce au terme de l'exercice financier débutant en 2010.

La présidente et chef de la direction informe les membres qu'une proposition d'un plan d'action triennal conforme aux exigences de la loi sera présenté au comité de vérification afin qu'une recommandation soit faite au conseil d'administration dans le respect des délais légaux.

5. ÉTAT DE SITUATION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Rapport de suivi de la séance n° 11 du comité stratégique sur l'agrandissement du siège social sous la cote V-5 a) du 10.05.12;
- Liste des lots de construction, sous la cote V-5 b) du 10.05.12;
- Budget estimé au 30 avril 2010 sous la cote V-5 c) du 10.05.12;
- Suivi budgétaire des travaux de construction en date du 30 avril 2010 sous la cote V-5 d) du 10.05.12;
- Échéancier des appels d'offres – mise à jour du 30 avril 2010 sous la cote V-5 e) du 10.05.12;
- Analyse des risques en date du 29 avril 2010 sous la cote V-5 f) du 10.05.12.

À la suite de la panne informatique du 22 avril 2010, le risque n° 7 – complication pour l'arrimage du bâtiment existant avec la nouvelle tour a été réajusté à risque résiduel moyen et un comité composé de représentants de la Direction des ressources matérielles et immobilières et de la Vice-présidence aux technologies de l'information a été mis en place pour identifier des mesures de prévention et de compensation. Enfin, le risque n° 14 a été ajouté. Il concerne le retard de quelques jours dans l'exécution des travaux dû à des moyens de pression des syndicats.

Compte tenu que la prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu au siège social de la Société à Québec, les membres du comité suggèrent qu'une visite du chantier de construction soit organisée pour les membres du conseil et les membres du comité de direction la veille de la réunion du conseil, soit le 16 juin 2010.

6. LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN 2009

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 a) du 10.05.12, la liste complète des contrats octroyés en 2009 ainsi qu'un sommaire des contrats centralisés d'acquisition de biens, de services et de construction pour l'année financière 2009 sous la cote V-6 b) du 10.05.12.

Les membres du comité demandent qu'un sommaire des contrats octroyés sur une base annuelle soit déposé. Ce sommaire devra inclure une déclaration de la direction qui certifie la conformité aux normes et aux processus ainsi qu'une explication des écarts, le cas échéant.

7. CONTRATS CONCLUS AVEC DES CABINETS D'EXPERTS-COMPTABLES

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 10.05.12, la liste des contrats conclus avec des cabinets d'experts-comptables en 2009.

8. POINTS D'INAPTITUDE ET SANCTIONS

La vice-présidente et directrice générale – Accès au réseau routier se joint aux membres du comité pour la présentation de ce point à l'ordre du jour. La vice-présidente et directrice générale dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 10.05.12, une mise à jour du suivi des recommandations de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes relative au plan d'action de septembre 2007 concernant la gestion des points d'inaptitude et des sanctions.

Elle présente une vue d'ensemble du processus, les principaux constats sur l'évolution du plan d'action et un bilan des demandes services en date d'avril 2010. En fin d'année 2010, 74 % du plan d'action sera réalisé. La majorité des éléments est sous contrôle ou prise en charge et plusieurs mesures ont été mises en place pour assumer un meilleur contrôle de qualité. Plusieurs projets en cours de réalisation (c'est-à-dire Table québécoise de sécurité routière, sondage des clientèles sanctionnées, rédaction des procédures et Rénovation – ARR) permettront de compléter le plan d'action.

<

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes assure les membres du comité que les actions prises par la Vice-présidence et direction générale - accès au réseau routier sont conformes aux recommandations de sa direction. Un suivi sera inclus dans la planification de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes pour les années à venir.

9. PRÉSENTATION DES SUJETS DE LA DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 10.05.12, son plan de présentation pour les sujets à l'ordre du jour.

Madame Lucie Paradis de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité par visioconférence de Québec.

9 A) Constats du mandat - « Obtenir un permis de conduire »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 a) du 10.05.12, le mandat de vérification interne « Obtenir un permis de conduire ».

Le projet de rapport a été transmis aux vice-présidences concernées (Vice-présidence et direction générale - accès au réseau routier, Vice-présidence à la sécurité routière et Vice-présidence aux technologies de l'information) en avril 2010. Les commentaires et le plan d'action et de mise en œuvre devraient être transmis en mai 2010. Le rapport final sera produit par la suite.

9 B) Mandat « Processus acquisition et gestion des contrats »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 b) du 10.05.12, le mandat sur le Processus d'acquisition et de gestion des contrats qui sera réalisé au cours de l'année 2010 (fin septembre).

L'objectif du mandat de vérification est de s'assurer que les processus d'acquisition et de gestion des contrats permettent de limiter les risques relatifs aux contrats, que ce processus est efficient et que la reddition de comptes sur les contrats est fiable et intègre.

9 C) Mandat « Assurance qualité à la Société »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 c) du 10.05.12, le mandat sur l'assurance qualité à la Société qui sera réalisé au cours de l'année 2010 (décembre).

Ce mandat a pour objectif de s'assurer que les processus d'assurance qualité visant l'amélioration de la satisfaction de la clientèle externe et que les services d'assurance qualité de la Vice-présidence et direction générale - accès au réseau routier et de la Vice-présidence et direction générale du Fonds d'assurance soient efficaces, efficients et fiables.

9 D) Évaluation des programmes de qualité – sécurité des véhicules routiers (PQSVR) (points à discuter)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes propose que sa direction se familiarise avec le mandat du contrôle du réseau de mandataires en vérification mécanique et la mise en place, le suivi et le contrôle du Programme d'entretien préventif (PEP) concernant la conformité mécanique des véhicules en 2010.

Vu l'embauche d'une nouvelle cohorte de contrôleurs routiers en vérification mécanique, la révision des processus de gestion de la qualité concernant la vérification mécanique est en cours. La réalisation de ces mandats aura lieu en 2011.

9 E) Planification triennale 2010-2013 - proposition

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes propose de reporter la planification triennale en 2011 et de procéder à une planification annuelle pour l'année 2011. Le comité exprime son accord.

9F) Suivi des mandats de vérification et d'évaluation des programmes

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous la cote V-9 f) du 10.05.12 le tableau de suivi des mandats de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes en date du 12 mai 2010.

9 G) Optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait le point sur les coûts des travaux d'optimisation organisationnelle à ce jour.

10. AUTRES SUJETS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous la cote V-10 du 10.05.12 un document sur le processus de divulgation des fraudes relativement à de l'information obtenue de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

11. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ

La prochaine rencontre du comité se tiendra à Montréal, le mercredi 9 juin 2010.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Huis clos des membres du comité

LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 h 30

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance no 90
tenue à Montréal
salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
le mercredi 9 juin 2010, à 9 h**

Adopté ce mercredi 8 septembre 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Lesage, président du comité
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

**M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité
M^{me} Francine Lépinay, chef du Service de la gestion financière
M. Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A) **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A) **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 12 mai 2010**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 12 mai 2010 est adopté avec la modification suivante :

Au point 6, remplacer le deuxième paragraphe par le suivant :

« Les membres du comité demandent qu'un sommaire des contrats octroyés sur une base annuelle soit déposé. Ce sommaire devra inclure une déclaration de la direction qui certifie la conformité aux normes et aux processus ainsi qu'une explication des écarts, le cas échéant. »

2 B) **Tableau de bord des suivis (mise à jour du 12 mai 2010)**

Les membres procèdent à l'étude détaillée des suivis au tableau de bord.

3. **PROJET DE LOI 100 – ÉTAT DE SITUATION**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 3 à 5 à l'ordre du jour.

Il dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 du 10.06.09, un document d'information sur des mesures prévues dans la Loi 100, un résumé technique des mesures de réduction des dépenses et une évaluation préliminaire des impacts financiers. Le vice-président résume la directive du Conseil du trésor exigeant un effort équivalant à 1 % de la masse salariale pour 2010-2011 à 2013-2014, ce qui équivaut à une diminution des effectifs de 2,75 % par année (environ 90 ETC).

L'effort de réduction porte sur l'ensemble des mandats de la Société (Société et Fonds d'assurance) car les services sont trop intégrés sur le plan administratif pour procéder autrement.

Les prochaines étapes comprennent une validation de notre compréhension auprès du Conseil du trésor et le dépôt d'une proposition au conseil d'administration d'ici l'automne des orientations à retenir.

4. **PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL – ÉTAT DE SITUATION**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal sous la cote V-4 du 10.06.09, un rapport de suivi du projet d'agrandissement du siège social qui comprend six annexes plus détaillées sur les travaux en cours, le suivi budgétaire, le respect de l'échéancier et l'analyse de risque ainsi que la liste des comités actifs encadrant le projet d'agrandissement du siège social.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances informe les membres du comité que les travaux progressent bien. Il souligne que l'échéancier est maintenu avec un léger décalage d'une semaine. Il porte à l'attention des membres du conseil que 70 % des appels d'offres planifiés ont été lancés. Il ajoute que le budget est également maintenu.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances souligne que des travaux de charpente sont prévus après les vacances de la construction.

Les membres du comité acceptent, à la demande de M^{me} Bouchard, de modifier le Rapport de suivi en ajoutant les éléments suivants concernant les comités actifs encadrant le projet d'agrandissement du siège social :

« Durant la dernière période :

- Tous les comités ont été tenus selon la fréquence prévue, et aucune personne-clé n'en a été absente (en particulier, la directrice de projet, le chef de projet et le plus haut gradé de l'entrepreneur général);
- Il n'y a eu aucun changement dans les personnes-clés du projet (en particulier, la directrice de projet, le chef de projet et le plus haut gradé de l'entrepreneur général);
- L'entrepreneur général fournit l'état d'avancement des travaux sur le chantier conformément aux attentes;
- L'information sur l'état d'avancement du projet semble circuler librement et on ne semble pas filtrer l'information ou l'empêcher de circuler vers la direction du projet ou la direction de la Société. »

5. **IFRS**

Le directeur des ressources financières et la chef du Service de la gestion financière se joignent aux membres du comité par visioconférence de Québec.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 10.06.09, une note sur l'évolution des travaux pour l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS).

Les fondements conceptuels des IFRS ne cadrent pas avec le contexte propre à la CSST et à la SAAQ en raison des particularités de leurs régimes d'assurance. L'adoption de la norme IFRS 4 limiterait l'utilité des états financiers puisqu'ils ne permettraient plus aux utilisateurs de juger de la situation financière de l'entité selon un cadre approprié et l'information deviendrait non pertinente à la prise de décision.

En conséquence, la CSST ainsi que la SAAQ devraient adopter les IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011, à l'exception de la norme IFRS 4. Cette dernière serait remplacée par une évaluation du passif actuariel selon le mode de financement en vertu des normes actuarielles reconnues afin qu'il continue à être évalué selon la base de la meilleure estimation.

Suivi

Lors de la réunion du mois de septembre, l'argumentaire sera déposé au comité de vérification avant que la discussion débute avec le Vérificateur général.

6. PRÉSENTATION DES SUJETS DE LA DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 10.06.09, son plan de présentation pour les sujets à l'ordre du jour.

M. Jean-François Huard et M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joignent aux membres du comité par visioconférence de Québec.

6 A) Dépôt du rapport et plan d'action du mandat « Obtenir un permis de conduire »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 a) du 10.06.09, le rapport de vérification du processus « Obtenir un permis de conduire », y compris les plans d'action et de mise en œuvre des trois vice-présidences.

Le plan d'action proposé répond correctement aux recommandations de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

6 B) Projet de rapport à la direction du Vérificateur général du Québec et de la firme Mallette suite à la vérification des livres et comptes de la SAAQ et du FAAQ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 b) du 10.06.09, le rapport à la direction du Vérificateur général du Québec et de la firme Mallette (vérificateur externe) suite à la vérification des livres et comptes de la SAAQ et du FAAQ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ce rapport regroupe le suivi du degré d'application concernant les recommandations relatives à la vérification des données financières et celles portant sur la vérification de l'environnement informatique pour les années 2004 à 2009. Il inclut les commentaires de la direction pour chaque recommandation.

6 C) Suivi du mandat « l'optimisation organisationnelle »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente un état de situation sur les coûts des travaux d'optimisation organisationnelle à ce jour.

6 D) COVÉRIFICATION

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent verbal, sous la cote V-6 d) du 10.06.09, une note sur une démarche proposée en vue d'encadrer les travaux de désignation du vérificateur externe pour les trois prochaines années.

Dans un souci de transparence et de saine gestion financière, les membres du comité expriment leur accord pour procéder à un devis d'appel de candidature pour une offre de prix, afin que la Société propose au gouvernement le nom de firmes comptables pour la covérification de ses états financiers en vue de la nomination du covérificateur par celui-ci. Il est entendu que chaque candidat devra attester de sa conformité aux règles de déontologie pertinentes concernant son indépendance.

Suivi

Un rapport sur les résultats du lancement de ce devis d'appel sera déposé lors de la prochaine réunion du comité.

6 E) Rôle du vérificateur interne et les risques de fraude – suivi de la journée thématique par l'IVIQ – février 2010

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 e) du 10.06.09, une note sur la formation concernant le rôle de la vérification interne et les risques de fraude lors de la Journée thématique de l'IIA sur « La gestion des risques de fraude » le 24 février 2010. Une formation a ensuite été réalisée auprès des professionnels de la DVIEP.

6 F) Suivi des mandats de vérification et d'évaluation des programmes

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 f) du 10.06.09, le tableau de suivi des mandats de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes en date du 9 juin 2010.

Il est possible que certains mandats soient reportés en 2011 dû à un manque de personnel et des délais inhérents au processus de recrutement.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ

La prochaine rencontre du comité se tiendra à Montréal, le mercredi 8 septembre 2010.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Huis clos avec la présidente et chef de la direction.

Huis clos des membres du comité.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 45

Présidente

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 91
tenue à Montréal
salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
le mercredi 8 septembre 2010, à 9 h**

Adopté le mercredi 13 octobre 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Lesage, président du comité
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

**M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité
M^{me} Francine Lépinay, chef du Service de la gestion financière (visioconférence de Québec)
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Normand Brault, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (visioconférence de Québec)
M. Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (visioconférence de Québec)
M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (visioconférence de Québec)**

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A) **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

À la demande du président du comité, les membres s'entendent, pour les prochaines réunions, de tenir le huis clos de 8 h à 8 h 30 et de débiter la séance à 8 h 30.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour l'ensemble des points 1 à 6 et le point 7 D).

1 B) **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A) **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 juin 2010**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 9 juin 2010 est adopté sans modification.

2 B) **Tableau de bord des suivis (mise à jour du 9 juin 2010)**

Les membres procèdent à l'étude détaillée des suivis au tableau de bord.

- **Cellulaires : Pratiques d'attribution des cellulaires et suivi de l'utilisation téléphonique à la Société**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances répond aux questions des membres et précise que l'utilisateur d'un Blackberry a accès uniquement aux fonctions téléphone et courriel et ne peut accéder aux systèmes informatiques de la Société.

3. **ÉTAT DE SITUATION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 du 10.09.08, un rapport de suivi du projet d'agrandissement du siège social qui comprend six annexes détaillées sur les travaux en cours, le suivi budgétaire, le respect de l'échéancier, l'analyse de risques et la liste des comités actifs encadrant le projet.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances informe les membres du comité que l'échéancier et le budget sont maintenus. Il dresse un portrait sommaire des principaux risques identifiés et répond aux questions des membres du comité.

Les membres expriment leur satisfaction sur les informations fournies concernant les travaux des comités.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances précise que le risque 12 concernant l'aménagement des lieux suscite beaucoup de travaux. La direction travaille activement avec les syndicats, la Direction des ressources humaines et la Direction des communications pour préparer et sensibiliser les employés au nouvel aménagement de travail. Une réunion des gestionnaires est prévue le 27 septembre 2010.

4. IFRS

Le directeur des ressources financières, du registre et de la sécurité se joint aux membres du comité pour l'étude des points 4, 5 et 6 à l'ordre du jour. La chef du Service de la gestion financière se joint par visioconférence de Québec pour l'étude du point 4.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Une note d'information concernant l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS), sous la cote V-4 a 1) du 10.09.08;
- Un sommaire exécutif et un mémoire, sous la cote V-4 a 2) du 10.09.08.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances informe les membres du comité qu'un mémoire portant sur l'adoption des normes IFRS a été préparé conjointement avec la CSST tel qu'annoncé lors de la dernière réunion du comité. Il mentionne que ce mémoire sera déposé sous peu au vérificateur général. Les membres du comité demandent que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration prévue le 16 septembre prochain pour leur information.

Suivi

Les membres expriment leur satisfaction sur la qualité du mémoire conjoint et demandent d'y ajouter en annexe un tableau qui illustre la situation dénoncée et son impact sur l'évolution du passif actuariel.

Suivi

5. LES SUITES DE LA LOI 100 – ÉTAT DE SITUATION

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Un sommaire exécutif et une note ayant pour objet l'approbation des politiques de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative et des dépenses de rémunération, sous la cote V-5 a 1) du 10.09.08;
- La politique de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative, sous la cote V-5 a 2) du 10.09.08;
- La politique de réduction des dépenses de rémunération, sous la cote V-5 a 3) du 10.09.08.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances fait un bref rappel des objectifs de la Loi 100. Il passe en revue chacun des documents déposés et répond aux questions des membres du comité.

Les membres du comité suggèrent des modifications au projet de la Politique de réduction des dépenses de rémunération et recommandent que les documents soient transmis au conseil d'administration pour leur approbation.

6. SUIVI FINANCIER AU 30 JUIN 2010

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 10.09.08, un document intitulé « Résultats financiers trimestriels non vérifiés au 30 juin 2010 ». Il passe en revue les faits saillants de cette période et répond aux questions des membres du comité.

7. PRÉSENTATION DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 10.09.08, son plan de présentation pour les sujets à l'ordre du jour.

M. Jean-François Huard, M^{me} Lucie Paradis et M. Normand Brault, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité par visioconférence de Québec.

7 A Mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programme dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les mandats d'évaluation de programmes et de vérification interne suivants :

- CRQ : La vérification mécanique – mandat d'évaluation du programme qualité sur la sécurité des véhicules routiers (PQSVR), sous la cote V-7 a 1) du 10.09.08.
- VPSR : Gestion des partenariats – mandat de vérification interne sous la cote V-7 a 2) du 10.09.08. Les membres demandent que le rapport couvre la gestion des risques.
- SAAQ : Gestion des encaissements – mandat de vérification interne, sous la cote V-7 a 3) du 10.09.08.
- VPDGARR : Étalement grand public – mandat d'évaluation du programme, dépôt du plan d'action de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier, sous la cote V-7 a 4) du 10.09.08. Il y a lieu de noter que, dans son ensemble, le plan d'action adresse fort bien les principaux éléments mentionnés au rapport d'évaluation et plus de 90 % des actions seront complétées d'ici décembre 2010.
- SOFIL – Rapport de mission d'examen pour l'exercice du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, sous la cote V-7 a 5) du 10.09.08. La Société s'est acquittée de ses obligations en vertu de l'entente administrative entre les deux organismes.
- Rapport annuel de gestion 2009 – Dépôt de constats de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Après l'étude de l'ensemble de ces points, le président du comité demande qu'à l'avenir, tout mandat en vérification interne de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes inclue un volet sur la couverture des risques.

7 B Indicateurs de performance

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente un suivi des indicateurs de performance de sa direction au 30 juin 2010 (voir page 22 du plan de présentation).

7 C Dépôt des sondages internes

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 c) du 10.09.08, les sondages réalisés auprès des unités vérifiées pour les mandats suivants :

- 1) Processus - Traitement des réclamations au Fonds d'assurance;
- 2) Processus - Inspection en entreprises;
- 3) Compilation des statistiques.

Ces sondages sont prévus au programme d'assurance qualité et constituent un outil d'amélioration important. La directrice présente un sommaire des résultats et répond aux questions des membres du comité.

7 D Covérification

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances déposent au présent procès-verbal, sous la cote V-7 d) du 10.09.08, un sommaire exécutif et une analyse des offres de prix pour la covérification 2010-2012.

Le document d'appel des candidatures pour une offre de prix a été produit le 29 juin 2010. Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présentent les principales observations et répondent aux questions des membres du comité. Ceux-ci sont d'avis que, conformément aux règles gouvernementales, le prix total le moins élevé devrait orienter le choix de la firme.

Sur proposition dûment formulée et adoptée, les membres du comité approuvent la recommandation suivante, laquelle sera acheminée aux membres du conseil d'administration :

Recommandation

Il est recommandé :

QUE le résultat de l'appel de candidatures soit transmis au gouvernement;

QUE le conseil d'administration recommande le plus bas soumissionnaire au gouvernement pour la nomination du covérificateur pour les exercices financiers 2010 à 2012;

QUE le devis de nomination indique que la rémunération du covérificateur sera basée sur le prix total indiqué sur l'offre de prix présenté à la Société de l'assurance automobile du Québec dans le cadre de son appel de candidatures pour un covérificateur.

Recommandation VP-140 du 10.09.08

7 E DVIEP – mise à jour intranet

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 e) du 10.09.08, l'information sur la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) qui apparaît sur le site intranet de la SAAQ.

M^{me} Lyne Bouchard mentionne que la foire aux questions devrait contenir une question additionnelle qui explique la valeur ajoutée que représente une direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

La mise à jour de l'intranet a été mise en ligne le 26 juillet 2010.

7 F Optimisation organisationnelle et autres points

La directrice fait le point sur le coût des travaux d'optimisation organisationnelle au 31 juillet 2010.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote 7 f) du 10.09.08, pour information, un article produit par « The Institute of Internal Auditors » relativement à un sondage réalisé auprès des responsables de la vérification interne.

Enfin, la directrice présente le suivi des mandats de la DVIEP en date du 8 septembre 2010.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes donne également un aperçu du tableau préparé par la DVIEP pour illustrer le suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec. Ce tableau a été demandé par les membres du conseil d'administration et sera déposé lors de la réunion du conseil prévue en octobre 2010.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ

La prochaine rencontre du comité se tiendra à Montréal, le mercredi 13 octobre 2010.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Huis clos des membres du comité.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 10.

Présidente

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 92
tenue à Montréal
salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
le mercredi 13 octobre 2010, à 8 h**

Adopté le jeudi 9 décembre 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Lesage, président du comité
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence

M^e Claude Gélinas, secrétaire**

INVITÉS :

**M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Normand Brault, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (visioconférence de Québec)
M. Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (visioconférence de Québec)
M. Jean Rochon, du Service conseil en sécurité et risques**

1. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A) Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est modifié en ajoutant au point 7 les sujets suivants :

7 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7 B Huis clos avec la présidente et chef de la direction.

3. PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A) Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 septembre 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2010 est adopté sans modification.

3 B) Tableau de bord des suivis (mise à jour du 8 septembre 2010)

Les membres procèdent à l'étude détaillée des suivis au tableau de bord.

4. ÉTAT DE SITUATION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 10.10.13, un rapport de suivi du projet d'agrandissement du siège social qui comprend six annexes détaillées sur les travaux en cours, le budget estimé, le suivi budgétaire des travaux de construction, le respect de l'échéancier, l'analyse de risques et la liste des comités actifs encadrant le projet.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances informe les membres du comité que seul le lot des aménagements extérieurs reste à être confirmé par appel d'offres. Le budget est conforme à l'estimé et l'échéancier global de réalisation est maintenu malgré un retard constaté dans la cadence de production et l'installation des murs rideaux.

En ce qui concerne l'analyse de risques, les risques 3 et 16 sont éliminés étant devenus sans objet.

5. SUIVI SUR LES RISQUES STRATÉGIQUES

M. Jean Rochon, du Service conseil en sécurité et risques de la Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 10.10.13, une note sur la gestion intégrée des risques associés à la conduite des affaires de la Société.

Depuis la dernière présentation au comité de vérification en mars 2010, quatre analyses de risques ont été terminées et quatre nouveaux risques ont été approuvés par le comité de direction.

Les nouveaux risques en sécurité des actifs sont les suivants :

- Risque de l'intégrité de l'information causée par l'évolution des systèmes d'information;
- Risque relié à l'augmentation de la clientèle de l'évaluation médicale;
- Risque de non-disponibilité du système « Assistance aux contrôleurs routiers lors d'urgence »;
- Risque du projet « Solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources ».

Suivi

Les membres du comité demandent pour le prochain rapport sur la gestion des risques d'indiquer d'une part le risque brut, c'est-à-dire le risque à son état initial et d'autre part, après les mesures de contrôles additionnelles, de spécifier le risque résiduel.

Le président du comité s'interroge sur les mesures qui favorisent le développement d'une culture de gestion des risques à tous les échelons de l'administration. La présidente du conseil d'administration préconise de mettre en évidence la gestion de risques dans tous les dossiers.

Suivi

Les membres du comité s'entendent pour demander à la direction un résumé par grand risque, afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la gestion intégrée des risques. Une proposition en ce sens sera faite par la Vice-présidence au président du comité.

6. PRÉSENTATION DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 10.10.13, une présentation des sujets de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

MM. Jean-François Huard et Normand Brault, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joignent aux membres du comité par visioconférence de Québec.

6 A Mandats

- **Mandat sur la gouvernance**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 a) du 10.10.13, la description sommaire du mandat qui vise le suivi de la conformité. Le mandat vise à donner l'assurance que la Société a effectivement mis en place une stratégie et des mécanismes de suivi de la conformité aux lois et règlements adéquats et efficaces, que l'attestation aux rapports de la direction portant sur le respect des « lois et règlements » est bien supporté et que le conseil d'administration et le comité de vérification exercent un suivi de conformité.

L'échéancier des travaux a été fixé à la fin février 2011.

- **Permis plus, retrait de la planification 2010**

La direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes a réévalué ce projet. Compte tenu des résultats de l'examen de mise en œuvre et des travaux subséquents d'assurance qualité de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier, les risques sont très circonscrits et sont surveillés étroitement par la gestion. Il faut noter qu'aucun permis Plus n'a été délivré à un requérant non qualifié et que la validité du permis n'est pas compromise par la nature des anomalies répertoriées. C'est pourquoi la Direction de la vérification et de l'évaluation des programmes recommande de retirer ce mandat de la planification 2010 et de réévaluer le besoin lors du prochain exercice de planification triennale (2011-2013).

6 B Dépôt des sondages internes

- **Évaluation Étalement grand public**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Le sondage auprès de la Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, sous la cote V-6 b 1) du 10.10.13;
- Le sondage auprès de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier, sous la cote V-6 b 2) du 10.10.13.

Les membres prennent connaissance du sommaire des résultats.

6 C Assurance qualité à la DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes informe les membres du comité que la firme « Lemieux Nolet », comptables agréés, a été retenue pour réaliser la validation externe de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Elle donne un aperçu des travaux d'assurance qualité et confirme que le dépôt du rapport de l'évaluation externe sera déposé au comité de vérification en novembre ou décembre 2010.

6 D Suivi du VGQ (incluant les travaux d'indemnisation au fonds)

Suivi

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 d) du 10.10.13, le tableau de suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec. Les membres du comité expriment leur accord et demandent qu'il soit déposé à la prochaine séance du conseil d'administration (11 novembre 2010).

6 E Optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait le point sur le coût des travaux d'optimisation organisationnelle au 1^{er} septembre 2010. La présidente et chef de la direction précise qu'un consultant de la firme Raymond Chabot Grant Thornton accompagnera le comité de direction dans l'élaboration du plan stratégique 2011-2015 de la Société.

6 F Suivi des mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 f) du 10.10.13, le tableau de suivi des membres de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes en date du 13 octobre 2010.

6 G Ressources

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes donne un aperçu de l'évolution des ressources humaines travaillant à la Direction et fait part de sa volonté de constituer une réserve de main-d'œuvre pour pallier les mandats à venir et à la mobilité normale du personnel.

6 H Présentation des facteurs de risques

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 h) du 10.10.13, une cartographie des processus et facteurs à risque des différents secteurs d'affaires à la Société.

7. AUTRES SUJETS

7 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

7 B Huis clos avec la présidente et chef de la direction

8. **PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ**

La prochaine rencontre du comité prévue le jeudi 4 novembre 2010 est annulée.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 H 30.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance spéciale n° 93
tenue à Montréal, Salle du conseil
31^e étage, 800, Tour de la Place Victoria
Le mardi 7 décembre 2010, 13 h 45h
(Suite à réunion conjointe avec le comité actif/passif)**

Adopté le mercredi 12 janvier 2011

SONT PRÉSENTS :

**M. André Lesage, président du comité
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M^e Claude Gélinas, secrétaire**

INVITÉS :

SAAQ :

**M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

Vérificateur général :

M. Yves Doré, directeur de vérification

PricewaterhouseCoopers :

**M. Raynald Lafrance, responsable du dossier de vérification du bureau de Québec
M. Pascal Gagné, associé, responsable de la vérification pour la SAAQ**

1. PRÉSENTATION AU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU PLAN DE VÉRIFICATION 2010 DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le Directeur de vérification du Vérificateur général et le responsable de la vérification du bureau de Québec de la firme PricewaterhouseCoopers ainsi que l'associé de la même firme responsable de la vérification pour la SAAQ se joignent aux membres du comité de vérification pour ce point à l'ordre du jour.

Les vérificateurs déposent au présent procès-verbal, sous la cote V-1 du 10.12.07, le plan d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2010.

Comme il s'agit de la première rencontre avec les représentants de la firme PricewaterhouseCoopers depuis leur désignation comme vérificateur externe par le gouvernement, le président du comité leur souhaite la bienvenue et exprime le souhait d'une collaboration soutenue et de relations harmonieuses pour la durée de leur mandat. Le responsable de la vérification du bureau de Québec de la firme PricewaterhouseCoopers exprime sa satisfaction et assure les membres du comité de sa pleine collaboration dans le cadre de ce nouveau mandat.

Le directeur de la vérification du Vérificateur général précise dès le départ que conformément à la nouvelle terminologie des normes d'audit généralement reconnues (NAGR), il faut dorénavant référer à un « plan d'audit » rédigé conjointement par le Vérificateur général et un auditeur externe nommé par le gouvernement du Québec, en l'occurrence de la firme PricewaterhouseCoopers. Ce plan a comme objectif de communiquer à la SAAQ l'étendue de l'audit, le calendrier des interventions et les produits livrables ainsi que d'assurer le respect des exigences professionnelles.

(Suivi)

Après présentation du cadre légal et réglementaire, les auditeurs présentent leurs lettres missions. Des projets de lettres de mission sont reproduits en annexe. Après entente avec les dirigeants de la SAAQ et du FAAQ, des lettres de mission distinctes seront signées par les vérificateurs et la présidente et chef de la direction.

Dans le cadre d'un audit conjoint, chacun des auditeurs assume sa portion des travaux d'audit, mais chacun demeure responsable de l'audit complet comme s'il l'avait réalisé entièrement. Le rapport de l'auditeur fera l'objet d'une opinion conjointe.

(Suivi)

Les membres du comité demandent d'identifier dès le départ les postes d'audit réalisés par l'auditeur externe et ceux réalisés par le vérificateur général.

Le montant préliminaire des seuils de signification pour l'exercice 2010 a été établi en fonction des prévisions 2010 et des résultats du 31 octobre 2010 et fixé à 4,6 M\$ pour la SAAQ et 62 M\$ pour le FAAQ. Le seuil de référence correspond à 5 % du seuil de signification, soit 230 000 \$ pour la SAAQ et 3,1 M\$ pour le FAAQ.

Les auditeurs présentent un aperçu du processus d'audit en mettant l'accent sur la stratégie d'audit et les produits livrables suivants : le rapport de l'auditeur, les résultats de l'audit, le rapport aux responsables de la gouvernance et de la direction et les lettres d'observation, le cas échéant.

Le calendrier des interventions fait l'objet de discussions avec les membres du comité.

En réponse à une demande des auditeurs, le président du comité confirme que le comité n'est au courant d'aucun cas de fraude à la SAAQ.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 94
tenue à Montréal
salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
le jeudi 9 décembre 2010, à 11 h 15**

Adopté le mercredi 12 janvier 2011

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité

M^{me} Hélène Racine, membre

M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence

M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances

M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

M. Yvon Thériège, chef du Service de la trésorerie (visioconférence de Québec)

1. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

2. **PRÉLIMINAIRES**

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. **PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 octobre 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2010 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mise à jour au 13 octobre 2010)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. **PLAN ANNUEL 2011**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Sommaire exécutif sur le Plan annuel des activités de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes pour 2011, sous la cote V-4 a) du 10.12.09;
- Présentation de la Planification annuelle DVIEP 2011, sous la cote V-4 b) du 10.12.09;
- Projet de mémoire sur l'approbation de plan annuel des activités de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes 2011, sous la cote V-4 c) du 10.12.09;
- Tableau sur la justification des mandats en vérification interne, sous la cote V-4 d) du 10.12.09.

Suivi

La directrice procède à la présentation détaillée du plan annuel 2011 de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et explique les mandats retenus ainsi que leur justification. Lorsque la planification stratégique de la Société sera établie pour 2011-2015, une planification triennale sera produite.

Les membres s'interrogent sur les mesures de prévention pour enrayer les absences, notamment pour maladie. La Société intervient beaucoup au niveau des problèmes de santé mentale. La Société participe, depuis plus de trois ans, au programme santé « Ma santé, je m'en occupe » qui a connu un franc succès auprès des employés.

Suivi Les membres demandent de quantifier les coûts de l'absentéisme à la Société et d'inscrire ce sujet au tableau de bord des suivis.

Suivi Les membres du comité approuvent le plan annuel 2011 de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes. Ils demandent que copie de ce document soit déposée lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

5. **BUDGET 2011**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 5 à 8 à l'ordre du jour, le directeur des ressources financières, des risques et de la sécurité se joint aux membres du comité pour les points 5 et 6 à l'ordre du jour et la chef du Service de la gestion budgétaire se joint aux membres du comité pour le point 5.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 10.12.09, une note sur le budget 2011 ainsi qu'une présentation sur le budget directeur 2011.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances mentionne que l'exercice budgétaire 2011 fut effectué dans un contexte de restriction budgétaire. Il rappelle aux membres qu'à la suite du dépôt de la Loi 100, la Société a déposé au gouvernement des politiques de réduction des dépenses qui sont actuellement à l'étude au Secrétariat du Conseil du Trésor. Il souligne que le présent budget respecte en tous points ces politiques. Il passe en revue, par la suite, le document présentant les prévisions budgétaires pour l'année 2011.

Après discussion, les membres du comité adoptent, sur proposition dûment formulée et appuyée, la recommandation suivante :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes pour le Fonds d'assurance et la Société pour l'année 2011 :

1. Pour le Fonds d'assurance, des produits de 1 604,8 M\$ et des charges de 1 409,0 M\$ pour un excédent prévu de 195,8 M\$;
2. Pour la Société, des produits de 253,2 M\$ et des charges de 253,2 M\$;
3. Le budget d'immobilisation du Fonds d'assurance de 12,8 M\$;
4. Le budget d'immobilisation de la Société de 49,3 M\$.

Recommandation VR-141 du 10.12.09

6. **PRÉVISION DE TRÉSORERIE DU FONDS ET DE LA SOCIÉTÉ**

Le chef du Service de la trésorerie se joint aux membres du comité par visioconférence pour l'étude de ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 10.12.09, une note sur la présentation des prévisions de trésorerie du Fonds d'assurance et de la Société ainsi qu'une présentation sur la reddition de comptes 2010 et prévision 2011-2015 de la trésorerie de la Société et du Fonds.

En ce qui concerne la Société, le surplus de liquidités prévu s'établit à près de 8 M\$ pour l'année 2011. Les prévisions quinquennales de trésorerie démontrent que la marge de crédit est suffisante pour combler les besoins de financement de la Société jusqu'en 2015.

En ce qui concerne le Fonds d'assurance, les contributions d'assurance couvriront 98 % des déboursés projetés comparativement à 96 % en 2010, ce qui permettra de réinvestir la quasi-totalité des revenus de placements.

7. ÉTAT DE SITUATION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 10.12.09, un rapport de suivi du projet d'agrandissement du siège social qui comprend six annexes concernant les travaux en cours, le suivi budgétaire, le respect de l'échéancier, l'analyse de risques ainsi que la liste des comités actifs encadrant le projet d'agrandissement du siège social.

Le vice-président souligne que l'échéancier global et le budget sont respectés et que les risques résiduels sont faibles.

Suivi

Vu que l'ensemble du processus d'appel d'offres est terminé, les membres demandent qu'à l'avenir le rapport de la direction se limite aux instruments budgétaires, à l'échéancier et à la présentation des risques qui sont identifiés en « rouge ».

8. CONTRIBUTION D'ASSURANCE

- Permis restreint
- Permis moto 3 roues

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Sommaire exécutif sur les contributions d'assurance pour un permis restreint aux fins de travail (PDI) et pour la classe 6E autorisant la conduite d'une motocyclette à 3 roues, sous la cote V-8 a) du 10.12.09;
- Note sur les contributions d'assurance pour un permis restreint aux fins de travail (PDI) et pour la classe 6E autorisant la conduite d'une motocyclette à 3 roues, sous la cote V-8 b) du 10.12.09;
- Rapport sur la tarification d'assurance en 2010 du permis restreint autorisant la conduite d'un véhicule routier dans l'exécution du principal travail, sous la cote V-8 c) du 10.12.09.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances mentionne que le Règlement sur les contributions d'assurance doit être modifié pour déterminer les contributions exigibles pour un permis restreint aux fins de travail et pour une classe 6E autorisant la conduite d'une motocyclette à 3 roues. Il explique que l'avis d'un conseil d'experts est requis pour modifier le Règlement sur les contributions d'assurance sauf s'il s'agit d'un ajustement de concordance. Dans le cas actuel, il s'agit d'un ajustement de concordance avec le Règlement sur les permis. Le Règlement sur les contributions d'assurance sera modifié pour exiger le même montant pour le permis restreint aux fins du travail que celui du permis restreint alcool et pour exiger le même montant que les classes 6A, 6B ou 6C autorisant la conduite d'une motocyclette pour la contribution d'assurance pour une classe 6E.

Après discussion, les membres du comité adoptent, sur proposition dûment formulée et appuyée, la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QU'il s'agit d'un ajustement de concordance avec le Règlement sur les permis conformément au deuxième alinéa de l'article 17.6 de la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise, conformément aux modifications apportées au Règlement sur les permis, que le Règlement sur les contributions d'assurance soit modifié pour exiger une contribution d'assurance pour le permis restreint aux fins du travail et pour la classe 6E.

Recommandation VR-142 du 10.12.09

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le mercredi 12 janvier 2011 à 8 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 HEURES.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 95
tenue à Montréal
salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
le mercredi 12 janvier 2011, à 8 h**

Adopté le jeudi 24 février 2011

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence

M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Jocelyne Angers, directrice des ressources humaines
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières, des risques et de la sécurité
M^{me} Anne-Marie Lemire, chef du Service conseil en sécurité et risques
M^{me} Francine Lépinay, chef du Service de la gestion financière
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Dominic Cournoyer, de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Isabelle Gravel, de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Jean-François Huard, de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lucie Paradis, de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Éric Lavoie, de Lemieux Nolet, comptables agréés

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté.

2. PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2010 est adopté avec la modification suivante :

- Au point 1, biffer la dernière phrase du 7^e paragraphe.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2010 est adopté sans modification.

2 C Tableau de bord des suivis (mise à jour au 9 décembre 2010)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

Le vice-président aux affaires juridiques et secrétaire général dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-2 c) du 11.01.12, un document d'information intitulé « Whistleblowing : la dénonciation d'actes répréhensibles en milieu de travail au Canada » par M. Christian Marcotte, analyste.

3. MANDATS (Présentation des sujets abordés par la DVIEP)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 du 11.01.12, une présentation des sujets de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

3 A Adjudication et gestion des contrats à la SAAQ

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 a) du 11.01.12, une présentation du mandat de vérification interne « Adjudication et gestion des contrats ».

M^{mes} Isabelle Gravel et Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. Elles présentent les principaux constats ainsi que les recommandations faites à la Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances pour

assurer à la SAAQ une gestion efficiente et efficace des contrats en respect avec la réglementation.

Le projet de rapport a été remis le 10 décembre 2010 et les commentaires et le plan d'action et de mise en œuvre de la Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances ont été remis le 17 janvier 2011. La présentation du plan d'action de la vice-présidence et le dépôt du rapport final de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes au comité de vérification sont prévus en mars 2011.

3 B Gestion des encaissements

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 b) du 11.01.12, une présentation du mandat de vérification interne « Gestion des encaissements ».

Elle présente les principaux constats ainsi que les résultats de la vérification. Le projet de rapport est prévu en janvier 2011.

3 C Plan d'action sur l'analyse de vulnérabilité

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes rappelle aux membres du comité que la planification 2009 prévoyait un plan d'action à la suite de l'analyse de vulnérabilité. Certaines facettes de cette analyse ont été réalisées en 2009 et 2010. Toutefois, la suite du mandat sera réalisée lorsque le nouveau plan stratégique 2011-2015 aura été approuvé et que les actions de la SAAQ soient suffisamment avancées.

4. DÉPÔT DES SONDAGES INTERNES : OBTENIR UN PERMIS DE CONDUIRE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 11.01.12, les résultats du sondage administré à la suite de la réalisation du mandat « Obtenir un permis de conduire ».

5. ASSURANCE QUALITÉ DE LA DVIEP

M. Éric Lavoie, associé de la firme Lemieux Nolet, dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 11.01.12, un rapport de validation externe de l'autoévaluation d'assurance qualité de la vérification interne en date du 15 octobre 2010.

La validation a pour but de vérifier la conformité de l'activité de vérification interne de la SAAQ eu égard aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'IIA et la manière dont elle prend en compte les attentes principales de l'organisation.

M. Lavoie est d'avis que l'activité de vérification interne est conforme à l'ensemble des normes professionnelles de l'IIA. Toutefois, il recommande d'utiliser un référentiel connu ou un modèle de gestion de risques et de contrôle global aux fins de la réalisation des mandats de vérification, de l'efficacité des processus de management, des risques et des contrôles de la SAAQ.

Il formule également des recommandations, dans une perspective d'amélioration de la vérification interne au-delà de la conformité aux normes.

Ces recommandations ont été discutées avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et seront implantées graduellement par les membres de la Direction.

6. OPTIMISATION ORGANISATIONNELLE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente le sommaire des soldes budgétaires et des dépenses au 31 décembre 2010.

7. SUIVI DES MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 11.01.12, le tableau de suivi des mandats de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. CARTOGRAPHIE – 2 NOUVELLES VICE-PRÉSIDENCES VALIDÉES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 11.01.12, la validation de la cartographie des processus et des facteurs de risques de la Vice-présidence aux affaires juridiques et secrétariat général et de la Vice-présidence à la sécurité routière.

Ces modifications seront inscrites au manuel de l'administrateur.

9. IFRS

Le directeur des ressources financières, des risques et de la sécurité se joint aux membres du comité par visioconférence pour les points 10 à 13 à l'ordre du jour. La chef du Service de la gestion financière se joint également aux membres du comité par visioconférence pour l'étude des points 10 et 11 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Note au comité de vérification sur l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS), sous la cote V-9 a) du 11.01.12;
- Lettre du 30 novembre 2010, de la présidente et chef de la direction adressée à International Accounting Standards Board, sous la cote V-9 b) du 11.01.12;
- Présentation intitulée IFRS – Rapport sur l'avancement des travaux, sous la cote V □9 c) du 11.01.12.

Le directeur des ressources financières, des risques et de la sécurité fait le point sur les travaux en cours concernant l'assujettissement du Fonds d'assurance aux normes internationales d'information financière (IFRS). Il informe les membres que le mémoire conjoint de la SAAQ et de la CSST exposant leur position quant à l'adoption des IFRS a été transmis au Vérificateur général le 1^{er} décembre 2010. Les membres demandent les

commentaires transmis par la SAAQ le 30 novembre 2010 quant à l'exposé – sondage sur les contrats d'assurance à l'International Accounting – Standards Board (IASB). Devant l'importance du nombre de commentaires à l'IASB, il est probable que l'entrée en vigueur d'IFRS 4 phase II soit reportée de 2013 à 2016.

Le directeur explique que les états financiers de l'année 2011 présenteront, à des fins de comparaison, les données de l'année 2010 et, qu'à cette fin, il y a lieu de produire un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2011, reflétant les choix de la SAAQ quant aux immobilisations et aux instruments financiers selon IFRS.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE les membres du conseil d'administration autorisent :

- de comptabiliser, au 1^{er} janvier 2010, le siège social au coût d'origine et le terrain à la juste valeur marchande;
- d'établir, au 1^{er} janvier 2010, le coût non amorti du siège social en IFRS selon les composantes et les durées d'amortissement proposées par la firme d'évaluateurs;
- de conserver, pour les années subséquentes, le modèle du coût pour l'évaluation du siège social et du terrain;
- de conserver la désignation actuelle des placements.

Recommandation VR-143 du 11.01.12

10. RÉVISION DE LA POLITIQUE DE DIVULGATION FINANCIÈRE

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 11.01.12, une note sur la révision de la politique de divulgation financière.

Le directeur des ressources financières, des risques et de la sécurité fait rapport de l'évaluation financière ainsi que de son application. Il conclut que la politique a été adéquatement appliquée au cours de la dernière année. Les membres du comité accueillent le rapport sans autres commentaires.

11. RÉSULTAT DE L'ANALYSE COMPARATIVE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES D'ENTREPRISE RÉALISÉE AUPRÈS DE 11 SOCIÉTÉS

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Note sur le résultat de l'analyse comparative de la gestion intégrée des risques d'entreprise réalisée auprès de 11 sociétés, sous la cote V-11 a) du 11.01.12;
- Présentation sur le résultat de l'analyse comparative de la gestion intégrée des risques d'entreprise réalisée auprès de 11 sociétés par Ernst & Young le 2 novembre 2010, sous la cote V-11 b) du 11.01.12;
- Document intitulé « Résultats de l'analyse comparative de la gestion intégrée des risques d'entreprise réalisée auprès de 11 sociétés » du 2 novembre 2010 par Ernst & Young, sous la cote V-11 c) du 11.01.12.

La SAAQ a participé à un exercice d'analyse comparative sur la gestion des risques, au sein de 11 entreprises, réalisée par la firme Ernst & Young à la demande de Loto-Québec. Les membres du comité constatent avec satisfaction que la comparaison de la maturité de la gestion intégrée des risques des 11 participants situe la SAAQ légèrement au-dessus de la moyenne du groupe. Ils prennent connaissance des améliorations proposées en gestion des risques à la SAAQ afin de bonifier la démarche actuelle, notamment l'arrimage avec la planification stratégique.

12. SYNTHÈSE DES ANALYSES DE RISQUES

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Note sur la synthèse des analyses de risques, sous la cote V-12 a) du 11.01.12;
- Présentation « Synthèse des analyses de risques – Octobre 2010 », sous la cote V □12 b) du 11.01.12.

La chef du Service conseil en sécurité et risques rappelle aux membres du comité leur demande pour une information sur la gestion globale des risques structurée de manière à leur fournir un portrait sommaire des risques stratégiques et une comparaison du niveau de risques à l'analyse initiale et des résultats obtenus en octobre 2010. Une discussion s'ensuit sur le document synthèse présenté par la direction. Les membres du comité expriment leur satisfaction sur l'information fournie et remercient l'équipe du Service conseil en sécurité et risques.

13. PROGRAMME DE SANTÉ

La directrice des ressources humaines se joint aux membres du comité par visioconférence pour l'étude de ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-13 du 11.01.12, une présentation intitulée « Stratégie en santé au travail 2008-2011 ».

La directrice des ressources humaines présente les objectifs et les grands défis de la stratégie en santé au travail 2008-2011 de la SAAQ. Cette stratégie vise à optimiser les processus et les pratiques de gestion en rapport avec la santé au travail, à améliorer la santé, la satisfaction et la productivité des employés et à sensibiliser le personnel à l'importance des saines habitudes de vie afin que chaque employé prenne en charge sa santé. L'accent est mis sur la santé psychologique et le stress, les pratiques de gestion et l'organisation du travail, les habitudes de vie et l'absentéisme, le présentisme et le taux de rendement du personnel.

La directrice répond aux questions des membres du comité. Elle présente les mesures privilégiées pour l'année 2011. Elle note que le taux d'absentéisme diminue graduellement depuis que la SAAQ a implanté sa stratégie en santé du travail.

14. ÉTAT DE SITUATION AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-14 du 11.01.12, le rapport de suivi du projet d'agrandissement du siège social.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances informe les membres que l'échéancier global de réalisation est maintenu. Plus particulièrement, il souligne que la livraison du 5^e étage est prévue pour la fin février 2011. Il porte à l'attention des membres le budget en annexe et, en particulier, les contingences du projet. Il précise qu'il n'y aura pas de dépassement budgétaire.

15. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

16. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le jeudi 24 février 2011 à 9 h.

17. HUIS CLOS

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H.

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 96
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boul. Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
le jeudi 24 février 2011, à 9 h

Adopté le mardi 29 mars 2011

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence

M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Normand Brault, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

Le président du comité souhaite la bienvenue à M^{me} Céline Garneau qui a été désignée membre du comité de vérification en décembre dernier et qui prend part aux délibérations du comité pour la première fois aujourd'hui.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Ajouter au point 12, le sujet suivant :

12 A Dépôt du rapport du Vérificateur général du Québec sur la vérification de l'information financière et autres travaux connexes (17 février 2011)

2. PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 12 janvier 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 5, 3^e paragraphe, remplacer la dernière phrase par la suivante :
Toutefois, il recommande d'utiliser un référentiel connu ou un modèle de gestion de risques et de contrôle global aux fins de la réalisation des mandats de vérification, de l'efficacité des processus de management, des risques et des contrôles de la SAAQ.
- Au point 5, 4^e paragraphe, remplacer le mot « dont » par le mot « dans ».
- Remplacer la page 7 par une nouvelle page 7 (i.e. changement aux entêtes des points à l'ordre du jour).

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 12 janvier 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

À la demande de M^{me} Garneau, les membres du comité décident de modifier le tableau de bord pour ajouter une nouvelle colonne intitulée « Échéancier » afin d'indiquer s'il s'agit d'un dossier « en continu » ou un dossier à date fixe.

Le tableau de bord sera modifié en conséquence pour la prochaine réunion du comité.

2 C Présentation des sujets de la DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-2 c) du 11.02.24, la présentation des sujets de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

3. MANDATS

3 A La gestion des partenaires – VPSR

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-3 a) du 11.02.24, un sommaire exécutif sur le mandat de vérification interne « Gestion des partenariats » et une présentation « Rapport de vérification – La gestion des partenariats ».

M. Normand Brault, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. Il présente les objectifs du mandat, les principaux constats ainsi que les recommandations faites à la Vice-présidence à la sécurité routière.

Compte tenu des enjeux corporatifs et des approches communes à développer avec les lignes d'affaires, le plan d'action et de mise en œuvre de la Vice-présidence à la sécurité routière se fera de concert avec la présidente et chef de la direction. Le délai pour les présentations du plan d'action et le dépôt du rapport final de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes seront fixés ultérieurement.

3 B Gestion des encaissements – Dépôt du rapport

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-3 b) du 11.02.24, un sommaire exécutif sur le mandat de vérification interne « Gestion des encaissements » et le « Rapport de vérification – Gestion des encaissements – Février 2011 ».

Vu la nature positive de ce rapport et l'absence de recommandations, ni la vice-présidente et directeur général Accès au réseau routier, ni le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances n'ont formulé de commentaires.

4. BILAN ANNUEL DE 2010 – DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 11.02.24, un sommaire exécutif et le bilan annuel de gestion de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes pour l'année 2010.

Elle présente les faits saillants de l'année 2010 :

- Prise en charge par la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes du centre de satisfaction des clientèles;
- Devis d'appel de candidatures pour les dossiers de covérification;
- Rencontre du personnel avec la présidente et chef de la direction et les membres du comité de vérification;
- Participation à la planification stratégique du bureau de la présidente et chef de la direction;
- Mise à jour du plan de développement du personnel;
- Reconnaissance par l'IIA.

Elle présente également des indicateurs de gestions sur une base comparative de trois ans et elle répond aux questions des membres.

Elle cite notamment un extrait tiré du rapport du vérificateur général pour l'année 2010 □2011 concernant le choix des covérificateurs :

« J'invite aussi toutes les entités concernées à privilégier un processus d'appel d'offres pour choisir les covérificateurs du secteur privé; ainsi, elles pourraient profiter de la concurrence entre les cabinets. À titre d'illustration, la Société de l'assurance automobile du Québec a lancé un appel d'offres pour le choix du covérificateur pour les trois années débutant au 31 décembre 2010. Comme le montre le tableau 1, à la suite de cet exercice, les honoraires du covérificateur ont diminué de 210 000 \$ par rapport à l'année précédente, ce qui représente une réduction de 58,8 %. »

Enfin, elle donne les perspectives pour l'année 2011 qui sera marquée notamment par le dépôt du plan stratégique 2011-2015 de la Société.

Suivi

Pour le prochain bilan annuel, les membres du comité demandent que le tableau sur les efforts par type de travaux inclut les données de l'année précédente en résultat réel.

5. SUIVI DES MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 11.02.24, le tableau de suivi des mandats de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

6. OPTIMISATION ORGANISATIONNELLE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente le sommaire des soldes budgétaires et des dépenses au 31 décembre 2010.

7. PLAN D'ACTION – ASSURANCE QUALITÉ DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 11.02.24, un tableau sur l'« Assurance qualité à la DVIEP – Plan d'action suite au rapport de validation externe ».

Ce plan d'action et de mise en œuvre concernant chaque recommandation de la firme Lemieux Nolet, consultants, indique la nature des actions à venir, le responsable du dossier et l'échéancier fixé.

8. MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE VÉRIFICATION INTERNE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 11.02.24, un sommaire exécutif et la politique de vérification interne.

Elle présente les modifications à cette politique recommandée par la firme Lemieux, Nolet sur la validation externe de l'assurance qualité de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes. Les membres du comité approuvent ces modifications à la politique de vérification interne.

9. CAS DE FRAUDE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes informe les membres du comité sur un cas de fraude en cours concernant une facturation illégale par une clinique de services professionnels impliquant les accidentés de la route pour des traitements prodigués par des personnes non accréditées. Le lien d'affaires avec le fournisseur a été rompu le 4 février 2011. En outre, la Commission de la santé et de la sécurité du travail est touchée par cette situation.

10. MANDAT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC – GESTION DE L'INDEMNISATION

Le vice-président aux affaires juridiques et secrétaire général dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 11.02.24, une note d'information concernant l'étude préliminaire du Vérificateur général du Québec (VG) – Gestion de l'indemnisation.

Le Vérificateur général a décidé de mener une mise à jour de vérification. Les clientèles visées sont les personnes grièvement blessées, les personnes décédées ainsi que les indemnités de longue durée et le fonctionnement de la ligne rouge. De plus, une étude de balisage des pratiques de traitements des réclamations sera confiée à la firme SECO. Les organismes retenus sont la CSST, ICBC, MPI et SGI. Les travaux ont débuté en février 2011 et se termineront à la fin avril 2011. Un rapport est attendu en septembre 2011.

11. ÉTAT DE SITUATION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 11 et 12 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 11.02.24, le rapport de suivi du projet d'agrandissement du siège social. L'échéancier global de réalisation est maintenu. Les travaux d'aménagement sont commencés au 5^e étage depuis le 7 février 2011 et l'occupation pour les employés est prévue pour le 4 mars

2011. Le vice-président fait le point sur la situation budgétaire, l'état des contingences pour les travaux de construction et les honoraires professionnels ainsi que l'analyse des risques. Il répond aux questions des membres du comité.

12. AUTRES SUJETS

12 A Dépôt du rapport du Vérificateur général du Québec sur la vérification de l'information financière et autres travaux connexes (17 février 2011)

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 a) du 11.02.24, un extrait du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2010-2011 concernant la vérification de l'information financière et autres travaux connexes – diaporama présenté aux parlementaires le 17 février 2011.

13. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le mercredi 30 mars 2011 à 9 h.

14. HUIS CLOS

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 50.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 97
Tenue à Montréal, salle du conseil
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mardi 29 mars 2011, à 11 h**

Adopté le mardi 7 juin 2011

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence de Québec

M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Linda Bellware, directrice de l'actuariat
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières, des risques et de la sécurité
M^{me} Chantale Lemire, chef par intérim du Service du financement et des évaluations actuarielles
M^{me} Francine Lépinay, chef du Service de la gestion budgétaire
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, chef d'équipe du passif, à la Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lise Rainville, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, en visioconférence de Québec
M. Yves Doré, représentant du Vérificateur général du Québec
M. Jean-Pierre Fiset, représentant du Vérificateur général du Québec
M. Pascal Gagné, représentant du vérificateur externe, PriceWaterhouseCoopers

1. **HUIS CLOS**

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. **PRÉLIMINAIRES**

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté.

3. **PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 24 février 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 24 février 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 4, dans le dernier paragraphe, remplacer le mot « incluse » par le mot « inclut »;
- Au point 10, dans le deuxième paragraphe, remplacer le mot « SECO » par le mot « SECOR ».

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 24 février 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. **PRÉSENTATION DES SUJETS DE LA DVIEP**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 11.03.29, la présentation des sujets de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

4 A Assurance qualité à la Société : Volet VPDGARR

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 a) du 11.03.29, les constats de vérification portant

sur le mandat de vérification interne « Assurance qualité à la Société – volet VPDGARR ».

M^{mes} Lucie Paradis et Lise Rainville se joignent aux membres du comité pour la présentation de ce point à l'ordre du jour. Elles présentent le contexte, les objectifs, les constats et les recommandations faites à la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier.

Suivi

La vice-présidence est d'accord avec la recommandation de mettre en place un processus formel d'assurance qualité, intégré à l'ensemble de la vice-présidence. La présentation d'un plan d'action et de mise en œuvre de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier et le dépôt d'un rapport final au comité de vérification sont prévus en septembre 2011.

4 B Acquisition et gestion des contrats – Dépôt du rapport final et du plan d'action de la VPRHAF

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 b) du 11.03.29, le rapport de vérification final du mandat « Acquisition et gestion des contrats à la Société ». Ce rapport inclut le plan d'action et de mise en œuvre de la vice-présidence. Toutes les actions répondent aux recommandations de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et seront pleinement réalisées en décembre 2011. Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présentera le plan d'action et de mise en œuvre au point 12 à l'ordre du jour de la présente séance.

4 C Suivi – Compilation des statistiques

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 c) du 11.03.29, un TOPO sur le suivi des plans d'action et de mise en œuvre concernant la compilation des statistiques. La direction a débuté en février 2011 le mandat de suivi des plans d'action et de mise en œuvre de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier et de la Vice-présidence à la sécurité routière. Certaines actions n'ont pas été réalisées ou ne sont pas complétées pour le moment. La vice-présidente à la sécurité routière a proposé l'échéancier de décembre 2011.

Suivi

Un rapport de suivi sera déposé au comité de vérification en 2012.

5. BILAN TRIENNAL DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente un bilan de planification des mandats et projets de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes pour les années 2008 à 2010.

En 2011, la direction a proposé une planification annuelle. Pour les années 2012 à 2015, la direction proposera une planification des mandats et des projets en lien avec la planification stratégique de la Société 2011-2015.

6. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC – DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 11.03.29, un résumé des sujets touchant les activités de la SAAQ et du FAAQ inclus dans le « Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2010-2011 – Vérification de l'information financière et autres travaux connexes ».

7. DEMANDES DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 11.03.29, une analyse des demandes du vérificateur externe (PriceWaterhouseCoopers).

Les membres du comité acceptent la demande du vérificateur externe concernant les travaux supplémentaires requis à l'automne 2011 pour la vérification du bilan d'ouverture et analyse des différentes normes (IFRS). Comme les travaux demandés et décrits à l'appel de candidatures n'exprimaient pas expressément la réalisation de procédés de vérification sur le bilan d'ouverture par la firme choisie, une charge supplémentaire au taux moyen de 2011 est autorisée.

Les membres du comité refusent la demande du vérificateur externe concernant le remboursement des frais de stationnement pour son personnel. Les termes de l'appel de candidature exprimaient clairement que les taux soumis incluaient les frais de déplacement et les autres frais indirects.

8. SUIVI DES MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 11.03.29, le tableau de suivi, en date du 15 mars 2011, des mandats de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

9. OPTIMISATION ORGANISATIONNELLE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente le sommaire des soldes budgétaires et des dépenses au 28 février 2011.

10. ÉTAT DE SITUATION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour l'étude des points 10 à 15 à l'ordre du jour de la présente séance.

Le vice-président dépose au procès-verbal de la présente séance, sous la cote V-10 du 11.03.29, le rapport de suivi du projet d'agrandissement du siège social. Le budget est conforme à l'estimé et les contingences restantes sont de l'ordre de 2,3 M\$. L'échéancier global de réalisation est maintenu.

11. PLAN D'ACTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU RAPPORT DE VÉRIFICATION INTERNE SUR L'ACQUISITION ET LA GESTION DES CONTRATS

Le plan d'action de la vice-présidence a été déposé au point 4B à l'ordre du jour. Le vice-président présente les principales actions de ce plan et répond aux questions des membres du comité.

12. PASSIF ACTUARIEL

Les représentants du Vérificateur général, M. Yves Doré et M. Jean-Pierre Fiset, et le représentant du vérificateur externe, M. Pascal Gagné, se joignent aux membres du comité pour l'étude des points 12 à 14 à l'ordre du jour de la présente séance.

La directrice de l'actuariat, de même que M^{mes} Chantale Lemire, chef du Service du financement et des évaluations actuarielles, et Marie-Hélène Malenfant, actuaire de la Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, se joignent aux membres du comité pour l'étude des points 12 et 13 à l'ordre du jour de la présente séance.

La directrice de l'actuariat dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 a) du 11.03.29, le rapport « Évaluation du passif actuariel du FAAQ au 31 décembre 2010 ». Le résultat de cette évaluation permet d'établir à 8 093,2 M\$ le passif actuariel du Fonds d'assurance à cette date. Ce montant est inférieur de 248,4 M\$ au niveau prévu sur la base de l'évaluation statutaire de 2009. Les déboursés d'indemnisation de l'exercice financier 2010 ont été inférieurs à la prévision d'un montant de 87,7 M\$. En conséquence, les dépenses d'indemnisation de 2010 sont inférieures d'un montant de 336,1 M\$ par rapport au niveau anticipé initialement.

La directrice de l'actuariat dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 b) du 11.03.29, une analyse des écarts pour les dépenses liées à l'indemnisation suite à l'évaluation actuarielle du FAAQ au 31 décembre 2010.

Entre la date d'évaluation et la date du rapport, le gouvernement a annoncé que certains paramètres relatifs à la Régie des rentes du Québec seront progressivement modifiés de 2012 à 2017, dont l'un aura un impact sur le calcul de la rente de l'IRR pour les années d'accident 1990 et plus. L'impact totalise – 8 M\$ sur le passif actuariel du 31 décembre

2010. Cet écart ne sera pas inclus au passif 2010, car il ne modifie pas de façon matérielle la situation du FAAQ à la date de calcul. Cet événement sera pris en compte dans le prochain rapport sur l'évaluation du passif actuariel.

13. ÉTATS FINANCIERS DE LA SAAQ ET DU FONDS D'ASSURANCE

Le directeur des ressources financières, des risques et de la sécurité et la chef du Service de la gestion budgétaire se joignent aux membres du comité pour l'étude du point 13 à l'ordre du jour de la présente séance.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Présentation des États financiers 2010, sous la cote V-13 a) du 11.03.29;
- États financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec de l'exercice clos le 31 décembre 2010, sous la cote V-13 b) du 11.03.29;
- États financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec de l'exercice clos le 31 décembre 2010, sous la cote V-13 c) du 11.03.29;
- Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2010 et celles réglées au cours de l'exercice 2010, sous la cote V-13 d) du 11.03.29;
- Lettres de la direction au Vérificateur général du Québec et au vérificateur externe (PriceWaterhouseCoopers) exprimant l'opinion que les états financiers du FAAQ et de la SAAQ au 31 décembre 2010 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie du Fonds et de la Société, conformément aux principes généralement reconnus au Canada, sous la cote V-13 e) du 11.03.29.

Le Fonds d'assurance termine l'année 2010 avec un excédent de 831 M\$ comparativement à 254 M\$ en 2009. La juste valeur du fonds confié à la Caisse de dépôt et placement du Québec est de 6 966 M\$ au 31 décembre 2010, une augmentation de 873 M\$ par rapport à 2009. Le déficit cumulé s'établit à 1 529 M\$ avec un taux de capitalisation de 82 % au 31 décembre 2010, comparativement à 72% en 2009.

En ce qui concerne la Société, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2010, l'excédent des charges sur les produits liés à la gestion de l'accès au réseau routier (36,2 M\$ en 2010) est assumé par le Fonds des réseaux de transport terrestre. Le déficit pour ce mandat est de 2,7 M\$.

Pour l'exercice 2010, les trois cibles de réduction de dépenses imposées par la loi 100 ont été atteintes. De plus, au terme de l'année 2010, l'objectif du plan quinquennal 2006-2010 visant à maintenir les frais d'administration à un niveau stable pendant cinq ans a été atteint à 99 %.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve les états financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec et de la Société de l'assurance automobile du Québec de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

Recommandation VR-144 du 11.03.29

14. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les représentants du Vérificateur général et le vérificateur externe déposent au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2010 – « Suivi des recommandations des années précédentes », sous la cote V-14 a) du 11.03.29;
- Évaluation totale des anomalies de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec, sous la cote V-14 b) du 11.03.29;
- Résultats d'audit au 31 décembre 2010 de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec, sous la cote V-14 c) du 11.03.29;
- Lettres confirmant l'indépendance du Vérificateur général du Québec et de la firme PriceWaterhouseCoopers en date du 31 mars 2011, sous les cotes V-14 d) et V-14 e) du 11.03.29.

Dans un premier temps, les vérificateurs présentent un sommaire du suivi des recommandations relatives à la vérification des données financières et celles portant sur la vérification de l'environnement informatique pour les années 2004, 2007, 2008 et 2009. Seulement deux recommandations ont eu un degré d'application insatisfaisant, soit celle concernant les médicaments afin que les actuaires disposent des données pharmaceutiques propres aux bénéficiaires de la SAAQ (réflexion entamée, mais aucune mesure mise en place) et celle concernant l'analyse des registres de journalisation (aucune analyse effectuée en 2010). Les vérificateurs présentent leurs recommandations pour l'année 2010.

Les vérificateurs font état des principaux risques et secteurs significatifs identifiés, de leurs principales constatations et des modifications à la stratégie retenue. Les seuils de signification en fonction des résultats réels s'élèvent à 4,8 M\$ pour la SAAQ et à 65 M\$ pour le FAAQ, mais les travaux ont été effectués avec les seuils préliminaires compte tenu des écarts non significatifs.

En ce qui concerne la correction des anomalies discutées avec la direction, leur impact a été jugé non significatif par la direction et les vérificateurs. Aucune fraude ni aucune situation de non-conformité n'a été signalée.

Les vérificateurs annoncent que leur prochain audit portera sur les sujets suivants : adoption du IFRS par le FAAQ, audit du bilan d'ouverture du FAAQ au 1^{er} janvier 2010 et suivi de l'évolution de la norme IFRS 4 phase 2.

Le président du comité demande le huis clos afin que les membres s'entrelient en privé avec les vérificateurs.

15. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

16. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le mardi 7 juin 2011 à 8 h.

17. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION ET LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos, à tour de rôle :

1. Avec la présidente et chef de la direction;
2. Avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes;
3. Entre eux.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 30

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 98
Tenue à Montréal, salle du conseil
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mardi 7 juin 2011, à 8 h

Adopté le mardi 20 septembre 2011

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence

M^e Claude Gélinas, secrétaire
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Et en visioconférence de Québec :

M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Linda Bellware, directrice de l'actuariat
M^{me} Jocelyne Angers, directrice des ressources humaines
M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Normand Brault, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Chantale Lemire, chef du Service du financement et des évaluations actuarielles
M. Yves Doré, représentant du Vérificateur général
M. Jean-Pierre Fiset, représentant du Vérificateur général
M. Pascal Gagné, représentant du vérificateur externe (PricewaterhouseCoopers)
M. Marco Fillion, représentant du vérificateur externe (PricewaterhouseCoopers), en conférence téléphonique (Toronto)

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

Ajout au point 14 des sujets suivants :

14 A Huis clos avec la présidente et chef de la direction

14 B Huis clos avec la directrice de la vérification interne.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et M. Jean ☐ François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joignent aux membres du comité pour l'étude des points 3 à 9.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 29 mars 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 29 mars 2011 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 29 mars 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. MANDATS

M^{me} Lucie Paradis et M. Normand Brault, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joignent aux membres du comité pour l'étude de ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 11.06.07, un sommaire exécutif et un document intitulé « Comité de vérification 7 juin 2011 – Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes ».

4 A Gouvernance

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 a) du 11.06.07 un sommaire exécutif et un document intitulé « Présentation constats de vérification – La gouvernance – suivi de la conformité ».

M. Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, explique en quoi consiste la gouvernance de conformité et expose le cadre conceptuel et la démarche utilisée par la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes pour la mise en œuvre de ce mandat.

Il explique l'importance croissante de la gouvernance de conformité au sein des sociétés d'État et expose l'avancement de la SAAQ en comparaison avec les ministères et organismes consultés au cours de l'évaluation. Il ressort 4 constats principaux de l'étude de la conformité :

- Les vice-présidences ont mis en place divers mécanismes de contrôle permettant entre autres de s'assurer du respect des lois et règlements;
- Le processus de gestion de la conformité n'est pas formalisé;
- La vision d'ensemble de la gestion de la conformité est absente;
- Au rapport annuel de gestion, la SAAQ n'atteste pas du respect des lois et règlements.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes souligne que le portrait global de la situation de la SAAQ est néanmoins rassurant et que la prochaine étape à franchir est de statuer sur le positionnement de la SAAQ en matière de gouvernance de conformité. Le dossier a été référé à la présidente et chef de la direction.

Suivi

Un positionnement corporatif de la SAAQ au sujet de la gouvernance de conformité sera présenté au comité de vérification à l'automne 2011.

4 B Gestion intégrée des risques

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 b) du 11.06.07, un sommaire exécutif et un document intitulé « Présentation – Mandat de vérification – Gestion intégrée des risques ».

Suivi

La directrice présente les buts et visées du mandat de vérification de la gestion intégrée des risques. Ce dossier a débuté en avril 2011 et se terminera en décembre 2011.

La directrice répond aux questions des membres à ce sujet.

4 C Examen de l'entente SOFIL-SAAQ

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 c) du 11.06.07, un sommaire exécutif et un document intitulé « Présentation – Mandat de vérification – Examen de l'entente SOFIL – SAAQ ». Elle présente les objectifs du mandat.

4 D Assurance qualité à la Société (Fonds d'assurance)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 d) du 11.06.07, un sommaire exécutif et un document intitulé « Présentation – Mandat de vérification – Assurance qualité à la Société (Fonds d'assurance) ».

M^{me} Lucie Paradis présente le contexte global dans lequel le mandat se déroule. Le présent mandat vise à s'assurer que les processus d'assurance qualité visent l'amélioration de la satisfaction de la clientèle et que les processus d'assurance qualité de la Vice-présidence et direction générale – Fonds d'assurance sont efficaces, efficaces et fiables. Le mandat a débuté en février 2011 et se terminera en décembre 2011.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes ajoute que la vérification se fera dans un premier temps par lignes d'affaires. Les lignes de support seront ensuite évaluées, ce qui permettra d'obtenir un portrait complet de l'assurance qualité pour l'ensemble de la SAAQ.

4 E Évaluation des programmes qualité-sécurité des véhicules routiers (PQSVR)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 e) du 11.06.07, un sommaire exécutif et un document intitulé « Évaluation – Programme de qualité – sécurité des véhicules routiers (PQSVR) ».

M. Normand Brault présente l'approche de Contrôle routier Québec concernant l'évaluation des programmes qualité-sécurité des véhicules routiers. Il explique que l'objectif de l'évaluation sera d'identifier les forces, les faiblesses et les pistes d'amélioration possibles aux programmes de qualité concernant la vérification mécanique chez les mandataires et l'entretien mécanique dans les entreprises reconnues P.E.P. Le rapport de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes est prévu en décembre 2011.

M. Brault présente les étapes franchies à ce jour et les étapes à venir, notamment l'envoi de sondages aux mandataires, aux clients, aux intervenants de première ligne et aux organisations ayant un programme d'entretien préventif reconnu. Il souligne la qualité de la collaboration et du travail d'équipe de la part de l'équipe de Contrôle routier Québec dans la réalisation de ce mandat.

4 F Évaluation du programme Adaptation de véhicule automobile – FAAQ

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 f) du 11.06.07, un sommaire exécutif et un document intitulé « Évaluation – Adaptation d'un véhicule automobile – FAAQ ».

La directrice présente le mandat aux membres du comité et explique qu'il porte sur l'efficacité et l'efficacité du programme d'adaptation de véhicules pour les personnes accidentées.

4 G Rapports annuels de gestion 2010

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait un retour sur le déroulement du processus de réalisation des rapports annuels de gestion de la SAAQ, du FAAQ et de l'agence CRQ. Elle souligne la grande qualité du travail effectué par la nouvelle équipe responsable de la réalisation des rapports.

Les modifications implantées cette année au niveau des personnes-ressources et des façons de faire ont permis de diminuer le nombre d'erreurs constatées par la Direction de la vérification interne et d'augmenter l'efficacité des travaux de validation des contenus des rapports.

4 H Acquisition et gestion des contrats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 h) du 11.06.07 les résultats du sondage interne fait auprès de la Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances suite à l'exécution du mandat de vérification « Acquisition et gestion des contrats », ainsi que le processus de vérification interne et l'analyse qui en a été faite.

Les résultats du sondage indiquent que, dans l'ensemble, la Vice-présidence est satisfaite du rapport final, mais que le processus de vérification ainsi que les rôles et responsabilités en cours de mandat sont mal compris par les unités vérifiées. Pour pallier ce problème, la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes a réalisé un schéma de son processus qui sera présenté aux comités de gestion de chacune des vice-présidences de la SAAQ. Il servira aussi lors des rencontres en cours de mandat, afin que les acteurs impliqués comprennent bien le processus de vérification interne.

5. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2010-2011

5 A Rapport à la direction 2010 – VGQ/PWC

Pour l'année 2010, seule la recommandation de raffiner le processus encadrant la détermination de l'hypothèse du taux de rendement réel pose problème.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 a.1) du 11.06.07, les documents suivants :

- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction – Société de l'assurance automobile et Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2010 concernant le taux de rendement réel – Première version;
- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction – Société de l'assurance automobile et Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2010 concernant le taux de rendement réel – Deuxième version;
- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction – Société de l'assurance automobile et Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2010 concernant le taux de rendement réel – Troisième version;

- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction 2010 – VGQ / PWC – Résumé des versions de la recommandation concernant la détermination du taux de rendement réel préparé par la DVIEP.

La directrice présente une synthèse des trois versions de la recommandation du Vérificateur général et du vérificateur externe.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, la directrice de l'actuariat, la chef du Service du financement et des évaluations actuarielles se joignent pour l'étude des points 5 à 9 à l'ordre du jour.

MM. Yves Doré et Jean-Pierre Fiset, représentants du Vérificateur général, et MM. Pascal Gagné et Marco Fillion, représentants du vérificateur externe (PWC), se joignent à la séance pour ce point à l'ordre du jour.

Les actuaires de la Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présentent leur compréhension de ces recommandations et les questionnements que soulève, en particulier, la formulation de la deuxième version de la recommandation.

M. Marco Fillion, de la firme PWC, expose la position conjointe du Vérificateur général et du vérificateur externe et explique le processus qui a mené à la formulation de la deuxième version de la recommandation.

Une discussion s'ensuit entre les membres du comité et les représentants du vérificateur externe et du vérificateur général. À la suite de cette discussion, il est convenu que le Vérificateur général, conjointement avec le vérificateur externe, proposera une nouvelle formulation de sa première recommandation qui proposera la réalisation d'une étude pour établir des critères permettant de déterminer, en tenant compte des objectifs du FAAQ, ce que constitue une hypothèse de taux de rendement réel sans marge.

La réunion se poursuit avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes qui dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 a.2) du 11.06.07, le Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction de la SAAQ et du FAAQ au 31 décembre 2010.

Les progrès sont jugés insatisfaisants pour une seule recommandation formulée en 2008, concernant les données pharmaceutiques propres aux bénéficiaires de la SAAQ mises à la disposition des actuaires. La Vice-présidence et direction générale – Fonds d'assurance prévoit débiter au cours du deuxième trimestre de 2011 les travaux visant à obtenir des données plus complètes et à réviser les mesures de contrôle des médicaments.

5 B Rapport du commissaire au développement

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 b) du 11.06.07, un résumé du Rapport du Vérificateur général du Québec 2010-2011.

La directrice passe en revue les recommandations du commissaire au développement durable. Une présentation sera faite au comité de gouvernance et d'éthique à la séance d'octobre 2011, le développement durable étant un mandat qui relève de sa responsabilité.

Suivi

5 C Rapport du Vérificateur général du Québec – tome 2

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 c) du 11.06.07, un document intitulé « Rapport du VGQ 2010-2011 – Sujets touchant la SAAQ et le FAAQ.

La directrice passe en revue les faits saillants du tome 2 du rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale. Elle souligne que la SAAQ n'a pas fait l'objet des vérifications abordées dans ce tome, mais que les implications des recommandations formulées pourraient la toucher, notamment en ce qui concerne la gouvernance des technologies de l'information.

6. LISTE DES CONTRATS DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente la liste des contrats de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes. Elle explique que les dépenses reliées à la réalisation des mandats à cette date sont cohérentes avec les dépenses de l'année précédente.

7. SUIVI DES MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 11.06.07, le tableau de suivi en date du 7 juin 2011 des mandats de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes.

8. ÉVALUATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – 2010

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 11.06.07, l'évaluation du vérificateur externe.

La directrice présente l'évaluation du vérificateur externe et souligne les faits saillants de l'évaluation. Elle exprime la satisfaction générale quant au travail accompli par l'équipe du vérificateur externe compte tenu du fait que l'équipe travaillait pour la première année avec la SAAQ et devait ajuster ses façons de faire en conséquence.

Suivi

Les membres demandent qu'une question soit ajoutée au questionnaire pour que la prochaine évaluation permette de constater le degré de satisfaction des actuaire par rapport au travail de l'équipe du vérificateur externe.

9. OPTIMISATION ORGANISATIONNELLE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente l'état d'avancement des travaux d'optimisation organisationnelle. Elle note deux modifications mineures effectuées depuis la dernière séance du comité de vérification.

10. **RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2011 – FAAQ ET SAAQ**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 11.06.07, les résultats financiers au 31 mars 2011 du FAAQ et de la SAAQ.

Le vice-président présente les faits saillants des résultats financiers au 31 mars 2011 – FAAQ et SAAQ.

11. **CONTRATS CONCLUS AVEC LES CABINETS D'EXPERTS-COMPTABLES**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 11.06.07, une note aux membres du comité et la liste des contrats conclus avec des cabinets d'experts-comptables.

Le vice-président présente la liste des contrats passés en 2010 avec des cabinets d'experts-comptables. Il répond ensuite aux questions des membres, notamment en ce qui concerne le processus pour s'assurer de la justesse des honoraires demandés par les cabinets dans le cas des contrats passés de gré à gré.

Suivi

Les membres demandent de préciser la nature des travaux pour le contrat accordé à RSM Richter au montant de 34 999 \$ pour des services conseils pour préparer un dossier de défense dans la poursuite intentée contre la SAAQ par 9052-04479 Québec inc.

12. **ABSENTÉISME À LA SOCIÉTÉ – ESTIMATION DES COÛTS**

La directrice des ressources humaines se joint aux membres du comité pour l'étude de ce point à l'ordre du jour. Elle dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 du 11.06.07, le tableau « SAAQ – Coûts estimés de l'absentéisme en maladie ».

La directrice présente les résultats de l'étude effectuée sur les coûts reliés à l'absentéisme à la SAAQ. Elle fait ressortir que dans l'ensemble la SAAQ présente un taux d'absentéisme inférieur à celui de la moyenne du reste de la fonction publique.

Elle explique que le taux d'absentéisme est supérieur au reste de la SAAQ dans deux corps de métiers, à savoir les contrôleurs routiers et les évaluateurs pour examens de conduite. Les ressources humaines sont en train d'examiner des pistes de solutions pour améliorer la situation au sein de ces corps de métiers.

13. **BILAN – PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présente le bilan du projet d'agrandissement du siège social de la SAAQ. Il mentionne que les seules étapes qu'il reste à réaliser sont l'ouverture du nouveau stationnement intérieur et la mise en opération des tourniquets de la nouvelle tour, ces étapes ayant été retardées par la météo défavorable des dernières semaines.

Il souligne que les budgets de contingence n'ont pas été dépensés dans leur totalité et que la construction de la nouvelle tour aura respecté à la fois les budgets et l'échéancier prévus.

Il ajoute que les cinq étages de la tour sont maintenant occupés et que le taux de satisfaction des employés face au nouvel environnement de travail est très élevé.

Les membres félicitent le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et les membres de son équipe pour leur professionnalisme et l'efficacité de leur travail.

14. AUTRES SUJETS

14 A Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Les membres se réunissent brièvement à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

14 B Huis clos avec la directrice de la vérification interne

Les membres se réunissent brièvement à huis clos avec la directrice de la vérification interne.

15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité aura lieu à Montréal, le 20 septembre 2011, à 8 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 30

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 99
tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mardi 20 septembre 2011 à 8 h**

Adopté le mercredi 19 octobre 2011

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim, en visioconférence
- M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

- M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Claude Lantier, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim
M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes par visioconférence

Vérificateur général :

- M. Yves Doré, directeur de vérification
M. Jean-Pierre Fiset

PricewaterhouseCoopers :

- M. Pascal Gagné, associé, responsable de la vérification pour la SAAQ

1. HUIS CLOS

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes : au point 9 (autres sujets), ajouter les sujets suivants :

- Huis clos avec la présidente et chef de la direction;
- Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes;
- Attentes 2011 de la vérificatrice directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

3. PRÉSENTATION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour les points 3 à 9 inclusivement à l'ordre du jour.

MM. Yves Doré et Jean-Pierre Fiset, représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) et M. Pascal Gagné, représentant de la firme PricewaterhouseCoopers, se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

M. Doré présente le plan de travail sommaire sur les IFRS pour le FAAQ pour l'audit du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 31 décembre 2011. 0 et au 31 décembre 2010. Il explique aux membres du comité que le changement de référentiel (passage aux normes IFRS) implique une charge de travail supplémentaire non récurrente pour l'année 2011. Une discussion s'ensuit et MM. Doré, Fiset et Gagné répondent aux questions des membres du comité.

M. Doré ajoute que le Vérificateur généralGQ s'assurera que la Caisse de dépôts et placement du Québec (CDPQ), qui n'utilise pas les normes IFRS, fournisse à tous les déposants, qui utilisent ces normes, l'ensemble des informations financières nécessaires pour qu'ils aient une information cohérente avec les exigences d'IFRS.

En ce qui concerne le détail des heures estimatives présentées aux membres du comité, les représentants du vérificateur généralVGQ et du vérificateur externe exposent aux membres du comité les raisons expliquant l'augmentation du nombre d'heures estimées pour réaliser la vérification. Ils font ressortir que le passage aux normes IFRS demande de présenter et de vérifier de nouvelles informations financières. Cette charge de travail supplémentaire se répercute sur le travail des actuaires, notamment par la rédaction de nouvelles notes et par la nécessité de procéder à des analyses de sensibilité. Un total de 500 heures est estimé pour la réalisation de la vérification du bilan d'ouverture et le taux

moyen de rémunération des vérificateurs qui travailleront à ce mandat est estimé à 165 \$ de l'heure et celui des actuaire à 300 \$, ce qui correspond aux prix du marché.

Une discussion suit la présentation et les représentants du vérificateur général VGQ et du vérificateur externe répondent aux questions des membres du comité. Ces derniers demandent aux vérificateurs de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) dans le but de réduire les coûts et d'augmenter l'efficacité de la démarche. Les représentants du vérificateur général VGQ et du vérificateur externe agréent à cette suggestion. De plus, la DVIEP fera un suivi auprès des vérificateurs afin d'assurer l'efficacité du processus de vérification.

4. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

4 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 juin 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 7 juin 2011 est adopté avec la modification suivante :

- Au premier paragraphe de la page 9, remplacer le mot « échéance » par échéancier.

4 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 7 juin 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. La secrétaire générale par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 b du 11.09.20 la note « contrat accordé à RSM Richter au montant de 34 999\$ », la note « Dépôt du rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction » et le rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction.

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

Suivi

Concernant la « gestion intégrée des risques », il est convenu que dorénavant le comité recevra une mise à jour trois fois par année trimestriellement plutôt qu'annuellement. Pour 2011, la présidente et chef de la direction fera les démarches pour qu'une présentation soit faite d'ici la fin de l'année.

Concernant le passage aux normes internationales (IFRS), ajouter : « IFRS 4 – phase 2 : le délai prévu d'implantation est reporté de 2013 à 2014-2015. »

Gestion de crise à la SAAQ : la présidente et chef de la direction informe les membres du comité de la vision du vice-président au contrôle routier concernant l'implantation d'un processus de gestion de crise. Il entend mettre en place trois paliers complémentaires permettant de réagir aux crises : un opérationnel, un tactique et un stratégique. Les paliers opérationnel et tactique ont déjà reçu une formation et il est prévu que le palier stratégique reçoive la sienne à l'automne.

Suivi

Les membres du comité demandent que le vice-président au contrôle routier vienne présenter l'état de situation de l'implantation de la gestion de crise à la SAAQ lors de la séance du comité du mois d'octobre 2011. Ils demandent que le sujet soit ensuite éliminé du tableau de bord de suivi pour être plutôt intégré au tableau de bord de suivi annuel du comité.

5. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 11.09.20, les résultats financiers trimestriels au 30 juin 2011.

Le vice-président par intérim présente les faits saillants des résultats financiers trimestriels non audités au 30 juin 2011, pour le FAAQ ainsi que pour la SAAQ.

En ce qui concerne le FAAQ, le vice-président par intérim attire l'attention des membres du comité sur les faits suivants :

- Au 30 juin 2011, les contributions d'assurance sont en hausse de 44,4 M\$ par rapport au 2^e trimestre de 2010. Cette hausse est explicable par la révision de la tarification d'assurance ainsi que par l'indexation. Ces deux éléments ont amené des revenus supplémentaires estimés à 27,9 M\$.
- Le rendement après les frais de gestion de l'avoir total des fonds confiés à la CDPQ (dépôt à participation et dépôt à vue) s'établit à 4,09 %, ce qui est un rendement inférieur de 0,32 % au portefeuille de référence depuis le début de l'année. Les revenus de placement obtenus pour la période sont de 285,3 M\$, ce qui représente un écart favorable par rapport au budget de 50,3 50,3 M\$.
- Au 30 juin 2011, le dépôt à participation de 7293,7 7293,7 M\$ est en hausse de 310,3 M\$ par rapport au début de l'année. Cette augmentation est surtout attribuable au rendement positif obtenu.
- Les indemnités versées à ce jour sont moindres qu'anticipées, mais supérieures de 24,4 M\$ à celles versées à la même période pour 2010.
- Pour le premier semestre de 2011, les frais d'administration s'élèvent à 60,6 M\$, ce qui représente une diminution de 0,6 M\$ par rapport à la même période pour 2010. Cette somme est également inférieure de 3,7 M\$ par rapport au budget anticipé pour le premier semestre.
- Le niveau de rendement des fonds confiés à la CDPQ permet au FAAQ d'obtenir un excédant de 153,6 M\$, ce qui représente un écart favorable de 64,5 M\$ par rapport au budget anticipé.

En ce qui concerne la Société, le vice-président par intérim souligne aux membres du comité les aspects suivants :

- Au 30 juin 2011, les produits de la ligne d'affaire « Accès au réseau routier », excluant la participation du gouvernement du Québec aux fins de financement du déficit, sont inférieurs de 0,2 M\$ à ceux de la même période pour 2010, et de 2,5 M\$ par rapport au budget anticipé. Il explique aux membres du comité que cet écart est attribuable aux examens de conduite, la nouvelle législation obligeant les jeunes à suivre un cours de conduite causant un décalage au niveau des inscriptions qui est plus important que prévu.
- Les frais d'administration et autres au 30 juin 2011 sont moindres de 1,3 % à ceux de 2010, ce qui représente un écart de 1,4 M\$.
- La contribution du gouvernement du Québec aux fins de financement du déficit de l'accès au réseau routier est de 11,0 M\$, alors que le montant prévu au budget était de 9,8 M\$. Cependant, les contributions du gouvernement au contrôle routier

(26,7 M\$ plutôt que 29,8 M\$) et aux programmes financés par le ministère des Transports (4,1 M\$ plutôt que 5,3 M\$) sont moindres.

Le vice-président par intérim précise que les résultats financiers au 30 juin 2011 sont équilibrés.

6. **MANDATS DE LA DVIEP**

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmesVIEP, se joint aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 11.09.20, le sommaire des sujets présentés aux membres du comité. Elle procède à une brève présentation des mandats de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmesDVIEP.

6 A Suivi « Traitement des réclamations au Fonds d'assurance » (Constats)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait un rappel des quatre recommandations effectuées à la suite du mandat d'évaluation « Traitement des réclamations au Fonds d'assurance ». Elle mentionne que la Vice-présidence au Fonds d'assurance a donné suite à trois recommandations sur quatre et qu'en ce qui a trait à la dernière, des contrôles seront implantés d'ici la fin de 2011. Elle ajoute que la viceVice-présidence évalue la possibilité de mettre en place un système pour améliorer l'efficacité de ces contrôles, sous réserve d'avoir la disponibilité budgétaire permettant cette implantation.

Le suivi de la mise en œuvre de contrôles prévus pour répondre à la dernière recommandation sera effectué au cours de l'année 2012.

6 B Interrompre le privilège de conduire (Mandat)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 b) du 11.09.20, le mandat de vérification interne « Interrompre le privilège de conduire ».

La directrice présente aux membres du comité le mandat « Interrompre le privilège de conduire » et leur explique le contexte dans lequel se déroule le mandat de vérification et les risques qui lui sont associés. Elle précise que le mandat ne couvrira pas les interruptions de type comportemental ni de type financier. Le mandat ne visera que les interruptions du privilège pour cause physique (médical), pour les raisons suivantes :

- Le vieillissement de la population risque d'avoir un impact sur la détérioration du bilan routier.
- Lorsque survient un accident impliquant une personne âgée ou ayant une déficience physique, la SAAQ est questionnée.
- Selon l'analyse effectuée dans le cadre de la la gestion intégrée des risques, la SAAQ ne possède pas toujours l'expertise pour répondre aux exigences gouvernementales (ex.ex : condition W au permis de conduire).
- La capacité de la SAAQ à faire face à l'augmentation des contrôles médicaux dans l'avenir n'est pas acquise.
- La capacité d'attraction et de rétention du personnel peut avoir un impact sur l'expertise médicale nécessaire.
- Le facteur de risque pour ce processus de la DVIEP a été évalué à 3,8 (sur une échelle de 4).
- Cet aspect n'a pas été évalué par la DVIEP depuis 2003 et une révision des codes médicaux et des niveaux de contrôle a eu lieu en 2008.

La directrice ajoute que le mandat visera à assurer que la vérification de l'état de santé d'un titulaire de permis est efficace et efficiente, que les directives, procédures et politiques de la SAAQ respectent les lois et règlements relatifs à la santé des conducteurs et que les systèmes se rapportant à la vérification de l'état de santé d'un titulaire de permis de conduire supportent adéquatement les processus.

Le mandat a débuté en avril 2011 et se poursuivra jusqu'en juin 2012.

6 C Assurance qualité à la Société (Accès au réseau routier) (Rapport final)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 c) du 11.09.20, le rapport de vérification final du mandat « Assurance qualité à la Société – volet VPARR », incluant le plan d'action et de mise en œuvre de la VPARR.

La directrice fait une rapide présentation du rapport de vérification final du mandat « Assurance qualité à la Société – volet Accès au réseau routier ». Elle ajoute que les conclusions de la DVIEP indiquent que les mesures du plan d'action établi par la VPARR devraient permettre de répondre adéquatement aux recommandations.

Ces mesures seront progressivement en place d'ici 2015. La Direction de la vérification interneVIEP effectuera un suivi annuel de l'avancement des travaux au cours de cette période.

Suivi Il a été convenu que la vice-présidente à l'accès au réseau routier vienne présenter en détail le plan d'action de la Vice-présidence à l'accès au réseau routier à la séance du comité du mois d'octobre 2011.

6 D Examen de l'entente SAAQ-SOFIL 2010-2011

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 d) du 11.09.20, la lettre au président du conseil d'administration de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) et le rapport de mission d'examen par la vérificatrice sur le respect de conditions particulières.

La directrice mentionne aux membres du comité que la vérification de l'entente entre la SAAQ et la SOFIL n'a pas permis de déceler d'irrégularité. La vérification de cette entente sera dorénavant faite annuellement.

7. SUIVI DES TRAVAUX DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

7 A Étude préliminaire (CRQ – SAAQ – CTQ)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 a) du 11.09.20, l'étude préliminaire du VGQ et des commentaires de la Société portant sur les activités des propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds (PECVL).

La directrice informe les membres du comité du mandat de vérification entrepris par le Vérificateur général du Québec (VGQ) concernant les activités des PECVL à la Commission des transports du Québec et à la SAAQ. Elle ajoute que le VGQ a demandé à la SAAQ de commenter son rapport d'étude préliminaire, ce qui a été fait à la fin du mois d'août. Les commentaires faits sur le rapport préliminaire du vérificateur général VGQ ont permis d'apporter des précisions. Aucune inexactitude ou erreur n'a été révélée relevée à la suite de la lecture du rapport.

Le VGQ validera ses constats et son rapport entre novembre 2011 et février 2012. Le dépôt du rapport final est prévu pour mars 2012.

7 B Gestion de la flotte automobile au gouvernement

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 ab) du 11.09.20, la lettre du Vérificateur général du Québec sur la mission de vérification de l'optimisation des ressources concernant la gestion de parc de véhicules.

La directrice expose aux membres du comité la demande du VGQ d'avoir un interlocuteur désigné à la SAAQ concernant une vérification d'envergure gouvernementale portant sur la gestion des parcs de véhicules du gouvernement. Elle souligne que cette vérification ne concerne pas directement la SAAQ, mais que la collaboration demandée aura tout de même une influence sur cette dernière par l'augmentation de charge de travail qu'elle implique.

7 C Covérification – Bilan d'ouverture – IFRS

Ce point a été traité conjointement avec le point 3.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 ac) du 11.09.20, le plan de travail sommaire du Vérificateur général du Québec et de la firme PricewaterhouseCoopers sur les IFRS pour le FAAQ pour l'audit du 31 décembre 2011.

8. SUIVI DES MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 11.09.20, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

La directrice fait une présentation rapide de l'état d'avancement des différents mandats de vérification de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes VIEP.

9. OPTIMISATION ORGANISATIONNELLE

Ce point a été traité à la suite du point 4.

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes VIEP, se joint aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente aux membres du comité un sommaire des dépenses. Elle précise que trois dépenses se sont ajoutées depuis la dernière présentation de ce point à la séance du comité tenue le 7 juin 2011, à savoir :

- 3 000 \$ pour l'avancement du projet de design « Prise de rendez-vous » au centre d'appels de l'Accès au réseau routier (mandat terminé);
- 3 000 \$ pour l'avancement du projet de design « Ligne médicale » au centre d'appels de l'Accès au réseau routier (mandat terminé);
- 12 800 \$ pour l'avancement du projet de design « Processus d'Acquisition et de gestion des contrats ».

10. AUTRES SUJETS

10 A Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Pour ce point à l'ordre du jour, les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

10 B Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Pour ce point à l'ordre du jour, les membres se réunissent à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

10 C Attentes de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Pour ce point à l'ordre du jour, les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ

La prochaine rencontre du comité se tiendra à Québec, le mercredi 19 octobre 2011 à 13 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h H 15.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 100
tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boul. Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 19 octobre 2011, à 13 h 30 h**

Adopté le mercredi 16 novembre 2011

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

SAAQ :

M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
M. Claude Lantier, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Marie-Josée Linteau, directrice des ressources matérielles et immobilières
M. Yvon Théberge, chef du Service de la trésorerie
M^{me} Francine Lépinay, chef du Service de la gestion budgétaire

VGQ et PWC :

M. Jean-Pierre Fiset, représentant du Vérificateur général du Québec
M^{me} Gabriela Velayos, représentante du Vérificateur général du Québec
M. Pascal Gagné, représentant du vérificateur externe, PricewaterhouseCoopers

1. **HUIS CLOS**

Les membres du comité se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

2. **PRÉLIMINAIRES**

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 septembre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 2 B, corriger le titre de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes;
- Dans l'ensemble du document, corriger le titre de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes;
- Au point 4 B, dans le 3^e paragraphe, remplacer les mots « trois fois par année » par « trimestriellement » et corriger le tableau de bord de suivi en ce sens.

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 20 septembre 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. **PRÉSENTATION DE LA DVIEP**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour le reste de la séance.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 11.10.19, le sommaire des sujets présentés au présent comité de vérification.

4 A Mandat : Assurance qualité – volet Fonds d'assurance

La directrice de la vérification et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 a) du 11.10.19, le sommaire exécutif et la présentation des constats du mandat « Assurance qualité à la Société – volet VPFA ».

La directrice présente aux membres du comité le contexte du mandat de vérification « Assurance qualité – Fonds d'assurance ». Il s'agissait à l'origine d'un mandat organisationnel, pour lequel un premier rapport final couvrant l'assurance qualité – Accès au réseau routier a été présenté à la séance du comité tenue le 20 septembre 2011. Le volet Fonds d'assurance constitue le deuxième volet de ce mandat.

La directrice mentionne les principaux constats du mandat. Elle explique que la Vice-présidence au fonds d'assurance (VPFA) a adopté une orientation client et vise l'amélioration de la clientèle externe. Elle ajoute que plusieurs éléments d'un processus d'assurance qualité sont présents à la VPFA, malgré l'absence de processus formel d'assurance qualité, et qu'ils permettent d'atteindre les objectifs d'une assurance qualité (efficacité). Cependant, vu l'absence de formalisation, il est difficile de procéder à une évaluation de l'efficacité. Elle ajoute que, selon les vérifications effectuées, les travaux du service d'assurance qualité sont fiables.

La directrice présente les recommandations faites à la VPFA, soit :

- De formaliser le processus d'assurance qualité, d'évaluer les gains d'efficacité possibles et d'ajuster les processus en conséquence;
- D'informer les gestionnaires et les intervenants concernés quant à leurs rôles et responsabilités relativement au processus d'assurance qualité.

La directrice explique aux membres du comité les étapes à venir concernant ce mandat. Le plan d'action VPFA est attendu pour décembre 2011. Le rapport final de la vérification interne sera fait au cours du mois de décembre 2011 et présenté au comité de vérification à la séance prévue le 28 mars 2012.

Suivi

4 B Vérificateur général du Québec

• Suivi de leurs travaux

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait une rapide présentation des suivis des travaux du Vérificateur général du Québec (VGQ). Elle aborde les mandats suivants :

Activités des propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds : Le VGQ a apprécié les commentaires de la SAAQ concernant son étude préliminaire de ce mandat. Les premières rencontres de travail entre le VGQ et les intervenants de la SAAQ sont prévues à la mi-octobre.

Gestion de la flotte automobile au gouvernement : Le VGQ a débuté son intervention à la SAAQ en vue de procéder à son étude préliminaire.

Indemnisation : Les travaux sur place du VGQ ont pris fin en juillet 2011. La VPFA est en attente de la validation des constats.

Covérification : Les travaux intérimaires de vérification ont débuté en septembre 2011.

Bilan d'ouverture – IFRS : Les travaux ont débuté à la fin du mois de septembre 2011.

• **Rapport annuel de gestion du VGQ 2010-2011**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 b) du 11.10.19, le document synthèse intitulé « Vérificateur général du Québec — rapport annuel de gestion 2010-2011 ».

La directrice mentionne que le VGQ a rendu public son rapport annuel de gestion 2010-2011 le 28 septembre 2011. Elle présente les principaux sujets abordés dans le rapport annuel de gestion du VGQ et énonce les faits saillants du rapport.

La directrice précise, à ce sujet, que les crédits accordés au VGQ par l'Assemblée nationale ont été utilisés à 69 % pour la vérification et à 31 % pour les activités de soutien, une proportion comparable à celle de 2009-2010.

Deux cent vingt-sept (227) rapports de vérification ont été produits et toutes les recommandations formulées par le VGQ ont obtenu l'adhésion des entités auxquelles elles ont été faites. Toutes les entités soumises à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* ont progressé de façon satisfaisante dans la mise en œuvre des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance. Les risques répertoriés dans la politique de gestion des risques se classent dans trois catégories (risques liés à la réputation, à la crédibilité et à la capacité organisationnelle). Aucun nouveau risque n'a été recensé pour la période 2010-2011.

4 C Suivi des mandats

La directrice de la vérification et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 c) du 11.10.19, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

4 D Optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente aux membres du comité un sommaire des dépenses. Elle précise que quatre dépenses se sont ajoutées depuis la dernière présentation de ce point à la séance du comité tenue le 20 septembre 2011, à savoir :

- 1 000 \$ pour la gestion du mandat (VPSR);
- 5 250 \$ pour l'avancement du projet d'implantation « Gestion des plaintes »;
- 3 200 \$ pour l'avancement du projet de design « Processus d'acquisition et de gestion des contrats » (projet terminé);
- 10 500 \$ pour l'avancement du projet de design « Diagnostic organisationnel à la VPSR ».

Les membres se réunissent à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

5. PLAN D'ACTION – ASSURANCE QUALITÉ VOLET VPARR

La vice-présidente à l'accès au réseau routier se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La vice-présidente à l'accès au réseau routier dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 11.10.19, un document intitulé « Proposition – stratégie et plan d'action pour l'implantation d'un processus d'assurance qualité formel et intégré ».

La vice-présidente explique aux membres du comité que la proposition de stratégie et de plan d'action se base sur les recommandations de la vérification interne formulées dans son rapport Assurance qualité – Volet VPARR. Elle rappelle que ces recommandations étaient notamment de mettre en place un processus formel d'assurance qualité intégré à l'ensemble de la vice-présidence et comprenant :

- une vision et des objectifs clairs;
- des contrôles de qualité établis en fonction des risques;
- une analyse des risques et une reddition de comptes permettant de gérer les risques relatifs à la qualité des services offerts;
- un suivi des modifications fait dans une perspective d'amélioration continue.

Elle ajoute que ces recommandations s'inscrivent dans le plan stratégique 2011-2015 de la SAAQ.

La vice-présidente présente ensuite la stratégie retenue. Elle précise que cette stratégie privilégie trois axes d'intervention. Ces trois axes sont respectivement l'établissement d'une gouvernance de haut niveau, l'utilisation des meilleurs outils et méthodes et une gestion du changement qui met au premier plan le facteur humain.

La vice-présidente ajoute que préalablement à l'implantation de la stratégie, il importe que la VPARR ait un positionnement clair, un engagement fort et soutenu, une gouvernance qui soit adéquate pour l'assurance qualité ainsi qu'une approche « processus » bien implantée et un registre des processus.

La vice-présidente procède ensuite à la présentation des principaux enjeux et risques liés à l'implantation de ces changements au sein de la VPARR. Elle explique aux membres du comité que la gestion du facteur humain est fondamentale à la réussite de ce changement de culture et qu'il doit se faire à trois niveaux, soit : la haute direction, les gestionnaires et les employés. La stratégie retenue misera sur la capacité de l'équipe des gestionnaires à agir comme agents de changement clé dans la mise en place de la nouvelle culture. Elle ajoute que ces changements amèneront la mise en place de nouvelles équipes, sans utiliser d'équivalents temps complets (ETC) supplémentaires à échéance.

La vice-présidente mentionne les autres facteurs de risques majeurs liés aux changements de culture à la VPARR, à savoir la capacité organisationnelle de la VPARR ainsi que l'arrimage du projet aux autres chantiers majeurs de la VPARR et de la SAAQ.

La vice-présidente expose aux membres du comité les étapes de réalisation et l'échéancier de mise en place du processus d'assurance qualité à la VPARR.

6. GESTION DE CRISE

Le vice-président au contrôle routier se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président au contrôle routier dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 11.10.19, une présentation sur la gestion de crise à la Société.

Le vice-président fait une brève présentation du contexte ayant mené la SAAQ à se doter d'un plan de gestion de crise. Il explique la structure de gestion de crise qu'il est en train de mettre en place et fait un état d'avancement des travaux.

Le vice-président mentionne les divers intervenants impliqués à chacun des niveaux du plan de gestion de crise.

Le vice-président précise le contexte dans lequel la structure de gestion de crise pourrait être appelée à entrer en jeu et souligne l'importance de l'entraînement dans l'acquisition et le maintien des réflexes appropriés à la prise en charge rapide et efficace d'une crise. Il insiste sur la nécessité que la structure mise en place soit régulièrement testée par des simulations inspirées de situations réelles et que les mises à jour des acquis ne doivent pas se faire que par du contenu théorique, étant donné la nature de la structure et des problèmes qu'elle doit pouvoir prendre en charge.

Le vice-président présente ensuite l'échéancier de mise en place du plan de gestion de crise à la SAAQ.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

7. PLAN D'AUDIT POUR LA VÉRIFICATION FINANCIÈRE 2011

Ce point a été traité à la suite du point 5.

Les représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) et de la firme de vérification externe PricewaterhouseCoopers (PWC) se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Les représentants du Vérificateur général du Québec et de PricewaterhouseCoopers déposent au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 11.10.19, le « Plan d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2011 ».

Les représentants du VGQ et de PWC présentent aux membres du comité leur lettre de mission pour l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et exposent la stratégie et les livrables de l'audit. Ils présentent enfin le calendrier des observations.

Une discussion s'ensuit et les représentants du VGQ et de PWC répondent aux questions des membres du comité.

8. BILAN DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATION INTERNE SUR LES PROCESSUS D'ACQUISITION

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim se joint aux membres du comité pour les points 8, 9 et 10 à l'ordre du jour.

La directrice des ressources matérielles et immobilières se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 11.10.19, le bilan du rapport de la vérification interne sur l'acquisition et la gestion des contrats.

Le vice-président par intérim présente les suivis effectués suite au dépôt du rapport de vérification interne sur l'acquisition et la gestion des contrats. Il explique que les recommandations de la vérification interne ont été implantées à 90 % et que celles qui n'ont pas pu être implantées sont reliées au « dossier client unique ».

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim et la directrice répondent aux questions des membres du comité.

9. **RENOUVELLEMENT DU RÉGIME D'EMPRUNTS À LA SAAQ**

Le chef du Service de la trésorerie se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 11.10.19, une note concernant le « renouvellement du régime d'emprunts de la Société ».

Le vice-président par intérim présente aux membres du comité les besoins financiers pour les années 2012 à 2013. Il précise que les besoins présentés prennent en compte le fait que le déficit d'opération de l'accès au réseau routier sera financé par le fonds des réseaux de transport terrestre conformément à l'article 648.4 du *Code de la sécurité routière*. Il ajoute que les chiffres présentés ont été préparés en collaboration avec le ministère des Finances.

Sur formulation proposée et appuyée par les membres du comité, la présente recommandation est adoptée :

Recommandation :

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société de l'assurance automobile du Québec, valide jusqu'au 31 décembre 2013, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 400 000 000 \$;

ATTENDU QUE la résolution numéro AR-2414, adoptée le 29 mars 2007 par le conseil

d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec, institue un régime d'emprunts en vertu duquel la Société est autorisée à emprunter par voie de marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 400 000 000 \$ auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement;

ATTENDU QUE le décret numéro 1151-2007 du 19 décembre 2007 autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), la Société de l'assurance automobile du Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2013, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 400 000 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette Loi, la Société de l'assurance automobile du Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro AR-2414, adoptée le 29 mars 2007 par le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve le renouvellement du régime d'emprunts de la SAAQ, ce qui implique :

1. **QUE** soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2013, permettant à la Société de l'assurance automobile du Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 400 000 000 \$;
2. **QU'**aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
 - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
 - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par voie de marge de crédit;
 - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.
3. **QUE** les emprunts contractés par la Société de l'assurance automobile du Québec dans le

cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :

a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder :

i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme, édicté par le décret numéro 955-2008 du 8 octobre 2008, tel que ce règlement peut être modifié ou remplacé de temps à autre; ou

ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;

b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.

B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par voie de marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement :

a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (L.R.Q., c. M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme ou à la convention de marge de crédit à intervenir;

c) chacun des emprunts à court terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société de l'assurance automobile du Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement;

d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.

4. **QUE** la présidente et chef de la direction et le vice-président ressources humaines, administration et finances, les deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société de l'assurance automobile du Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par voie de marge de crédit, tout billet, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;

5. **QU'**une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société de l'assurance

automobile du Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit;

6. **QUE** la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

Recommandation VR-145 du 11.10.19

10. **FINANCEMENT DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER**

La chef du Service de la gestion budgétaire se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 11.10.19, une note et une présentation sur le financement du déficit du mandat de la gestion de l'accès au réseau routier.

Le vice-président par intérim explique l'entente intervenue entre la SAAQ et le ministère des Finances dans laquelle la SAAQ s'engage à résorber son déficit d'opérations de l'Accès au réseau routier au plus tard dans l'exercice 2013-2014. Il précise que l'entente prévoit pour l'exercice 2012 une diminution du déficit de 5 M\$. Dans ce contexte, il est nécessaire pour la SAAQ de se doter d'un plan d'action pour assurer le respect de ses engagements. Il présente aux membres du comité la stratégie retenue et explique qu'elle se décline en trois volets, soit :

- La réduction des dépenses
- Le financement des activités de contrôle et de surveillance
- L'augmentation des revenus

Suivi

Une discussion s'ensuit et les membres du comité demandent que l'impact financier sur la tarification d'assurance des modifications proposées leur soit présenté.

11. **HUIS CLOS**

Ce point a été traité après le point 1.

11 A Avec la présidente et chef de la direction

Les membres du comité se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11 B Avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Ce point a été traité après le point 4.

12. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

13. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité se tiendra à Montréal, le mercredi 16 novembre 2011, à 13 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 45.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance no 101
tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 16 novembre 2011, à 13 h**

Adopté le mercredi 7 décembre 2011

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

VPRHAF :

M. Claude Lantier, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim
M^{me} Marie-Josée Linteau, directrice des ressources matérielles et immobilières
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice de la planification et de la performance, par visioconférence
M. Jean Rochon, de la Direction de la planification et de la performance, par visioconférence
M. Martin Gagnon, du Service du financement et des évaluations actuarielles

VPFA :

M. Yves Frenette, vice-président au fonds d'assurance
M^{me} Nathalie Jacques, directrice de la couverture d'assurance et du partenariat d'affaires, par visioconférence

1. **HUIS CLOS**

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. **PRÉLIMINAIRES**

2 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. **PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

3 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2011**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 7, éliminer les redites des informations incluses dans le document de présentation de PWC;
- Au point 10, reformuler le 3^e paragraphe ainsi :

Le vice-président par intérim explique l'entente intervenue entre la SAAQ et le ministère des Finances dans laquelle la SAAQ s'engage à résorber son déficit d'opérations de l'Accès au réseau routier au plus tard dans l'exercice 2013-2014. Il précise que l'entente prévoit pour l'exercice 2012 une diminution du déficit de 5 M\$. Dans ce contexte, il est nécessaire pour la SAAQ de se doter d'un plan d'action pour assurer le respect de ses engagements. Il présente aux membres du comité la stratégie retenue et explique qu'elle se décline en trois volets, soit :

- *La réduction des dépenses*
- *Le financement des activités de contrôle et de surveillance*
- *L'augmentation des revenus*

3 B **Tableau de bord des suivis (mis à jour au 19 octobre 2011)**

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. REDDITION DE COMPTE SUR L'AGRANDISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim se joint aux membres du comité pour les points 4 à 7 à l'ordre du jour.

La directrice des ressources matérielles et immobilières se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 11.11.16, une note portant sur la reddition de compte de l'agrandissement du siège social ainsi qu'une lettre de félicitations de Ressources naturelles Canada.

La directrice des ressources matérielles et immobilières présente l'appréciation de la DRMI sur le déroulement de construction de la tour Est du siège social de la SAAQ. Elle fait la présentation de l'historique du projet et expose aux membres du comité le bilan de la construction.

Une discussion s'ensuit et les membres du comité demandent d'ajouter à la note de présentation le passif restant à la suite de la construction ainsi que les montants à percevoir, de manière à ce que la note de présentation fasse état de toutes les informations nécessaires à l'appréciation complète du succès de l'agrandissement du siège social.

Les membres du comité félicitent la directrice des ressources matérielles et immobilières ainsi que l'équipe qui a travaillé à la réalisation de l'agrandissement du siège social. Ils soulignent la rigueur avec laquelle le dossier a été mené et la qualité du travail accompli qui a permis la réalisation d'un projet d'envergure dans les délais et en deçà du budget prévu.

5. ÉTAT DE SITUATION DES RISQUES STRATÉGIQUES

La directrice de la planification et de la performance et M. Jean Rochon, de la Direction de la planification et de la performance, se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 11.11.16, une note portant sur la gestion intégrée des risques et une présentation du bilan des travaux en gestion intégrée des risques.

M. Rochon présente aux membres du comité la mise à jour de l'analyse des risques présentée à la séance du comité tenue le 12 janvier 2011. Il explique l'introduction dans l'analyse du concept de « risques archivés » et présente l'évolution des risques identifiés depuis janvier 2011.

Une discussion s'ensuit et M. Rochon et le vice-président par intérim répondent aux questions des membres. Les membres du comité demandent de revoir la définition de « risques initiaux » pour faciliter la lecture de tableaux et de prévoir un processus permettant d'évaluer s'il y a évolution de la situation des risques identifiés comme « archivés ». Ils demandent de plus de se pencher sur les risques liés à l'image de la SAAQ.

6. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2011 – FAAQ ET SAAQ

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 11.11.16, une note au conseil d'administration et les résultats financiers trimestriels au 30 septembre 2011 – Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec – Résultats financiers trimestriels non audités au 30 septembre 2011.

Le vice-président par intérim procède à la présentation des résultats financiers trimestriels non audités au 30 septembre 2011 pour le FAAQ et la SAAQ. Il fait ressortir les faits saillants et explique aux membres du comité le détail des résultats. Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim répond aux questions des membres.

7. PROJECTION DU PASSIF ACTUARIEL AU 31 DÉCEMBRE 2011

M. Martin Gagnon, du Service du financement et des évaluations actuarielles, se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 11.11.16, les documents suivants :

- Projection du passif actuariel du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2011;
- Présentation intitulée « Année financière 2011 – Analyse des écarts pour les dépenses liées à l'indemnisation suite à la projection du passif actuariel du FAAQ au 31 décembre 2011 ».

Le vice-président par intérim présente aux membres du comité le rapport de projection du passif actuariel du FAAQ et M. Gagnon procède à l'identification et à l'explication des écarts projetés dans les dépenses de 2011. Il identifie et explique les facteurs internes et externes responsables de ces écarts, puis expose aux membres du comité le suivi des travaux entamés en 2011.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim et M. Gagnon répondent aux questions des membres du comité.

8. OPTIMISATION DES PROCESSUS AU FONDS D'ASSURANCE

Le vice-président au fonds d'assurance et la directrice de la couverture d'assurance et du partenariat d'affaires se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 11.11.16, un sommaire exécutif et le document « Mandat d'optimisation des ressources – Vérificateur général du Québec ».

Le vice-président fait une rapide présentation du contexte ayant mené au mandat du Vérificateur général portant sur l'optimisation des processus au FAAQ. Il présente la portée et l'étendue du mandat de vérification, puis procède à une présentation détaillée des 11 recommandations du

Vérificateur général. Il fait ressortir que la SAAQ est en accord avec l'ensemble des recommandations et qu'un plan d'action est mis en œuvre pour corriger les situations soulevées par le Vérificateur général.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

9. PRÉSENTATION DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 11.11.16, le sommaire et la présentation du dépôt des sujets présentés au présent comité de vérification.

9 A Vérificateur général du Québec

• Suivi de leurs travaux

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes effectue le suivi des mandats suivants du Vérificateur général :

- Activités liées aux propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds;
- Gestion de la flotte automobile au gouvernement;
- Indemnisation;
- Covérification;
- Étalonnage de la société.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

9 B Suivi des mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective les documents suivants :

- Tableau de suivi des mandats de la DVIEP, sous la cote V-9 b.1) du 11.11.16;
- Document intitulé « Modification à la planification annuelle 2011 », sous la cote V-9 b.2) du 11.11.16.

La directrice présente aux membres du comité une proposition à l'effet d'effectuer une étude préliminaire du dossier TI en 2011 et de débiter le mandat à la fin de 2012. Les membres du comité agréent à cette suggestion.

9 C Optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes expose le sommaire des soldes budgétaires et dépenses reliées aux mandats d'évaluation. Aucun ajout n'a été effectué depuis la dernière séance du comité de vérification.

9 D Rapport final d'étude préliminaire – Vérification de l'optimisation des ressources portant sur les activités de la Société d'assurance automobile du Québec et de la Commission des transports du Québec liées aux propriétaires, aux exploitants et aux conducteurs de véhicules lourds (Dépôt de document)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 d) du 11.11.16, le sommaire exécutif concernant le rapport d'étude préliminaire et le Rapport final d'étude préliminaire – Vérification d'optimisation des ressources par le VGQ portant sur les activités de la SAAQ et de la Commission des transports du Québec liées aux PECVL.

10. HUIS CLOS

10 A Avec la présidente et chef de la direction

Les membres du comité se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

10 B Avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Les membres du comité se réunissent à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le jeudi 8 décembre 2011, à 13 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 h 10.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 102
tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 7 décembre 2011, à 8 h**

Adopté le jeudi 29 février 2012

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M. Claude Lantier, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Sandrine Bellenfant, chef du Service de la gestion financière
M^{me} Francine Lépinay, chef du Service de la gestion budgétaire
M. Yvon Théberge, chef du Service de la trésorerie
M. Sébastien Plante, du Service du financement et des évaluations actuarielles.

1. HUIS CLOS

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. **PRÉLIMINAIRES**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Ajout au point 10 (autres sujets), du sujet « Dépenses des dirigeants ».

3. **PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 novembre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2011 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 16 novembre 2011)

Suivi

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. Ils demandent que le sujet « Passage aux normes du secteur public » soit ajouté au tableau de bord de suivi.

4. **ÉTATS FINANCIERS MODÈLES DU FONDS D'ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2011**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim se joint aux membres du comité pour les points 4 à 8 inclusivement à l'ordre du jour. La chef du Service de la gestion financière et la chef du Service de la gestion budgétaire se joignent aux membres du comité pour les points 4 à 6 à l'ordre du jour et M. Sébastien Plante, du Service du financement et des évaluations actuarielles, se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 11.12.07, les documents suivants :

- Note sur les états financiers modèles du Fonds d'assurance;
- Présentation sur les principales modifications aux états financiers 2011;
- Projet d'états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 du Fonds d'assurance automobile du Québec – version du 28 novembre 2011.

Le vice-président par intérim fait un bref historique concernant le passage aux normes IFRS au Fonds d'assurance automobile.

La chef du Service de la gestion financière présente l'état d'avancement de l'implantation des IFRS au Fonds d'assurance et les principales modifications aux états financiers que cela implique. Elle fait notamment état de l'allègement des états de résultat, de l'utilisation d'une nouvelle terminologie pour exprimer l'état de la situation financière ainsi que des nouvelles normes concernant les notes complémentaires aux états financiers.

Elle présente ensuite un projet d'états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 du Fonds d'assurance. Elle précise que l'ensemble des données n'est pas complètement disponible et qu'à ce titre, le projet d'états financiers présenté aux membres du comité ne comprend pas la totalité de l'information.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim et la chef du Service de la gestion financière répondent aux questions des membres du comité.

5. MODIFICATIONS AUX ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ – NORMES DU SECTEUR PUBLIC

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 11.12.07, une note sur les modifications aux états financiers de la Société – Normes du secteur public.

Le vice-président par intérim explique que, depuis quelques années, les états financiers de la Société sont préparés conformément aux normes comptables du secteur public élaborées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Lors de la transition à ces normes, il avait été convenu que la Société pouvait maintenir le modèle de présentation de ses états financiers, basé sur les normes de présentation du secteur privé.

Il ajoute que récemment, plusieurs juridictions canadiennes, en collaboration avec leurs vérificateurs généraux respectifs, ont examiné la présentation des états financiers à privilégier pour les organismes publics. Il existe maintenant un consensus quant à la nécessité de l'utilisation par les organismes publics du modèle de présentation recommandé pour les gouvernements. C'est pourquoi le Contrôleur des finances du ministère des finances, dans une lettre du 31 octobre 2011, demande à la Société de privilégier ce modèle à compter de 2011.

La chef de service de la gestion financière explique les impacts pour la Société du passage aux normes du secteur public sur les aspects de la présentation des états financiers. Le passage implique notamment d'effectuer une comparaison entre le budget et les résultats financiers réels. Elle ajoute que le contrôleur des finances du ministère des finances a permis à la Société d'utiliser les nouvelles normes de présentation sans toutefois effectuer la comparaison entre le budget et les résultats financiers réels pour les résultats de 2011.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim et la chef de service répondent aux questions des membres du comité.

6. **MODIFICATIONS À LA POLITIQUE DE CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 11.12.07, une note sur les modifications à la politique de capitalisation des immobilisations.

Le vice-président par intérim explique que, dans leur rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction, les vérificateurs de la Société ont formulé des recommandations en lien avec les immobilisations corporelles complètement amorties, notamment de procéder à un inventaire détaillé de ces immobilisations afin de déterminer si des radiations sont nécessaires, une partie importante de celles-ci étant complètement amortie. Ils ont également recommandé de procéder à une évaluation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles afin de s'assurer que les taux d'amortissement utilisés correspondent aux durées de vie utile.

La chef du Service de la gestion financière informe les membres du comité qu'à la suite de cette recommandation, la Direction des ressources financières a procédé à l'analyse de 92 % des immobilisations complètement amorties. Elle présente les impacts du recensement effectué et des recommandations pour qu'à l'avenir les périodes d'amortissements maximales de certaines catégories d'actifs représentent mieux la réalité de la Société.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim et la chef de service répondent aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la modification du cadre de gestion et de la convention comptable des immobilisations quant à la période maximale d'amortissement pour certaines catégories d'actif de la manière suivante :

- Équipements : passer de 5 à 7 ans
- Matériel informatique et logiciels d'exploitation : Passer de 5 à 7 ans
- Développements informatiques : passer de 7 à 10 ans

Recommandation VR-146 du 11.12.07

7. **PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS DE TRÉSORERIE DU FONDS D'ASSURANCE ET DE LA SOCIÉTÉ**

**La présidente et chef de la direction quitte la séance à
10 h 10.**

Le chef du Service de la trésorerie se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 11.12.07, une note de présentation des prévisions de trésorerie du Fonds d'assurance et de la Société ainsi qu'une présentation intitulée « Reddition de comptes 2011 prévisions 2012-2016 de la trésorerie de la Société et du Fonds d'assurance ».

Le vice-président par intérim procède à la présentation annuelle des prévisions de trésorerie du Fonds d'assurance et de la Société.

Il fait ressortir les faits saillants concernant la Société et procède à la reddition de comptes pour l'année 2011 et expose les prévisions 2012-2016 pour la Société. Il présente ensuite les faits saillants, la reddition de compte et les prévisions 2012-2016 pour le Fonds d'assurance.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim répond aux questions des membres du comité.

8. **BUDGET 2012**

La chef du service de la gestion budgétaire se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 11.12.07, une note et une présentation sur le budget directeur 2012.

Le vice-président par intérim expose aux membres du comité les principaux impacts financiers du plan stratégique pour l'année 2012. Il fait un bref rappel des enjeux et contraintes qui affectent le budget, notamment l'application de la Loi 100, le financement de l'accès au réseau routier et la réduction du déficit accumulé du Fonds d'assurance.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim répond aux questions des membres du comité.

Il présente ensuite les faits saillants du budget du Fonds et de la Société, puis présente l'évolution des frais d'administration et le niveau fixé pour les ETC pour 2012. Il rappelle que les cibles fixées

par le gouvernement concernant la réduction des dépenses administratives (Loi 100) pour la Société pour 2012 sont de 4,0 M\$, et que le budget propose une diminution de 4,6 M\$, ce qui est plus élevé que les exigences gouvernementales.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration adopte le budget directeur du Fonds d'assurance, soit :

- des produits de 1 630,0 M\$ et des charges de 1403,2 M\$ pour un excédent de 226,8 M\$;
- des immobilisations de 0,8 M\$;

QUE le conseil adopte le budget directeur de la Société, soit :

- des revenus et des charges de 252,1 M\$;
- des immobilisations de 54,9 M\$.

Recommandation VR-147 du 11.12.07

**La présidente et chef de la direction se joint à nouveau
aux membres du comité à 11 h.**

Les membres du comité de vérification se joignent à la présidente et chef de la direction pour remercier chaleureusement M. Claude Lantier pour l'intérim qu'il a effectué à titre de vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances. Les membres et la présidente et chef de la direction soulignent la grande qualité du travail qu'il a effectué ainsi que le professionnalisme et l'engagement dont il a fait preuve au cours de son intérim.

9. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DVIEP

La directrice de la vérification et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 11.12.07, un sommaire et une présentation des sujets présentés au présent comité de vérification.

La directrice fait la présentation générale des points qu'elle abordera au cours de sa présentation détaillée.

9 A Planification annuelle DVIEP 2012-2014

La directrice de la vérification et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 a) du 11.12.07, un sommaire exécutif, une présentation et un projet de mémoire concernant le plan triennal des activités de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes de 2012 à 2014.

La directrice présente le modèle de planification utilisé pour mettre au point le plan triennal des activités de la DVIEP. Elle met en évidence les éléments considérés lors de l'élaboration du plan triennal, puis expose le détail de la planification réparti selon les secteurs d'affaires suivants :

- éléments statutaires;
- projets en vérification interne;
- mandats de conformité et ententes;
- projets en évaluation de programme.

9 B Rapport du VGQ – Indemnisation des personnes ayant subi un accident

La directrice de la vérification et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Sommaire exécutif sur le rapport du VGQ – Indemnisation des personnes ayant subi un accident, sous la cote V-9 b.1) du 11.12.07;
- Tableau intitulé « Mandat d'optimisation des ressources – Vérificateur général du Québec », sous la cote V-9 b.2) du 11.12.07;
- Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2011-2012, chapitre 6 – Société de l'assurance automobile du Québec : indemnisation des personnes ayant subi un accident, sous la cote V-9 b.3) du 11.12.07.

La directrice informe les membres qu'à la prochaine séance du comité de vérification, elle présentera les grandes lignes des sujets couverts par le Vérificateur général du Québec dans son rapport déposé à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2011.

9 C Optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente aux membres du comité un sommaire des dépenses. Elle précise qu'une seule dépense s'est ajoutée depuis la dernière présentation de ce point à la séance du comité tenue le 16 novembre 2011, soit une dépense de 7900 \$ pour l'accompagnement à la planification stratégique de la Société.

Elle ajoute que les projets suivants sont en cours :

- projet « Diagnostic organisationnel à la VPSR »;
- projet d'implantation « Gestion des plaintes »;

- projet d'implantation « Processus d'acquisition et de gestion des contrats ».

10. **AUTRES SUJETS**

Dépenses des dirigeants

Les membres du comité discutent de l'opportunité de mettre au point une procédure permettant de tenir compte et de déclarer automatiquement les dépenses des membres du comité de direction et du conseil d'administration.

Suivi La présidente et chef de la direction informe les membres qu'une procédure pourra leur être présentée à la séance du mois de mars 2012.

11. **PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ**

La prochaine séance du comité de vérification se tiendra à Montréal, le mercredi 28 mars 2012, à 8 h.

12. **HUIS CLOS**

- **Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

Les membres du comité se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

- **Huis clos avec la présidente et chef de la direction**

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 35.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 103
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 29 février 2012, à 8 h**

Adopté le mercredi 28 mars 2012

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité
- M^{me} Céline Garneau, membre
- M^{me} Hélène Racine, membre
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration, par voie de conférence téléphonique
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances :

- M. Yves Frenette, vice-président
- M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice de la planification et de la performance
- M. Jean Rochon, de la Direction de la planification et de la performance
- M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
- M^{me} Sandrine Bellenfant, chef du Service de la gestion financière
- M. Sébastien Plante, du Service du financement et des évaluations actuarielles

Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes :

- M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice
- M. Normand Brault
- M^{me} Geneviève Gagné
- M^{me} Isabelle Gravel
- M^{me} Lucie Paradis
- M. Réjean Vézina, vice-président au Fonds d'assurance par intérim

1. **HUIS CLOS**

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. **PRÉLIMINAIRES**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante : le point 10 « Réorganisation administrative à la VPSR » sera traité à même le point 9 b « Gestion des partenariats ».

3. **PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2012 est adopté sans modification.

La directrice de la vérification interne rappelle aux membres que le plan triennal de vérification doit être adopté par le comité de vérification. Le plan a été présenté à la séance du 7 décembre 2011, mais n'a pas fait l'objet d'une adoption formelle.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la résolution suivante est adoptée :

Résolution

IL EST DÉCIDÉ :

D'approuver le Plan triennal de vérification de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes présenté au comité à la séance du 7 décembre 2011.

Résolution VR-148 du 12.02.29

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 7 décembre 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

Le point 12 – Huis clos avec la présidente et chef de la direction est traité à ce moment.

La présidente du conseil d'administration quitte la séance à 9 h.

4. GESTION DES RISQUES

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 4, 5, 6, 7 et 8 à l'ordre du jour.

La directrice de la planification et de la performance et M. Jean Rochon, de la Direction de la planification et de la performance se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

4 A État de situation

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 a) du 12.02.29, un état de situation sur la gestion des risques.

La directrice de la planification et de la performance et M. Jean Rochon présentent un état de situation de la gestion intégrée des risques à la Société. Ils exposent l'évolution des risques depuis la présentation faite en novembre 2011 et précisent que dorénavant, les risques de conformité aux lois et règlements seront intégrés à la présentation générale de la gestion des risques. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

Suivi

Les membres demandent d'ajuster la terminologie pour mieux représenter le fait que les risques dits « archivés » font toujours l'objet d'une évaluation périodique de l'évolution de leur état.

4 B Conformité aux lois et règlements

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 b) du 12.02.29, une présentation sur le suivi des risques et orientations en matière de conformité.

Il présente les orientations retenues par la Société en matière de gouvernance de la conformité. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

4 C Plan de pérennité

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présente la stratégie de gestion des risques et de reddition de comptes concernant le Plan de pérennité des solutions d'affaires de la Société.

5. IFRS : ÉTATS FINANCIERS – MODÈLES DU FONDS D'ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le directeur des ressources financières et la chef du Service de la gestion financière se joignent aux membres du comité pour les points 5 et 6 à l'ordre du jour et M. Sébastien Plante, du Service du financement et des évaluations actuarielles, se joint par visioconférence aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 12.02.29, les documents suivants :

- Note d'information sur les états financiers du Fonds d'assurance au 31 décembre 2012;
- Présentation – Suivi des principales modifications aux états financiers 2011 du Fonds d'assurance;
- États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 du Fonds d'assurance automobile du Québec, version du 21 février 2012.

Le directeur des ressources financières rappelle le contexte ayant mené à l'adoption de la norme IFRS pour les états financiers du Fonds d'assurance. Il présente le détail des modifications à la présentation des états financiers qu'implique le passage à la norme IFRS et répond aux questions des membres à ce sujet.

6. SUIVI DE LA POLITIQUE DE DIVULGATION FINANCIÈRE

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 12.02.29, une note d'information sur le suivi de la Politique de divulgation financière.

Le vice-président fait le point avec les membres sur la divulgation des informations financières de la Société pour l'année 2011. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

7. MÉDICAMENTS

Le vice-président au fonds d'assurance par intérim se joint par visioconférence aux membres du comité pour les points 7 et 8 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et le vice-président au fonds d'assurance par intérim déposent conjointement au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 12.02.29, une note d'information et de suivi sur les médicaments – Contrôle des coûts – Simplification du remboursement.

Le vice-président par intérim effectue le suivi des travaux effectués en 2011 et présente l'échéancier de réalisation des travaux à venir dans ce dossier. Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim répond aux questions des membres.

8. COÛTS DES SOINS DE SANTÉ

Ce point est traité avant le point 7.

La directrice de l'actuariat se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 12.02.29, une note ayant pour objet l'entente entre le MFQ, le MSSS, la RAMQ et la Société relativement à la somme représentant le coût annuel des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile.

La directrice de l'actuariat informe les membres que l'entente concernant les coûts de soins de santé a été signée par l'ensemble des intervenants concernés. Une discussion s'ensuit et le vice-président et la directrice de l'actuariat répondent aux questions des membres.

Résolution

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le comité de vérification félicite l'équipe de la Direction de l'actuariat pour le travail effectué dans le cadre de la mise au point de l'entente sur les coûts de santé.

Résolution VR-149 du 12.02.29

9. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 12.02.29, un sommaire exécutif « Dépôt du sommaire des sujets présentés au présent comité de vérification » ainsi qu'une présentation.

9 A Rapport annuel de la DVIEP 2011

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 a) du 12.02.29, les documents suivants :

- Sommaire exécutif « Rapport annuel de gestion de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes pour l'année 2011 »;
- Bilan annuel – Année 2011.

La directrice présente les faits saillants des réalisations 2011 de la DVIEP ainsi que les orientations 2012. Elle présente les honoraires professionnels pour les vérificateurs et informe les membres des appels d'offres effectués pour la vérification des Rapports annuels de gestion et de l'entente SOFIL.

9 B Suivi des mandats

Gouvernance (dépôt final)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 b.1) du 12.02.29, les documents suivants :

- Sommaire exécutif : Dépôt du rapport final « Gouvernance – conformité », incluant le plan d'action et de mise en œuvre de la VPRHAF;
- Rapport de vérification Gouvernance – conformité – février 2012.

La directrice informe que la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes est à l'aise avec le plan d'action proposé par la VPRHAF et qu'elle l'accepte. Un suivi sera effectué en 2013 pour valider l'avancement des travaux.

La gestion des partenariats (dépôt final)

La vice-présidente à la sécurité routière se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 b.2) du 12.02.29, les documents suivants :

- Sommaire exécutif : Dépôt du rapport final « La gestion des partenariats à la VPSR », incluant le plan d'action et de mise en œuvre de la VPSR;
- Rapport final de vérification – La gestion des partenariats à la VPSR – 20 décembre 2011.

La vice-présidente présente les modifications administratives qui seront effectuées au sein de la Vice-présidence à la sécurité routière. Une discussion s'ensuit et la vice-présidente répond aux questions des membres.

Suivi

Les membres demandent qu'à l'avenir, la disposition des documents soit modifiée pour faciliter la lecture et le repérage des documents présentés. Ils demandent de plus qu'un nouveau plan d'action plus synthétique leur soit remis.

Gestion intégrée des risques (constats)

M^{mes} Isabelle Gravel et Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 b.3) du 12.02.29, les documents suivants :

- Sommaire exécutif : Dépôt de la présentation des constats de vérification du mandat sur la « Gestion intégrée des risques »;
- Présentation – Constats de vérification – Gestion intégrée des risques.

La directrice expose le contexte du mandat. M^{me} Gravel présente les principaux constats et recommandations faites par la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, puis présente l'échéancier du mandat. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

Programme de qualité « Sécurité des véhicules routiers »

M. Normand Brault et M^{me} Geneviève Gagné, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice rappelle la teneur du mandat. M. Brault expose les principaux constats faits à la suite de l'évaluation du « programme de qualité Sécurité des véhicules » et présente une série de recommandations.

Une discussion s'ensuit et M. Brault et la directrice répondent aux questions des membres.

9 C Vérificateur général

Suivi de leurs travaux – Vérification financière

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes effectue le suivi du mandat suivant du Vérificateur général du Québec :

- Saines pratiques liées aux projets d'infrastructures publiques.

Résumé – Rapport du VGQ 2011 – 2012 Tome I

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 c) du 12.02.29, les documents suivants :

- Sommaire exécutif : Dépôt du sommaire des sujets d'intérêts extraits du rapport du VGQ – Tome I de l'année 2011-2012;
- Topo – Rapport du VGQ – automne 2011.

La directrice présente le sommaire des sujets abordés par le VGQ dans son rapport – automne 2011.

9 D Modifications planification 2012

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente aux membres les modifications proposées à la planification 2012 de la vérification interne. Les membres sont en accord avec ces modifications.

9 E Suivi des mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 e) du 12.02.29, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

9 F Optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes mentionne qu'aucune nouvelle dépense ne s'est ajoutée à ce mandat depuis la dernière séance du comité de vérification.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité de vérification se tiendra à Québec le mercredi 28 mars 2012, à 11 h.

11. HUIS CLOS

- **Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

Les membres du comité se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

- **Huis clos avec la présidente et chef de la direction**

Ce point a été traité à la suite du point 3.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 h 35.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 104
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 28 mars 2012, à 10 h**

Adopté le mercredi 6 juin 2012

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Hélène Racine, membre
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

- M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
- M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
- M^{me} Linda Bellware, directrice de l'actuariat
- M^{me} Sandrine Bellenfant, chef du Service de la gestion financière

Représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) :

- M. Yves Doré
- M^{me} Mélanie Turcotte

Représentant de la firme PricewaterhouseCoopers (PWC) :

- M. Pascal Gagné
- M^{me} Véronique Aubé

1. **HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ**

Les membres se réunissent à huis clos.

2. **PRÉLIMINAIRES**

2 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

Le point 11 devient le point 8 et est renommé « Rencontre avec les vérificateurs ».

3. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

3 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 29 février 2012**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 29 février 2012 est adopté sans modification.

3 B **Tableau de bord des suivis (mis à jour au 29 février 2012)**

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

Suivi

Concernant le sujet « IFRS 4 », ils demandent de prévoir une formation sur le sujet en 2013, une fois la norme stable.

4. **COMPILATION DES STATISTIQUES**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour le reste de la séance.

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 12.03.28, une note sur le suivi du plan d'action et de mise en œuvre du mandat de vérification « Compilation des statistiques ».

Elle présente une demande de report de ce mandat à l'année 2013 et explique les raisons qui justifient cette demande. Le report permettra notamment l'arrimage du mandat avec la nouvelle stratégie en matière de sécurité routière qui est en phase d'élaboration.

Suivi

Une discussion s'ensuit et la directrice et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres. Ces derniers demandent à être informés sur les raisons justifiant le choix des années de référence.

5. INSPECTER EN ENTREPRISE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 12.03.28, une note sur le suivi du plan d'action et de mise en œuvre du mandat de vérification sur le processus d'inspection en entreprise.

La directrice présente une demande de report de ce mandat à l'année 2013 et présente les raisons justifiant ce report. Les membres agréent à la proposition.

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Optimisation organisationnelle, sous la cote V-6 a) du 12.03.28;
- Tableau de suivi des mandats de la DVIEP, sous la cote V-6 b) du 12.03.28.

7. ÉTATS FINANCIERS 2011 – FONDS D'ASSURANCE ET SOCIÉTÉ

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres pour les points 7 à 11 inclusivement selon l'ordre du jour modifié. Le directeur des ressources financières, la directrice de l'actuariat et la chef du Service de la gestion financière se joignent aux membres pour les points 7, 9, 10 et 11 selon l'ordre du jour modifié.

Les représentants du Vérificateur général du Québec, les représentants de la firme PricewaterhouseCoopers et la directrice de l'actuariat se joignent aux membres du comité pour les points 7 et 8 selon l'ordre du jour modifié.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 12.03.28, les documents suivants :

- Note sur les « États financiers 2011 – Fonds d'assurance et Société;
- Présentation « États financiers 2011 – Présentation aux membres du comité de vérification 28 mars 2012 – Fonds d'assurance automobile du Québec – Société de l'assurance automobile du Québec »;
- Fonds d'assurance automobile du Québec – États financiers des exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 (incluant la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010);
- Société de l'assurance automobile du Québec – États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011;

- Présentation « Analyse-critères taux de rendement »;
- Projet « Évaluation du passif actuariel du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2011 »;
- Sommaire exécutif « Dépenses d'indemnisation de 2011 – Écarts par rapport à la prévision suite à l'évaluation du passif actuariel au 31 décembre 2011 ».

Le vice-président présente les faits saillants des états financiers du Fonds et de la Société, ainsi que les effets possibles du dépôt du budget fédéral sur l'adoption des états financiers de la Société et du Fonds.

Le directeur des ressources financières présente les états financiers du Fonds d'assurance automobile. Il expose les effets du passage aux normes internationales et IFRS et présente les modifications que ces normes font subir aux états financiers.

La directrice de l'actuariat présente la nouvelle note 14 des états financiers, puis fait le suivi du déficit cumulé et des effets de la politique de capitalisation. Elle présente ensuite le passif actuariel pour l'année terminée au 31 décembre 2011.

Le directeur des ressources financières présente les états financiers de la Société. Il en expose les faits saillants, présente la gestion de l'accès au réseau routier et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il procède ensuite à la présentation détaillée des annexes.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE la Société et le fonds ont présenté leurs états financiers, qui ont été audités par le vérificateur général et le vérificateur externe de la Société;

CONSIDÉRANT l'opinion favorable des vérificateurs;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration adopte les états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Recommandation VR-150 du 12.03.28

8. RENCONTRE AVEC LES VÉRIFICATEURS

Le Vérificateur général du Québec dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 12.03.28, les documents suivants :

- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction;
- Résultats d'audit 31 décembre 2011, Société de l'assurance automobile du Québec et Fonds d'assurance automobile du Québec.

M. Pascal Gagné, de la firme PWC, présente les seuils de signification de l'audit effectué. Il présente ensuite l'étendue de l'audit et fait un sommaire des procédures utilisées et des constats des vérificateurs et des anomalies.

Il effectue le suivi des recommandations faites les années précédentes et soumet 3 nouvelles recommandations suite à l'audit 2011.

À la suite de cette présentation, les membres du comité se réunissent à huis clos avec les vérificateurs.

9. LISTE DES ÉVENTUALITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux financiers dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 12.03.28, les documents suivants :

- Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2011 et celles réglées au cours de l'exercice 2011 – Fonds d'assurance automobile du Québec;
- Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2011 et celles réglées au cours de l'exercice 2011- Société de l'assurance automobile demanderesse;
- Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2011 et celles réglées au cours de l'exercice 2011 – Société de l'assurance automobile du Québec défenderesse.

Le vice-président passe en revue la liste des éventualités au 31 décembre 2011. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

10. LISTE DES HONORAIRES PAYÉS À DES FIRMES COMPTABLES

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux financiers dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 12.03.28, la liste des contrats conclus avec des cabinets d'experts-comptables.

Le vice-président passe en revue les honoraires payés à des firmes comptables pour l'année 2011. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

11. FRAIS DE FONCTION ET DÉPLACEMENT DES DIRIGEANTS – ANNÉE 2011

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et les membres du comité de vérification discutent des orientations à la divulgation de l'information concernant les frais de fonction et de déplacement des hauts dirigeants et des administrateurs de la Société.

Suivi

Il est proposé qu'une information sommaire soit déposée au prochain comité. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. Les membres aussi demandent d'être informés des montants accordés en frais de représentation et de déplacement pour la haute direction et les administrateurs des autres sociétés d'État.

12. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

13. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 6 juin 2012, à 8 h.

14. HUIS CLOS

14 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Les membres du comité se réunissent à clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

14 B Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Les membres du comité se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 h 45.

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance no 105
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 6 juin 2012, à 8 h

Adopté le mercredi 19 septembre 2012

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Céline Garneau, membre
- M^{me} Hélène Racine, membre
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
- M^{me} Sandrine Bellenfant, chef du Service de la gestion financière
- M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice de la planification et de la performance par visioconférence
- M. Jean Rochon, de la Direction de la planification et de la performance par visioconférence

En visioconférence :

- M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière
- M. Réjean Vézina, vice-président aux Fonds d'assurance par intérim
- M^{me} Francine Lépinay, chef du Service de la gestion budgétaire

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour les points 3, 4, 5, 6 et 7 à l'ordre du jour.

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 28 mars 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 28 mars 2012 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 28 mars 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

4 A Rapport aux responsables de la gouvernance et à la Direction (états financiers 2011)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 a) du 12.06.06, les documents suivants :

- Note pour information, dépôt du rapport du VGQ et de PWC aux responsables de la gouvernance et à la direction – année financière 2011;
- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la Direction;

La directrice présente les faits saillants du rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction. Elle rappelle les recommandations formulées par le vérificateur général et présente, pour 3 recommandations dont l'avancement est jugé insatisfaisant, les réponses données par la SAAQ.

4 B Sécurité routière des véhicules lourds (chap. 5 Tome 1 – 2012-2013)

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 b) du 12.06.06, les documents suivants :

- Note pour information sur la « Sécurité routière des véhicules lourds – Chapitre 5 du Tome I du rapport du VGQ de 2012-2013 »;
- Rapport du Vérificateur général du Québec – chapitre 5 – Sécurité routière des véhicules lourds;
- Dépôt séance tenante d'une note résumant le rapport du vérificateur général.

La directrice présente les faits saillants du chapitre 5 du rapport du vérificateur général. Elle présente les 7 recommandations formulées par le vérificateur et indique que la Société les accepte et s'engage à leur donner suite.

4 C Mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance (chap. 1 – Tome 1 – 2012-2013)

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 c) du 12.06.06, les documents suivants :

- Note pour information sur les « Mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance — Chapitre 1 du Tome I du Rapport du VGQ de 2012-2013 »;
- Rapport du Vérificateur général du Québec – chapitre 1 – Observations du vérificateur général par intérim, M. Michel Samson.

La directrice présente l'appréciation du vérificateur général de l'avancement de la mise en place de mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance à la Société. Elle souligne que le vérificateur général n'a formulé aucune recommandation à ce sujet, donnant seulement son appréciation de l'avancement du dossier.

La directrice indique que la Société est en accord avec l'appréciation du VGQ.

5. PRÉSENTATION DE LA DVIEP

5 A Vérification – sécurité de l'information (dépôt du mandat) *

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 a) du 12.06.06, une note pour information sur le mandat de vérification en « Sécurité de l'information – Conformité » et le mandat « Sécurité de l'information – Conformité de la politique et du modèle de gouvernance ».

La directrice présente l'état de situation et les enjeux du mandat de vérification « sécurité de l'information ». Elle précise que l'échéancier sera respecté.

Une discussion suit la présentation, au cours de laquelle la directrice répond aux questions des membres.

5 B Évaluation – Adaptation des véhicules (état de situation)

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 b) du 12.06.06, une note pour information – état de situation sur le mandat d'évaluation de programme « Directive – Adaptation de véhicule ».

La directrice rappelle la teneur du mandat et précise qu'un mandat similaire est en cours au Ministère des Transports. Un arrimage entre les deux mandats sera fait à la fin du mois de juin 2012. La fin de ce mandat est prévue pour le mois de septembre 2012.

5 C Validation du RAG (Constats)

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 c) du 12.06.06, une note pour information – constats généraux sur la validation du Rapport annuel de gestion 2011 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

La directrice présente les faits saillants de la validation du rapport annuel de gestion 2011 de la Société, du Fonds d'assurance et de Contrôle routier Québec. Elle indique que la validation s'est généralement très bien déroulée. La vérification interne a constaté que le rapport était cohérent et est satisfaite du déroulement de la validation.

5 D Validation entente SAAQ – SOFIL (état de situation)

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 d) du 12.06.06, une note pour information – état de situation sur la validation « Entente SAAQ/Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) ».

La directrice explique la teneur du mandat et précise qu'il est effectué par une firme extérieure à la Société.

Le rapport de validation a révélé que l'entente entre la SAAQ et la SOFIL est respectée. Aucun problème ou erreur majeurs n'a été identifié dans le rapport.

6. COVÉRIFICATION

6 A Nouveau processus pour la sélection des covérificateurs

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 a) du 12.06.06, une note pour information concernant la nomination des covérificateurs des états financiers de la Société.

La directrice présente le nouveau processus auquel la Société sera soumise pour la sélection des covérificateurs. Elle présente les principaux enjeux pour la société et répond aux questions des membres à ce sujet.

6 B Sondage sur les travaux 2012 des covérificateurs

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 b) du 12.06.06, une note pour information et un tableau sur l'évaluation de l'auditeur externe – PricewaterhouseCoopers, exercice financier 2011.

La directrice présente les résultats du sondage sur les travaux 2012 des covérificateurs. Elle précise que le sondage inclut désormais les réponses de la direction de l'actuariat. Les résultats du sondage sont positifs. Les covérificateurs seront rencontrés et les commentaires recensés leur seront exposés.

7. PLANIFICATION 2012 – MISE À JOUR

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 12.06.06, une note pour approbation des modifications à la planification 2012 de la DVIEP.

La directrice expose aux membres du comité les raisons justifiant la demande de modification de la planification 2012. Elle présente ensuite les modifications demandées et répond aux questions des membres à ce sujet.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :**CONSIDÉRANT :**

La capacité organisationnelle de la SAAQ;

Les mouvements de personnel et leurs effets sur la capacité de la direction;

Les mandats nécessitant plus de travaux (procédés supplémentaires);

Les besoins spécifiques d'une vice-présidence;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le comité de vérification autorise la modification proposée par la Direction de la vérification interne à la planification annuelle de 2012 et qui se retrouve en annexe au présent.

Résolution VR-151 du 12.06.06

8. DÉPÔT DE DOCUMENTS**8 A La gestion des partenariats – VPSR (rapport final)**

La vice-présidente à la sécurité routière se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 a) du 12.06.06, une note pour information et le rapport final de vérification modifié « La gestion des partenariats à la VPSR – Mai 2012 ».

La vice-présidente présente le plan d'action de la vice-présidente à la sécurité routière concernant la gestion des partenariats, ainsi que l'état d'avancement du plan. Elle répond ensuite aux questions des membres à ce sujet.

8 B Gestion intégrée des risques (rapport final)

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 b) du 12.06.06, une note et le rapport de vérification « Gestion intégrée des risques ».

La directrice donne son appréciation du plan d'action de la vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances concernant la gestion intégrée des risques. Elle souligne que le plan, qui sera présenté par le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances au point 13 à l'ordre du jour de la présente réunion, répond parfaitement aux recommandations formulées par la direction de la vérification interne.

8 C Assurance qualité – Fonds d'assurance (rapport final)

Le vice-président au Fonds d'assurance par intérim se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 c) du 12.06.06, une note pour information et le rapport de vérification « Assurance qualité à la Société – volet VPFA ».

Le vice-président par intérim rappelle le contexte dans lequel ce mandat s'est déroulé. Il souligne le climat d'ouverture et d'accueil de la vice-présidence face aux recommandations formulées par la direction de la vérification interne.

Il présente ensuite un état de situation de l'assurance qualité à la vice-présidence au Fonds d'assurance, les recommandations faites et le plan de mise en œuvre qui a été préparé pour répondre à ces recommandations.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim répond aux questions des membres.

8 D Tableau des honoraires de vérification – Mise à jour

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 d) du 12.06.06, le sommaire des honoraires de covérification 2011 du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers.

La directrice présente la mise à jour des honoraires des covérificateurs pour 2011 et répond aux questions des membres à ce sujet.

8 E Optimisation organisationnelle

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 e) du 12.06.06, le document sur l'Optimisation organisationnelle.

La directrice présente l'état d'avancement des projets depuis la dernière séance du comité; de vérification ainsi que les projets en cours. Elle répond ensuite aux questions des membres.

8 F Suivi des mandats

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 f) du 12.06.06, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

La directrice présente le Tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

9 FRAIS DE FONCTION ET DE DÉPLACEMENT DES DIRIGEANTS

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 9, 10, 11, 12 et 13 à l'ordre du jour. La chef du Service de la gestion financière se joint aux membres du comité pour les points 9 et 10 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 12.06.06, une note et un tableau sur les frais de représentation et de déplacement des dirigeants de la Société – Année 2011.

Le vice-président rappelle la situation actuelle concernant les frais de fonction et de déplacement admissible pour les dirigeants de la SAAQ. Il présente ensuite une reddition de compte des dépenses effectuées, pour l'année 2011, par la présidente et chef de la direction et les membres du C. A. Il expose ensuite les pratiques dans les autres entreprises du gouvernement.

Il présente une proposition de reddition de compte annuelle des dépenses des dirigeants, concernant les frais de déplacement, les frais de représentation des deux présidentes et le processus d'approbation des frais réclamés.

Une discussion s'ensuit et le vice-président et la chef du service de la gestion financière répondent aux questions des membres.

À la suite de cette présentation, il est décidé de reconduire les pratiques déjà en place à la SAAQ, avec les précisions détaillées en annexe.

10. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 12.06.06, une note pour information concernant les résultats financiers trimestriels au 31 mars 2012 – Fonds d'assurance et Société ainsi que les résultats financiers trimestriels Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.

La chef du Service de la gestion financière présente les faits saillants des résultats financiers trimestriels au 31 mars 2012, pour le Fonds d'assurance ainsi que pour la Société. Une discussion s'ensuit et le vice-président et la chef du service répondent aux questions des membres.

11. FINANCEMENT ARR

La chef du Service de la gestion budgétaire se joint aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 12.06.06, une note pour information concernant le plan d'affaires de la Société.

Le vice-président rappelle le contexte d'élaboration du plan d'affaires de la Société. Il présente un résumé du projet de plan d'affaires ainsi que l'échéancier de l'élaboration.

La présidente et chef de la direction présente ensuite la vision intégrée qui préside à l'élaboration du projet de plan d'affaires.

12. SUIVI SUR LES RISQUES

La directrice de la planification et de la performance et M. Jean Rochon, de la Direction de la planification et de la performance, se joignent aux membres du comité pour les points 12 et 13 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 du 12.06.06, une présentation sur le suivi des risques.

La directrice de la planification et de la performance présente les principaux constats du suivi de la gestion intégrée des risques et répond aux questions des membres à ce sujet.

13. PLAN D'ACTION EN GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-13 du 12.06.06, une note sur la gestion intégrée des risques.

M. Rochon présente le plan d'action et de mise en œuvre de la gestion intégrée des risques. Une discussion s'ensuit et le vice-président et la directrice répondent aux questions des membres.

14. ÉVALUATION 2011 ET ATTENTES 2012 DE LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE

La présidente et chef de la direction dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-14 du 12.06.06, les documents suivants :

- Évaluation du rendement 2011-2012 de la directrice de l'évaluation interne et de l'évaluation des programmes;
- Attentes 2012 de la directrice de l'évaluation interne et de l'évaluation des programmes.

Les membres du comité et la présidente et chef de la direction se réunissent à huis clos pour ce point à l'ordre du jour.

15. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

16. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le mercredi 19 septembre 2012, à 8 h.

17. HUIS CLOS**17 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

17 B Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance no 106
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 19 septembre 2012, à 9 h 30**

Adopté le mercredi 24 octobre 2012

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice de la planification et de la performance
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières

Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

M^{me} Lucie Paradis
M. Jean-François Huard

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joint aux membres pour le reste des points à l'ordre du jour.

2 A Présences – Avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 juin 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 6 juin 2012 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour : 6 juin 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. FRAIS DE FONCTION ET DÉPLACEMENT

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 4, 5, 6 et 7 à l'ordre du jour. Le directeur des ressources financières se joint aux membres du comité pour les points 4 et 5 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 12.09.19, une note sur les frais de fonction et de déplacement.

Le vice-président rappelle aux membres les discussions de la dernière rencontre et présente les modifications apportés au document sur les frais de fonction et de déplacement. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, il est recommandé :

Recommandation :

ATTENDU :

QUE le comité a jugé pertinent de mettre à jour la directive sur les frais de représentation et de déplacement des membres du conseil d'administration SAAQ;

QUE la directive adoptée en 2008 ne traitait pas des frais de formation des membres du conseil;

QU'il y a lieu, dans un esprit d'imputabilité et de transparence, d'officialiser les règles concernant la formation des membres du conseil et de revoir la procédure d'approbation des dépenses;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE de reconduire les pratiques actuelles de la Société, tant pour les frais de déplacement que pour les frais de représentation et de formation, en apportant certaines précisions au niveau des balises et en modifiant le processus d'approbation pour les dépenses des autres membres du C. A., tel que présenté dans la note et le tableau déposés en annexe.

Recommandation VR-152 du 12.09.19

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA SAAQ AU 30 JUIN 2012

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 12.09.19, une note portant sur les états financiers ainsi que les états financiers de la SAAQ au 30 juin 2012.

Le vice-président présente les faits saillants des états financiers non audités de la SAAQ et du FAAQ au 30 juin 2012. Il explique ensuite aux membres du comité les efforts nécessaires à l'instauration de mesures pour tenir compte de la mise en place de l'entente sur l'harmonisation de la taxe de vente entre Québec et le gouvernement fédéral, ainsi que les effets que la nouvelle entente a sur les états financiers de la SAAQ et du FAAQ.

Le directeur des finances présente ensuite le détail des états financiers du FAAQ et de la SAAQ. Une discussion s'ensuit et le vice-président et le directeur répondent aux questions des membres.

6. POLITIQUE DE CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 12.09.19, une note sur la politique de conformité aux lois et règlements.

Le vice-président rappelle les conclusions du mandat de vérification ayant porté sur la conformité aux règlements et le plan d'action qui a été mis en place à la suite de ce mandat. Il ajoute que le comité de direction a approuvé la nouvelle politique de conformité aux lois et règlements et présente le nouveau libellé qui sera utilisé dans le rapport annuel de gestion de la SAAQ.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

7. SUIVI SUR LES RISQUES STRATÉGIQUES ET LES NIVEAUX DE RISQUES

La directrice de la planification et de la performance se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 12.09.19, une note sur le suivi des risques stratégiques et les niveaux de risques et une présentation du suivi des risques.

Le vice-président présente les faits saillants du suivi des risques stratégiques de la Société. Une discussion s'ensuit et il répond aux questions des membres sur la révision des risques stratégiques.

La directrice passe en revue les principaux risques stratégiques et effectue le suivi de leur évolution.

Suivi

À la suite de la présentation des principaux risques, les membres demandent que soit ajoutée au tableau de suivi des risques identifiés, une colonne qui présente la date des prochains suivis à effectuer. Ils demandent de plus qu'une présentation leur soit faite sur le processus de révision des cycles d'analyse des risques. La date de cette présentation sera convenue avec la directrice de la planification et de la performance.

Suivi

Il est également entendu qu'une présentation sera faite au conseil d'administration, portant sur le suivi des risques stratégiques et l'implantation d'une culture de gestion intégrée des risques à la SAAQ. Cette présentation est prévue pour le 25 octobre 2012.

8. MANDAT DE VÉRIFICATION INTERNE – SÉCURITÉ DE L'INFORMATION (CONSTATS)

M. Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour. M^{me} Paradis dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 12.09.19, une note et une présentation portant sur les constats sur la sécurité de l'information.

M^{me} Paradis rappelle aux membres que les constats présentés ont été validés avec les vice-présidences concernées et que ces dernières les ont acceptés.

M. Huard présente les constats résultants du mandat de vérification. Pour chacune des faiblesses constatées, il présente les recommandations faites aux vice-présidences.

9. MANDAT DE VÉRIFICATION INTERNE – POLITIQUE SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT (DÉPÔT DU MANDAT)

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 12.09.19, le mandat sur la politique des frais de déplacement.

M^{me} Paradis rappelle aux membres que ce mandat s'inscrit dans les orientations du plan stratégique, particulièrement l'orientation 6.1. Elle présente les objectifs du mandat et explique les volets examinés soit « la conformité » et « la gestion rigoureuse » des frais de déplacement ainsi que la portée du mandat. Le mandat s'échelonnera jusqu'en janvier 2013.

10. MANDAT DE VÉRIFICATION INTERNE – ASSURANCE QUALITÉ – VOLET VICE-PRÉSIDENTS SUPPORT (DÉPÔT DU MANDAT)

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 12.09.19, un document portant sur le volet « vice-présidences de soutien » du mandat « assurance qualité ».

M^{me} Paradis rappelle aux membres la teneur des deux premiers volets du mandat « assurance qualité ». Elle présente les vice-présidences visées par le troisième volet et explique que ce mandat inclura une appréciation globale de l'assurance qualité qui intégrera l'ensemble des données recueillies au cours de chacun des mandats d'assurance qualité, de manière à obtenir un portrait global de la Société à ce sujet.

Une discussion s'ensuit et M^{me} Paradis répond aux questions des membres.

11. MANDAT DE VÉRIFICATION INTERNE – SUIVI ASSURANCE QUALITÉ – VOLET VPARR

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 12.09.19, une note et une présentation portant sur le suivi de l'assurance qualité – volet VPARR.

M^{me} Paradis rappelle les conclusions auxquelles le mandat d'assurance qualité – VPARR était parvenu. Elle présente l'état de situation de l'avancement des travaux et présente les suivis à venir concernant ce mandat.

12. MANDAT D'ÉVALUATION DE PROGRAMME – PERMIS PLUS (DÉPÔT DU MANDAT)

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-12 du 12.09.19, des documents sur le mandat d'évaluation de programme et du permis Plus.

M^{me} Paradis présente le contexte dans lequel se déroule le mandat de vérification et présente les objectifs du mandat. Elle expose ensuite la portée et les limites du mandat et indique qu'il doit prendre fin en décembre 2012. Un rapport sera alors déposé au comité de vérification.

Une discussion s'ensuit et M^{me} Paradis répond aux questions des membres.

13. **SUIVI DE LA RENCONTRE AVEC LES COVÉRIFICATEURS**

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, procède au suivi de la rencontre du 5 juillet 2012 entre la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et M. Pascal Gagné, de la firme PricewaterhouseCoopers (PwC).

Elle rappelle les pistes d'amélioration mentionnées par les intervenants de la SAAQ lors du sondage sur l'audit effectué en 2011 et précise que la firme PwC produira un plan d'action pour donner suite à ces commentaires. Elle présente également les modifications des équipes de vérifications qui auditeront la SAAQ en 2012.

14. **RESSOURCES HUMAINES DVIEP**

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, présente les changements dans l'équipe de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes. Elle souligne que l'embauche de 2 nouvelles ressources a permis de compléter l'équipe.

15. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-15 du 12.09.19, les documents suivants :

- Tableau annuel de suivi des recommandations du VGQ;
- Sondage – mandat de vérification « Gestion intégrée des risques »;
- Optimisation organisationnelle;
- Suivi des mandats.

Suivi

Concernant le tableau de suivi des mandats, les membres demandent que les différents volets du mandat d'assurance qualité soient dorénavant regroupés sous un seul mandat.

16. **VEILLE**

M^{me} Lucie Paradis dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-16 du 12.09.19, les documents suivants :

- Cadre de surveillance des risques à l'intention des conseils d'administration;
- Faits saillants du document « Comité de vérification en bref ».

17. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'est inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

18. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le 24 octobre 2012, à 8 h.

19. HUIS CLOS**19 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

19 B Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 40.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance no 107
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 24 octobre 2012, à 9 h**

Adopté le jeudi 6 décembre 2012

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au service routier
M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
M^{me} Francine Lepinay, chef du Service de la gestion budgétaire

De la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice
M^{me} Lucie Paradis, par visioconférence
M^{me} Lise Rainville, par visioconférence

En visioconférence :

Représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ)

M^{me} Joëlle Châteauvert
M. Jean-Pierre Fiset

Représentants de la firme PricewaterhouseCoopers (PWC)

M. Pascal Gagné
M. Hugues Jacques

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences – Avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant : au point 9 (autres sujets), ajouter le sujet « Nom du comité ».

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 septembre 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2012 est adopté avec la modification suivante : au point 4, 3^e paragraphe, remplacer le mot « ajustements » par « modifications ».

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour : 19 septembre 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. SUIVI FINANCIER TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2012

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et le directeur des ressources financières se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 12.10.24, le suivi financier trimestriel au 30 septembre 2012.

Il expose le contexte du dernier trimestre et explique aux membres que le suivi trimestriel pour le Fonds d'assurance et la Société sont en ligne avec les prévisions.

Le directeur des ressources financières passe en revue les faits saillants du suivi trimestriel du Fonds d'assurance et de la Société au 30 septembre 2012. Une discussion s'ensuit et le vice-président et le directeur répondent aux questions des membres.

Le vice-président rappelle les règles fiscales s'appliquant aux fiducies du gouvernement concernant l'immunité fiscale et présente un rapide état de situation des risques identifiés reliés à l'harmonisation des taxes entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5. MANDAT DE VÉRIFICATION INTERNE – INTERROMPRE LE PRIVILÈGE DE CONDUIRE (CONSTATS)

M^{mes} Lucie Paradis et Lise Rainville, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joignent aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 12.10.24, une note et une présentation portant sur les constats du mandat de vérification « Interrompre le privilège de conduire ».

La directrice rappelle la teneur du mandat. Elle informe les membres du comité de l'ajout d'un sondage mené auprès des médecins à la méthodologie du mandat.

M^{me} Rainville expose les faits saillants du mandat ainsi que les constats et recommandations générales pour les vice-présidences concernées. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

6. RESSOURCES HUMAINES DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait le point sur l'état des ressources humaines de la DVIEP.

7. DÉPÔTS DE DOCUMENTS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 12.10.24, les documents suivants :

- Optimisation organisationnelle
- Suivi des mandats

8. PRÉSENTATION DU PLAN D'AUDIT POUR LES ÉTATS FINANCIERS DE LA SAAQ ET DU FAAQ AU 31 DÉCEMBRE 2012

M^{me} Joëlle Châteauvert et M. Jean-Pierre Fiset, du Vérificateur général du Québec (VGQ) ainsi que MM. Pascal Gagné et Hugues Jacques, de la firme PricewaterhouseCoopers (PWC), se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et le directeur des ressources financières se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Les représentants des vérificateurs déposent au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 12.10.24, le plan d'audit des états financiers de la SAAQ et du FAAQ au 31 décembre 2012.

M. Fiset, du VGQ, présente les membres de l'équipe d'audit du vérificateur général pour la covérification 2012 de la Société et du Fonds d'assurance. Il précise aux membres que les vérificateurs appliqueront en 2012 les normes canadiennes d'audit et présente les seuils de signification retenus.

M. Gagné, de PWC, présente l'équipe d'audit de PWC pour la covérification 2012. Il présente ensuite les principaux risques identifiés.

M^{me} Châteauvert, du VGQ, présente la stratégie d'audit pour le Fonds d'assurance et la Société pour 2012.

M. Gagné expose le calendrier de vérification et procède à un rappel des changements intervenus au niveau des normes canadiennes en matière d'audit.

À 10 h 50, les membres du comité de vérification se réunissent à huis clos avec les représentants du VGQ et de la firme PWC.

À 11 h 05, le huis clos est levé.

9. AUTRES SUJETS

Nom du comité

Les membres se questionnent sur le nom du comité. Pour refléter l'évolution des pratiques de vérification et du vocabulaire, il apparaît pertinent de modifier le nom pour « Comité d'audit ».

Les membres demandent au secrétaire général de vérifier la faisabilité d'une modification du nom du comité et d'en informer le comité.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le jeudi 6 décembre 2012, à 8 h.

11. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

12. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

13. ÉTAT DE LA SITUATION : PLAN D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ (POINT CONJOINT AVEC LE CTI)

Le vice-président aux technologies de l'information, la vice-présidente à l'accès au réseau routier, le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, le directeur des ressources financières, la directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programme ainsi que la chef du service de la gestion budgétaire se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-1 du 12.10.24, le projet de plan d'affaires « Services permis et immatriculation – sur la route de la performance ».

La présidente et chef de la direction procède à un rapide état de situation de la ligne d'affaires « permis et immatriculation ». Elle rappelle aux membres des comités les objectifs du plan stratégique 2011-2015 et explique comment la ligne d'affaires doit rejoindre ces objectifs.

La vice-présidente à l'accès au réseau routier présente les objectifs visés par le plan d'affaires pour la ligne d'affaires « permis et immatriculation ». Une discussion s'ensuit et la vice-présidente et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présente les enjeux reliés à la ligne d'affaires, ainsi que les effets et coûts reliés au niveau de performance de la ligne d'affaires sur les résultats de la Société. Il expose ensuite une piste de solution visant à optimiser l'efficacité de la ligne d'affaires ainsi que ses retombées à moyen et long terme. Une discussion

s'ensuit et le vice-président et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres.

Le directeur des ressources financières présente la ventilation des retombées financières de la solution identifiée. Une discussion s'ensuit et le directeur, le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres.

Le vice-président aux technologies de l'information présente le processus de gestion des bénéfices obtenus par le Plan de pérennité qui est une des composantes du plan d'affaires.

Suivi

Les membres demandent que certains ajustements soient apportés aux tableaux de la diapositive « la solution » pour en faciliter la lecture. À la suite de la présentation, les membres demandent que l'aspect des bénéfices soit présenté de façon plus détaillée lors d'un prochain comité.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 h.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance no 108
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 6 décembre 2012, à 8 h 30**

Adopté le mercredi 27 février 2013

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Francine Lépinay, chef du Service de la gestion budgétaire

Par visioconférence :

M^{me} Linda Bellware, directrice de l'actuariat
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice de la planification et de la performance
M. Martin Gagnon, de la vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, de la vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M. Yvon Théberge, chef du Service de la trésorerie

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point « Acquisition d'un ordinateur central et ajout de capacité » avant le point « Sélection des projets d'investissements » ainsi que l'ajout, au point 15, du sujet « Rémunération de la firme PricewaterhouseCoopers ».

2. HUIS CLOS

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

3. ACQUISITION D'UN ORDINATEUR CENTRAL ET AJOUT DE CAPACITÉ (CONJOINTEMENT AVEC LE COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION)

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour les points 3 et 4 à l'ordre du jour. La directrice de la vérification interne se joint aux membres du comité pour le reste des points à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 du 12.12.06, une note et une présentation portant sur l'acquisition d'un ordinateur central et l'ajout de capacité de traitement.

Le vice-président explique que la Société a besoin de capacité de traitement supplémentaire pour son ordinateur central, afin d'assurer que ses opérations et ses activités de développement soient adéquatement supportées. Il ajoute qu'une analyse financière démontre qu'il est avantageux pour la Société de procéder à l'ajout de capacité de traitement par acquisition d'un nouvel ordinateur central.

Une discussion s'ensuit et le vice-président et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres.

À la suite de cette discussion, sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité de vérification et du comité des technologies de l'information, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE la Société a besoin de capacité de traitement supplémentaire pour supporter adéquatement ses opérations et ses activités de développement, dont celles liées au Plan de pérennité;

QUE l'analyse financière conclut qu'il est avantageux pour la Société de remplacer son ordinateur central pour procéder à l'ajout de capacité requis;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le comité de vérification et le comité des technologies de l'information recommandent conjointement au conseil d'administration d'autoriser l'ajout de capacité de traitement par l'acquisition d'un nouvel ordinateur central pour une valeur de 1 600 000 \$ et la mise à niveau des licences des logiciels pour une valeur de 2 600 000 \$.

Recommandation V-153 du 12.12.06

4. SÉLECTION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT (CONJOINTEMENT AVEC LE COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION)

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et le directeur des ressources financières se joignent aux membres des comités pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 12.12.06, les documents suivants :

- Note sur le plan d'investissement 2013;
- La sélection des investissements 2013;
- Note portant sur les fiches de projets en technologies de l'information;
- Les fiches de projets en technologies de l'information;
- Le plan pluriannuel des investissements en technologie de l'information – version préliminaire;
- Le plan pluriannuel du Plan de pérennité – version préliminaire;
- La liste des projets d'investissements 2013.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances explique les changements apportés au processus d'approbation des projets d'investissements en technologies de l'information. Il présente les demandes budgétaires pour 2013 et procède à la présentation détaillée des projets de plus de 2 M\$, ventilés de la manière suivante :

- Investissement – Postes et aires de contrôle routier;
- Investissement – Projets administratifs.

Le vice-président aux technologies de l'information fait une présentation générale des projets d'investissements technologiques, qu'il ventile ensuite par vice-présidence. Il explique les nouveaux projets ainsi que ceux dont le budget inclut une variation importante.

Il procède ensuite à la présentation détaillée de la ventilation des projets reliés au Plan de pérennité.

Le directeur des ressources financières présente l'impact des projets d'investissements sur les années subséquentes.

Le vice-président aux technologies de l'information explique l'ajout des fiches de projets aux documents déposés pour l'adoption des projets d'investissements et présente les plans pluriannuels d'investissement en technologies de l'information et du Plan de pérennité ainsi que la liste des projets d'investissements pour 2013.

Une discussion s'ensuit et les vice-présidents et le directeur des ressources financières répondent aux questions des membres. À la suite de cette discussion, les membres demandent que certaines modifications soient apportées au document. Sous réserve que les modifications soient apportées, la recommandation suivante est formulée et appuyée par les membres des deux comités :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

- Approuve la programmation annuelle de 77,6 M\$, incluant une surprogrammation de 8,0 M\$, pour un budget directeur des projets d'investissement de 69,6 M\$:
 - 6,4 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier;
 - 5,2 M\$ pour les projets administratifs;
 - 35,0 M\$ pour les projets en technologies de l'information;
 - 23,0 M\$ pour le Plan de pérennité;
- Autorise, pour les projets en ressources informationnelles, les projets et leur budget provisoire :
 - Système mobile de lecture du limiteur de vitesse (76302);
 - Conversion FA – Réalisation de la conversion (76903);
 - Pérennité des processus utilisant DBS (77001);
 - Désuétude des cellulaires dans les véhicules des contrôleurs routiers (77201);
 - Architecture et stratégie globale de la virtualisation (77203);
 - Géolocalisation des véhicules des contrôleurs routiers (77301);
 - Vidéoconférence pour la VP Contrôle routier (77302);
 - Échange électronique des infractions (77305);
 - Désuétude des écrans et de l'application des balances TOLEDO dans les postes de contrôle routier (77306);
 - Refonte du règlement sur la santé des conducteurs (77403);
 - Virtualisation des services offerts en personne (77501);
 - Optimisation au soutien technique-téléphone virtuel (77503);
 - Optimisation des extracteurs et des tâches planifiées (77508);
 - Chaîne de production du permis de conduire (77510);
 - Infrastructure – Services connexes à l'environnement de traitement des solutions d'affaires (77901);
- Approuve l'enveloppe de 7,9M\$ du plan de pérennité pour des projets planifiés dont l'autorisation de démarrage sera demandée au moment jugé opportun;
- Approuve la confirmation du budget du projet :

- Loi 71 Nouvelles mesures du Code de la sécurité routière à 11,8 M\$ (1,0 M\$ de moins que le budget provisoire);
- Approuve la révision du budget des projets suivants :
 - VITA Création de la banque de données (72101) de 4,4 M\$ à 5,6 M\$ (augmentation du budget confirmé de 1,2 M\$);
 - Optimisation du processus de remboursement des médicaments (76101) de 0,9 M\$ à 3,9 M\$ (augmentation du budget provisoire de 3,0 M\$);
- Approuve de procéder à l'acquisition de produits estimée à 1,5 M\$ pour le projet :
 - Architecture et stratégie globale de la virtualisation.

Recommandation V-154 du 12.12.06

Les membres du comité des technologies de l'information quittent la séance.

5. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

5 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 24 octobre 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2012 est adopté sans modification.

5 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 24 octobre 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

6. BUDGET SAAQ 2013

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres pour les points 6 à 10 à l'ordre du jour. Le directeur des ressources financières se joint aux membres pour les points 6 à 8 de l'ordre du jour et la chef du Service de la gestion budgétaire se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 12.12.06, une note concernant le budget 2013 et la présentation du budget directeur 2013.

Le vice-président rappelle le contexte budgétaire des dernières années et présente les faits saillants du budget 2013 de la Société. Il aborde notamment les excédents et déficits du Fonds d'assurance, de la Société et de Contrôle routier Québec, la croissance des frais d'administration de la Société, les projets d'investissements et les immobilisations.

Le directeur des ressources financières présente les projections des résultats du Fonds d'assurance et de la Société pour l'année 2012, puis présente le budget des immobilisations et des projets d'investissements pour 2013.

Le vice-président informe les membres que le budget sera probablement revu, une fois que les modalités de la mise en œuvre du plan d'affaires de la Société auront été convenues avec le gouvernement.

Une discussion s'ensuit et le vice-président et le directeur des ressources financières répondent aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration adopte les budgets proposés pour 2013 :

Le budget directeur du Fonds d'assurance, soit :

Des produits de 1 671,0 M\$ et des charges de 1 333,2 M\$, pour un excédent de 337,8 M\$;
Des immobilisations de 0,4 M\$.

Le budget directeur de la Société, soit :

Des produits de 233,9 M\$ et des charges de 265,1 M\$, pour un déficit de 31,2 M\$;
Des immobilisations de 67,4 M\$.

QUE le conseil d'administration soit informé que ce budget sera probablement revu à la suite de la mise en œuvre du plan d'affaires de l'accès au réseau routier dont des modalités sont à convenir avec le gouvernement.

Recommandation V-155 du 12.12.06

7. PASSIF ACTUARIEL PROJETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

La directrice de l'actuariat, M. Martin Gagnon et M^{me} Marie-Hélène Malenfant, de la vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de l'actuariat dépose en liasse au présent procès-verbal sous la cote V-7 du 12.12.06, l'analyse des écarts projetés pour les dépenses liées à l'indemnisation suite à la projection du passif actuariel du FAAQ au 31 décembre 2012 à partir des données du 31 août 2012 et le rapport intérimaire – Projection du passif actuariel du Fonds d'assurance automobile au 31 décembre 2012.

La directrice présente et explique les écarts projetés des dépenses 2012 par rapport au budget directeur révisé. Elle expose les facteurs externes et internes ayant influé sur le passif projeté, ainsi que l'écart qu'ils ont causé dans les projections.

M^{me} Malenfant présente ensuite les travaux d'analyse en cours. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

8. REDDITION DE COMPTES 2012 ET PRÉVISIONS DE LA TRÉSORERIE

Le directeur des ressources financières se joint aux membres du comité pour les points 8 et 9 à l'ordre du jour. Le responsable du Service de la trésorerie se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 12.12.06, une note portant sur la présentation des prévisions de trésorerie du Fonds d'assurance et de la Société ainsi que la présentation de la reddition de comptes 2012 et prévision de la trésorerie.

Le directeur des ressources financières présente l'état de situation de la marge de crédit de la Société. Il expose les faits saillants de la trésorerie de la Société, procède à la reddition de comptes pour l'année 2012 et présente les prévisions pour l'année 2013 ainsi que celles de la période 2013-2017. Il reprend ensuite le même exercice, cette fois pour le Fonds d'assurance.

Une discussion s'ensuit et le directeur répond aux questions des membres.

9. IMMUNITÉ FISCALE DU FONDS D'ASSURANCE

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 12.12.06, une note et un avis juridique portant sur l'immunité fiscale du Fonds d'assurance.

Le vice-président informe les membres du comité qu'après vérification auprès de la Direction des affaires juridiques et après s'être étalonné auprès d'entité semblable, le Fonds d'assurance dispose bien d'une immunité fiscale, au même titre que le gouvernement.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

10. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES ET SUIVI TRIMESTRIEL SUR LES RISQUES

La directrice de la planification et de la performance se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 12.12.06, une note et une présentation sur la gestion intégrée des risques à la Société.

Le vice-président présente l'analyse sommaire des nouveaux risques ainsi que des risques qui ont migré depuis la dernière présentation.

La directrice de la planification et de la performance présente les principaux constats de l'analyse trimestrielle des risques. Elle présente une synthèse des risques stratégiques et expose l'évolution des risques identifiés initialement comme faibles, moyens et élevés. Une discussion s'ensuit et le vice-président et la directrice répondent aux questions des membres.

La directrice présente ensuite le processus bisannuel de révision des cycles d'analyse des risques. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

11. MANDAT D'ÉVALUATION DE PROGRAMME « ADAPTATION DE VÉHICULES »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse, sous la cote V-11 du 12.12.06, une note portant sur le mandat « adaptation de véhicules » et la présentation « Directive – Adaptation de véhicules : Résultats des travaux — Constats et observations ».

La directrice présente le contexte du mandat et l'état de situation du programme. Elle met en perspective les forces et faiblesses du programme, présente les constats faits par l'équipe responsable du mandat et les recommandations émises.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

12. MANDAT DE VÉRIFICATION INTERNE « LIGNE VERTE »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse, sous la cote V-12 du 12.12.06, une note portant sur le mandat de vérification « ligne verte » et la description du mandat.

La directrice présente le contexte du mandat. Elle expose ensuite la portée et la visée du mandat de vérification, les enjeux reliés ainsi que l'échéancier de réalisation prévu.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

13. PLANIFICATION ANNUELLE 2013 DE LA DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse, sous la cote V-13 du 12.12.06, une note présentant le plan de vérification annuelle pour l'année 2013 ainsi qu'un projet de plan de vérification pour 2013.

La directrice présente le projet de plan annuel de vérification de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes. Elle dresse un état de situation de la planification annuelle 2013 et mentionne les changements apportés à la planification triennale 2012-2014.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la résolution suivante est adoptée :

Résolution

IL EST DÉCIDÉ :

D'adopter le plan annuel de vérification de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Résolution VR-156 du 12.12.06

14. VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose, sous la cote V-14 du 12.12.06, la liste des firmes comptables susceptibles d'effectuer la vérification annuelle des états financiers de la SAAQ ainsi que le calendrier des appels de candidatures.

La directrice présente la liste des firmes comptables susceptibles d'effectuer la vérification annuelle des états financiers de la SAAQ au cours du prochain mandat de covérification des états financiers. Elle présente ensuite le calendrier des appels de candidatures qui mènera à la sélection d'un covérificateur pour les états financiers de la Société.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

15. RÉMUNÉRATION DE LA FIRME PRICEWATERHOUSECOOPERS (PWC)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose, sous la cote V-15 du 12.12.06, un courriel transmis par un représentant de la firme PricewaterhouseCoopers (PWC) portant sur un ajout au mandat de vérification de la firme.

La directrice informe les membres du comité de la possibilité d'un ajout au mandat de vérification des états financiers de la SAAQ par la firme PricewaterhouseCoopers et des honoraires associés. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse, sous la cote V-16 du 12.12.06, les documents suivants :

- Optimisation organisationnelle;
- Suivi des mandats;
- Faits saillants – congrès IIA.

Elle présente brièvement le contenu de chacun des documents.

17. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

18. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le 27 février 2013, à 13 h.

19. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

20. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 45.

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 109
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 20 février 2013, à 13 h 30

Adopté le mercredi 24 avril 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
M^{me} Gisèle Gauthier, directrice des affaires juridiques
M^{me} Francine Lepinay, chef du Service de la gestion budgétaire

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **RÉVISION DU PARTAGE DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET PROMOTION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, le directeur des ressources financières et la chef du Service de la gestion budgétaire ainsi que la directrice des affaires juridiques se joignent aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-2 du 13.02.20, une note concernant la révision du partage des activités de prévention et promotion en sécurité routière.

Le vice-président rappelle les travaux effectués en 2004 et en 2007 qui ont donné lieu au partage actuel des activités de prévention et promotion en sécurité routière entre le Fonds d'assurance et la Société. Il souligne que les travaux de 2007 avaient donné lieu à une recommandation de revoir périodiquement le partage pour tenir compte de l'évolution des activités de la Société. Il ajoute que le plan d'affaires a permis de mieux définir les activités de la Société et qu'en conséquence un partage plus raffiné des activités est maintenant possible.

Le directeur des ressources financières passe en revue les aspects juridiques du partage des activités. Il rappelle l'évolution des activités de la Société entre 2007 et 2012 puis procède à la présentation du projet de nouveaux critères d'affectation des activités. Il expose les conséquences de l'application des nouveaux critères sur la répartition des activités entre la Société et le Fonds et illustre, à l'aide de quelques exemples, comment s'appliquent les nouveaux critères d'affectation.

Le directeur précise que les vérificateurs ont été avisés du projet de nouveaux critères et analysent le dossier.

Une discussion s'ensuit et le vice-président, le directeur de ressources financières, la chef du Service de la gestion budgétaire et la directrice des affaires juridiques répondent aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de revoir périodiquement les critères départageant les activités qui peuvent être financées par le Fonds d'assurance automobile du Québec et celles qui peuvent ou doivent être financées par la Société de l'assurance automobile du Québec;

CONSIDÉRANT QUE, par son modèle d'affaires intégré issu de la planification stratégique 2011-2015, la Société a une connaissance plus fine des affaires et a approfondi la connaissance de ses activités;

CONSIDÉRANT QUE suite à la révision de l'ensemble des activités du Fonds d'assurance et de la Société, il a été démontré à la satisfaction du conseil d'administration que les activités d'évaluation médicale, de sanction des conducteurs, de soutien aux corps policiers et du programme Alcofrein visent clairement à prévenir les accidents et favoriser un meilleur bilan routier;

CONSIDÉRANT QU'une participation financière dans ces activités permet de faire fructifier et d'accroître le patrimoine du Fonds d'assurance tout en diminuant les risques associés à l'usage de la route;

CONSIDÉRANT QUE le programme Alcofrein est financé par les crédits du ministère des Transports jusqu'au 31 décembre 2012;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

- Reconfirme les critères retenus en 2007;
- Précise ces critères de la façon suivante :
 - Que soit exclues du Fonds d'assurance automobile du Québec les activités de prévention en matière de sécurité routière ainsi que la promotion qui s'y rattachent et qui découlent de l'application d'une loi, d'un règlement ou d'un programme du gouvernement ou qui, de manière générale, relèvent de la décision du gouvernement, à l'exception des activités dont il est démontré, à la satisfaction du conseil d'administration, qu'une participation financière permettrait de faire fructifier et d'accroître le patrimoine du Fonds d'assurance tout en diminuant les risques associés à l'usage de la route. À cet effet, les activités affectées au Fonds doivent clairement viser à prévenir les accidents et à favoriser un meilleur bilan routier;
 - Que soit effectuée la révision de l'affectation sur base triennale, dans le cadre de la révision globale de la situation financière;

QUE le conseil d'administration, en conséquence :

- Ajoute au tableau, approuvé le 29 mars 2007, sur la répartition des activités au Fonds les activités suivantes :
 - Évaluations médicales;
 - Sanction des conducteurs;
 - Soutien aux corps policiers;
 - Programme Alcofrein (à compter de 2013);

QUE le conseil d'administration adopte les budgets modifiés suivants :

- Le budget directeur du Fonds d'assurance soit :
 - Pour 2012, des produits de 1 630,0 M\$ et des charges de 1 424,2 M\$ pour un excédent de 205,8 M\$;
 - Pour 2013, des produits de 1 671,0 M\$ et des charges de 1 355,9 M\$ pour un excédent de 315,1 M\$.
- Le budget directeur de la Société soit :
 - Pour 2012, des produits et des charges de 231,1 M\$;
 - Pour 2013, des produits de 233,9 M\$ et des charges de 242,4 M\$ pour un déficit de 8,5 M\$.

Recommandation VR-157 du 13.02.20

3. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

4. **PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ**

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le mercredi 27 février 2013, à 12 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 h 10.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 110
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 27 février 2013, à 12 h**

Adopté le mercredi 24 avril 2013

SONT PRÉSENTS (CV) :

- M. André Lesage, président du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Céline Garneau, membre
- M^{me} Hélène Racine, membre
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction par visioconférence
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

SONT PRÉSENTS (CTI) :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
- M. André Caron, membre
- M^{me} Ida Crasto, membre

SONT PRÉSENTS (CAP) :

- M. Adrien Desautels, président du comité
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre

INVITÉS :

- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
- M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
- M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
- M. Yvon Théberge, chef du Service de la trésorerie

M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice de la planification et de la performance

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PRÉSENTATION DES BÉNÉFICES DU PLAN D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ (CONJOINTEMENT CV, CTI ET CAP)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, la vice-présidente à l'accès au réseau routier, le vice-président aux technologies de l'information, le directeur des ressources financières et le chef du Service de la trésorerie se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-2 du 13.02.27, les documents suivants :

- Note d'information sur les « Bénéfices du plan stratégique – Amélioration des services à la clientèle et renouvellement des actifs technologiques »;
- Tableau « Amélioration des services à la clientèle et renouvellement des actifs technologiques – Synthèse des revenus additionnels et des coûts évités »;
- Présentation des « Bénéfices du plan stratégique – Amélioration des services à la clientèle et renouvellement des actifs technologiques ».

Le vice-président rappelle le contexte et la demande des membres ayant donné lieu à la présentation.

Le chef du Service de la trésorerie procède à la mise en contexte et explique la structure de la présentation. Il expose les limites de l'évaluation effectuée dans le calcul des bénéfices du plan d'affaires de la Société et répond aux questions des membres à ce sujet.

Il présente ensuite les résultats escomptés pour les éléments suivants :

- Nouveaux services en ligne
- Modalités de paiement
- Tarification
- Mise en place d'un portrait intégré de la clientèle
- Gains en agilité technologique

- Autres opportunités non quantifiées

Après chaque présentation de ces éléments, le chef du Service de la trésorerie répond aux questions des membres.

Il présente ensuite l'évolution de la rentabilité du plan d'affaires de la Société pour la période 2012-2032. Il procède à la présentation du résumé des bénéfices attendus et du processus de gestion de ces bénéfices, puis expose le modèle de gestion des bénéfices. Il répond ensuite aux questions des membres au sujet de ces trois présentations.

La présidente et chef de la direction rappelle aux membres les bases de l'analyse qui leur a été présentée et reprend les faits saillants de la présentation.

Suivi

Les membres demandent qu'un suivi des bénéfices du plan d'affaires leur soit fait sur une base annuelle, en début d'année.

Les membres du comité actif/passif quittent la séance.

Les membres du comité des technologies de l'information se retirent en huis clos avec le vice-président aux technologies de l'information.

3. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

4. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2012 ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

4 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 décembre 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2012 est adopté avec la modification suivante : au point 11, retirer « la directrice de la vérification interne se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour ».

4 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 6 décembre 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

5. PLAN D'ACTION EN SÉCURITÉ DE L'INFORMATION SUITE AU RAPPORT D'AUDIT

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. La directrice de la planification et de la performance se joint aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 13.02.27, la note « Audit interne portant sur la sécurité de l'information » et l'annexe « Plan d'action ».

La directrice présente les résultats de l'audit sur la sécurité de l'information. Pour chacune des recommandations énoncées à la suite de l'audit, elle présente le plan d'action et de mise en œuvre, identifie le secteur responsable et l'échéance de mise en place des mesures proposées.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

6. MANDAT D'ÉVALUATION DE PROGRAMME « PROCESSUS DE DOTATION EN RESSOURCES HUMAINES » — DÉPÔT ET EXPLICATION DU MANDAT

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 13.02.27, les documents suivants :

- Note sur le « Mandat d'évaluation du processus de dotation à la Société »;
- Entente de service en évaluation de programmes – Réalisation du mandat « Processus de dotation » - 2012-10;
- Fiche mandat n° 2012-10 « Processus de dotation ».

La directrice expose le contexte du mandat et présente la teneur de la vérification à venir. Elle présente les enjeux reliés au mandat et répond aux questions des membres à ce sujet.

7. MANDAT DE VÉRIFICATION INTERNE « CONFORMITÉ DE LA POLITIQUE DE GESTION DES DONNÉES » — DÉPÔT ET EXPLICATION DU MANDAT

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 13.02.27, une note concernant le mandat de vérification sur la « Conformité de la politique de gestion des données » ainsi que la fiche mandat n° 2013-11 « Conformité de la politique de gestion des données ».

La directrice expose le contexte relatif au mandat de vérification présenté. Elle présente les objectifs du mandat et l'échéancier prévu de réalisation.

8. MANDATS DE SUIVI

- Obtenir un permis de conduire – Constats
- Étalement des paiements – Constats
- Traitement des réclamations au Fonds d'assurance – Constats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Note concernant le « Suivi du plan d'action et de mise en œuvre – obtenir un permis de conduire » et présentation du « Suivi du plan d'action – Obtenir un permis de conduire », sous la cote V-8 a) du 13.02.17;
- Note concernant le « Suivi du plan d'action et de mise en œuvre – Étalement des paiements » et présentation du « Suivi du plan d'action – Étalement des paiements », sous la cote V-8 b) du 13.02.27;
- Note concernant le « Suivi du plan d'action et de mise en œuvre – Traitement des réclamations au Fonds d'assurance » et présentation du « Suivi du plan d'action – Traitement des réclamations au Fonds d'assurance », sous la cote V-8 c) du 13.02.27.

La directrice présente le suivi des trois mandats mentionnés ci-dessus. Pour chacun d'entre eux, elle fait ressortir les recommandations qui ont été mises en place, celles qui sont en cours d'implantation et celles qui n'ont été l'objet d'aucune action au moment de la présentation. Pour ces dernières, elle indique aux membres la raison pour laquelle aucune action n'a encore été entreprise.

9. VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 13.02.27, une note concernant l'« Appel d'offres pour une soumission – Nomination des auditeurs externes pour l'audit conjoint des livres et comptes de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ».

La directrice informe les membres de l'état d'avancement du processus d'appel d'offres pour le mandat de vérification des états financiers de la SAAQ pour la période 2013-2015. Elle expose l'échéancier modifié et présente la liste des firmes retenues par le ministère des Finances. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

10. TABEAU DE SUIVI DES PLANS D'ACTION

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 13.02.27, la note « Sommaire du suivi des plans d'action » et le tableau « Sommaire des suivis de mandat ».

La directrice présente le tableau de suivi des plans d'action des diverses vice-présidences. Elle explique la structure du tableau de suivi et présente ses constats concernant les suivis effectués sur les plans d'action en place à la Société. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

11. RISQUES DES ENTENTES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 13.02.27, une note portant sur l'« Appréciation du risque des ententes » et l'« Inventaire des catégories d'ententes ».

Le vice-président aux affaires publiques et gouvernementales et secrétaire général expose aux membres les résultats du mandat de vérification interne portant sur les risques reliés aux ententes de la Société avec d'autres entités. Il explique qu'à la suite de ce mandat, il a été recommandé que le Secrétariat général soit nommé registraire des ententes. Il est à élaborer un plan d'action pour assurer que le Secrétariat s'acquitte de cette tâche et assure le suivi de l'ensemble des ententes de la Société.

12. BILAN 2012 DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-12 du 13.02.27, une note d'information sur le bilan annuel 2012 de la DVIP et le « Bilan annuel 2012 de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes ».

La directrice présente le bilan de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et présente les perspectives pour 2013. Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Suivi des recommandations du Rapport de vérification – Compilation des statistiques, sous la cote V-13 a) du 13.02.27;
- Note « Mandat d'audit de conformité – Sécurité de l'information », sous la cote V-13 b) du 13.02.27;
- Rapport d'audit interne sur la sécurité de l'information – Conformité à la directive gouvernementale de 2006 et au modèle de gestion de 2009, sous la cote V-13 c) du 13.02.27;
- Tableau de suivi des mandats de la DVIEP, sous la cote V-13 d) du 13.02.27;
- Optimisation organisationnelle, sous la cote V-13 e) du 13.02.27;
- Tableau : Contrat RCGT – Optimisation organisationnelle, sous la cote V-13 f) du 13.02.27.

14. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité se tiendra à Québec le mercredi 20 mars 2013, à 8 h.

16. HUIS CLOS**16 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

16 B Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 30.

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 111
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 20 mars 2013, à 8 h

Adopté le mercredi 24 avril 2013

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Céline Garneau, membre
- M^{me} Hélène Racine, membre
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Linda Bellware, directrice de l'actuariat
- M^{me} Sandrine Bellenfant, chef du Service de la gestion financière
- M^{me} Marie-Hélène Malenfant, chef d'équipe du passif, direction de l'actuariat
- M. Nicolas Vincent, de la direction de la planification et de la performance

Représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) :

- M. Daniel Martel
- M. Patrick Dubuc
- M^{me} Joëlle Châteauvert

Représentant de la firme PricewaterhouseCoopers (PWC) :

- M. Pascal Gagné
- M. Hugues Jacques

1. **HUIS CLOS**

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. **PRÉLIMINAIRES**

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Optimisation organisationnelle, sous la cote V-3 a) du 13.03.20;
- Note « Mandat d'audit – Interrompre le privilège de conduire » et le « Rapport de vérification Interrompre le privilège de conduire » incluant le plan d'action et de mise en œuvre, sous la cote V-3 b) du 13.03.20;
- Tableau de suivi des mandats de la DVIEP, sous la cote V-3 c) du 13.03.20;
- Suivi des travaux pour la nomination des nouveaux covérificateurs des états financiers, sous la cote V-3 d) du 13.03.20.

La directrice présente succinctement chacun des documents et répond aux questions des membres. La présentation du mandat d'audit « interrompre le privilège de conduire » est reportée à la séance du 23 avril 2013.

4. **SUIVI — GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 4 à 6 inclusivement à l'ordre du jour. M. Nicolas Vincent, de la Direction de la planification et de la performance, se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 13.03.20, une note sur la gestion des risques et une présentation de suivi des risques.

Le vice-président présente l'état de situation de la gestion des risques de la Société. Il expose les nouveaux risques évalués, les risques qui ont migré, les risques considérés « faibles » depuis 18 mois et plus, ainsi que les risques à surveiller. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Il présente ensuite une proposition de reddition de comptes pour le conseil d'administration. Après discussion avec les membres, il est convenu que les risques qui seront présentés au conseil seront ceux de la catégorie « à surveiller ». Une reddition de comptes sommaire sera effectuée trimestriellement et une reddition de comptes détaillée sera faite annuellement. De plus, les membres du conseil seront invités à consulter les documents détaillés remis trimestriellement au comité de vérification.

Le vice-président présente ensuite la nouvelle présentation de suivis des risques et expose la réflexion entamée concernant les fréquences des suivis. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5. ANALYSE ACTUARIELLE ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012

La directrice de l'actuariat, la chef du Service de la gestion financière, la chef d'équipe du passif de la direction de l'actuariat, les représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) ainsi que les représentants de la firme de vérificateurs PricewaterhouseCoopers (PWC) se joignent aux membres du comité pour les points 5 et 6 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Note sur les états financiers 2012 – Fonds d'assurance et Société, sous la cote V-5 a) du 13.03.20;
- Présentation « États financier 2012 » Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec, sous la cote V-5 b) du 13.03.20;
- Projet « Fonds d'assurance automobile du Québec – États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 », sous la cote V-5 c) du 13.03.20;
- Projet « Société de l'assurance automobile du Québec – États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 », sous la cote V-5 d) du 13.03.20;
- Rapport sur l'évaluation du passif actuariel du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2012 et Analyse des résultats financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec pour l'exercice 2012, sous la cote V-5 e) du 13.03.20;
- Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2012 et celles réglées en date du 12 mars 2013 – Fonds d'assurance automobile du Québec, sous la cote V-5 f) du 13.03.20;
- Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2012 et celles réglées en date du 12 mars 2013 – Société de l'assurance automobile du Québec, sous la cote V-5 g) du 13.03.20;
- Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2012 et celles réglées en date du 12 mars 2013, sous la cote V-5 h) du 13.03.20;
- Contrats octroyés aux cabinets d'experts-comptables au 31 décembre 2012, sous la cote V-5 i) du 13.03.20;
- Lettre d'affirmation aux vérificateurs, sous la cote V-5 j) du 13.03.20.

Le vice-président présente les faits saillants des états financiers 2012 du Fonds d'assurance et de la Société. Il présente la déclaration de conformité bonifiée qui figurera au Rapport annuel de gestion et expose les effets potentiels que l'adoption du budget fédéral peut avoir sur l'adoption des états financiers de la SAAQ et du FAAQ.

La chef du Service de la gestion financière et la chef d'équipe du passif présentent les modifications apportées en 2013 au rapport de la direction, notamment en ce qui concerne la déclaration sur la conformité. Elles présentent ensuite le certificat actuariel ainsi que le rapport des auditeurs indépendants.

Elles présentent ensuite les faits saillants concernant les résultats du Fonds d'assurance pour l'année 2012. La directrice de l'actuariat expose l'état des résultats global et le suivi du déficit cumulé et de la politique de capitalisation. La chef du Service de la gestion financière présente l'état de la situation financière du Fonds d'assurance et répond, avec la directrice de l'actuariat et la chef d'équipe du passif, aux questions des membres.

La chef du Service de la gestion financière présente ensuite les faits saillants des résultats de la Société. Elle présente l'état des résultats ainsi que l'état de la situation financière pour l'année 2012. Elle compare les résultats 2012 au budget prévu et explique les écarts observés. Elle précise aux membres que la Société respecte pour 2012 les objectifs fixés par la Loi 100 et présente l'évolution des frais d'administration pour les périodes de 2006-2010 et 2011-2012.

Le vice-président présente les lettres d'affirmation pour la SAAQ et le FAAQ.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la Société et le Fonds ont présenté leurs états financiers, qui ont été audités par le vérificateur général et le vérificateur externe de la Société;

CONSIDÉRANT l'opinion favorable des vérificateurs;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration adopte les états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Recommandation VR-158 du 13.03.20

6. RENCONTRE AVEC LES VÉRIFICATEURS ET HUIS CLOS

M. Daniel Martel, du Vérificateur général du Québec, dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Résultats d'audit – 31 décembre 2012 de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec, sous la cote V-6 a) du 13.03.20;
- Document complémentaire – Résultat de l'audit 31 décembre 2012 – Révision du partage des activités entre la SAAQ et le FAAQ, sous la cote V-6 a) du 13.03.20.

M. Patrick Dubuc présente les documents remis aux membres du comité et en explique le contenu et l'étendue. Il rappelle le contexte de la révision des activités entre le FAAQ et la SAAQ et expose l'analyse comptable que les vérificateurs ont effectuée concernant cette révision. Une discussion s'ensuit et les vérificateurs répondent aux questions des membres.

Il expose l'avancement des travaux d'audit, présente les seuils de significations retenus pour la SAAQ et le FAAQ et présente les considérations importantes identifiées au cours de l'audit. Il expose ensuite l'approche générale d'audit et présente les opinions non modifiées des vérificateurs sur les états financiers.

M. Pascal Gagné, de la firme PricewaterhouseCoopers, demande aux membres s'ils ont connaissance de fraude ou d'éléments permettant de croire à la présence de fraude aux états financiers de la SAAQ ou du FAAQ. Les membres informent les vérificateurs qu'ils n'ont connaissance d'aucune fraude ni d'aucun élément permettant de soupçonner qu'une fraude est commise.

Les vérificateurs procèdent ensuite au suivi des recommandations des années antérieures. Une discussion s'ensuit et les vérificateurs répondent aux questions des membres. Les représentants du VGQ présentent ensuite les sujets qui devront être abordés au cours du prochain exercice d'audit, notamment les impacts financiers reliés au Plan de pérennité et les effets de la mise en place de nouvelles exigences comptables qui affecteront les états financiers du Fonds et de la Société.

M. Martel du VGQ présente les lettres d'indépendance aux membres.

Les membres et les vérificateurs indépendants se réunissent ensuite à huis clos.

7. AUTRES SUJETS

Règlement sur la gouvernance de la Société de l'assurance automobile et du Fonds d'assurance automobile du Québec

Le vice-président aux affaires publiques et gouvernementales et secrétaire général dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 13.03.20, une note concernant les modifications apportées au *Règlement sur la gouvernance de la Société de l'assurance automobile et du Fonds d'assurance automobile du Québec*.

Le vice-président explique que le comité actif/passif a demandé que son mandat soit bonifié pour inclure la participation, conjointement avec le comité de vérification, à la révision des contributions d'assurances.

8. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le mercredi 24 avril 2013, à 13 h.

9. HUIS CLOS

9 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

9 B Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 25.

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 112
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 24 avril 2013, à 13 h

Adopté le mercredi 12 juin 2013

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Hélène Racine, membre
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, par visioconférence
- M. Dave Leclerc, secrétaire, par visioconférence
- M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
- M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} France Boulé, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Par visioconférence :

- M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente au Fonds d'assurance
- M. Guy Nadeau, vice-président au contrôle routier
- M^{me} Nathalie Jacques, directrice de la couverture d'assurance et du partenariat d'affaires
- M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
- M. Patrick Morin, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Denis Carrier, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

2. ÉVALUATION 2012 ET ATTENTES 2013 DE LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES (HUIS CLOS)

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

3. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

4. PRÉLIMINAIRES

4 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

4 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- L'évaluation 2012 et attentes 2013 de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes est traitée au point 2.
- Le huis clos de la présidente et chef de la direction est traité au point 3.

5. PROCÈS-VERBAUX DE SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

5 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 février 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 20 février 2013 est adopté sans modification.

5 B Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 27 février 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 27 février 2013 est adopté sans modification.

5 C Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 mars 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2013 est adopté avec la modification suivante :

- Au point 6, au 3^e paragraphe, changer le nom de M. Martel pour celui de M. Patrick Dubuc.

5 D Tableau de bord des suivis (mis à jour au 20 mars 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

6. PERMIS DE CONDUIRE PLUS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour le reste de la séance. M^{me} France Boulé, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. M. Patrick Morin, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joint aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 13.04.24, les documents suivants :

- Note de présentation des constats et recommandations du mandat d'évaluation – permis Plus;
- Sommaire exécutif du Rapport d'évaluation du programme Permis plus;
- Rapport d'évaluation du programme Permis Plus.

La directrice rappelle le contexte du mandat. M^{me} Boulé présente les travaux effectués dans le cadre du mandat. Elle présente le taux d'adhésion au permis Plus et rappelle les objectifs de l'évaluation.

Elle présente ensuite le portrait global du mandat et les faits saillants des travaux d'évaluation. Elle procède à une synthèse des résultats obtenus. Elle expose notamment le taux de croissance du nombre de détenteurs de permis Plus obtenu et le taux de croissance prévu, puis brosse un portrait de la répartition géographique de la clientèle. Elle fait ensuite ressortir le taux de renouvellement du permis Plus selon les résultats du sondage réalisé dans le cadre de l'évaluation.

Une discussion s'ensuit et la directrice et M^{me} Boulé répondent aux questions des membres.

Par la suite, M^{me} Boulé présente les efforts de mise en œuvre du programme, incluant les ressources financières déployées et les ressources humaines impliquées dans le programme.

Elle expose les constats effectués à la suite des travaux et présente les recommandations de la vérification interne.

Une discussion s'ensuit et la directrice et M^{me} Boulé répondent aux questions des membres.

7. SUIVI D'UNE DEMANDE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

MM. Denis Carrier et Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joignent aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

7 A Plan de pérennité

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 a) du 13.04.24, une note sur l'implication de la DVIEP au Plan de Pérennité et la présentation « Plan de pérennité – Démarche de la DVIEP ».

La directrice rappelle le contexte du Plan de pérennité et la demande du comité de vérification concernant le rôle que la vérification interne devra y jouer.

M. Huard rappelle les normes internationales et les bonnes pratiques en audit des technologies de l'information, puis présente les scénarios d'interventions envisagées par la vérification interne dans le cadre du Plan de pérennité. Il présente ensuite les étapes à venir, une fois le mode d'intervention de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) choisi.

Une discussion s'ensuit et la directrice et M. Huard répondent aux questions des membres.

Les membres discutent ensuite des scénarios proposés et présentent les orientations qu'ils privilégient.

7 B Reddition de compte au C. A.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 b) du 13.04.24, la note d'information sur le mode de présentation des plans d'action suite aux rapports d'audit interne aux sous-comités du CA et le « Tableau de suivi des mandats de la DVIEP ».

La directrice rappelle la demande faite par le conseil d'administration que les sujets qui sont présentés au comité de vérification et qui concernent d'autres comités leur soient aussi présentés.

Elle présente la proposition de tableau des suivis des mandats qui tient compte de cette demande et explique comment elle entend procéder pour répondre à la demande du conseil.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

8. MANDAT « ADAPTATION DE VÉHICULES »

La vice-présidente au Fonds d'assurance, le vice-président au contrôle routier et la directrice de la couverture d'assurance et du partenariat d'affaires se joignent aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour. M^{me} Lucie Paradis, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joint aux membres par visioconférence pour les points 8, 9 et 10 à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 13.04.24, la note « Mandat d'évaluation – Adaptation de véhicules » et le « Rapport d'évaluation – Directive – Adaptation de véhicules ».

La vice-présidente aux Fonds d'assurance rappelle la démarche effectuée par la DVIEP et les recommandations émises à la suite du mandat.

Elle explique qu'elle et le vice-président au contrôle routier ont élaboré conjointement un plan d'action. Elle en présente l'état de situation, souligne qu'un plan d'implantation sera mis en place d'ici décembre 2013 et qu'un état de situation sera présenté au comité de vérification au début de 2014.

9. MANDAT « INTERROMPRE LE PRIVILÈGE DE CONDUIRE »

La vice-présidente à l'accès au réseau routier se joint aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 13.04.24, la note « Mandat d'audit – Interrompre le privilège de conduire » et l'« Annexe 1 – Plan d'action de mise en œuvre ».

La vice-présidente à l'accès au réseau routier présente le plan d'action de mise en œuvre élaboré à la suite du mandat « Interrompre le privilège de conduire ». Elle reprend chacune des recommandations du rapport final et présente les actions entreprises ou à entreprendre pour répondre aux recommandations.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes confirme aux membres que les actions mises en place répondent aux recommandations formulées à la suite de l'audit.

La présidente du conseil quitte la séance à 15 h 45.

10. COVÉRIFICATION – RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal sous la cote V-10 du 13.04.24, la note « Audit conjoint des livres et comptes de la Société et du Fonds d'assurance – Exercices financiers 2013-2014 et 2015 » et un projet de résolution.

Elle présente les résultats de l'appel d'offres sur invitation faite pour pourvoir le prochain covérificateur de la Société. Elle rappelle les critères d'évaluation utilisés par le comité de sélection et répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec a procédé à un appel d'offres sur invitation, le 26 février 2013, pour l'audit annuel conjoint avec le Vérificateur général du Québec des livres et des comptes de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec pour les exercices financiers 2013 à 2015 inclusivement, et ce, conformément au processus établi par le ministre des Finances;

ATTENDU QUE les firmes suivantes ont été invitées : Ernst & Young, KPMG, Mallette, PricewaterhouseCoopers, RSM Richter et Deloitte;

ATTENDU QU'un comité de sélection a évalué les offres reçues et a identifié la firme ayant obtenu le meilleur rapport qualité-prix;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de vérification;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le résultat de l'appel d'offres soit transmis au gouvernement;

QUE le conseil d'administration recommande au gouvernement la nomination de l'auditeur conjoint, pour les exercices financiers 2013 à 2015 inclusivement, ayant obtenu le meilleur rapport qualité-prix lors de l'analyse des offres par le comité de sélection;

QUE le conseil d'administration recommande au gouvernement de mentionner dans le décret de nomination que la rémunération de l'auditeur conjoint est basée sur le prix total et les taux horaires indiqués sur l'offre de prix présenté à la Société de l'assurance automobile du Québec dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation.

Recommandation VR-159 du 13.04.24

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous leur cote respective, les documents suivants :

- Optimisation organisationnelle, sous la cote V-11 a) du 13.04.24;
- Tableau de suivi des mandats de la DVIEP, sous la cote V-11 b) du 13.04.24.

12. FRAIS DE REPRÉSENTATION, DE DÉPLACEMENT ET DE FORMATION DES DIRIGEANTS DE LA SAAQ – ANNÉE 2012

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 12, 13 et 14 à l'ordre du jour. Le directeur des ressources financières se joint aux membres du comité par visioconférence pour les points 12, 13 et 14 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 du 13.04.24, une note d'information concernant les frais de représentation, de déplacement et de formation des dirigeants de la Société – Année 2012.

Il présente aux membres le résumé des frais de déplacement et de représentation des dirigeants de la Société pour l'année 2012. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

13. SUIVI DE LA POLITIQUE DE DIVULGATION FINANCIÈRE

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-13 du 13.04.24, une note d'information concernant le suivi de la Politique de divulgation financière.

Le vice-président présente le résultat du suivi de la Politique de divulgation financière pour l'année 2012. Il donne aux membres l'assurance que l'information financière divulguée au cours de l'année 2012 a été approuvée et est conforme à la réalité, et que la Politique de divulgation financière a été appliquée de manière adéquate. Il ajoute que le contenu de la Politique demeure pertinent et qu'aucun changement n'y est requis.

14. GESTION CONTRACTUELLE : SUITE DES RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC ET DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-14 du 13.04.24, une note d'information sur la « Gestion contractuelle : Les suites des rapports du Vérificateur général et de la Commission de la fonction publique ».

Le vice-président rappelle le rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) de novembre 2012 ainsi que le rapport de la Commission de la fonction publique (CFP) concernant l'octroi de contrats. Bien qu'elle n'était pas visée par le VGQ et la CFP, la Société a quand même jugé opportun de revoir son processus d'octroi des contrats.

Le vice-président présente les travaux réalisés à la Société et répond aux questions des membres à ce sujet. Il explique où la Société en est rendue dans la réalisation de ces travaux et précise que le résultat de ces travaux sera présenté au comité de vérification de juin.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Suivi

15. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

16. **PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ**

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec le mercredi 12 juin 2013, à 13 h.

17. **HUIS CLOS**

17 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 35.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 113
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 12 juin 2013 à 13 h**

Adopté le mercredi 25 septembre 2013

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M. Guy Morneau, membre et président du conseil d'administration
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Linda Bellware, directrice de l'actuariat
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice de la planification et de la performance

Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice
M. Jean-François Huard
M. Denis Carrier
M^{me} Lise Rainville

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 24 avril 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 24 avril 2013 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 24 avril 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. AUDIT DU PLAN DE PÉRENNITÉ

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour les points 4 à 8 à l'ordre du jour.

M. Jean-François Huard se joint aux membres du comité pour les points 4 et 5 à l'ordre du jour.
M. Denis Carrier se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous la cote V-4 du 13.06.12, une note d'audit du Plan de pérennité ainsi que l'intervention de la DVIEP.

La directrice présente la démarche proposée. Cette dernière repose sur 5 axes d'intervention pour auditer le Plan de pérennité, en fonction de la taille et de l'ampleur que ce plan occupe au sein de l'organisation. Cette démarche s'appuie sur les normes de l'IIA, sur des cadres de référence mondialement reconnus, ainsi que sur l'étalonnage auprès d'organismes publics et parapublics.

Suivi

Une discussion s'ensuit et la directrice de la vérification et de l'évaluation des programmes répond aux questions des membres. Il est notamment proposé qu'une rencontre soit organisée avec les porteurs du dossier et l'on propose d'ajouter ce sujet à l'ordre du jour des comités CTI et CV à raison d'une fois par année. Les membres sont d'accord de façon unanime avec l'orientation proposée.

5. **MANDAT VI « FRAIS DE DÉPLACEMENT » – PRÉSENTATION**

M^{me} Lise Rainville se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 13.06.12, une note concernant le mandat de vérification « Conformité des frais de déplacement » ainsi qu'un document intitulé « Présentation – Constats de vérification – Conformité des frais de déplacement ».

M^{me} Lise Rainville présente le contexte et les objectifs du mandat de vérification « Frais de déplacement ».

- La politique et la procédure de frais de déplacement, établies à la Société, respectent les normes gouvernementales;
- La politique et la procédure sur les frais de déplacement sont appliquées;
- La Société respecte les bonnes pratiques en matière de gestion des frais de déplacement (étalonnage).

Une discussion s'ensuit et les membres conviennent qu'ils sont en accord avec la conclusion de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes qu'un plan d'action et de mise en œuvre soit préparé pour donner suite aux recommandations.

6. **MANDAT VI « ENTENTE – RÉGIME D'IMMATRICULATION INTERNATIONALE » – PRÉSENTATION DU MANDAT**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 13.06.12, une note concernant le mandat de vérification sur le « Régime d'immatriculation internationale », la description sommaire du mandat ainsi que le document intitulé « Présentation Mandat de vérification Entente – International Registration Plan (IRP) ».

La directrice met en contexte le dossier et fait un état de situation. Le mandat est présenté à titre d'information et fait partie de la planification de 2013. Ce mandat a débuté en avril 2013 et est prévu se terminer en décembre 2013.

7. **VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC**

7 A Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction – Dépôt

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous la cote V-7 a) du 13.06.12, une note concernant le Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction – année financière 2012.

Elle procède à un bref rappel du dossier. Dans le cadre de l'audit financier annuel, les auditeurs conjoints (VGQ et PWC) déposent un rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2012.

Ce rapport ne comprend aucune nouvelle recommandation pour cette année, mais expose le suivi des recommandations des années antérieures. La direction de la Société commente les recommandations des années antérieures pour lesquelles le suivi est reporté.

Le comité de vérification prend en considération l'ensemble des recommandations des auditeurs conjoints. Le comité poursuivra ses efforts en vue de la mise en place de solutions pour donner suite aux recommandations.

7 B Audit conjoint : suivi du dossier

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 b) du 13.06.12, une note concernant l'audit conjoint des livres et comptes de la Société et du Fonds d'assurance – Exercices financiers 2013, 2014 et 2015.

La directrice informe les membres qu'un décret gouvernemental devrait être signé d'ici sous peu.

8. MANDAT STATUTAIRE « ENTENTE ADMINISTRATIVE SAAQ / SOFIL » – PRÉSENTATION DES CONSTATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 13.06.12, les documents suivants :

- Note de validation « Entente SAAQ / Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) »;
- Rapport de mission d'examen par la vérification interne sur le respect de conditions particulières.

La directrice fait une mise en contexte et un état de situation du mandat statutaire. Une discussion s'ensuit.

9 DÉPÔT DE DOCUMENTS

9 A Les trois lignes de défense

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous la cote V-9 a) du 13.06.12, le document expliquant les trois lignes de défense. Les trois lignes de défense fournissent un modèle simple et pratique, qui contribue à l'amélioration des communications entre les entités en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun.

La directrice présente le document. Une courte discussion et un échange de questions ont lieu entre les membres et la directrice.

9 B Optimisation organisationnelle

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous la cote V-9 b) du 13.06.12, le document concernant l'optimisation organisationnelle.

À la demande d'un membre du comité, la directrice informe que ce dossier sera fermé.

9 C Suivi des mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous la cote V-9 c) du 13.06.12, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

La directrice fait la présentation du tableau de suivis. Une discussion s'ensuit.

10. SUIVI SUR LES RISQUES

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour les points 10 à 13 à l'ordre du jour. La directrice de la planification et de la performance se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 13.06.12, une note sur la gestion intégrée des risques ainsi que le document du suivi des risques.

Le vice-président fait un bref survol et un rappel des faits. La directrice de la planification et de la performance aborde notamment les sujets suivants : les principaux constats, les risques à surveiller, une synthèse des analyses de risques, le plan de pérennité, l'état des risques au 21 mai 2013, les mesures d'atténuation, les risques élevés à l'analyse initiale, les risques moyens à l'analyse initiale et les risques faibles plus de 12 mois. Une discussion et une courte période de questions s'ensuivent.

11. SUIVI FINANCIER TRIMESTRIEL

Le directeur des ressources financières se joint aux membres du comité pour les points 11 et 12 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 13.06.12, une note sur les résultats financiers trimestriels au 31 mars 2013 – Fonds d'assurance et Société ainsi que les résultats financiers trimestriels.

Le directeur présente les faits saillants des résultats financiers trimestriels non audités au 31 mars 2013 du Fonds d'assurance et de la Société.

Suite à une discussion, les états financiers sont acceptés par les membres du comité.

12. ÉTAT DE SITUATION SUR LE PLAN D'AFFAIRES

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 du 13.06.12, une note sur le plan d'affaires de la Société ainsi qu'un document intitulé « Sur la route de la performance ».

Le vice-président met en contexte le dossier et explique que dans le cadre du discours sur le budget 2013-2014 de novembre 2012, le gouvernement a confié à la Société la responsabilité de régler le déficit annuel récurrent des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation de 35 M\$ et de rembourser la dette de 218 M\$. Le plan d'affaires de la Société propose les actions nécessaires pour assurer la performance des activités d'émission des permis de conduire et d'immatriculation.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Révision du mécanisme de fixation des tarifs et du mandat du Conseil d'experts;
Le mécanisme a été intégré au projet de Loi 25 et a obtenu l'accord de la Commission des finances publiques le 29 mai dernier.
- Rémunération annuelle pour les activités de perception à négocier avec le ministère des Finances et de l'Économie (MFE);
Une entente a été conclue en juin 2013 avec le MFE avec obligation d'atteinte des résultats dans le remboursement de la dette.
- Révision des coûts annuels imputés à la Fiducie (tout en préservant la santé financière du Fonds d'assurance);
La révision du partage a été réalisée en février 2013.
- Révision des services et des processus à l'aide des technologies de l'information;
Des allègements administratifs ont été obtenus de la part du Conseil du trésor (CT) au niveau des technologies de l'information et des effectifs. Une décision du CT viendra confirmer la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles de la Société approuvée le 25 avril dernier, dont l'objectif est de préserver les priorités d'investissement de la Société. Une décision du CT le 21 mai 2013 vient régulariser la cible d'effectif à long terme de la Société à celle autorisée au budget 2013 de la Société et confirmer l'ajout d'effectif (67) pour soutenir les investissements.

Le vice-président informe les membres que la Société a l'appui du Conseil du trésor pour, entre autres, les ressources informationnelles et les effectifs.

Une discussion s'ensuit. Le président du conseil d'administration tient à souligner que cette entente est extrêmement difficile à obtenir et félicite les équipes de la SAAQ.

13. PLANIFICATION DES TRAVAUX DE LA POLITIQUE DE CAPITALISATION

La directrice de l'actuariat se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-13 du 13.06.12, un document sur l'établissement de l'échéancier de la politique de capitalisation.

Une présentation d'un échéancier est exposée aux membres du comité. Trois rencontres conjointes avec le comité CAP sont proposées le 24 septembre 2013, le 5 décembre 2013 et en mars 2014.

14. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le mercredi 25 septembre 2013, à 8 h.

16. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

17. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16h30

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance conjointe CV-CAP n° 114
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 25 septembre 2013, à 8 h**

Adopté le mercredi 26 février 2014

SONT PRÉSENTS :

- M. Adrien Desautels, président du comité actif / passif
- M. André Lesage, président du comité de vérification et membre du comité actif / passif
- M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif / passif
- M^{me} Hélène Racine, membre du comité de vérification
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M. Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

De la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance :

- M. Yves Frenette, vice-président
- M^{me} Linda Bellware, directrice de l'actuariat
- M^{me} Chantale Lemire, directrice de la tarification d'assurance et des placements
- M. Sébastien Plante, actuaire à la Direction de la tarification d'assurance et des placements, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences – Avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, ajouts, adoption

Sur proposition formulée et approuvée par les membres des comités, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. POLITIQUE DE CAPITALISATION

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice de l'actuariat se joignent aux membres du comité conjoint pour ce point à l'ordre du jour et la directrice de la tarification d'assurance et des placements ainsi que M. Plante se joignent par visioconférence.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-2 du 13.09.25, la présentation intitulée « Examen de la santé financière & étude de la politique de capitalisation (sur la base des résultats en date du 31 décembre 2012) ».

La directrice de l'actuariat présente les faits saillants et fait la présentation de la politique de capitalisation. Les membres discutent et posent des questions au vice-président et à la directrice de l'actuariat.

3. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

4. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec le 30 octobre 2013, à 8 h.

5. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 9 h 35

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 115
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 25 septembre 2013, à 9 h 30**

Adopté le mercredi 30 octobre 2013

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité
- M. Guy Morneau, membre et président du conseil d'administration
- M^{me} Hélène Racine, membre
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

De la vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance :

- M. Yves Frenette, vice-président
- M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
- M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance, par visioconférence
- M. Yvon Théberge, directeur des processus d'affaires et de la trésorerie

De la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes :

- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice
- M^{me} France Boulé, Conseillère en évaluation de programmes, par visioconférence

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 12 juin 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 12 juin 2013 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 12 juin 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. Ils demandent de supprimer le mot « vers ».

4. SUIVI FINANCIER TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2013

La directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance ainsi que le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour les points 4, 5, 6 et 7 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 13.09.25, les documents suivants :

- Note d'information sur les résultats financiers trimestriels au 30 juin 2013 – Fonds d'assurance et Société;
- Résultats financiers trimestriels – Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec – 30 juin 2013.

Le vice-président présente les résultats financiers trimestriels non audités au 30 juin 2013 du Fonds d'assurance et de la Société. S'ensuivent une discussion et une période de questions. Le vice-président répond aux questions des membres.

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel quitte.

5. SUIVI SUR LES RISQUES STRATÉGIQUES

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 13.09.25, les documents suivants :

- Note « Gestion intégrée des risques »;
- Présentation « Suivi des risques ».

Le vice-président et la directrice générale présentent l'état de situation des risques. Une discussion a lieu. Un échange et une période de question s'ensuivent.

6. GESTION CONTRACTUELLE – ORIENTATIONS ET MESURES PROPOSÉES

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité pour les points 6 et 7 à l'ordre du jour. Le directeur des processus d'affaires et de la trésorerie se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 13.09.25, les documents suivants :

- Note « Présentation des mesures d'amélioration à la gestion contractuelle »;
- Sommaire exécutif « Mandat portant sur la gestion contractuelle des services professionnels »;
- Présentation « Vers une performance globale et durable – Gestion contractuelle – Volet des services professionnels ».

Le directeur des processus d'affaires et de la trésorerie présente l'évolution du contexte gouvernemental relativement à ce point. Il présente les mesures d'amélioration à la gestion contractuelle et le document *Vers une performance globale durable*. À la fin de la présentation, il répond aux questions des membres.

6 A Constats DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 a) du 13.09.25, les documents suivants :

- Note « Suivi du plan d'action et de mise en œuvre – Processus d'acquisition et de gestion des contrats à la Société »;
- Rapport de vérification – Acquisition et gestion des contrats à la Société (version modifiée) – septembre 2013.

La directrice présente le suivi du plan d'action et de mise en œuvre du processus d'acquisition et de gestion des contrats à la Société. Elle met en contexte et fait un rappel des recommandations de la DVIEP.

7. FRAIS DE DÉPLACEMENTS – CONSTATS DVIEP

7 A Plan d'action VPRHFP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 a) du 13.09.25, les documents suivants :

- Note portant sur le Mandat d'audit – Politique des frais de déplacement »;
- Rapport d'audit – Politique des frais de déplacements – Août 2013.

La directrice et le directeur présentent le mandat d'audit portant sur la politique des frais de déplacement et déposent le rapport final incluant le plan d'action et de mise en œuvre. Ils présentent les principales recommandations.

8. **MANDAT VI « RAPPORT ANNUEL DE GESTION »**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 13.09.25, la note portant sur le « Mandat statutaire- Rapport à la gestion – Validation du Rapport annuel de gestion de la Société ».

La directrice présente la note portant sur son mandat statutaire soit celui qui concerne le Rapport à la gestion et la validation du Rapport annuel de gestion de la Société. Elle présente le contexte, l'état de situation et le constat. Elle conclue en affirmant qu'au terme de son examen, l'information contenue dans le rapport annuel de gestion 2012 lui paraît, à tous égards importants, plausible et cohérente. Une période de question s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

9 **MANDAT VI « MESURES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE (INCLUANT L'ÉTALONNAGE) À LA SOCIÉTÉ » – PRÉSENTATION DU MANDAT**

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 13.09.25, les documents suivants :

- Note « Mandat de vérification des mesures d'évaluation de la performance (incluant l'étalonnage);
- Mandat « Mesures d'évaluation de la performance (incluant l'étalonnage) à la Société.

La directrice présente le mandat de vérification des mesures d'évaluation de la performance et le dépose. Elle met en contexte ce mandat et précise qu'il est présenté à titre d'information et que les résultats seront présentés en décembre 2013. Une discussion s'ensuit.

10. **MANDAT « PLAN D'ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE 2011-2015 » – PRÉSENTATION DU MANDAT**

La conseillère en évaluation de programmes, de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint à la séance pour ce point à l'ordre du jour. La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 13.09.25, les documents suivants :

- Note « Mandat d'évaluation – Développement durable »;

- Mandat « Plan d'action Développement durable 2011-2015 »;
- Entente de service en évaluation de programme – Réalisation du mandat « Plan d'action de développement durable 2011-2015 ».

La directrice présente le mandat d'évaluation sur le développement durable et le dépose. Elle informe les membres du contexte et présente un état de situation ainsi que sa conclusion. Les résultats seront présentés au début de l'année 2014.

La conseillère décrit le mandat, les objectifs et les questions d'évaluation. Une discussion s'ensuit et un membre demande que ce dossier soit présenté au comité de gouvernance et d'éthique.

11 h 49 La conseillère en évaluation de programmes,
de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quitte la séance.

11. ÉVALUATION DE L'AUDITEUR EXTERNE – PRICEWATERHOUSECOOPERS EXERCICE FINANCIER 2012

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 13.09.25, les documents suivants :

- Note « Évaluation de l'auditeur externe – PricewaterhouseCoopers, exercice financier 2012 »;
- Lettre datée du 29 août 2013 de la DVIEP à PricewaterhouseCoopers sur l'évaluation des travaux d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec;
- Évaluation des travaux du vérificateur externe – Exercice financier 2012.

La directrice présente la note concernant l'évaluation de l'auditeur externe pour l'exercice financier 2012. Elle conclut en affirmant que les unités qui ont transigé avec la firme ont été généralement satisfaites des services de cette dernière, et ce, pour l'ensemble du dernier mandat de 3 ans. Des évaluations seront également effectuées à la suite des audits des prochains exercices financiers.

Le comité de vérification demande la participation à cette évaluation pour l'avenir.

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12 A Lettre d'information – Mandat statutaire « Entente administrative SAAQ / SOFIL »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-12 a) du 13.09.25, les documents suivants :

- Note « Examen de l'Entente administrative relative à la perception des droits d'immatriculation additionnels à l'égard des véhicules munis de moteurs de forte cylindrée »;
- Lettre de transmission de la lettre d'information au président du conseil d'administration de la Société de financement des infrastructures locales du Québec datée du 15 août 2013;
- Lettre d'information par la vérification interne sur le respect de conditions particulières.

La directrice présente la note qui concerne l'examen de l'Entente administrative relative à la perception des droits d'immatriculation additionnels à l'égard des véhicules munis de moteur de forte cylindrée et présente l'état de situation de la signature du rapport à la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL). Elle conclut en informant les membres qu'une lettre a été transmise à la SOFIL en spécifiant que la DVIEP a complété son analyse des processus de contrôle et que rien n'a été relevé qui porte à croire que les conditions de l'entente n'ont pas été respectées. En fonction de la réponse de l'Ordre des CPA, elle précise qu'un réajustement du processus de certification pourrait être fait et que l'entente pourrait être révisée lors du prochain exercice.

12 B Suivi des mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 b) du 13.09.25, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

La directrice présente le tableau de suivi des mandats. Une discussion s'ensuit.

13. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

14. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec le mercredi 30 octobre 2013, à 8 h.

15. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

16. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 30.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance conjointe CV-CAP n° 116
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 30 octobre 2013 à 8 h**

Adopté le mercredi 26 février 2014

SONT PRÉSENTS :

- M. Adrien Desautels, président du comité actif / passif
- M. André Lesage, président du comité de vérification et membre du comité actif / passif
- M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

De la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance :

- M. Yves Frenette, vice-président
- M^{me} Linda Bellware, directrice générale de l'actuariat
- M^{me} Chantale Lemire, directrice de la tarification d'assurance et des placements
- M. Sébastien Plante, actuaire à la Direction de la tarification d'assurance et des placements

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences – Avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, ajouts, adoption

Sur proposition formulée et approuvée par les membres des comités, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. MISE À JOUR DES CONTRIBUTIONS D'ASSURANCE 2015 ET ENJEUX DE LA TARIFICATION 2016

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice générale de l'actuariat, la directrice de la tarification d'assurance et des placements et M. Sébastien Plante se joignent aux membres du comité conjoint pour la durée de la séance.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-2 du 13.10.30, la présentation sur les contributions d'assurance 2015 et enjeux 2016 – Mise à jour avec les données au 31 décembre 2012.

La directrice de la tarification d'assurance et des placements présente le document et commente la présentation. Une discussion s'ensuit et l'équipe de la vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance répondent aux questions des membres du comité.

3. ENJEUX DE LA CAPITALISATION

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 du 13.10.30, la présentation sur les enjeux de capitalisation.

La directrice générale de l'actuariat fait la présentation concernant les enjeux de capitalisation. Le vice-président et la directrice générale répondent aux questions des membres du comité.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité conjoint se tiendra en avril/mai 2014.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 h 20.

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 117
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 30 octobre 2013, à 13 h 00

Adopté le mercredi 11 décembre 2013

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité
- M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière
- M. Guy Nadeau, vice-président au contrôle routier

De la vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance :

- M. Yves Frenette, vice-président
- M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
- M. Yvon Théberge, directeur des processus d'affaires et de la trésorerie

De la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes :

- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice
- M. Jean-François Huard, conseiller stratégique en vérification interne
- M. Denis Carrier, agent de recherche

Du Vérificateur général du Québec :

- M. Daniel Martel, directeur de vérification
- M. Patrick Dubuc, directeur principal
- M^{me} Annick Boutin, chargée de projet

De PricewaterhouseCoopers :

- M^{me} Marlène Boiteau, première directrice
- M. Raynald Lafrance, associé

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 25 septembre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2013 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 25 septembre 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. Les membres conviennent d'inscrire le dossier Gestion contractuelle dans les dossiers terminés.

4. PRÉSENTATION DU PLAN D'AUDIT POUR LES ÉTATS FINANCIERS DE LA SAAQ ET DU FAAQ AU 31 DÉCEMBRE 2013

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour la durée de la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité pour les points 4, 5, 6, 7 à l'ordre du jour.

Le directeur de vérification, le directeur principal et la chargée de projet du Vérificateur général du Québec (VGQ), la première directrice et l'associé de PricewaterhouseCoopers (PWC) se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Les représentants des vérificateurs externes déposent en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 13.10.30, les documents suivants :

- Plan d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2013;

- Présentation du plan d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2013.

Le directeur de vérification et le directeur principal font la mise en contexte et la présentation aux membres du comité. Puisque le VGQ est l'auditeur des états financiers consolidés annuels du gouvernement et que les informations financières de la Société et du Fonds sont consolidées ou publiées dans les comptes publics, le VGQ réalise certains travaux d'audit (incluant la validation d'informations financières pour le compte du Fonds des réseaux de transport terrestre) dans les entités de la Société en vue de délivrer le rapport sur les états financiers consolidés annuels du gouvernement. Aussi, à titre de vérificateur des livres et comptes pour la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), le VGQ réalisera certains travaux d'audit pour le compte de cette entité dans le but de donner une assurance sur les informations financières transigées entre la SAAQ et la SOFIL.

M. Raynald Lafrance (PWC), pour sa part, présente la stratégie d'audit et aborde notamment les responsabilités clés, les seuils de signification et seuils de référence, l'aperçu du processus d'audit, le calendrier, l'actualité en matière de comptabilité et d'audit et les attentes des responsables de la gouvernance.

Une discussion s'ensuit. Les membres posent des questions aux auditeurs externes, qui y répondent.

Les membres du comité se réunissent à huis clos avec les représentants du Vérificateur général du Québec et ceux de PricewaterhouseCoopers.

5. SUIVI DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2013

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour le point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 13.10.30, les documents suivants :

- Note d'information sur la reddition de comptes au 31 août 2013 du plan d'investissement;
- Présentation des projections au 31 août 2013.

Les vice-présidents présentent la note concernant la reddition de comptes au 31 août 2013 du plan d'investissement. Ils abordent tour à tour les faits saillants de ce dossier. Les membres du comité posent des questions et les vice-présidents y répondent.

6. RÉGIME D'EMPRUNTS

Le directeur des processus d'affaires et de la trésorerie se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 13.10.30, une note concernant le renouvellement du régime d'emprunts de la Société.

Le vice-président présente la note concernant le renouvellement du régime d'emprunts de la Société et du Fonds d'assurance. Il expose notamment le contexte, les besoins de financement, les modalités de financement et conclut avec la recommandation. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Résolution

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société de l'assurance automobile du Québec, valide jusqu'au 31 décembre 2016, lui permettant d'emprunter, à court terme ou par marge de crédit un montant n'excédant pas 180 000 000 \$, pour ses besoins opérationnels, et à court terme, par marge de crédit ou à long terme, un montant n'excédant pas 272 000 000 \$, pour ses projets d'investissements, jusqu'à concurrence d'un montant total de 400 000 000 \$;

ATTENDU QUE la résolution numéro AR-2707 11.10.19, adoptée le 20 octobre 2011, par le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2013, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 400 000 000 \$;

ATTENDU QUE le décret numéro 1316-2011 du 14 décembre 2011, autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Société de l'assurance automobile du Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2016, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, jusqu'à concurrence de 180 000 000 \$, pour ses emprunts à court terme ou par marge de crédit reliés à ses dépenses d'opérations et jusqu'à concurrence de 272 000 000 \$, pour ses emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme reliés à ses projets d'investissements;

ATTENDU QUE le total des emprunts à court terme, par marge de crédit et à long terme contractés en vertu de ce régime d'emprunts et non encore remboursés ne peut excéder en aucun moment un montant total de 400 000 000 \$;

ATTENDU QUE conformément à l'article 83 de cette loi, la Société de l'assurance automobile du Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit prévus à ce régime d'emprunts permettront de financer les besoins opérationnels ainsi que les travaux requis à la réalisation des projets d'investissements;

ATTENDU QU'à moins de circonstances exceptionnelles, les emprunts à court terme ou par marge de crédit contractés aux fins des projets d'investissements seront convertis, lorsque les travaux auront été complétés, en emprunts à long terme;

ATTENDU QUE les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro AR-2707 11.10.19, adoptée le 20 octobre 2011, par le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de vérification;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2016, permettant à la Société de l'assurance automobile du Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, jusqu'à concurrence de 180 000 000 \$, pour ses emprunts à court terme ou par marge de crédit reliés à ses dépenses d'opérations et jusqu'à concurrence de 272 000 000 \$, pour ses emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme reliés à ses projets d'investissements;

QUE le total des emprunts à court terme, par marge de crédit et à long terme contractés en vertu de ce régime d'emprunts et non encore remboursés ne puisse excéder en aucun moment un montant total de 400 000 000 \$;

QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :

- A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
- B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;
- C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.

QUE les emprunts contractés par la Société de l'assurance automobile du Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

- A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada ou auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec :
- a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :
 - i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe *b* du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r. 3);
 - ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;
 - b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.
- B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement :
- a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;
 - c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société de l'assurance automobile du Québec en faveur du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.

QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit prévus à ce régime d'emprunts permettent le financement temporaire des besoins opérationnels et des travaux requis à la réalisation des projets d'investissements;

QU'à moins de circonstances exceptionnelles, les emprunts à court terme ou par marge de crédit contractés aux fins de projets d'investissements soient convertis, lorsque les travaux auront été complétés, en emprunts à long terme;

QUE la présidente et chef de la direction, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ou le directeur général des finances et du contrôle organisationnel pourvu qu'ils soient deux agissants conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société de l'assurance automobile du Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit ou à long terme, tout billet, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;

QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société de l'assurance automobile du Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme;

QUE la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

Résolution VR-160 du 13.10.30

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la résolution suivante est adoptée :

Résolution

CONSIDÉRANT les besoins financiers du Fonds d'assurance;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le Fonds d'assurance à emprunter pour 3 ans un montant maximum de 75 M\$.

Résolution VR-161 du 13.10.30

7. RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2013

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 13.10.30, les documents suivants :

- Note d'information sur les résultats financiers trimestriels au 30 septembre 2013 – Fonds d'assurance et Société;
- Résultats financiers trimestriels Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec au 30 septembre 2013.

Le vice-président présente les résultats financiers trimestriels du Fonds d'assurance automobile du Québec et de la Société. Il commente le document et les principaux faits saillants.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

8. PRÉSENTATION DES PLANS D'ACTION PQSVR ET ENQUÊTE DE L'ENTREPRISE

Le vice-président au contrôle routier et la vice-présidente à la sécurité routière se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

8 A Plan d'action – Processus d'enquête en entreprise

Le vice-président au contrôle routier dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 a) du 13.10.30, le plan d'action – mise en œuvre des recommandations de la DVIEP sur le processus d'enquête en entreprise.

Le vice-président présente les 5 recommandations ainsi que chacune des actions et leurs échéances respectives. Il répond aux questions des membres du comité.

8 B Plan d'action – Programmes de qualité – Sécurité des véhicules routiers (mandataire et programme d'entretien préventif)

Le vice-président au contrôle routier dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 b) du 13.10.30, le plan d'action – mise en œuvre des recommandations de la DVIEP sur les Programmes de qualité – Sécurité des véhicules routiers (mandataire et programme d'entretien préventif).

Le vice-président présente les 3 recommandations, les actions ainsi que les échéances du plan d'action. Par la suite, il répond aux questions des membres.

8 C Suivi des mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 c) du 13.10.30, les documents suivants :

- Note concernant le mandat d'audit – Processus d'inspection en entreprise et le mandat d'évaluation – Programme de qualité – Sécurité des véhicules routiers;
- Rapport de vérification sur le processus d'inspection en entreprise, version modifiée, octobre 2013.

La directrice se dit satisfaite. Une discussion s'ensuit.

9 PLAN DE PÉRENNITÉ

M. Jean-François Huard, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joint aux membres du comité pour les points 9 et 10 à l'ordre du jour.

Audit – état de situation

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 a) du 13.10.30, les documents suivants :

- Note d'information sur le plan de pérennité – Audit et surveillance des risques;
- Présentation du plan de pérennité – Intervention de la DVIEP.

La directrice présente le contexte et le conseiller stratégique procède à la présentation. Il aborde notamment les sujets suivants : les axes d'intervention d'audit présentés au comité de vérification, la demande de la présidente et chef de la direction, le rôle de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et les prochaines étapes à venir.

Démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 b) du 13.10.30, les documents suivants :

- Note pour autorisation du démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit » (#77927);
- Présentation « Bloc Encadrement – Gestion des risques, intervenant externe » démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit » (#77927).

La directrice présente la note concernant la demande d'autorisation du démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit ». Elle aborde le contexte, l'impact budgétaire pour l'année 2013 et conclut avec ses recommandations.

Une discussion s'ensuit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la résolution suivante est adoptée :

Résolution

CONSIDÉRANT QUE le comité de vérification de la Société a demandé à la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes d'auditer le Plan de pérennité;

CONSIDÉRANT QUE ce démarrage de projet ne nécessite pas d'augmentation au budget directeur du Plan de pérennité 2013 puisque ce projet est prévu dans l'enveloppe de 7,9 M\$ autorisée en décembre 2012 lors de l'approbation du budget d'investissement;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve le démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit » avec un budget provisoire de 75 k\$;

QUE le conseil d'administration approuve un budget de 37,5 k\$ pour l'année 2013 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité.

Résolution VR-162 du 13.10.30

10. MANDAT VI « POLITIQUE DE GESTION DES DONNÉES » PRÉSENTATION DES CONSTATS

M. Denis Carrier, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 13.10.30, les documents suivants :

- Note sur les constats et recommandations concernant le mandat de vérification sur la « Conformité de la politique de gestion des données »;
- Présentation – Constats d'audit et recommandations – Conformité de la politique de la gestion des données.

La directrice procède à la mise en contexte du mandat de vérification sur la « Conformité de la Politique de gestion des données » et le conseiller stratégique fait la présentation des constats d'audits et des recommandations. Il aborde notamment, les objectifs du mandat, la démarche utilisée, la gestion des données, les risques potentiels, les constats et observations et les recommandations.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres.

11. SUIVI DU MANDAT « COMPILATION DES STATISTIQUES »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 13.10.30, une note de présentation des constats concernant le mandat de suivi – Compilation des statistiques.

La directrice présente la note et les recommandations. Les membres se disent satisfaits de la conclusion qui indique qu'en fonction des résultats obtenus lors de ce suivi, il est jugé que les risques pour la Société sont faibles. Ainsi, aucune autre action ne sera prise par la DVIEP. La VPARR et la VPSR poursuivront leurs efforts en vue d'améliorer en continu le processus de production des statistiques du bilan routier.

12. SUIVI DU MANDAT VI « PROCESSUS DE GESTION DES PLAINTES »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 du 13.10.30, une note d'information sur le mandat de suivi – Processus de gestion des plaintes à la Société.

La directrice présente la note et l'état de situation. Elle précise qu'un suivi sera présenté à la Présidente et au comité de vérification au début de 2014 par la firme.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTSSuivi de mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-13 du 13.10.30, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

14. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le mercredi 11 décembre 2013, à 8 h.

16. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres du comité se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

17. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres du comité se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 55.

Président

Secrétaire

Procès-verbal CV 118

Il ne semble pas y avoir eu de séance du CV entre le 2013-10-30 (117) et le 2013-12-11 (119)



1.	HUIS CLOS DES MEMBRES
	Les membres du comité se réunissent à huis clos.
2.	PRÉLIMINAIRES
2 A	Présences, avis de convocation – Quorum
	Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.
2 A	Ordre du jour : Modifications, additions, adoption
	Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.
3.	PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS
3 A	Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 30 octobre 2013
	Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2013 est adopté sans modification.
3 B	Tableau de bord des suivis (mis à jour au 30 octobre 2013)
	Les membres du comité font l'état des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.
4.	PASSIF INTERMÉDIAIRE (PROJECTIONS FINANCIÈRES DU FAAQ)

Par ailleurs, il y a eu une séance conjointe CTI-CV le 2013-12-04. Le PV est classé sous l'onglet CTI. Il porte le titre PV_CTI_2013-12-04 (no 76)





**Procès-verbal de la séance n° 119
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 11 décembre 2013 à 8 h**

Adopté le mercredi 19 février 2014

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
M^{me} Hélène Racine, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, actuaire, direction de l'actuariat
M^{me} Linda Bellware, directrice générale de l'actuariat
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale du suivi des risques organisationnels et mesures de la performance
M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget, de l'analyse financière et de la tarification administrative

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 A Ordre du jour : Modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 30 octobre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2013 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 30 octobre 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. PASSIF INTERMÉDIAIRE (PROJECTIONS FINANCIÈRES DU FAAQ)

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour les points 4, 5, 6 et 7 à l'ordre du jour. La directrice générale de l'actuariat et Mme Marie-Hélène Malenfant, actuaire de la direction de l'actuariat se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 13.12.11, les documents suivants :

- Note pour information sur la projection du passif actuariel au 31 décembre 2013;
- Présentation intitulée : « Année financière 2013 – Analyse des écarts projetés pour les dépenses liées à l'indemnisation, suite à la projection du passif actuariel du FAAQ au 31 décembre 2013 »;
- Rapport « Projection du passif actuariel – Fonds d'assurance automobile du Québec 31 décembre 2013 ».

Le vice-président et la directrice générale de l'actuariat font la présentation du sommaire concernant la projection du passif actuariel au 31 décembre 2013. Ils expliquent que cette projection a été effectuée sur la base de l'information connue en date du 31 août 2013. L'écart des dépenses totales projetées par rapport au Budget directeur révisé est de -328 M\$. Cet écart est composé d'un gain de 305 M\$ sur le passif actuariel et de 23 M\$ sur les déboursés. Pour faciliter la compréhension des éléments qui ont affecté les résultats projetés de cette année, l'écart de dépenses totales de 328 M\$ se divise en deux composantes : les facteurs externes à la gestion du régime et les facteurs internes.

Une discussion s'ensuit et ils répondent aux questions des membres du comité.

5. **BUDGET 2014**

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joint aux membres pour les points 5 et 6 et la directrice du budget, de l'analyse financière et de la tarification administrative se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 13.12.11, une note et une présentation sur le Budget 2014.

Le vice-président présente le sommaire exécutif concernant le budget 2014 de la Société. Le budget de la Société s'inscrit en cohérence avec les principaux enjeux du plan stratégique soit l'amélioration du bilan routier, l'amélioration des services à la clientèle, le renouvellement des actifs technologiques, la pérennité du régime d'assurance et l'atteinte de l'équilibre des revenus et des dépenses à l'égard de la ligne d'affaires « permis de conduire et immatriculation ». Il respecte les balises convenues à l'égard de la croissance des frais d'administration et du niveau des investissements.

Une discussion et un échange entre les membres ainsi qu'une période de questions s'ensuivent.

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ de soumettre pour approbation au conseil d'administration :

- Les budgets proposés pour 2014 :
 1. le budget du Fonds d'assurance, soit des produits de 1 710,7 M\$ et des charges de 1 324,9 M\$ pour un excédent de 385,8 M\$ ainsi qu'un budget d'immobilisations de 66 000 \$;
 2. le budget de la Société, soit des revenus de 247,5 M\$ et des charges de 245,7 M\$ pour un excédent de 1,8 M\$ et un budget d'immobilisations de 68,8 M\$.
- Les recommandations du comité des technologies de l'information et du comité de vérification sur les projets d'investissement.

Recommandation VR-165 du 13.12.11

6. REDDITION DE COMPTES DE LA TRÉSORERIE ET PLANIFICATION 2014

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 13.12.11, une note et une présentation sur la reddition de comptes 2013 et prévision 2014-2018.

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel présente la note concernant la reddition de comptes 2013 de la trésorerie et planification 2014-2018. Il procède à un exposé de la situation ainsi qu'aux faits saillants.

7. SUIVI TRIMESTRIEL DE LA GESTION DES RISQUES

La directrice générale du suivi des risques organisationnels et mesures de la performance se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 13.12.11, une note et une présentation sur la gestion intégrée des risques.

Le vice-président et la directrice générale présentent la note concernant la gestion intégrée des risques. Ils font un rappel des faits et un état de situation concernant les travaux réalisés en gestion de risques. Ils présentent notamment les nouveaux risques évalués, les risques migrés, les risques faibles, plus de 12 mois et les analyses de risques en cours.

Suivi

Une discussion s'ensuit et les membres demandent qu'un bilan de la phase 1 et un suivi de l'élaboration de la phase 2 soient effectués et inscrits dans le tableau de bord des suivis du comité.

Le vice-président répond par la suite aux questions des membres du comité.

8. AUDIT DU PLAN DE PÉRENNITÉ

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour les points 8, 9, 10 et 11 à l'ordre du jour.

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 13.12.11, une note pour information sur le plan de pérennité : Audit et surveillance des risques.

La directrice présente la note concernant le plan de pérennité : audit et surveillance des risques. Elle expose la situation rappelant que l'audit du Plan de pérennité et la surveillance corporative des risques d'affaires du plan de pérennité sont assumés par la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes. Les travaux portent sur cinq axes, soient : la gestion de projets, la gestion des risques, la gestion du contenu (solutions), la gestion du changement et communications et la gestion des bénéfices. Les travaux seront basés sur les référentiels reconnus (COBIT 5, PMBOK). Une firme de spécialistes en audit contribuera à l'expertise.

Une période de questions s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres du comité.

9. PLANIFICATION 2014 DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 13.12.11, une note et une présentation du plan annuel des activités de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes de 2014.

La directrice fait la présentation du document de la planification annuelle 2014 de la DVIEP. Elle aborde notamment, la mise en contexte, le modèle de planification triennale, les étapes préparatoires à la planification, la planification 2014, la modification à la planification triennale et la répartition des efforts 2014.

Les membres demandent qu'une rencontre soit planifiée en prévision de la nouvelle planification triennale. La directrice répond aux questions des membres.

10. POSITION DE L'ORDRE DES CPA SUR LES RAPPORTS D'AUDIT INTERNE TRANSMIS À DES ORGANISMES EXTERNES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 13.12.11, une note sur la publication du rapport d'examen « Entente SAAQ/Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) ».

La directrice présente le sommaire exécutif de la publication du rapport d'examen « Entente SAAQ/Société de financement des infrastructures du Québec (SOFIL) ». Elle aborde notamment le contexte, l'état de situation et conclut en confirmant que la DVIEP respecte la Loi sur les comptables professionnels agréés concernant les actes réservés. Elle communiquera les résultats de leur démarche aux autres unités d'audit interne via le forum des responsables en vérification interne, afin que cette démarche soit bénéfique pour l'ensemble de la profession.

11. DÉPÔT DE DOCUMENT

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 13.12.11, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

12. AUTRES SUJETS

Les membres abordent le sujet suivant :

Lettre du VGQ : Mise à jour des connaissances de la SAAQ en 2014.

13. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité aura lieu à Montréal le mercredi 19 février 2014, à 13 h.

14. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

15. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 20

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 120
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 19 février 2014, à 13 h**

Adopté le mardi 18 mars 2014

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
M^{me} Hélène Racine, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne

Par visioconférence :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 11 décembre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 11 décembre 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. AUDIT DU PLAN DE PÉRENNITÉ

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance. Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres pour les points 3 et 4 à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-3 a) du 14.02.19 les documents suivants :

- Présentation « Plan de pérennité – rôle de la DVIEP – principaux éléments de surveillance et d'audit »;
- Présentation « Plan de pérennité – État de situation – janvier 2014 ».

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal. Sous la cote V-3 b) du 14.02.19, les documents suivants :

- Présentation « Bilan d'intégration & plan d'action VPTI – SAAQ »;
- Rapport de gestionnaire du plan au 31 janvier 2014 pour l'appréciation globale et au 31 décembre 2013 pour le volet financier.

La directrice de la vérification interne présente le document du plan de pérennité et les différents axes tels que la gestion des risques, la gestion de projet, la gestion des bénéfices, la gestion du contenu (solutions) et la gestion du changement et communications.

Une discussion s'ensuit. La directrice propose aux membres que la reddition de compte se fasse trois fois par an. Les membres sont en accord avec cette proposition.

Ensuite, la directrice présente l'état de situation quant au plan de pérennité en abordant notamment les interventions réalisées et le sommaire des éléments de surveillance. Une discussion s'ensuit.

Le vice-président présente le contexte et le document concernant le rapport du gestionnaire du plan. Il met en contexte les membres du comité en leur rappelant les grandes lignes du Plan dans son ensemble. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 14.02.19, une note et le rapport final incluant le plan d'action et de mise en œuvre « Audit interne – Conformité de la politique de gestion des données (2013-11) ».

Le vice-président présente le plan d'action et notamment, les recommandations suivantes : R-1 Valoriser et soutenir l'utilisation des données, R-2 Actualiser la politique de gestion des données et R-3 Définir une politique de gestion de l'information en complément à la politique de gestion des données.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5. RÉSULTATS DU SUIVI DU MANDAT DE VÉRIFICATION INTERNE « PROCESSUS DE GESTION DES PLAINTES » RÉALISÉ PAR ERNST & YOUNG

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 14.02.19, le sommaire exécutif et le résultat de l'« Audit sur le suivi des recommandations du mandat de vérification – Gestion des plaintes à la Société » préparé par Ernst & Young.

La directrice présente le document et répond aux questions des membres.

6. ASSURANCE QUALITÉ À LA SOCIÉTÉ

La chef du Service de la vérification interne se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-6 du 14.02.19, la note « Mandat de vérification – Assurance qualité de la Société » et la présentation « Audit interne de l'assurance qualité à la Société ».

La chef de service présente le contexte et procède à la présentation du document en abordant notamment la couverture du mandat, l'objectif du mandat, la démarche utilisée, l'assurance qualité, la mise en garde, les observations, les constats et la conclusion. Elle répond aux questions des membres et une discussion s'ensuit.

7. TABLEAU DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-7 du 14.02.19, le tableau « Suivi des mandats déposés par la DVIEP ».

La directrice présente le tableau et répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit et les membres demandent que soit supprimé du tableau la ligne concernant le Permis plus.

8. BILAN 2013 DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-8 du 14.02.19, une note et le bilan 2013 de la DVIEP.

La directrice présente le document aux membres par la suite, elle répond à leurs questions.

9. PLANIFICATION 2014 DE LA DVIEP – PRÉCISIONS SUR LES RETRAITS ET REPORTS DE MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-9 du 14.02.19, le document « Planification annuelle de la DVIEP 2014 - sommaire des abandons et reports ».

La directrice présente le document. Une discussion s'ensuit.

10. SUIVI DES MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-10 du 14.02.19, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

La directrice présente le document. Les membres du comité demandent que soit supprimé la ligne concernant le Permis plus. Une discussion s'ensuit.

11. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC À L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2012 DE LA SAAQ

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la planification ainsi que le directeur général des finances et du contrôle opérationnel se joignent aux membres du comité pour les points 12 et 13 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote V-11 du 14.02.19, une note d'information et le rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale sur les états financiers 2012 de la Société.

Le rapport du Vérificateur général du Québec a été déposé en avant-midi. Le vice-président et le directeur général présentent les grandes lignes qui concernent la Société. Une discussion s'ensuit et ils répondent aux questions des membres.

12. REDDITION DE COMPTE : FRAIS DE REPRÉSENTATION, DE DÉPLACEMENT ET DE FORMATION DES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ – ANNÉE 2013

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la planification dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-12 du 14.02.19, une note concernant les frais de représentation, de déplacement et de formation des membres du CA de la Société – Année 2013.

Le vice-président présente la note et aborde notamment le contexte, la reddition de comptes annuelle et le tableau sur les frais admissibles. Par la suite, il répond aux questions des membres.

13. AUTRES SUJETS

La présidente et chef de la direction ajoute un sujet concernant l'évolution du dossier sur la loi 133. Une discussion s'ensuit et la présidente et le vice-président répondent aux questions des membres.

14. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance régulière du comité est prévue à Québec le mardi 18 mars 2014, à 13 h.

15. HUIS CLOS

16 A Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

16 B Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 20

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance conjointe CV-CAP n° 121
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 26 février 2014, à 8 h**

Adopté le jeudi 13 mars 2014

SONT PRÉSENTS :

M. André Lesage, président du comité de vérification
M. Adrien Desautels, président du comité actif/passif
M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Johanne Goulet, membre du conseil d'administration

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Linda Bellware, directrice générale de l'actuariat
M^{me} Chantale Lemire, directrice de la tarification d'assurance et des placements

Par visioconférence :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres des comités pour l'ensemble de la séance.

1 A Présences, avis de modification – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, ajouts, adoption

Sur proposition formulée et approuvée par les membres des comités, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL DE SÉANCES ANTÉRIEURES

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe CV-CAP tenue le 25 septembre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des comités, le procès-verbal de la séance conjointe CAP-CV du 25 septembre 2013 est adopté avec une modification.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance conjointe CV-CAP tenue le 30 octobre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des comités, le procès-verbal de la séance conjointe CAP-CV du 30 octobre 2013 est adopté sans modification.

3. POSITIONNEMENT DE LA VISION INTÉGRÉE EN TARIFICATION D'ASSURANCE ET LES PRINCIPES

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice générale de l'actuariat et la directrice de la tarification d'assurance et des placements se joignent aux membres des comités pour les points 3 à 7 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-3 du 13.02.26, une présentation intitulée « Positionnement de la vision intégrée en tarification d'assurance et principes.

Le vice-président et son équipe font la présentation du document et discutent du positionnement de la vision intégrée en tarification d'assurance et ses principes. Il discute de la situation financière anticipée, du positionnement de la vision intégrée, de la tarification comme outil de promotion de la sécurité routière et des principes de la vision intégrée.

Le vice-président répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit. Les membres sont en accord avec tous les points discutés lors de la présentation.

4. ÉTAT D'AVANCEMENT ET PROCHAINES ÉTAPES

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-4 du 13.02.26, une présentation sur l'état d'avancement des travaux en vue de la tarification 2016.

Le vice-président commente le document et aborde notamment les sujets suivants : la politique de capitalisation en faisant référence à l'élimination du déficit initial et les principes directeurs et finalement la couverture d'assurance.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. Un suivi de ces dossiers sera effectué le 8 mai 2014 et le 22 mai 2014 en séance CAP/CV.

5. MESURE DE LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE DE LA CDPQ / PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote V-5 du 13.02.26, une note portant sur le résumé du sondage 2013 de la Caisse sur la satisfaction des déposants.

Le vice-président présente la note exécutive et la commente. Une discussion s'ensuit.

6. AUTRES SUJETS

Le vice-président dépose séance tenante le communiqué de presse de la Caisse de dépôt et placement du Québec contenant les résultats au 31 décembre 2013 et le bulletin des résultats du Fonds d'assurance automobile du Québec. Les membres en prennent connaissance et une discussion s'ensuit.

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance conjointe des deux comités se tiendra à Montréal le jeudi 13 mars 2014, à 13 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 10

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 122
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mardi 18 mars 2014, à 13 h**

Adopté le mardi 17 juin 2014

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M^{me} Linda Bellware, directrice générale de l'actuariat
M^{me} Sandrine Bellenfant, chef du Service du contrôle et des opérations financières
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, actuaire, à la Direction de l'actuariat
M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière

Vérificateur général du Québec :

M. Daniel Martel, directeur
M^{me} Annick Boutin, professionnelle
M. Patrick Dubuc, directeur principal

PricewaterhouseCoopers :

M. Rénaud Lafrance, associé
M^{me} Marlène Boiteau, directrice

1. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

2. PRÉLIMINAIRES

2 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

3. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 février 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 19 février 2014 est adopté sans modification.

3 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 19 février 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. ÉTATS FINANCIERS 2013

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres pour les points 4, 5 et 6 à l'ordre du jour. Les représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) et de la firme PricewaterhouseCoopers (PwC), la directrice générale de l'actuariat, la chef du Service du contrôle et des opérations financières et l'actuaire à la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joignent aux membres du comité pour les points 4 et 5 à l'ordre du jour.

4 A Présentation des résultats et du rapport sur l'analyse actuarielle

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 a) du 14.03.18, les documents suivants :

- Note au comité pour recommandation au conseil d'administration;
- Présentation des États financiers 2013 du FAAQ et de la SAAQ;
- États financiers du FAAQ de l'exercice clos le 31 décembre 2013;
- États financiers de la SAAQ de l'exercice clos le 31 décembre 2013;
- Évaluation du passif actuariel et analyse des résultats financiers – FAAQ au 31 décembre 2013.

Le vice-président et son équipe font la présentation des états financiers du Fonds d'assurance et de la Société. Ils traitent notamment des sujets suivants : lettres et rapports accompagnant les états financiers, les principales modifications, les faits saillants du Fonds et de la Société et concluent leur présentation avec certaines informations complémentaires. Le vice-président informe les membres du comité que les résultats financiers de 2013 dépassent les objectifs financiers du plan stratégique 2011-2015 qui étaient d'assurer la pérennité du régime d'assurance, d'atteindre l'équilibre des revenus et des dépenses à l'égard du mandat de l'accès au réseau routier et finalement, le taux de croissance annuel des dépenses.

Le vice-président explique que pour le Fonds, ces succès financiers proviennent principalement d'une réduction de la sinistralité de 2013, une amélioration des réserves pour les sinistres passés ainsi que des revenus de placements nettement plus élevés que ceux qui avaient été prévus. En ce qui a trait à la Société, les résultats favorables sont liés à des revenus supplémentaires et un contrôle serré des frais. De plus, il souligne l'engagement de toute l'équipe ainsi que des partenaires de l'organisation afin d'atteindre la vision ainsi que les objectifs du plan 2011-2015.

La présidente et chef de la direction remercie l'ensemble des équipes qui ont contribué à faire en sorte qu'un tel résultat soit possible. Elle tient également à souligner et, par le fait même, féliciter le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance qui a reçu le prestigieux titre de Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec qui vise à reconnaître solennellement le mérite des membres qui se sont dévoués de façon exceptionnelle à la profession ou qui se sont illustrés dans leur carrière ou dans la société par des réalisations dont le rayonnement a rejailli sur la profession.

L'ensemble des membres du comité félicite le vice-président et son équipe pour les résultats 2013.

4 B Lettre d'affirmation (couvre la reddition de comptes sur la conformité aux lois et règlements)

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 b) du 14.03.18, les documents suivants :

- Lettre d'affirmation – FAAQ;
- Lettre d'affirmation – SAAQ.

4 C Éventualités et poursuites

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 c) du 14.03.18, les listes des réclamations en cours pour l'exercice 2013 et celles réglées en date du 7 mars 2014 – Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.

4 D Honoraires payés à des firmes par les vérificateurs

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 d) du 14.03.18, la liste des honoraires payés à des firmes comptables.

5. PRÉSENTATION DES CONSTATS PAR LES VÉRIFICATEURS ET HUIS CLOS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-5 du 14.03.18, les résultats d'audit de la SAAQ et du FAAQ au 31 décembre 2013 ainsi que les sommaires des anomalies du FAAQ et de la SAAQ.

Les représentants du VGQ et de PwC font la présentation de leurs documents et déposent séance tenante au présent procès-verbal, sous la cote VP-5.1 du 14.03.18, une lettre aux membres du comité. Ils traitent notamment des sujets suivants : l'avancement des travaux, l'étendue de l'audit, l'opinion sur les états financiers, les sommaires des anomalies, les communications requises, l'indépendance du VGQ et de PwC et concluent avec les points sur lesquels ils porteront leur attention lors du prochain audit. En terminant, ils prévoient formuler une opinion sans réserve pour les états financiers de la Société et ceux du Fonds. Ils remercient la direction et le personnel de la Société pour leur excellente collaboration.

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec les représentants du VGQ et de PwC.

6. BILAN DES INVESTISSEMENTS 2013 ET PROGRAMMATION 2014

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 14.03.18, une note d'information et le bilan des investissements au 31 décembre 2013 – Programmation 2014.

Le vice-président présente le document et détaille les informations contenues dans le tableau de la présentation. Il répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

7. BILAN DES COMMANDITES ET SUBVENTIONS DE NATURE CORPORATIVE 2013

Le vice-président aux affaires publiques et gouvernementales et secrétaire général dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-7 du 14.03.18, une note d'information sur le bilan des commandites et subventions de nature corporative 2013.

Le vice-président et secrétaire général se rend disponible pour répondre aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

8. BILANS SPÉCIFIQUES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2013

La vice-présidente à la sécurité routière se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

8 A Investissements liés à la recherche

La vice-présidente dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-8 a) du 14.03.18, une note d'information sur le bilan des investissements liés à la recherche en sécurité routière en 2013.

Elle présente le contexte et répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

8 B Subventions pour les initiatives policières et municipales

La vice-présidente dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-8 b) du 14.03.18, les documents suivants :

- Note d'information sur le bilan des subventions pour les initiatives policières et municipales en matière de sécurité routière;
- Répartition régionale des subventions octroyées (2013).

La vice-présidente procède à un rappel des faits et au contexte des subventions versées. Les membres demandent que la note soit ajustée, car il y a un écart de 5 000 \$ dans le tableau. La vice-présidente répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

9. REDDITION DE COMPTES SUR LE SUIVI DE LA POLITIQUE DE DIVULGATION FINANCIÈRE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-9 du 14.03.18, une note d'information sur le suivi de la Politique de divulgation financière.

Il présente le contexte et répond aux questions des membres.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

11. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le mercredi 23 avril 2014, à 8 h.

12. HUIS CLOS**12 A Huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes**

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

12 B Huis clos avec la présidente et chef de la direction

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 h 15.

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 123
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mardi 17 juin 2014, à 8 h

Adopté le mercredi 24 septembre 2014

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

EST ABSENTE :

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Patrick Morin, de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 18 avril 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 18 avril 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 18 avril 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. RÉSULTATS DU MANDAT EP « PROCESSUS DE DOTATION »

La directrice de la vérification interne se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance et Patrick Morin, de la direction de la vérification interne se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 du 14.06.17, les documents suivants :

- Note de présentation des constats et recommandations du mandat d'évaluation « Processus de dotation »;
- Présentation « Processus de dotation de la SAAQ – Rapport d'évaluation »;
- Présentation « Rapport d'évaluation – Processus de dotation de la SAAQ (2012-10) – Octobre 2013 ».

La directrice met en contexte le mandat, en rappelant qu'au cours de l'année 2013, la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) a réalisé le mandat d'évaluation portant sur le processus de dotation. Les objectifs du mandat visaient à établir un portrait global du processus et des services de dotation à la Société et à en évaluer l'efficacité et l'efficience. Les travaux ont été réalisés en collaboration avec un comité d'évaluation constitué de représentants de l'ensemble des secteurs à la Société.

L'évaluation démontre que, malgré les difficultés rencontrées au cours du processus, le personnel d'encadrement parvient à doter les postes pour lesquels des démarches ont été entreprises. Les travaux d'évaluation ont permis d'identifier des secteurs à améliorer pour faciliter le travail des intervenants (personnel en dotation et gestionnaires-clients) et accroître la performance en dotation à la Société.

Les résultats d'évaluation ont permis de constater les enjeux suivants :

1. La planification de la dotation ne permet pas toujours d'arrimer et de synchroniser les services avec les besoins, ce qui pousse la Société à opérer en mode réactif;
2. L'absence de formalisation fait en sorte que la dotation repose sur les intervenants, ce qui engendre une prestation de services ou des pratiques à géométrie variable;
3. L'information aux fins de gestion et d'appréciation de la performance en dotation est insuffisante;
4. La méconnaissance et le peu d'outils pour soutenir la dotation font en sorte que la priorité est accordée aux opérations au détriment du service-conseil.

Suite à la validation des constats avec la VPRHFP, la direction de la vérification interne a convenu qu'un plan d'action et de mise en œuvre sera préparé pour donner suite à nos recommandations. À la lumière de la planification des travaux de la VPRHFP, nous comprenons que celui-ci sera déposé à l'automne 2014.

Suivi

Le président demande que ce dossier soit présenté au CRHSC.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres du comité.

4. RÉSULTATS DU MANDAT DE VI « PROCESSUS D'INDEMNISATION À LA LIGNE VERTE »

La chef du Service de la vérification interne se joint aux membres du comité pour les points 4-5-6 à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 du 14.06.17, les documents suivants :

- Note pour information « Processus indemniser – Dossiers à risque faible de prolongation de l'IRR (ligne verte);
- Présentation « Constats de vérification – Processus d'indemnisation à la ligne verte ».

La directrice dépose, séance tenante, le document « nouveau processus » qui explique les grandes étapes du processus d'indemnisation. La chef de Service procède par la suite à la présentation des résultats du mandat. Une période de questions s'ensuit et la directrice et la chef de service répondent aux questions des membres.

5. RÉSULTATS DE LA VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2013

La directrice de la vérification interne dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-5 du 14.06.17, une note pour information – constats généraux « Validation du Rapport annuel de gestion 2013 de la Société de l'assurance automobile du Québec ».

La directrice procède à la présentation des résultats du mandat de validation du rapport annuel de gestion 2013 et conclut qu'au terme de leur examen, l'information contenue dans le Rapport annuel de gestion 2013 leur paraît, à tout égard important, plausible et cohérente. L'examen du Rapport annuel est terminé et aucun rapport à la gestion ne sera produit pour 2013.

6. PRÉSENTATION DU MANDAT VI « PROCESSUS D'ENQUÊTE »

La directrice de la vérification interne dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 14.06.17, les documents suivants :

- Note concernant le dépôt du mandat de vérification 2012-09 sur le « processus des enquêtes »;
- Mandat « processus d'enquête » n° 2012-09.

La chef de Service présente les objectifs du mandat, pour information puisque ce dernier fait partie de la planification de 2013-2014 et qu'il est prévu qu'il se termine en septembre 2014.

7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice de la vérification interne dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Lettre d'information par la vérification interne sur le respect de conditions particulières au président du conseil d'administration de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (rapport final Entente SOFIL-SAAQ), sous la cote VP-7 a) du 14.06.17;
- Tableau de suivi des mandats de la DVIEP, sous la cote VP-7 b) du 14.06.17;
- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction, sous la cote VP-7 c) du 14.06.17.

8. ÉVALUATION 2013 ET ATTENTES 2014 DE LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES (HUIS CLOS)

Ce point est discuté à huis clos.

9. AUTRES SUJETS

- Rencontre du 24 septembre 2014

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance régulière du comité aura lieu à Montréal le mercredi 24 septembre 2014, à 13 h.

11. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 h 20.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance spéciale n° 124
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 24 septembre 2014, à 9 h**

Adopté le mercredi 18 mars 2015

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance
M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PRÉSENTATION DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES (GIR) À LA SOCIÉTÉ

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance, la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et la chef du Service de la vérification interne se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-2 du 14.09.24, une présentation de la gestion intégrée des risques – une responsabilité partagée.

Le vice-président et son équipe font la présentation qui a pour objectif de clarifier le fonctionnement de la gestion intégrée des risques (GIR) à la Société ainsi que présenter les responsabilités et les liens relatifs à la GIR de la Direction générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance (DGSROMP) et la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes (DVIEP). Des échanges entre les membres et les équipes ont lieu au cours de la présentation. Les équipes répondent aux questions des membres au fur et à mesure.

3. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

4. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

5. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 30.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 125
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 24 septembre 2014, à 13 h**

Adopté le mercredi 29 octobre 2014

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance

Par visioconférence :

M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M^{me} Nathalie Campeau, directrice générale des ressources humaines
M. Patrick Morin, de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 17 juin 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 17 juin 2014 est adopté avec la suppression du point 11.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 17 juin 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. SUIVI FINANCIER TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2014

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance. Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour les points 3, 4, 5 et 6 à l'ordre du jour et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 du 14.09.24, les documents suivants :

- Note d'information sur les résultats financiers trimestriels au 30 juin 2014 – Fonds d'assurance et Société;
- Résultats financiers trimestriels Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec au 30 juin 2014.

Le vice-président et son équipe présentent le suivi financier trimestriel au 30 juin 2014. Ils abordent les faits saillants des résultats du Fonds d'assurance et de la Société. Par la suite, ils répondent aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

4. SURVEILLANCE DES RISQUES ET AUDIT DU PLAN DE PÉRENNITÉ

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 du 14.09.24, une note d'information sur le plan de pérennité : audit et surveillance des risques.

Elle présente le contexte de l'audit du plan de pérennité. La Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) a été mandatée au printemps 2013, pour réaliser la surveillance corporative des risques d'affaires et l'audit du Plan de pérennité. Pour compléter son cadre méthodologique, la DVIEP s'est adjoint les services d'une firme ayant des ressources spécialisées en audit des TI. Cela a permis de bonifier le cadre méthodologique permettant de réaliser les activités de surveillance et d'audit.

Au cours de l'été, l'équipe du Plan de pérennité a amorcé une réflexion qui pourrait amener un repositionnement stratégique. Ceci pourrait avoir un impact sur les travaux d'audit et de surveillance. Ce repositionnement sera pris en compte par la DVIEP. Les activités de surveillance, d'audit et d'évaluation seront modulées pour en tenir compte. Les travaux pour la prochaine période vont devoir être ajustés pour tenir compte du repositionnement de l'équipe du Plan de pérennité.

La directrice répond aux questions des membres et une discussion s'ensuit.

5. RÉSULTATS DU MANDAT EP « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

La directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. M. Patrick Morin de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité, par visioconférence, pour les points 5 et 6 à l'ordre du jour.

– Présentation du calendrier des travaux de la VPRHFP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-5 du 14.09.24, les documents suivants :

- Note de présentation des constats et recommandations du mandat d'évaluation – Plan d'action de développement durable 2011-2015;
- Rapport d'évaluation du Plan d'action de développement durable 2011-2015;
- Plan de travail en développement durable.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et son équipe procèdent à la présentation des résultats du mandat. Ils abordent notamment le contexte, le mandat, le portrait de la situation et les résultats d'évaluation. La directrice répond aux questions des membres et une discussion s'ensuit.

6. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION DE LA VPRHFP - DOTATION

La directrice générale des ressources humaines et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent, par visioconférence, aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 14.09.24, les documents suivants :

- Note d'information sur la présentation du plan d'action pour l'amélioration des services en ressources humaines / processus de dotation;
- Plan d'action pour l'amélioration des services en ressources humaines / processus de dotation.

Le vice-président, la directrice générale des ressources humaines et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel procèdent à la présentation du plan d'action pour l'amélioration des services en ressources humaines. Ils exposent le contexte et les actions structurantes en cours. Ensuite, ils présentent les recommandations de la DVIEP et le plan d'action.

Une discussion s'ensuit.

7. RÉSULTATS DU MANDAT VI « INTERNATIONAL REGISTRATION PLAN (IRP) »

La vice-présidente à l'accès au réseau routier et la chef du Service de la vérification interne se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-7 du 14.09.24, les documents suivants :

- Note de présentation des constats et dépôt du rapport final incluant le plan d'action et de mise en œuvre du mandat de vérification sur le régime d'immatriculation internationale (International Registration Plan – IRP);
- Rapport exécutif.

La chef du Service de la vérification interne dépose, séance tenante, le document « Processus – International Registration Plan (IRP) ». Par la suite, elle présente le document en expliquant le processus détaillé et le rapport exécutif en abordant les objectifs du mandat, l'appréciation générale du mandat, les aspects positifs, les autres éléments hors mandat.

La vice-présidente présente le plan d'action.

L'équipe de la DVIEP conclut en notant qu'après analyse, ils jugent que l'ensemble du plan d'action établi par la VPARR devrait permettre de répondre aux recommandations de façon satisfaisante et réduire les risques identifiés dans ce mandat à un niveau acceptable.

La DVIEP réalisera un premier suivi en 2015 relativement au renforcement des contrôles. Quant à l'intégration de ces contrôles au processus d'assurance qualité de la Vice-présidence, ils seront intégrés au suivi annuel réalisé dans le cadre du mandat portant sur l'assurance qualité à la VPARR. De plus, certaines améliorations mentionnées au rapport sont prévues au Plan de pérennité et seront suivies via la surveillance des risques du Plan de pérennité.

Une discussion s'ensuit.

8. SUIVI DES TRAVAUX DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes fait le tour des suivis des travaux du Vérificateur général du Québec.

9. PLANIFICATION DES MANDATS DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes décrit la planification des mandats sous sa direction.

10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Suivi des mandats

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-10 du 14.09.24, le tableau des suivis des mandats de la DVIEP.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le 29 octobre 2014, à 8 h.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du comité se réunissent pour une discussion à huis clos.

14. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

15. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h.

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 126
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 29 octobre 2014, à 8 h

Adopté le mercredi 10 décembre 2014

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance

Vérificateur général du Québec (VGQ):

M^{me} Stéphanie Tremblay, directrice de vérification
M^{me} Annick Boutin, chargée de projet
M. Daniel Martel, directeur de vérification

Firme PricewaterhouseCoopers (PwC):

M^{me} Marlène Boileau, première directrice
M. Raynald Lafrance, associé

1. PRÉLIMINAIRES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 24 septembre 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 24 septembre 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PRÉSENTATION PLAN AUDIT PAR VGQ/PwC

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour les points 3 à 8 inclusivement à l'ordre du jour. Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel ainsi que les représentants du VGQ et de la firme PwC se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Les représentants du VGQ, de PwC et le vice-président déposent au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 du 14.10.29, les documents suivants :

- Plan d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec;
- Présentation : Plan d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2014.

Les représentants du VGQ et de PwC font la présentation du document. Ils abordent notamment les sujets suivants : les responsabilités clés, les seuils de signification et seuils de référence, l'aperçu du processus d'audit, le calendrier et les attentes des responsables de la gouvernance.

Les membres se réunissent à huis clos avec les représentants du VGQ et de PwC.

4. PLANIFICATION DE LA DVIEP

La chef du Service de la vérification interne se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 du 14.10.29, les documents suivants :

- Présentation pour discussion sur la planification 2015-2017 de la DVIEP;
- Liste des mandats en cours et potentiels en vérification et évaluation.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et la chef du Service de la vérification interne font la présentation de la planification de la DVIEP. Ils abordent notamment la planification des mandats de la DVIEP, la couverture des risques à la Société, la planification des mandats en audit, la planification des mandats en évaluation, les mandats débutés en 2014 et se terminant en 2015, les mandats potentiels en audit et en évaluation, la disponibilité en jours-personnes et finalement le portrait global des processus de la Société incluant les mandats de la DVIEP.

Une discussion s'ensuit et la directrice répond aux questions des membres. Les membres demandent à la directrice de faire un second tour de roue sur la planification 2015 pour une nouvelle présentation au prochain CVP. Pour les années 2016-2017, un projet sera déposé à la suite des travaux sur la prochaine planification stratégique ainsi que ceux liés à la gestion des risques. Les membres se réunissent à huis clos avec les directrices.

5. PLAN D'ACTION – GESTION DES RISQUES

La directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-5 du 14.10.29, les documents suivants :

- Note sur la gestion intégrée des risques;
- Présentation : Gestion intégrée des risques (GIR) – Phase III – Plan de travail.

Le vice-président et la directrice générale présentent les documents. Ils procèdent à un bref survol de l'historique de la GIR. Ensuite, ils présentent les constats, la phase III et le plan de travail.

Une discussion s'ensuit et ils répondent aux questions des membres.

6. SUIVI DES RISQUES ORGANISATIONNELS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 14.10.29, la présentation sur le suivi des risques.

Le vice-président présente le document et aborde notamment les principaux constats, la synthèse des analyses de risques, les risques à surveiller, l'état des risques au 29 octobre 2014, les mesures d'atténuation et les risques faibles plus de 12 mois. Une discussion s'ensuit.

7. REDDITION DE COMPTE AU 31 AOÛT DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2014

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-7 du 14.10.29, une note et une présentation de projection d'investissement des projets au 31 août 2014.

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel présente les projections au 31 août 2014. La projection des coûts des projets d'investissement s'élève à 58,6 M\$ au 31 août, soit un écart de 17,5 M\$ par rapport au budget directeur de 76,1 M\$. L'écart provient principalement de la suspension des travaux en raison du positionnement sur l'utilisation d'un progiciel de gestion intégrée dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Par ailleurs, un écart de 31,1 M\$ est observé par rapport à la programmation de 89,7 M\$: 74 % (23,0 M\$) de l'écart est favorable pour la SAAQ, 20 % (6,3 M\$) de l'écart provient de glissements sans impact stratégique au niveau des affaires et 6 % (1,8 M\$) de l'écart résulte de l'arrimage avec 4 organismes.

Le bilan de la réalisation des projets d'investissement 2014 sera fait en mars 2015.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

8. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2014

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-8 du 14.10.29, une note d'information et les résultats financiers trimestriels du Fonds d'assurance automobile du Québec et de la Société de l'assurance automobile du Québec au 30 septembre 2014.

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel présente les résultats financiers trimestriels et les faits saillants.

Le vice-président et le directeur général répondent aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le 10 décembre 2014, à 8 h.

11. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

12. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 45.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 127
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 10 décembre 2014, à 8 h**

Adopté le mercredi 18 février 2015

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

Par téléphone :

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Linda Bellware, directrice générale de l'actuariat
M^{me} Marie Hélène Malenfant, actuaire, direction générale de l'actuariat
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget, de l'analyse financière et de la tarification administrative
M. Yvon Théberge, directeur des processus d'affaires et de la trésorerie

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 29 octobre 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 29 octobre 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PASSIF INTERMÉDIAIRE DU FONDS D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour les points 3, 4 et 5 à l'ordre du jour. L'actuaire et la directrice générale de l'actuariat se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 du 14.12.10, la note et le rapport sur la « Projection du passif actuariel du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2014 ».

Le vice-président et les actuaires procèdent à la présentation et aux explications nécessaires à la compréhension des éléments qui ont affecté les résultats projetés pour cette année.

Cette projection a été effectuée sur la base de l'information connue en date du 31 août 2014. L'écart des dépenses totales projetées par rapport au Budget directeur révisé est de -58 M\$. Cet écart est composé de gains de 49 M\$ sur le passif actuariel et de 9 M\$ sur les déboursés. Le gain sur les dépenses totales de 58 M\$ se divise en deux composantes : des pertes sur les facteurs externes à la gestion du régime et des gains sur les facteurs internes. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

4. BUDGET 2015 ET PROJECTIONS FINANCIÈRES 2014

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité pour les points 4 et 5 à l'ordre du jour et la directrice du budget, de l'analyse financière et de la tarification administrative pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 du 14.12.10, une note et une présentation sur le budget 2015.

Le vice-président et le directeur général procèdent à la présentation du Budget 2015. Ils abordent notamment, les thèmes suivant : un budget en lien avec le plan stratégique et le contexte des finances publiques, le plan d'investissement, les frais d'administration, les résultats financiers et ils présentent les recommandations.

Une discussion et un échange entre les membres ainsi qu'une période de questions s'ensuivent. Il en ressort notamment qu'il aurait été plus pertinent d'utiliser le mot « contingence » que « réserve » à la page 4 de la présentation. En conséquence, il est proposé de modifier le document pour la réunion du conseil d'administration.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE le budget de la Société permet :

- Le maintien de sa performance en matière de service à la clientèle et d'amélioration du bilan routier;
- La réalisation des investissements dans les projets notamment en technologie;

CONSIDÉRANT QUE la croissance des dépenses (0 %) est inférieure à ce qui est observé dans la fonction publique québécoise;

CONSIDÉRANT QUE la ligne d'affaires « permis de conduire et immatriculation » poursuit le remboursement de sa dette selon le montant convenu avec le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le maintien de l'amélioration des résultats du Fonds d'assurance se poursuit;

IL EST RECOMMANDÉ de soumettre pour approbation au conseil d'administration :

➤ Les budgets 2015 proposés soient :

1. le budget du Fonds d'assurance, soit des produits de 1 800,9 M\$ et des charges de 1 341,1 M\$ pour un excédent de 459,8 M\$;
2. le budget de la Société, soit des revenus de 250,9 M\$ et des charges de 240,8 M\$ pour un excédent de 10,1 M\$ et un budget d'immobilisations de 63,8 M\$.

- La révision, en 2015, du partage des activités entre la Société et le Fonds d'assurance sur la base des critères convenus en février 2013.
- La répartition budgétaire des frais d'administration, des projets d'investissements et des immobilisations entre la Société et le Fonds d'assurance pourrait être revue suite à ces travaux.
- La programmation annuelle de 73,7 M\$, incluant une surprogrammation de 8,3 M\$, pour un budget directeur des projets d'investissement de 65,4 M\$;
 - 1,0 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier
 - 5,0 M\$ pour les projets administratifs
 - 59,4 M\$ pour les projets en technologies de l'information
 - ✓ 23,0 M\$ pour le Plan de base
 - ✓ 6,4 M\$ pour le Plan de virtualisation
 - ✓ 30,0 M\$ pour le Plan de pérennité
- Les nouveaux projets (20);
 - Postes et aires de contrôle routier ;
 - ✓ 79702 Plan de maintenance des sites de contrôle routier
 - ✓ 79703 Rail des passerelles mobiles au poste de contrôle de Lacolle
 - ✓ 79704 Reconstruction de la balance au poste de contrôle de Baie-Saint-Paul
 - Projets administratifs;
 - ✓ 74704 Aménagements et réaménagements des espaces au siège social
 - ✓ 75711 Impacts des véhicules lourds en surcharge sur la sécurité des usagers de la route
 - ✓ 79701 Mise en œuvre de la gestion par processus à la VP Fonds d'assurance
 - ✓ 79705 Plan de maintenance du siège social
 - Projets en technologies de l'information;
 - ✓ 79002 Vision d'assurance
 - ✓ 79101 Demande d'indemnisation en ligne pour les personnes accidentées avec transfert automatique vers les systèmes
 - ✓ 79201 Évolution de la suite bureautique Office
 - ✓ 79202 Révision de la structure interne du répertoire d'entreprise de la plateforme intermédiaire
 - ✓ 79301 Remplacement des cellulaires fixes des véhicules des contrôleurs routiers
 - ✓ 79302 Révision de l'écosystème véhiculaire
 - ✓ 79303 Outils d'évaluation de la performance opérationnelle en poste de

contrôle

- ✓ 79401 Modifications du Code de la sécurité routière 2015
- ✓ 79501 Retrait des enveloppes de retour
- ✓ 79503 Élargir l'utilisation de la transaction d'immatriculation SAAQclic à tous les types de véhicules
- ✓ 79504 Portrait global des prélèvements bancaires autorisés
- ✓ 78205 Désuétude du logiciel de distribution et des serveurs régionaux
- ✓ 79931 Encadrement - Audit, surveillance des risques et évaluation du Plan de pérennité

- Une enveloppe de 9,1 M\$ pour des projets à démarrer juste-à-temps ;
- Les modifications de budget pour les projets de 2 M\$ et plus ;
- 76903 Conversion FA – Réalisation de la conversion ;
 - ✓ Budget provisoire : 11,1 M\$, Demande : 12,1 M\$, Écart de + 1,0 M\$
- 77925 Encadrement – Balises administratives et changements législatifs ;
 - ✓ Budget provisoire : 1,6 M\$, Demande : 2,5 M\$, Écart de + 0,9 M\$
- 73508 Évolution de la pièce permis de conduire et des services RAMQ ;
 - ✓ Budget provisoire : 1,9 M\$, Demande : 2,1 M\$, Écart de + 0,2 M\$
- 77510 Chaîne de production du permis de conduire ;
 - ✓ Budget provisoire : 1,7 M\$, Demande : 3,0 M\$, Écart de + 1,3 M\$.

Recommandation VR-166 du 14.12.11

5. **REDDITION DE COMPTE 2014 DE LA TRÉSORERIE ET PLANIFICATION 2015**

Le directeur des processus d'affaires et de la trésorerie se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-5 du 14.12.10, une note et une présentation sur la reddition de comptes 2015-2019 de la trésorerie de la Société et du Fonds d'assurance.

Le directeur présente la reddition de compte de son secteur. En vertu de la politique de trésorerie, les prévisions de trésorerie du Fonds d'assurance et de la Société sont présentées annuellement. La présentation fait état des résultats de l'année en cours et des flux de trésorerie projetés pour les années 2015 et les suivantes. Il présente les faits saillants.

Pour la Société, le déficit de liquidités prévu s'établit à 9 M\$ pour l'an prochain. Il s'explique principalement par les investissements dans les développements informatiques, la croissance de l'étalement des paiements et un remboursement partiel du compte à recevoir du Fonds d'assurance. Les prévisions démontrent que le montant de financement autorisé par le régime d'emprunt (400 M\$) sera suffisant pour combler les besoins de fonds de 2015 et 2016.

Pour le Fonds d'assurance, les contributions d'assurance et les revenus de placements couvriront 155 % des déboursés projetés ce qui permettra l'achat de 617 M\$ d'unités de dépôt à participation. À plus long terme, considérant les baisses de contributions anticipées, ce pourcentage se situe à 124 % avec des achats d'unités moyens de près de 262 M\$. Le solde moyen du dépôt à vue du Fonds d'assurance est de 0,4 M\$ pour cette année; ce qui démontre une gestion serrée des liquidités déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Le président du conseil d'administration remercie le directeur pour la qualité de son rapport.

Une discussion et une période de questions s'ensuivent.

6. MODIFICATION À LA PLANIFICATION 2014 DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 14.12.10, une note pour approbation de la modification à la planification 2014 de la Direction de la vérification et de l'évaluation des programmes.

À l'automne 2011, le comité de vérification s'est questionné sur l'existence d'ententes à risque à la Société nécessitant d'être portées à son attention et devant faire l'objet d'un audit par la DVIEP. De ce fait, la DVIEP entreprend en 2012-2013 une analyse des quelque 1400 ententes en vigueur à la SAAQ pour cibler celles qui sont particulièrement à risque. Suivant les conclusions de l'examen de la DVIEP, le Comité de vérification demande à la DVIEP de considérer les résultats de son analyse dans sa planification, y compris l'inclusion d'un mandat d'audit portant sur l'entente avec l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec (ACRDQ) et les ententes Alcofrein. Le mandat est inscrit à la planification de la DVIEP pour l'année 2014.

Il n'est pas opportun pour la DVIEP de démarrer un mandat étant donné que le dossier est devant les tribunaux. De plus, considérant que les paramètres des ententes pourraient être appelés à changer suivant une décision défavorable des tribunaux, l'appréciation des présentes modalités ne constituerait pas une utilisation efficiente des ressources de la direction. Conséquemment, nous demandons l'approbation des membres du CVP pour modifier la planification 2014 de la DVIEP afin de reporter le mandat à une date indéterminée.

Les membres se disent à l'aise avec cette décision.

7. PLAN ANNUEL 2015 DE LA DVIEP (HUIS CLOS)

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-7 du 14.12.10, une note et une présentation concernant le plan annuel des activités de la DVIEP des programmes de 2015. La directrice demande que ce point soit traité à huis clos.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 18 février 2015, à 13 h.

10. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h.

Président

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 128
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 18 février 2015, à 14 h**

Adopté le mercredi 18 mars 2015

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance

Par visioconférence :

M^{me} Linda Bellware, directrice générale de l'actuariat
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, actuaire, direction générale de l'actuariat
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M. Yvon Théberge, directeur des processus d'affaires et de la trésorerie
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la conformité en gestion contractuelle et du soutien administratif
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL DE SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 décembre 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2014 est adopté avec une modification au point 5.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 24 septembre 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance spéciale du 24 septembre 2014 est adopté sans modification.

2 C Tableau de bord des suivis (mis à jour au 10 décembre 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

3. TAUX DE RENDEMENT RÉEL

Ce point est traité après le point 5.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour les points 3, 4, 5 et 6 à l'ordre du jour.

La directrice générale de l'actuariat et l'actuaire se joignent par visioconférence aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 du 15.02.18, les documents suivants :

- Présentation sur l'Évaluation actuarielle au 31 décembre 2014 – Détermination – Taux rendement réel;
- Rapport Fonds d'assurance automobile du Québec – Hypothèses économiques – Taux de rendement réel Évaluation du passif actuariel au 31 décembre 2014;
- Sommaire.

La directrice et l'actuaire font la présentation de la note éducative concernant l'établissement des hypothèses de meilleure estimation aux fins du rendement des placements. Elles décrivent et abordent notamment les normes de pratique, le contexte du fonds d'assurance, la politique de placement, la politique de capitalisation, l'historique du portefeuille, l'approche déterministique, l'approche stochastique, l'application de la norme dans le contexte actuel, le changement des perspectives économiques depuis juillet 2014, la baisse des taux d'intérêt, les critères pour répondre aux exigences du Vérificateur général du Québec et finalement, elles concluent avec l'implication financière. Par la suite, elles répondent aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

4. MANDAT EN GESTION CONTRACTUELLE VOLET SERVICES PROFESSIONNELS ET SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA DVIEP

Ce point est présenté avant le point 3.

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel, le directeur des processus d'affaires et de la trésorerie et la chef du Service de la vérification interne se joignent par visioconférence aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. La directrice de la conformité en gestion contractuelle et du soutien administratif se joint également par visioconférence aux membres du comité pour les points 4 et 5 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 du 15.02.18, les documents suivants :

- Note sur le mandat d'amélioration des processus en gestion contractuelle volet des services professionnels;
- Présentation *Vers une performance globale et durable* – Gestion contractuelle volet des services professionnels;
- Tableau de suivi des recommandations de la DVIEP;
- Lettre du Secrétariat du Conseil du trésor.

L'équipe fait la présentation du mandat. Les directeurs rendent compte des travaux initiés par la direction de la Société visant l'amélioration des pratiques en gestion contractuelle pour le volet des services professionnels. Le plan de travail et les mesures proposées ont été présentés au comité de vérification et de la performance en septembre 2013.

Dans le cadre de ce mandat, 34 mesures étaient prévues être réalisées au 31 décembre 2014. De ce nombre, 29 mesures ont été implantées et 5 sont intégrées à la réalisation du plan de pérennité. Le suivi de ces travaux a été assuré par le comité aviseur en gestion contractuelle, lequel est issu du présent mandat. Ce comité inclut les vice-présidences entrepreneurs (Vice-présidence aux technologies de l'information et la Vice-présidence à l'accès au réseau routier), la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, la Direction des affaires juridiques, le conseiller en éthique et la Direction de la conformité en gestion contractuelle et du soutien administratif. Ces 34 mesures sont inspirées des meilleures pratiques du domaine et de celles de nos comparables gouvernementaux.

Le mandat est ainsi complété avec succès. L'année 2015 sera une période de rodage afin de terminer certains outils et intégrer pleinement les mesures aux façons de faire.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes conclue en présentant le tableau des suivis.

Un échange s'ensuit.

5. NOUVEAU RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA REDDITION DE COMPTES RELATIVE AUX CONTRATS DE SERVICE

Ce point est traité avant le point 3.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-5 du 15.02.18, une note concernant la nouvelle responsabilité du conseil d'administration et de la présidente et chef de la direction sur les contrats de services techniques et professionnels.

Le vice-président explique la nouvelle responsabilité du conseil d'administration et de la présidente et chef de la direction sur les contrats de services techniques et professionnels. Suite à cette explication, le président du comité propose que la haute direction dépose une lettre avec en pièce jointe la liste des contrats.

6. RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES RISQUES ET SUIVI DU CALENDRIER DE TRAVAIL PHASE 3

La directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance se joint aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 15.02.18, les documents suivants :

- Note concernant le rapport trimestriel sur les risques et suivi du calendrier de travail de la phase III;
- Rapport trimestriel sur les risques.

La directrice fait la présentation du rapport trimestriel sur les risques. Elle aborde notamment, les principaux constats, la synthèse des analyses, les risques à surveiller, le plan de pérennité, l'état des risques au 3 février 2015, les mesures d'atténuation, les risques faibles plus de 12 mois et elle conclue en présentant l'état de situation sur la phase III de la gestion intégrée des risques.

7. SUIVI DES MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-7 du 15.02.18, le tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

Elle répond par la suite aux questions des membres.

8. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC – INDEMNISATION DES PERSONNES AYANT SUBI UN ACCIDENT

La chef du Service de la vérification interne se joint aux membres du comité par visioconférence pour les points 8, 9, 10 et 11 à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-8 du 15.02.18, une note concernant le suivi des recommandations du rapport du Vérificateur général du Québec – Indemnisation des personnes ayant subi un accident.

La directrice et la chef de Service font état de la situation. En septembre dernier, le Vérificateur général du Québec (VGQ) a invité la Société à lui communiquer l'état d'avancement des travaux relatifs à ses recommandations portant sur l'indemnisation des personnes ayant subi un accident présenté au tome 1 de son rapport 2011- 2012 déposé à l'Assemblée nationale.

Lors du dépôt du rapport, la Société avait accepté les 11 recommandations du VGQ et préparé un plan d'action pour y donner suite. À la lumière des travaux accomplis, le Vérificateur général du Québec a conclu que la Société avait répondu à ses préoccupations et qu'elle avait démontré la mise en place de 100 % des recommandations. Les résultats de ce suivi permettront au Vérificateur général du Québec de rendre compte du taux d'application de ses recommandations dans son rapport annuel de gestion de 2014-2015. Par ailleurs, les résultats du suivi du Vérificateur général du Québec concernant les recommandations de la Commission de l'administration publique, portant sur l'indemnisation des personnes ayant subi un accident, feront l'objet d'un rapport distinct à venir.

9 DÉPÔT DU MANDAT « INDEMNISER – LIGNE ROUGE »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-9 du 15.02.18, la fiche du mandat Processus « Indemniser ligne rouge ».

La directrice présente le mandat et répond aux questions des membres.

10. DÉPÔT DU MANDAT « PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-10 du 15.02.18, la fiche du mandat Protection des renseignements personnels.

La directrice présente le mandat et répond aux questions des membres.

11. DÉPÔT DU MANDAT « POLITIQUE RELATIVE À L'INVESTIGATION DES JOURNAUX ÉLECTRONIQUES »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-11 du 15.02.18, la fiche du mandat Politique relative à l'investigation des journaux électroniques.

La directrice présente le mandat et répond aux questions des membres.

12. BILAN ANNUEL 2014 DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-12 du 15.02.18, une note et le Bilan annuel 2014.

Elle présente la note et son bilan annuel. Par la suite, elle répond aux questions des membres.

13. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

14. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec le 18 mars 2015, à 13 h.

15. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

16. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 35.

Président

Secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 129
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 18 mars 2015, à 13 h
Adopté le 16 juin 2015

SONT PRÉSENTS :

- M. Jude Martineau, président du comité
- M. Guy Morneau, président du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre
- M. François Rémillard, en remplacement de l'adjointe au secrétaire général et du secrétaire général

INVITÉS :

- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à la sécurité routière par intérim
- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M^{me} Linda Bellware, directrice générale de l'actuariat
- M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la conformité en gestion contractuelle et du soutien administratif
- M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
- M^{me} Lyne Vézina, directrice des études et des stratégies en sécurité routière
- M^{me} Sandrine Bellenfant, chef du Service du contrôle et des opérations financières
- M^{me} Marie-Hélène Malenfant, actuaire

PAR VISIOCONFÉRENCE :

- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre

Vérificateur général du Québec :

- M. Yves Doré
- M^{me} Stéphanie Tremblay, directrice
- M^{me} Annick Boutin, Conseillère

PricewaterhouseCoopers :

- M^{me} Marlène Boileau, directrice
- M. Rénald Lafrance, associé

1. PRÉLIMINAIRES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 18 février 2015**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 18 février 2015 est adopté sans modification.

2B **Tableau de bord des suivis (mis à jour au 18 février 2015)**

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ÉTATS FINANCIERS 2014

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour les points 3, 4, 5 et 6 à l'ordre du jour. Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité pour les points 3 et 4 à l'ordre du jour. La directrice générale de l'actuariat, la chef du Service du contrôle et des opérations financières et l'actuaire se joignent aux membres du comité pour les points 3 et 4 à l'ordre du jour.

Les représentants du Vérificateur général du Québec et de la firme PricewaterhouseCoopers se joignent aux membres du comité pour les points 3 et 4 à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 du 15.03.18, les documents suivants :

- États financiers de la SAAQ de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- États financiers du FAAQ de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

3 A **Présentation des résultats et du rapport de l'analyse actuarielle**

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 a) du 15.03.18, les documents suivants :

- Note États financiers 2014 – Fonds d'assurance et Société;
- Présentation « États financiers 2014 »;
- Rapport « Évaluation du passif actuariel et Analyse des résultats financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2014 ».

Le vice-président et son équipe font la présentation des états financiers du Fonds d'assurance et de la Société. Ils traitent notamment des sujets suivants : les faits saillants du Fonds d'assurance, l'état du

résultat global, l'état de la situation financière, les faits saillants des résultats et du déficit cumulé de la Société, l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la situation financière.

Le Fonds d'assurance termine l'année 2014 avec un excédent de 745 M\$ comparativement à 1 113 M\$ en 2013. Cette diminution de 368 M\$ s'explique principalement par la charge de 259 M\$ de la variation du passif actuariel, essentiellement due à la révision à la baisse de 3,50 % à 3,25 % de l'hypothèse du taux net d'actualisation pour refléter la situation économique actuelle.

La révision de ce taux hausse le passif actuariel de 215 M\$ et s'inscrit dans le poste Variation du passif actuariel comme charge durant l'année réduisant ainsi le surplus du même montant. Le taux de financement de l'année courante est de 118 % pour l'exercice 2014.

La juste valeur des dépôts à participation à la Caisse de dépôt et placement du Québec est de 9 906 M\$ au 31 décembre 2014, en augmentation de 1 011 M\$ par rapport à 2013. Le passif actuariel s'établit à 8 166 M\$ au 31 décembre 2014, en augmentation de 259 M\$ par rapport à 2013. L'excédent cumulé s'établit à 1 404 M\$, faisant en sorte que le taux de capitalisation (actif par rapport au passif) est de 116 % au 31 décembre 2014, comparativement à 108 % en 2013.

La Société obtient un excédent pour ce mandat de 6,7 M\$ comparativement à 1,8 M\$ en 2013, et ce, conformément à l'entente convenue avec le ministère des Finances.

Les dépenses s'élèvent à 71,3 M\$ et respectent l'entente de financement avec le ministère des Finances. La hausse des dépenses de 4,7 M\$ par rapport à 2013 s'explique principalement par l'augmentation des traitements et charges sociales.

Les autres mandats sont entièrement facturés au gouvernement et aux municipalités (amendes impayées). Les frais remboursés s'élèvent à 17,0 M\$. L'excédent réalisé a permis de réduire le déficit cumulé lié à la gestion de l'accès au réseau routier. Le solde de ce déficit cumulé est de 209,7 M\$ au 31 décembre 2014.

3 B Lettres d'affirmation

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 b) du 15.03.18, les documents suivants :

- Modèle de lettre d'affirmation de la Direction – états financiers SAAQ;
- Modèle de lettre d'affirmation de la Direction – états financiers FAAQ.

3 C Éventualités et poursuites

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 c) du 15.03.18, la « Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2014 et celles réglées en date du 9 mars 2015 – Fonds d'assurance automobile du Québec » et la « Liste des réclamations en cours pour l'exercice 2014 et celles réglées en date du 9 mars 2015 – Société de l'assurance automobile du Québec ».

3 D Honoraires payés à des firmes comptables

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 d) du 15.03.18, un tableau des « Contrats conclus avec des cabinets d'experts-comptables ».

4. PRÉSENTATION DES CONSTATS PAR LES VÉRIFICATEURS ET HUIS CLOS

Le Vérificateur général du Québec dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 du 15.03.18, les documents suivants :

- Sommaires des anomalies au 31 décembre 2014 – Fonds d'assurance automobile du Québec;

- Sommaires des anomalies au 31 décembre 2014 – Société de l'assurance automobile du Québec;
- Résultats d'audit de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2014.

Les représentants du VGQ et de PwC font la présentation de leurs documents et déposent séance tenante au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 a) du 15.03.18, une lettre aux membres du comité. Ils traitent notamment des sujets suivants : l'avancement des travaux, l'étendue de l'audit, l'opinion sur les états financiers, le sommaire des anomalies, les communications requises, l'indépendance du VGQ et de PwC et concluent avec les points sur lesquels ils porteront leur attention lors du prochain audit. En terminant, ils prévoient formuler une opinion sans réserve pour les états financiers de la Société et ceux du Fonds. Ils remercient la direction et le personnel de la Société pour leur excellente collaboration.

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec les représentants du VGQ et de PwC.

5. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS DE SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

La directrice de la conformité en gestion contractuelle et du soutien administratif se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-5 du 15.03.18, les documents suivants :

- Notes sur les contrats de services professionnels et techniques conclus pendant la période du 1^{er} janvier au 15 février 2015;
- Déclaration sur les contrats de services professionnels et techniques de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} janvier et le 15 février 2015;
- Liste des contrats de 25 000 \$ et plus conclus avec une personne physique entre le 1^{er} janvier et le 15 février 2015;
- Liste des contrats de 25 000 \$ et plus conclus avec une personne morale entre le 1^{er} janvier et le 15 février 2015.

Le vice-président commente les documents. Une discussion s'ensuit.

6. REDDITION DE COMPTES SUR LES FRAIS DE REPRÉSENTATION, DE DÉPLACEMENT ET DE FORMATION DES DIRIGEANTS – ANNÉE 2014

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour,

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 15.03.18, une note sur les frais de fonction, de déplacement et de formation des dirigeants de la Société – Année 2014.

7. BILAN DES COMMANDITES ET SUBVENTIONS DE NATURE CORPORATIVE EN 2014

Le vice-président aux affaires publiques et gouvernementales et secrétaire général dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-7 du 15.03.18, une note sur le bilan des commandites et subventions de nature corporative en 2014.

Le directeur des relations médias et gouvernementales et du soutien administratif, en remplacement du vice-président aux affaires publiques et gouvernementales et secrétaire général présente le bilan. En 2014, la Société a octroyé 744 224 \$ en contributions financières de nature corporative (commandites et subventions) sur un budget de 874 510 \$. L'écart entre le montant octroyé et le budget initial s'explique par

un plus petit nombre de demandes par rapport à 2013 (66 contre 81) et par la réduction substantielle du montant accordé aux trois organisations suivantes : Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi, Fédération québécoise des sports cyclistes et Association québécoise des transports.

8. BILAN SPÉCIFIQUE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2014

La vice-présidente à la sécurité routière par intérim et la directrice des études et des stratégies en sécurité routière se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

8 A Investissements liés à la recherche

La vice-présidente par intérim dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-8 a) du 15.03.18, une note sur le bilan des investissements liés à la recherche en sécurité routière en 2014.

En 2014, la Société a versé 379 413 \$ en lien avec des activités de recherche en sécurité routière, dont 364 913 \$ ont été affectés à un vaste Programme de recherche en sécurité routière, mis en place en collaboration avec le FRQSC et le FRQS.

8 B Subventions pour les initiatives policières et municipales

La vice-présidente par intérim dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-8 b) du 15.03.18, une note sur le bilan des subventions pour les initiatives policières et municipales en matière de sécurité routière.

La Société a répondu favorablement, en 2014, à 37 nouvelles demandes de subventions en soutien à des projets admissibles aux termes de la politique concernant les subventions aux initiatives policières et municipales en matière de sécurité routière. Ces demandes ont donné lieu à des déboursés totaux de 1 085 099,40 \$. Huit demandes ont été refusées au motif qu'elles ne répondaient pas aux critères énoncés à la politique.

En tenant compte des sommes versées en vertu d'engagements antérieurs à 2014 (ex. : entente SRPI avec la Sûreté du Québec) et des sommes inscrites à titre de couru à payer (ex. : dernier versement en lien avec la campagne piétons-cyclistes 2014 du SPVM), un montant total de 1 220 099,40 \$ aura été inscrit au budget en 2014.

En 2013, à titre indicatif, la Société a appuyé financièrement 32 projets totalisant un montant de 1 479 788 \$.

9. REDDITION DE COMPTES SUR LE SUIVI DE LA POLITIQUE DE DIVULGATION FINANCIÈRE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-9 du 15.03.18, une note sur le suivi de la politique de divulgation financière.

Afin de s'assurer du suivi de l'application de la présente politique, la DGFCO a fait l'inventaire des documents rendus publics au cours de la dernière année. La Politique de divulgation financière a été appliquée de façon adéquate au cours de l'année 2014.

10. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-10 du 15.03.18, les documents suivants :

- Note sur le suivi des recommandations de la DVIEP;
- Tableau du suivi des recommandations de la DVIEP;
- Tableau des recommandations des mandats de la DVIEP présentement en suivi.

La Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) présente une fois par année aux membres du comité de vérification et de la performance un suivi des mesures mises en place pour répondre aux recommandations de ses mandats de vérification et d'évaluation. Les vice-présidences ont pris en charge les recommandations de la DVIEP. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations se poursuivra en 2015 et un nouveau sommaire sera présenté en début d'année 2016.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité aura lieu à Québec le 16 juin 2015, à 13 h.

13. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

14. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h

Président

Secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 130

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Le 16 juin 2015, à 13 h

Adopté le 23 septembre 2015

SONT PRÉSENTS :

- M. Jude Martineau, président du comité
- M. Guy Morneau, président du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
- M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance
- M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la conformité en gestion contractuelle et du soutien administratif
- M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté

2. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 18 mars 2015

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 18 mars 2015 est adopté sans modification.

2B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 18 mars 2015)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ÉVALUATION 2014 ET ATTENTES 2015 DE LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES – HUIS CLOS

Ce point est traité en huis clos.

4. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2015

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour les points 4, 5 et 6.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 du 15.06.16, les documents suivants :

- Note au comité de vérification et de la performance
- Annexe – Liste des projets
- Résultats financiers trimestriels du FAAQ et de la SAAQ au 31 mars 2015.

Le vice-président et le directeur passent en revue les différents documents en les commentant. Les faits saillants sont les suivants :

Au 31 mars 2015, le Fonds d'assurance obtient un excédent de 500,8 M\$, soit un écart favorable de 424,1 M\$ par rapport au budget. Les contributions d'assurance sont comparables à celles prévues au budget. Les revenus de placements sont supérieurs à ceux budgétés en raison du rendement positif de 5,60 % obtenu lors de cette période de trois mois. Les frais d'administration sont inférieurs de 2,3 M\$ au budget anticipé.

Au 31 mars 2015, la Société présente, pour la gestion de l'accès au réseau routier, un excédent de 11,8 M\$, soit un écart favorable de 2,9 M\$ par rapport au budget. Les frais d'administration et autres pour l'ensemble de la Société sont inférieurs de 4,3 % (2,2 M\$) à ceux de 2014. Ils sont inférieurs de 6,2 % (3,2 M\$) à ceux budgétés. Le déficit cumulé de la Société au 31 mars 2015 (197,9 M\$) est moindre de 3,3 M\$ que celui prévu au plan d'affaires du volet accès au réseau routier de la Société. La Société respecte donc l'entente convenue avec le ministère des Finances et de l'Économie. Au 31 mars 2015, la Société présente, pour la gestion de l'accès au réseau routier, un excédent de 11,8 M\$, soit un écart favorable de 2,9 M\$ par rapport au budget.

Une discussion s'ensuit.

5. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS

La directrice de la conformité en gestion contractuelle et du soutien administratif se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-5 du 15.06.16, les documents suivants :

- Note au comité de vérification et de la performance
- Contrats de services de 25 000 \$ et plus
- Déclaration sur les contrats de services professionnels et techniques.

La LGCE exige qu'une reddition de comptes soit faite au conseil d'administration à l'égard de la conclusion des contrats de services de 25 000 \$ et plus, lors de la première réunion qui suit la date de la conclusion de chaque contrat. À la suite de l'adoption de cette loi, le processus de reddition de comptes au conseil d'administration a été discuté lors du comité de vérification et de la performance (CVP) du 18 février dernier. Les membres du CVP ont convenu, que la reddition de comptes serait présentée à chaque séance du CVP et que celle-ci serait accompagnée d'une déclaration de conformité signée par la présidente et chef de la direction et par le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance.

6. PERFORMANCE

La directrice de la direction générale du suivi des risques organisationnels et de la mesure de la performance et la chef du Service de la vérification interne se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

6 A Reddition de compte trimestrielle sur les risques

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 a) du 15.06.16, le Rapport trimestriel sur les risques.

Il aborde notamment les sujets suivants : les principaux constats, la synthèse des analyses de risques, les risques à surveiller, le plan de pérennité, l'état des risques au 16 juin 2015, les mesures d'atténuation et les risques faibles de plus de 12 mois.

6 B Tableau de bord sur la performance

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 b) du 15.06.16, le Tableau de bord du CD et du CA SAAQ.

Il aborde notamment la présentation du modèle de performance et le modèle de tableau de bord. Les membres demandent qu'un suivi soit fait à tous les semestres.

6 C Gestion intégrée des risques – Phase III

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 c) du 15.06.16, la présentation sur la gestion intégrée des risques et la note au comité de vérification et de la performance.

Il aborde notamment les objectifs, l'étalonnage, les familles de risques, les définitions, les principaux risques 2015 et les prochaines étapes avec le comité.

6 D Mandats : « Mesures de performance » et « Assurance qualité à la Société » - Appréciation du modèle de performance pour répondre aux deux rapports.

La directrice de la vérification interne dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 d) du 15.06.16, les documents suivants :

- Note au comité de vérification et de la performance
- Annexe 1
- Annexe 2

La directrice commente les documents. À la suite de leur appréciation du modèle, ils ont convenu qu'aucun suivi ne sera réalisé dans le cadre des deux présents mandats. Ils verront la pertinence de réaliser un nouveau mandat d'audit ou d'évaluation pour la période 2016 – 2020. Ils tiennent à réitérer l'importance d'assurer une compréhension commune des gestionnaires de l'intégration de l'assurance qualité au modèle de gestion intégrée de la performance.

7. SUIVI DES MANDATS

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-7 du 15.06.15, le Tableau de suivi des mandats de la DVIEP.

8. INFORMATION SUR LE MANDAT DE VÉRIFICATION DU VGQ – MESURES DE PERFORMANCE INCLUANT L'ÉTALONNAGE

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-8 du 15.06.15, une note d'information sur le mandat de vérification du VGQ.

9. DÉPÔT DU RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE ET À LA DIRECTION DU VGQ

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-9 du 15.06.15, les documents suivants :

- Note au comité de vérification
- Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction

Dans le cadre de l'audit financier annuel, les auditeurs conjoints (VGQ et PWC) déposent un rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2014. Ce rapport ne comprend aucune nouvelle recommandation, mais expose le suivi des recommandations des années antérieures portant sur les outils d'estimation ou d'analyse du passif actuariel pour les médicaments (2008-01) et la préparation de l'environnement « PSEUDO » pour les jeux d'essais réalisés par le VGQ (2013-01). À la lumière des travaux accomplis, le Vérificateur général du Québec a conclu que la Société avait répondu à ses préoccupations et qu'elle avait démontré la mise en place de 100 % des recommandations.

10. SOMMAIRE DE LA VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2014

La directrice dépose au présent procès-verbal, sous la cote VP-10 du 15.06.15, une note concernant l'examen du Rapport annuel de gestion de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Au cours des mois de janvier à avril 2015, la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) a réalisé l'examen du Rapport annuel de gestion 2014 (RAG) de la Société de l'assurance automobile du Québec. L'examen visait à fournir une assurance quant au caractère plausible et cohérent des informations au rapport. L'équipe de coordination du RAG a fait un excellent travail de communication lors des rencontres de démarrage et de rédaction, afin d'établir les éléments d'intérêt à inclure dans le rapport annuel de gestion. Ainsi, la qualité des textes et la rigueur déployées par l'ensemble des intervenants nous ont permis de diminuer nos interventions, comparativement à 2011 et 2012. Cependant, la DVIEP dû réaliser des travaux supplémentaires concernant les versions du graphiste, en raison du nombre d'écarts importants observés à la lecture de la version à transmettre au Vérificateur général du Québec. L'examen du Rapport annuel de gestion 2014 de la Société de l'assurance automobile du Québec est terminé et aucun rapport à la gestion ne sera produit.

11. DÉPÔT DU RAPPORT « VALIDATION DE L'ENTENTE ENTRE LA SAAQ ET LA SOFIL

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-11 du 15.06.15, les documents suivants :

- Lettre d'information par la vérification interne sur le respect de conditions particulières
- Lettre à M. Marc Grandisson.

12. DÉPÔT DU MANDAT D'ÉVALUATION « POLITIQUE D'ÉVALUATION ET PROGRAMME D'EXCELLENCE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES LOURDS »

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-12 du 15.06.15, les documents suivants :

- Note concernant le Mandat d'évaluation – Politique d'évaluation et Programme d'excellence des conducteurs de véhicules lourds
- Mandat

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-13 du 15.06.15, les documents suivants :

- Rapport spécial du VGQ – VOR – Printemps 2015
- Rapport spécial du VGQ – Commissaire au développement durable – Printemps 2015
- Évaluation auditeur externe PwC

14. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le 23 septembre 2015, à 8 h.

16. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

17. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 h 30



Président

Secrétaire



Président

Secrétaire



COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 131
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le 23 septembre 2015, à 8 h
Adopté le 21 octobre 2015

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

PAR VISIO :

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à l'indemnisation des accidentés
M. Martin Simard, directeur général du soutien en services aux accidentés
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale de la performance
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté

2. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 juin 2015

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 16 juin 2015 est adopté sans modification.

2 B Plan de travail 2015

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au plan de travail du comité.

3. RESTRUCTURATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE AUX RESSOURCES HUMAINES, AUX FINANCES ET À LA PERFORMANCE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance. Il dépose, séance tenante, sous la cote VP-3 du 15.09.23, l'organigramme de sa vice-présidence.

Il informe les membres de sa réorganisation et il répond aux questions des membres.

4. SUIVI FINANCIER TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2015

Le directeur général des finances et des rapports financiers se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal sous la cote VP-4 du 15.09.23 les documents suivants :

- note sur les résultats financiers trimestriels au 30 juin 2015;
- résultats financiers trimestriels.

Le vice-président fait le tour des documents. Au 30 juin 2015, le Fonds d'assurance obtient un excédent de 512,5 M\$, soit un écart favorable de 315,1 M\$ par rapport au budget.

Selon les données réelles observées et analysées à ce jour, et dans l'éventualité où la tendance se maintiendrait jusqu'au 31 décembre 2015, des écarts favorables estimés à 35 M\$ pourraient être obtenus par rapport à ce qui est budgété comme variation du passif actuariel. La projection du passif actuariel au 31 décembre 2015, qui sera effectuée à partir des données du 31 août 2015, viendra préciser la tendance.

Au 30 juin 2015, la Société présente pour la gestion de l'accès sécuritaire au réseau routier un excédent de 18,1 M\$, soit un écart favorable de 3,5 M\$ par rapport au budget.

Pour l'année 2016, le gouvernement demande à la Société un effort supplémentaire de 6 M\$ pour 2016 à l'entente prévue pour cette année, ce qui porterait les efforts additionnels à 16 M\$ sur ces quatre années, soit 50 % de plus que l'entente initiale pour l'activité permis et immatriculation seulement.

5. SUIVI SEMESTRIEL DE LA PERFORMANCE ET RAPPORT SUR LES RISQUES

La directrice générale de la performance se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse, au présent procès-verbal, les documents suivants sous la cote VP-5 du 15.09.23 :

- note sur le suivi semestriel de la performance et des risques;
- ancien rapport de suivi des risques;
- nouveau rapport de suivi des risques;
- tableau de bord de performance.

Le comité de direction de la Société a entamé au cours de la dernière année ses travaux pour élaborer un tableau de bord destiné à la haute direction. Ce dernier vient consolider et systématiser les informations qui étaient disponibles et partagées au comité de direction.

Ce tableau de bord permet de faire le suivi de la performance. De plus, il comporte les sections suivantes :

- risques : le suivi des risques y est présenté;
- étalonnage : les éléments de comparaison mis à jour dans le trimestre y sont diffusés;
- éléments particuliers : des commentaires sur des éléments particuliers de performance y sont partagés.

Le suivi des cibles du Plan stratégique 2011-2015 fait ressortir que 6 cibles sur 36 sont à risque élevé de ne pas être atteintes. La Société sera en mesure d'apporter les explications pour chacune des cibles qui ne seront pas atteintes. Le comité de direction suit sa performance et les risques mensuellement au comité de direction et de façon systématique à l'aide du tableau de bord et du rapport sur les risques chaque trimestre.

Il est proposé que le CVP puisse apprécier la performance et les risques semestriellement en septembre (période de janvier à juin), et février (période de juillet à décembre) de chaque année, ce qui lui permettra d'assurer le lien avec le rapport annuel de gestion en mars de chaque année.

6. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 15.09.23, les documents suivants :

- note sur la reddition de comptes;
- déclaration sur les contrats;
- contrats de services de 25 000 \$ et plus.

7. SUIVI DES MANDATS

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose, au présent procès-verbal, sous la cote VP-7 du 15.09.23, le tableau du suivi des mandats.

8. PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS ET PLAN D'ACTION DE LA SOCIÉTÉ – MANDAT D'AUDIT PORTANT SUR LES ENQUÊTES À LA SOCIÉTÉ

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la chef du Service de la vérification interne et le directeur général du soutien en services aux accidentés se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote VP-8 du 15.09.23, une note et une présentation concernant le mandat VI.

La Directrice et la chef du service de la vérification interne présentent le contexte, l'objectif du mandat, le processus de prévention, détection, investigation et suivi de la fraude, les observations générales, les constats et les recommandations. Les vice-présidents à l'indemnisation aux accidentés et aux ressources humaines et à la performance présentent leurs plans d'action, par étape du processus en fonction des constats et recommandations émis par la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programme.

9. INFORMATION – MANDATS DU VÉRIFICATION GÉNÉRAL DU QUÉBEC

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal sous la cote VP-9 a) du 15.09.23, une note sur le suivi des travaux du vérificateur général du Québec. Elle dépose également séance tenante sous la cote VP-9 b) du 15.09.23 le Rapport d'étude préliminaire.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

11. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 21 octobre 2015, à 13 h.

12. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

13. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du comité se réunissent pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 10

A large black rectangular box redacting the signatures of the President and Secretary.

Président

Secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n°132
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 21 octobre 2015, à 13 h
Adopté le 3 décembre 2015

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

PAR VISIO :

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles
M^{me} Christine Roy, directrice principale
M^{me} Annick Boutin, chargée de projet
M. Raynald Lafrance, associé
M^{me} Marlène Boiteau, directrice

ABSENT :

M. Dave Leclerc, secrétaire

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

L'adjointe au secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 23 septembre 2015

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 23 septembre est adopté avec une modification quant à la date de la prochaine séance.

2 B Plan de travail 2015

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au plan de travail.

3. PRÉSENTATION DU PLAN D'AUDIT PAR VGQ/PwC

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et des rapports financiers se joignent aux membres pour l'ensemble de la séance.

Les représentants de VGQ et de PwC se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose, au présent procès-verbal, sous la cote VP-3 du 15.10.21, le Plan d'audit des états financiers de la SAAQ et du FAAQ au 31 décembre 2015.

Les représentants du VGQ et de PwC font la présentation du document. Ils abordent notamment les sujets suivants : le mandat, le processus d'audit conjoint, les seuils de signification et seuils de référence, l'évaluation des risques, le risque de fraude, la stratégie d'audit, le plan de rotation, le calendrier et la conclusion de l'audit.

Les membres se réunissent à huis clos avec les représentants du VGQ et de PwC.

4. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2015 ET REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2015

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal sous la cote VP-4 du 15.10.21, une note d'information et les résultats financiers trimestriels.

Le vice-président et le directeur général des finances et des rapports financiers présentent les résultats financiers trimestriels et les faits saillants.

Le vice-président et le directeur général répondent aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

5. RÉVISION DU PARTAGE DES ACTIVITÉS ENTRE LA SOCIÉTÉ ET LE FONDS D'ASSURANCE

Le vice-président dépose, au présent procès-verbal, sous la cote VP-4 du 15.10.21, une note explicative.

Considérant l'évolution constante des activités de la Société, il a été convenu et accepté par les vérificateurs externes de revoir systématiquement sur base triennale le partage des activités entre la Société et le Fonds. Conséquemment, lors de l'approbation du budget 2015 par le conseil d'administration, il avait été demandé à la direction d'effectuer, au cours de l'année 2015, cette révision triennale.

Les membres du comité sont confortables avec la proposition. Le vice-président reviendra avec un projet de résolution au mois de décembre 2015.

6. REDDITION DE COMPTE SUR LES CONTRATS

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse, au présent procès-verbal, sous la cote VP-6 du 15.10.21, les documents suivants :

- Note
- Déclaration signée
- Contrats.

Le vice-président présente les documents et répond aux questions des membres.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le 2 décembre, à 13 h.

9. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

10. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avant de conclure la séance.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h.



Président

Secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 133
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 3 décembre 2015, à 8 h
Adopté le 17 février 2016

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire
M^{me} Martine Tanguay, adjointe à la présidente et chef de la direction

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre

INVITÉS :

M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Linda Bellware, actuaire désignée et conseillère stratégique en placement
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles, par visioconférence
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale de la performance, par visioconférence
M^{me} Chantale Lemire, directrice principale des évaluations actuarielles, de la tarification et des placements
M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, actuaire à la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance, par visioconférence
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 21 octobre 2015

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 21 octobre est adopté sans modification.

2 B Plan de travail 2015

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au plan de travail des séances du comité de vérification et de la performance.

2 C Plan de travail 2016

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au plan de travail des séances du comité de vérification et de la performance. Les membres conviennent d'y ajouter un point de suivi sur la dotation à venir du poste de directeur de la vérification interne et de l'évaluation de programmes.

3. RÉVISION DU PARTAGE DES ACTIVITÉS ENTRE LA SOCIÉTÉ ET LE FONDS D'ASSURANCE – PROJET DE RÉSOLUTION

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et des rapports financiers, la directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité, l'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement et la directrice principale des évaluations actuarielles, de la tarification et des placements se joignent aux membres du comité.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal sous la cote CVP-3 du 15.12.03, une note sur la révision du partage des activités entre la Société et le Fonds d'assurance.

Le vice-président rappelle qu'à la suite de la recommandation du comité de vérification et performance lors de la séance tenue le 21 octobre dernier, ce dossier a été présenté aux vérificateurs externes. Ceux-ci ont émis une opinion favorable sur les grands principes directeurs de la révision du partage des activités entre la Société et le Fonds.

Une discussion s'ensuit. Le vice-président et le directeur général répondent aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir systématiquement sur base triennale les critères départageant les activités qui peuvent être financées par le Fonds d'assurance automobile du Québec (Fonds) et celles qui peuvent ou doivent être financées par la Société de l'assurance automobile du Québec (Société);

ATTENDU QUE le dernier exercice de révision a été effectué aux états financiers du 31 décembre 2012 (Résolution 2013 AR-2782);

ATTENDU QUE toute activité visant clairement à prévenir les accidents et à favoriser un meilleur bilan routier doit être affectée au Fonds;

ATTENDU QU'en lien avec la recommandation du conseil d'expert, la Société propose que le terme « clairement » soit précisé par deux sous-critères :

- que les activités visant à prévenir les accidents et à favoriser un meilleur bilan routier interviennent avant la réalisation du risque et visent à le diminuer et soient appuyées par des analyses objectives et mesurables;
- que ces dernières soient sous le contrôle de la Société et de son conseil d'administration;

ATTENDU QU'à la suite de la révision de l'ensemble des activités du Fonds d'assurance et de la Société, il a été démontré à la satisfaction du conseil d'administration que les activités reliées aux propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds (75 %) et les immobilisations à usage exclusif du Fonds (100 %) :

- visent clairement à prévenir les accidents et favoriser un meilleur bilan routier;
 - qu'elles interviennent avant la réalisation du risque et visent à le diminuer et sont appuyées par des analyses objectives et mesurables;
 - que ces dernières sont sous le contrôle de la Société et de son conseil d'administration;

ATTENDU QU'une participation financière dans ces activités permet de faire fructifier et d'accroître le patrimoine du Fonds d'assurance tout en diminuant les risques associés à l'usage de la route;

ATTENDU QUE le comité de vérification et de la performance est favorable.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

- reconfirme les critères retenus pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012 (Résolution 2013 AR-2782);
- précise ces critères de la façon suivante :
 - Que soient exclues du Fonds d'assurance automobile du Québec les activités de prévention en matière de sécurité routière ainsi que la promotion qui s'y rattachent et qui découlent de l'application d'une loi, d'un règlement ou d'un programme du gouvernement ou qui, de manière

générale, relèvent de la décision du gouvernement, à l'exception des activités dont il est démontré, à la satisfaction du conseil d'administration, qu'une participation financière permettrait de faire fructifier et d'accroître le patrimoine du Fonds d'assurance tout en diminuant les risques associés à l'usage de la route. À cet effet, les activités affectées au Fonds doivent clairement viser à prévenir les accidents et à favoriser un meilleur bilan routier, c'est-à-dire :

- que les activités visant à prévenir les accidents et à favoriser un meilleur bilan routier interviennent avant la réalisation du risque et visent à le diminuer et soient appuyées par des analyses objectives et mesurables;
 - que ces dernières soient sous le contrôle de la Société et de son conseil d'administration;
- Que soit effectuée la révision de l'affectation sur base triennale, dans le cadre de la révision globale de la situation financière;
- autorise :
- L'ajout des activités suivantes aux activités convenues en 2012 comme devant être financées par le Fonds, dans les proportions suivantes :
 - Propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds (75 %);
 - Immobilisations à usage exclusif du Fonds (100 %);
 - Le transfert au Fonds d'assurance des immobilisations à son usage exclusif et figurant à l'actif de la Société au 1^{er} janvier 2015 d'une valeur nette comptable de 33,6 M\$;
 - L'imputation à l'actif du Fonds d'assurance des immobilisations initialement incluses dans le budget d'investissement 2015 de la Société pour une valeur de 7,7 M\$;
 - Le paiement par le Fonds d'assurance de la valeur nette comptable des immobilisations transférées ainsi que le coût des immobilisations acquises en 2015;

QUE, à compter de l'exercice 2016, un budget d'investissement propre au Fonds d'assurance soit présenté au conseil d'administration pour approbation et que les immobilisations à l'usage exclusif du Fonds d'assurance soient inscrites à son actif lors de leur acquisition.

Recommandation du CVP du 15-12-03

4. BUDGET 2016 ET PROJECTIONS FINANCIÈRES 2015 INCLUANT LE PASSIF INTERMÉDIAIRE ET LA TRÉSORERIE

L'actuaire à la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal sous la cote CVP-4 du 15.12.03 les documents suivants :

- Note;
- Présentation « Budget 2016 ».

Le vice-président et le directeur général procèdent à la présentation du budget 2016. Ils abordent notamment le contexte d'affaires interne en lien avec la nouvelle planification stratégique 2016-

2020 ainsi que le contexte d'affaires externe en lien avec les mesures de contrôles des dépenses demandées par le gouvernement pour 2016-2017. Les risques identifiés en lien avec le gel des frais d'administration sont ensuite passés en revue ainsi que les frais d'administration.

L'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement et la directrice principale des évaluations actuarielles et des placements présentent ensuite les éléments reliés au passif intermédiaire en date du 31 août 2015 et expliquent les gains de 75,1 M\$. Les résultats financiers et les prévisions de la trésorerie du Fonds d'assurance pour lesquelles les encaissements devraient couvrir 121 % des déboursés, sont ensuite passés en revue ainsi que les résultats financiers de la Société.

Une discussion entre les membres ainsi qu'une période de questions s'ensuivent.

Sur proposition formulée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE le budget 2016 de la Société s'inscrit en cohérence avec les principaux enjeux du plan stratégique 2016-2020 et qu'il permet de :

- maintenir la performance de la Société en matière de service à la clientèle;
- contribuer à l'amélioration du bilan routier;
- réaliser des investissements dans les projets notamment en technologie;
- répondre aux attentes du gouvernement du Québec par rapport à l'amélioration des résultats nets de 6 M\$ pour 2016-2017;

ATTENDU QUE le maintien de l'amélioration des résultats du Fonds d'assurance se poursuit;

ATTENDU QUE le comité de vérification et de la performance et le comité des technologies de l'information sont favorables.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE pour 2016 :

1. le budget du Fonds d'assurance, soit des produits de 1 530,7 M\$ et des charges de 1 385,9 M\$ pour un excédent de 144,8 M\$ et un budget d'immobilisations de 8 M\$;
2. le budget de la Société, soit des produits de 253 M\$ et des charges de 239,3 M\$ pour un excédent de 13,7 M\$ et un budget d'immobilisations de 51,5 M\$.

QUE le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec approuve les recommandations du comité des technologies de l'information et du comité de vérification et de la performance sur les projets d'investissement 2016 :

- Le budget directeur des projets d'investissement de 64,1 M\$:
 - 2,4 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier;
 - 5,1 M\$ pour les projets administratifs;
 - 56,6 M\$ pour les projets en technologies de l'information, dont :
 - ✓ 20 M\$ pour le Plan de base;
 - ✓ 6,6 M\$ pour le Plan de virtualisation;
 - ✓ 30 M\$ pour le Plan de pérennité.
- Les nouveaux projets :
 - Postes et aires de contrôle routier :
 - ✓ 80701 Rail des passerelles mobiles au poste de contrôle de Saint-Nicolas;
 - ✓ 80702 Remplacement des balances de 22 postes de contrôle routier.
 - Projets administratifs :
 - ✓ 80703 Solution de gestion de projets d'entreprise (SGPE) – Consolidation des acquis;
 - ✓ 80704 Modélisation actifs/passifs – Politique de placement.

Recommandation du CVP du 15-12-03

Les invités quittent la salle à l'exception du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance.

5. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES – RAPPORT ET PLAN DE TRAVAIL

La directrice générale de la performance se joint aux membres du comité pour ce point.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 15.12.03, les documents suivants :

- Note;
- Présentation « Gestion intégrée des risques – Rapport et plan de travail ».

Le vice-président et la directrice générale présentent le plan de travail 2016 et une nouvelle version du rapport de suivi des risques. Toutes les familles de risques seront abordées au moins une fois annuellement. Une discussion s'ensuit et il est proposé de modifier le libellé du risque légal « normalisation non efficace du CSR » par « évolution du CSR ».

La directrice générale de la performance quitte la séance.

6. REDDITION DE COMPTE SUR LES CONTRATS

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 15.12.03, les documents suivants :

- Note sur la reddition de comptes;
- Déclaration sur les contrats;
- Contrats de services de 25 000 \$ et plus.

Le vice-président présente les documents.

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles quitte la séance.

7. MODIFICATION – PLANIFICATION 2015 DE LA DVIEP

La chef du Service de la vérification interne se joint aux membres du comité pour les points 7 à 10 de l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 15.12.03 une note sur la modification à la planification 2015 de la DVIEP et elle fait part aux membres des modifications proposées ainsi que leur justification.

Une discussion s'ensuit. La directrice et la chef du Service de la vérification interne répondent aux questions des membres.

Les membres du comité approuvent les modifications proposées à la planification 2015 de la DVIEP.

8. PLANIFICATION 2016-2018 DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 15.12.03, une note sur la planification 2016-2018. Elle explique aux membres que cette planification triennale tient notamment compte de la planification stratégique 2016-2020 de la Société.

La directrice passe ensuite en revue les mandats en cours en 2015 et qui se termineront en 2016 ainsi que les mandats potentiels de vérification pour 2016-2018.

Une discussion entre les membres ainsi qu'une période de questions s'ensuivent notamment au sujet du délai entre la vérification et dépôt du rapport et du plan d'action au CVP.

Les membres du comité approuvent la planification 2016-2018 de la DVIEP.

9. NOMINATION D'UN AUDITEUR CONJOINT – EXERCICE 2016-2017-2018

Avant que les membres discutent de ce point, le président du comité de vérification et de la performance informe les membres du comité qu'il se retire des délibérations, car il pourrait être en conflit d'intérêts. Le président du conseil d'administration préside la séance pour ce point.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 15.12.03 une note sur la nomination des auditeurs conjoints pour l'audit des états financiers 2016, 2017 et 2018. La directrice et la chef du Service de la vérification interne présentent le processus de renouvellement et de nomination des auditeurs conjoints. Deux scénarios sont proposés aux membres du comité.

Une discussion s'ensuit et les membres du comité proposent de soumettre, pour approbation par le conseil d'administration, le renouvellement de la firme PricewaterhouseCoopers-PwC comme auditeur conjoint des livres et des comptes de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec, pour les exercices financiers se terminant le 31 décembre 2016, 2017 et 2018, pour des honoraires totaux de 555 000 \$.

10. SUIVI – TRAVAUX DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Le président du comité de vérification et de la performance se joint de nouveau aux membres du comité.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 15.12.03 une note d'information sur les rapports du Vérificateur général du Québec (VGQ) diffusés le 27 novembre 2015. Elle résume les faits saillants des rapports et elle précise qu'aucune vérification ne visait précisément la Société.

Par ailleurs, le vice-président aux ressources humaines aux finances et à la performance et la directrice ont convenu de déposer, en 2016, un sommaire permettant de faire le lien entre la vérification particulière faite par le VGQ sur les contrats en technologies de l'information et la directive du Conseil du trésor, le rapport de la Commission Charbonneau, les constats de l'Unité permanente anticorruption et les éléments de contrôle mis en place à la Société.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 17 février 2016, à 13 h.

13. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

14. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

15. HUIS CLOS

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avant de conclure la séance.

16. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 30A large black rectangular redaction box covering the signature area of the President and Secretary.

Président

Secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 134
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 17 février 2016, à 13 h
Adopté le 15 mars 2016

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier
M. Guy Nadeau, vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, par visioconférence
M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Linda Bellware, actuaire désignée et conseillère stratégique en placement, par visioconférence
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers, par visioconférence
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale de la performance
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, actuaire à la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance, par visioconférence
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne
M. Mario Trudel, chef du Service en sécurité de l'information
M. Patrick Morin, conseiller stratégique en évaluation de programmes, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité avec l'inversion des points 17 et 18.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL 2016

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2015

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2015 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2016

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. SUIVI DE LA PERFORMANCE AU 31 DÉCEMBRE 2015

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joignent aux membres.

La présidente et chef de la direction dépose en liasse au présent procès-verbal sous la cote CVP-3 du 16.02.17, le tableau de bord du suivi de la performance au 31 décembre 2015 et le suivi des risques. Elle passe en revue le contenu du tableau de bord. La présidente et chef de la direction et le vice-président répondent aux questions des membres.

Sur le plan de la satisfaction de la clientèle, le président du comité souligne positivement la baisse du nombre de plaintes de 1 102 en 2014 à 926 en 2015. Sur le plan des ressources humaines, les membres interrogent la direction sur l'impact des augmentations salariales proposées par le gouvernement sur le budget 2016 de la Société. Le vice-président indique que la réserve pourra compenser les hausses prévues. Les causes possibles de la légère détérioration du bilan routier sont évoquées.

4. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES OPÉRATIONNELS 2015

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier, le vice-président aux technologies de l'information, la directrice générale de la performance et la chef du Service de la vérification interne se joignent aux membres du comité.

4 A Évaluation de risque – Contrôle et surveillance des personnes et des véhicules

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-4 a) du 16.02.17, une note et une présentation sur l'évaluation des risques – Contrôle et surveillance des personnes et des véhicules.

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier dresse le portrait des risques pour ce secteur. Elle énonce les actions qui pourront être mises en place pour mitiger les risques, dont l'implantation du PGI. Une discussion s'ensuit et les invités répondent aux questions des membres.

4 B Reddition de comptes annuelle 2015

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-4 b) du 16.02.17, une note et un rapport sur la gestion intégrée des risques 2015.

Il résume les grandes étapes réalisées par l'organisation en 2015 en matière de gestion des risques. Au cours de cette période, 38 risques majeurs ont été identifiés pour les six familles de risques (stratégiques; d'assurance; financiers; technologiques; de conformité; opérationnels et de partenariat). Il indique qu'en 2016, les résultats des analyses de risques seront présentés trimestriellement aux membres du comité. Une discussion s'ensuit et les membres de la direction répondent aux questions des membres. Le président souligne positivement le travail effectué au cours de la dernière année par l'organisation en matière de gestion des risques.

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier et le vice-président aux technologies de l'information quittent la rencontre.

5. PRÉSENTATION DES CONSTATS DVIEP – VÉRIFICATION – INVESTIGATION DES JOURNAUX ÉLECTRONIQUES

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 16.02.17, une note et une présentation sur l'audit interne de la Politique relative à l'investigation des journaux électroniques.

La chef du Service de la vérification interne rappelle aux membres le mandat de l'audit portait sur la partie détection et surveillance ainsi que sur les mesures correctives et de suivi du processus de prévention, de détection, d'investigation et du suivi de la fraude. Elle fait part aux membres de leurs constats :

- l'encadrement de l'investigation des journaux électroniques est cohérent avec la sécurité de l'information;
- l'investigation des journaux électroniques est spécifiquement adaptée aux risques liés à la violation de la confidentialité des données de l'accès au réseau routier et ne couvre pas l'ensemble de l'organisation.

La direction a recommandé à la vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance de revoir le processus d'investigation des journaux électroniques pour s'assurer qu'il s'adapte à l'évolution de la connaissance des risques et que la Société ait une vue d'ensemble des investigations de journaux électroniques. Le plan d'action proposé par la vice-présidence devrait répondre de manière satisfaisante et permettre de réduire les risques. Un suivi de la mise en œuvre

sera effectué par la direction à la fin de 2016. Le président du comité demande qu'un échéancier soit élaboré pour la mise en œuvre des actions.

6. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES OPÉRATIONNELS 2016

Le vice-président aux technologies de l'information et le chef de service en sécurité de l'information se joignent aux membres du comité pour ce point de l'ordre du jour.

6 A Évaluation de risque – Ressources informationnelles – Volet Technologies de l'information et volet Sécurité de l'information

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-6 a.1) du 16.02.17, une note et une présentation sur l'évaluation des risques opérationnels en ressources informationnelles. Il explique aux membres le travail effectué pour identifier 29 risques liés aux ressources informationnelles, dont 7 risques moyens. Il présente aux membres plus particulièrement les risques moyens et répond à leurs questions.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose également en liasse au procès-verbal sous la cote CVP-6 a.2) du 16.02.17, une note et une présentation sur l'évaluation des risques opérationnels en sécurité de l'information. Il explique que la responsabilité de la sécurité de l'information est partagée avec la vice-présidence aux technologies de l'information. Le chef de service en sécurité de l'information présente l'état d'avancement du plan d'action 2014-2016 en matière de gestion des risques en sécurité de l'information, en mentionnant que sur les 25 risques suivis, 3 ont un risque moyen et les autres sont considérés faibles. Il fait le bilan des activités réalisées en 2015 et discute avec les membres des priorités d'action pour 2016. Les membres de la direction répondent aux questions des membres.

6 B Reddition de comptes trimestrielle T1 2016

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-6 b) du 16.02.17, une note et un rapport trimestriel sur le suivi des risques.

Il présente aux membres le premier rapport trimestriel selon les familles de risques. Le rapport comprend les risques présentés dans la reddition de comptes annuelle 2015 ainsi que les risques actualisés depuis le début de l'année 2016. Les risques mis à jour sont les risques opérationnels en lien avec les ressources informationnelles, dont la sécurité de l'information. Sur les 118 risques identifiés, 8 sont élevés et 26 sont moyens. Il indique que ces risques font l'objet de mesures de contrôle appropriées (PGI, plans d'action). Le vice-président répond aux questions des membres.

Les invités quittent la salle à l'exception du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. TAUX DE RENDEMENT RÉEL

Le directeur général des finances et des rapports financiers, l'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement et l'actuaire à la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joignent aux membres du comité pour ce point de l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 16.02.17 une note, une présentation et un rapport sur la révision du taux de rendement réel au 31 décembre 2015.

L'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement et l'actuaire à la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance en font la présentation aux membres. L'équipe rappelle qu'annuellement l'hypothèse de taux de rendement réel est analysée pour le calcul du passif actuariel, selon le portefeuille et les perspectives économiques. Selon les normes actuarielles, le taux de rendement réel est révisé à la baisse pour l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2015. Il passe de 3,25 % à 3 %, soit 5,32 % à 5,06 % en taux nominal. Un avis externe a été demandé pour appuyer la révision du taux de rendement réel. L'étude faite par la firme confirme que le taux de 3 % se situe dans la fourchette raisonnable. De plus, ce taux respecte les quatre critères pour l'établissement du taux conformément à la demande du Vérificateur général du Québec. Une discussion s'ensuit et les invités répondent aux questions des membres.

Les invités quittent la salle à l'exception du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et du directeur général des finances et des rapports financiers.

8. REDDITION DE COMPTES SUR LES FRAIS DE REPRÉSENTATION, DÉPLACEMENT ET FORMATION DES DIRIGEANTS – ANNÉE 2015

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 16.02.17, une note et un tableau sur les frais de déplacements et de formation admissibles des dirigeants.

Le directeur général des finances et des rapports financiers rend compte des frais encourus en 2015 pour les frais de fonction, de déplacement et de formation des membres du conseil, de la présidente et chef de la direction et des vice-présidents. Aucune modification aux pratiques actuelles de la Société, qui respectent les normes établies par le Conseil du trésor, n'est recommandée. Il rappelle aux membres le processus d'approbation de ces frais et répond à leurs questions.

9. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 16.02.17 une note, la déclaration signée et la liste des

contrats de services conclus entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2015. Il présente les documents et répond aux questions des membres.

Le vice-président et le directeur général des finances et des rapports financiers quittent la séance.

10. DÉPÔT DE MANDATS DE VÉRIFICATION – DVIEP

10 A Processus d'émission, de renouvellement et de révocation de permis de conduire de chauffeur de taxi

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 a) du 16.02.17, une note sur le mandat de vérification concernant le processus d'émission, de renouvellement et de révocation de permis de conduire de chauffeur de taxi.

Elle présente aux membres le contexte et la portée du mandat, les objectifs et l'échéancier. Les travaux ont débuté en novembre 2015 et se termineront en mars prochain. Les résultats seront déposés aux membres du comité à la séance prévue en juin.

10 B Éthique à la Société

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 b) du 16.02.17, une note sur le mandat de vérification concernant l'éthique à la Société.

Elle présente aux membres le contexte et la portée du mandat, les objectifs et l'échéancier. Les travaux ont débuté en octobre 2015 et se termineront en juin prochain. Les résultats seront déposés aux membres du comité à la séance prévue en septembre.

11. PRÉSENTATION DES CONSTATS DVIEP ÉVALUATION – POLITIQUE D'ÉVALUATION – PROGRAMME D'EXCELLENCE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES LOURDS

Le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules et le conseiller stratégique en évaluation de programmes se joignent à la rencontre pour ce point de l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-11 du 16.02.17, une note et une présentation sur le mandat d'évaluation de la Politique d'évaluation et le Programme d'excellence des conducteurs de véhicules lourds.

Elle rappelle le contexte du mandat de l'évaluation du programme et de la politique. Le conseiller stratégique en évaluation de programmes passe en revue les constats et les recommandations. Le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules présente son plan d'action aux membres. Les invités répondent aux questions des membres.

Le vice-président quitte la séance.

12. DÉPÔT DE MANDATS D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES – DVIEP

12 A Processus d'évaluation des conducteurs – Programme d'éducation à la sécurité routière

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-12 a) du 16.02.17, une note sur le processus d'évaluation des conducteurs – Programme d'éducation à la sécurité routière.

Elle présente aux membres le contexte et la portée du mandat d'évaluation, les objectifs et l'échéancier. Les travaux ont débuté en janvier 2016 et se termineront en février 2017.

Le conseiller stratégique en évaluation de programmes quitte la séance.

13. BILAN ANNUEL DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 du 16.02.17, une note et une présentation du bilan 2015 des travaux réalisés par la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Au cours de l'année 2015, elle mentionne que la direction a défini sa vision à moyen terme tout en contribuant à la consolidation et la mobilisation d'équipe. La planification triennale 2016-2018 a également été élaborée en prenant en compte le plan stratégique 2016-2020 de la Société, la mise à jour de la gestion intégrée des risques et les impacts du projet de transformation organisationnelle. La direction a également le souci de planifier ses travaux en fonction des plans d'action des vice-présidences. Enfin, elle indique que la direction a dépensé un peu moins que le budget initial qui lui avait été accordé.

Les membres du comité sont satisfaits de la présentation et soulignent que la surveillance de l'implantation du PGI sera un mandat important pour la direction dans les prochaines années.

14. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le 15 mars 2016, à 13 h.

16. DOTATION DU POSTE DE DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES – HUIS CLOS

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos pour ce point.

17. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

18. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

19. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 30



Président

Secrétaire général

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 135

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Le 15 mars 2016, à 13 h

Adopté le 21 juin 2016

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M^{me} Sylvie Thivierge, membre
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Linda Bellware, actuaire désignée et conseillère stratégique en placement
M^{me} Chantale Lemire, directrice principale des évaluations actuarielles, de la tarification et des placements
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne
M^{me} Sandrine Bellenfant, directrice du contrôle et des opérations financières
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles
Me Gisèle Gauthier, directrice des affaires juridiques
M^{me} Nathalie Jacques, directrice de l'accès à l'information et du soutien informationnel juridique

PricewaterhouseCoopers :

M^{me} Marlène Boiteau, CPA auditrice, CA, première directrice, Assurance

M. Raynald Lafrance, CPA auditeur, CA, associé

Vérificateur général du Québec :

M^{me} Annick Boutin, chargée de projet, CPA auditrice, CA, chargée de projet à la Direction de vérification

M^{me} Stéphanie Tremblay, CPA auditrice, CA, directrice de vérification

M^{me} Christine Roy, CPA auditrice, CA, directrice principale Audit financier

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL 2016

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 17 février 2016

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 17 février 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2016

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la rencontre.

3. ÉTATS FINANCIERS 2015

Pour ce point à l'ordre du jour, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et des rapports financiers, la directrice du contrôle et des opérations financières, la directrice principale des évaluations actuarielles, de la tarification et des placements, l'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement et la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim se joignent à la rencontre.

Les représentants du Vérificateur général du Québec et de la firme PricewaterhouseCoopers se joignent également aux membres du comité.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 16.03.15, les états financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

3 A Présentation des résultats et du rapport sur l'analyse actuarielle

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-3 a) du 16.03.15, les documents suivants :

- une note sur les états financiers 2015 du Fonds d'assurance et de la Société;
- une présentation sur les états financiers 2015;

- le rapport Évaluation du passif actuariel et analyse des résultats financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2015.

Le vice-président et son équipe font la présentation des états financiers du Fonds d'assurance et de la Société. Ils répondent aux questions des membres tout au long de la présentation où les faits saillants suivants sont abordés :

Le Fonds d'assurance termine l'année 2015 avec un excédent de 575 M\$ comparativement à 745 M\$ en 2014. Le taux de financement de l'année courante est de 110 % pour l'exercice 2015. En ce qui concerne l'état de la situation financière, la juste valeur des dépôts à participation à la Caisse de dépôt et placement du Québec est de 10 820 M\$ au 31 décembre 2015, en augmentation de 914 M\$ par rapport à 2014. Le passif actuariel s'établit à 8 570 M\$ au 31 décembre 2015, en augmentation de 405 M\$ par rapport à 2014. Cela tient compte de la révision du taux de rendement réel qui hausse le passif actuariel de 229 M\$ pour refléter la situation économique actuelle projetée. L'excédent cumulé s'établit à 1 979 M\$, faisant en sorte que le taux de capitalisation (actif par rapport au passif) est de 122 % au 31 décembre 2015, comparativement à 116 % en 2014.

Quant à la Société, pour la gestion de l'accès au réseau routier, elle obtient un excédent de 11,4 M\$ comparativement à 6,7 M\$ en 2014, et ce, malgré l'augmentation de 1 % du volume de transactions en renouvellement de permis de conduire et d'immatriculation. L'excédent budgété en 2015 était de 10,1 M\$. De plus, la Société respecte l'entente convenue avec le ministère des Finances.

En ce qui concerne le contrôle routier, les dépenses s'élèvent à 70,6 M\$ et respectent l'entente de financement avec le ministère des Finances. Il n'y a aucune variation importante des dépenses par rapport à celles de l'année passée. Le montant budgété en 2015 est de 72,7 M\$.

Le total des frais d'administration est de 408,7 M\$ et est inférieur au montant budgété de 417,4 M\$.

L'excédent réalisé a permis de réduire le déficit cumulé lié à la gestion de l'accès au réseau routier. Le solde de ce déficit cumulé est de 198,3 M\$ au 31 décembre 2015. Depuis 2013, les excédents réalisés ont permis de faire passer le déficit cumulé de 216,4 M\$ à 198,3 M\$, soit une diminution de 18,1 M\$.

3 B Lettre d'affirmation - projet

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-3 b) du 16.03.15, les documents suivants :

- Projet de lettre d'affirmation de la Direction – états financiers SAAQ;
- Projet de lettre d'affirmation de la Direction – états financiers FAAQ.

3 C Liste des réclamations en cours

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-3 c) du 16.03.15, la liste des réclamations en cours pour l'exercice 2015 et celles réglées en date du 7 mars 2016 – Fonds d'assurance automobile du Québec et la liste des réclamations en cours pour l'exercice 2015 et celles réglées en date du 7 mars 2016 – Société de l'assurance automobile du Québec.

3 D Honoraires payés à des firmes comptables

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-3 d) du 16.03.15, le tableau des contrats conclus avec des cabinets d'experts-comptables.

4. PRÉSENTATION DES CONSTATS PAR LES VÉRIFICATEURS EXTERNES ET HUIS CLOS

Le Vérificateur général du Québec (VGQ) et PricewaterhouseCoopers (PwC) déposent conjointement au présent procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 16.03.15, les documents suivants :

- Rapport – Résultats d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2015, incluant les lettres d'affirmation;
- Sommaire des anomalies non corrigées et corrigées.

Les représentants du VGQ et de PwC font la présentation de leurs documents et les lettres d'affirmation. Ils traitent notamment des principales constatations découlant de leur audit, les risques d'audit et les autres informations devant être communiquées.

En terminant, ils prévoient formuler une opinion sans réserve avec un paragraphe d'observations sur les états financiers de la Société et ceux du Fonds. Le paragraphe d'observations vise à attirer l'attention sur la note décrivant la révision du partage des activités, laquelle inclut le transfert d'immobilisations, entre la Société et le Fonds d'assurance. Ils remercient la direction et le personnel de la Société pour leur excellente collaboration.

Les invités quittent la séance et les membres poursuivent la discussion à huis clos avec les représentants du VGQ et de PwC.

5. BILAN DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET PROGRAMMATION 2016

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et des rapports financiers se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal une note et une présentation sur le bilan des investissements au 31 décembre 2015 et la programmation 2016, sous la cote CVP-5 du 16.03.15.

Avant de parcourir la présentation, le vice-président indique que la reddition de comptes pour les projets en technologies de l'information a aussi été effectuée auprès du comité des technologies de l'information du 9 mars dernier. Il rappelle que le processus de gouvernance des projets d'investissement prévoit une reddition de comptes en mars afin de présenter le bilan au 31 décembre de l'année précédente et la confirmation de la programmation annuelle.

Au sujet du bilan des investissements, il mentionne que le budget 2015 était de 65,4 M\$, toutefois, c'est 38,1 M\$ qui ont été consacrés aux projets. La différence est attribuable notamment à des glissements de projets en technologies de l'information qui sont reportés en raison du positionnement sur l'utilisation du progiciel de gestion intégré.

Pour 2016, le conseil d'administration a autorisé en décembre 2015 un budget de 64,1 M\$ pour réaliser 57 projets, l'actualisation de la planification prévoit la réalisation de 62 projets au coût de 65,3 M\$.

Le vice-président et le directeur général répondent aux questions des membres.

6. REDDITION DE COMPTES SUR LA POLITIQUE DE DIVULGATION FINANCIÈRE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal une note sur le suivi de la Politique de divulgation financière, sous la cote CVP-6 du 16.03.15.

Le vice-président rappelle que la Politique de divulgation financière, approuvée en septembre 2008, vise la divulgation financière contenue dans les documents statutaires ainsi que dans les communiqués et les conférences de presse, les brochures, les présentations et les autres documents de même nature, ayant trait à la divulgation des documents statutaires à portée financière. De plus, cette politique s'étend à l'information figurant sur le site Web de la Société en lien avec ces documents. Elle couvre également l'information financière que la Société peut, conformément à sa volonté, divulguer sur demande, à l'exception de l'information confidentielle. Il indique que le contenu de la Politique est pertinent et suffisant. Il fait état des actions qui ont été réalisées au cours de 2015 pour s'assurer du respect de la Politique et confirme que cette dernière a été appliquée adéquatement. L'équipe répond aux questions des membres.

Le directeur général des finances et des rapports financiers quitte la séance.

7. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS DE SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 16.03.15 une note, la déclaration signée et la liste des contrats de services conclus entre le 1^{er} et le 31 janvier 2016. Il présente les documents et répond aux questions des membres.

Les invités quittent la séance à l'exception de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

8. PRÉSENTATION DES CONSTATS DVIEP – VÉRIFICATION – PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La directrice des affaires juridiques, la directrice de l'accès à l'information et du soutien informationnel juridique et la chef du Service de la vérification interne se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 16.03.15, une note et une présentation sur l'audit interne réalisé sur la Protection des renseignements personnels – Étape de la collecte.

Elle rappelle d'abord aux membres les objectifs du mandat qui était de s'assurer que les politiques et procédures mises en place à la Société permettent de protéger adéquatement les renseignements personnels. La chef du Service de la vérification interne fait ensuite état des constats et des recommandations pour améliorer, dès l'étape de leur collecte, la protection des renseignements personnels. La directrice des affaires juridiques présente le plan d'action qui sera mis en œuvre en 2016 pour répondre aux recommandations. La Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) juge que le plan pourra permettre de réduire les risques identifiés et réalisera un suivi des actions à la fin de l'année 2016. Par ailleurs, elle poursuivra son mandat de vérification pour le volet utilisation, communication, conservation et destruction des renseignements au cours de 2016. Une discussion s'ensuit et les membres adressent leurs questions aux invités.

Les invités quittent la séance à l'exception de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et de la chef du Service de la vérification interne.

9. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 16.03.15, une note et un tableau de suivi des recommandations de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

La directrice indique aux membres que la DVIEP réalise le suivi de ses recommandations une fois par année pour apprécier la prise en charge de ses recommandations par la Société. Au cours de l'année 2015, 11 mandats ont fait l'objet d'un suivi, dont 3 sont en cours, 4 sont terminés et les autres feront l'objet de suivis pour certaines actions par l'entremise d'un autre mandat. Les suivis qui seront réalisés au cours de l'année 2016 seront présentés aux membres du comité au début de l'année 2017. Elle répond aux questions des membres.

La chef du Service de la vérification interne quitte la séance.

10. SUIVI DES TRAVAUX DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 16.03.15, une note sur le suivi des travaux du Vérificateur général du Québec.

Elle rappelle aux membres que le VGQ réalise trois mandats actuellement au sein de la Société : la vérification de l'optimisation des ressources – Mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance, dont le rapport est attendu en mai prochain; le suivi de la sécurité routière des véhicules lourds, dont les conclusions seront diffusées dans le Rapport annuel de gestion du VGQ à l'automne; et les travaux d'audit des états financiers de la Société et du Fonds d'assurance automobile du Québec qui sont complétés. La directrice indique que sa direction est satisfaite du déroulement des trois mandats. Les intervenants impliqués au sein de la Société font preuve de rigueur et de professionnalisme. Une discussion s'ensuit et elle répond aux questions des membres.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le 21 juin 2016, à 13 h.

13. DOTATION DU POSTE DE DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES – HUIS CLOS

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos pour ce point.

14. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

15. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

16. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 10

Président

Secrétaire général

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 136

**Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage**

Le 21 juin 2016, à 13 h

Adopté le 14 septembre 2016

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier
M. Guy Nadeau, vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules
M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à l'indemnisation des accidentés
M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration
M. Daniel Pelletier, prochain directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles
M^e Jean-Pierre Gagné, avocat à la vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière
M^e Marie-Hélène Dufour, responsable du Bureau-conseil en éthique

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 mars 2016**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 15 mars 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail**

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée, à l'exception de l'évaluation de rendement de la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes qui prend sa retraite. Les attentes du nouveau directeur seront à l'ordre du jour de la rencontre de septembre.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et son successeur se joignent aux membres pour la rencontre.

3. **PRÉSENTATION DU PROCHAIN DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES – MONSIEUR DANIEL PELLETIER**

À la suite du processus de sélection, M. Daniel Pelletier a été choisi pour remplacer la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes qui prendra sa retraite le 30 juin prochain. M. Pelletier a occupé divers emplois à la Société depuis 2011, dont celui de directeur de la conformité et de la gestion contractuelle ainsi que celui de directeur des services à la clientèle en ressources humaines, à la vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance.

Il se présente aux membres et explique son parcours académique et professionnel. Il indique que pour lui, il est important de travailler en partenariat avec les équipes, d'intervenir au moment opportun et que la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes puisse continuer d'être une valeur ajoutée pour l'organisation. L'indépendance, l'objectivité et la crédibilité sont des notions primordiales pour lui.

Depuis le 20 juin dernier, M. Pelletier travaille en collaboration avec la directrice pour effectuer le transfert des dossiers.

Le président du comité indique que les membres s'attendent à ce qu'il soit transparent, loyal envers le conseil et l'organisation. Il pourra compter sur l'ouverture des membres pour la réalisation de ses mandats.

4. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES 2016 : RISQUES DE CONFORMITÉ ET RISQUES OPÉRATIONNELS VPRHFP

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et des rapports financiers et le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 16.06.21, une note et une présentation sur les risques de conformité et les risques opérationnels de la Vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance (VPRHFP).

Le vice-président rappelle aux membres que, dans le cadre du processus de gestion intégrée des risques, toutes les vice-présidences doivent établir leurs risques de conformité et opérationnels et en faire rapport au comité. Il indique que pour sa vice-présidence, 104 risques ont été évalués ou mis à jour. De ce nombre, 99 sont des risques faibles, 3 sont moyens et 2 élevés. L'ensemble des risques élevés et moyens fait l'objet de mesures de contrôle appropriées.

Le vice-président et son équipe parcourent ensuite la présentation et donnent les explications pour chaque catégorie de risques : ressources financières, humaines, contractuelles, matérielles et immobilières ainsi que les mesures de contrôles mises en place ou envisagées pour mitiger les risques.

Ils répondent aux questions des membres tout au long de la présentation. Les membres sont satisfaits du travail effectué.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration quitte la séance.

5. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2016 ET PROJECTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016 INCLUANT LES RISQUES BUDGÉTAIRES

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 16.06.21, les documents suivants :

- note sur les résultats financiers trimestriels au 31 mars 2016 – Fonds d'assurance et Société;
- rapport sur les résultats financiers trimestriels au 31 mars 2016 – Fonds d'assurance automobile et Société de l'assurance automobile du Québec;
- présentation sur les projections des résultats financiers 2016 incluant le suivi des risques budgétaires.

Le directeur général des finances et des rapports financiers parcourt la note avec les membres et présente les faits saillants des résultats financiers trimestriels. Au 31 mars 2016, le Fonds d'assurance obtient un déficit de 259,9 M\$, soit un écart défavorable de 266,2 M\$ par rapport au budget. Pour la Société, le budget est respecté. Il répond aux questions des membres.

Le vice-président et directeur général poursuivent avec les projections au 31 décembre 2016 et passent en revue la présentation.

Considérant les étapes suivantes à venir : la révision de l'évaluation des actifs en cours d'analyse; la signature des conventions collectives, la gestion rigoureuse des dépenses et Services Québec, un risque moyen demeure : possibilité d'une demande de budget supplémentaire de l'ordre de 4,1 M\$ à l'automne.

Le directeur général des finances et des rapports financiers quitte la séance.

6. RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 16.06.21, une note et une présentation sur le rapport du deuxième trimestre de 2016 sur la gestion intégrée des risques.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres. Il indique que le rapport comprend les risques présentés au premier trimestre et ceux actualisés en fonction du plan de travail 2016. Il s'agit des risques d'assurance relatifs au financement et à la capitalisation; des risques financiers relatifs aux placements; des risques opérationnels de soutien à l'organisation en lien avec les ressources financières, humaines, contractuelles, matérielles et immobilières; et des risques de conformité. Par ailleurs, les risques technologiques en lien avec le processus d'acquisition du PGI ont aussi fait l'objet d'une mise à jour. L'actualisation des risques est effectuée en continu à la Société, les équipes et le comité de direction sont mis à contribution. Il conclut en mentionnant que le prochain rapport sera présenté en septembre. Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres félicitent la direction pour la clarté de la présentation de l'information sur les risques.

7. CONTRATS DE SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 16.06.21, une note, la déclaration signée et la liste des contrats de services conclus entre le 1^{er} février et le 30 avril 2016. Il présente les documents et répond aux questions des membres.

Le vice-président et la directrice quittent la séance.

8. MANDAT DVIEP – INDEMNISER – LIGNE ROUGE

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés et la chef du Service de la vérification interne à la DVIEP se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 16.06.21, une note et une présentation sur l'audit interne réalisé sur les dossiers d'indemnisés jugés à risques de prolongation d'incapacité « ligne rouge ».

Elle rappelle d'abord aux membres les objectifs du mandat qui étaient de s'assurer de la prise en charge de la réadaptation des personnes accidentées, lors du traitement des dossiers à la ligne rouge, sont réalisés aux meilleurs coûts et suivis rigoureusement et que le traitement des dossiers liés au « Virage Assuré » contribue à la gestion rigoureuse du Fonds d'assurance. Elle précise que le mandat d'audit a considéré les éléments contenus dans les précédents rapports de vérification réalisés par la DVIEP et le Vérificateur général du Québec afin d'obtenir une appréciation complète de la situation. Dans la présentation, la chef du Service de la vérification interne fait état des constats et des recommandations pour améliorer la prise en charge et le traitement des dossiers.

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés présente le plan d'action pour répondre aux recommandations de la DVIEP. Elle explique que certaines actions sont déjà réalisées et le travail se poursuivra jusqu'en 2017.

La DVIEP juge que l'ensemble du plan d'action devrait permettre de répondre aux pistes d'amélioration identifiées. Elle réalisera un suivi des mesures mises en œuvre à la fin de l'année 2017.

Les invités répondent aux questions des membres. Le comité est satisfait du rapport et du plan d'action mis en place. Ils félicitent la vice-présidence pour la proactivité dans ce dossier et le travail réalisé.

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés quitte la séance.

9. MANDAT DVIEP – PROCESSUS D'ÉMISSION, DE RENOUVELLEMENT ET DE RÉVOCATION D'UN PERMIS DE CHAUFFEUR DE TAXI

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier et le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 16.06.21, une note et une présentation sur l'audit interne réalisé sur le processus d'émission, de renouvellement et de révocation d'un permis de conduire de chauffeur de taxi à la suite de constatations d'antécédents judiciaires.

Elle rappelle d'abord aux membres que les objectifs du mandat étaient de s'assurer que le processus respecte les lois et règlements et, qu'avec les nouvelles procédures, il assure la protection des citoyens. Dans la présentation, la chef du Service de la vérification interne fait état des constats et des recommandations pour améliorer les façons de faire.

Les vice-présidents présentent le plan d'action pour répondre aux recommandations de la DVIEP. Ils expliquent que les actions seront réalisées d'ici le mois d'août prochain, à l'exception de celles qui devront être mises en place lors de l'adoption du projet de loi 100.

La DVIEP juge que l'ensemble du plan d'action devrait permettre de répondre aux recommandations de façon satisfaisante et réduire les risques identifiés dans ce mandat à un niveau jugé acceptable. Elle réalisera un suivi des mesures mises en œuvre au cours de l'année 2017.

Les invités répondent aux questions des membres. Le comité félicite l'équipe pour le travail réalisé.

Les vice-présidents quittent la séance.

10. MANDAT DVIEP – L'ÉTHIQUE À LA SOCIÉTÉ

L'avocat à la vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et la responsable du Bureau-conseil en éthique se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 16.06.21, une note et une présentation sur le mandat d'audit réalisé sur l'éthique à la Société.

Elle rappelle d'abord aux membres que l'objectif du mandat était de s'assurer de la mise en place des mécanismes favorisant une culture éthique durable et pérenne en lien avec les orientations gouvernementales.

Dans la présentation, la chef du Service de la vérification interne mentionne qu'au cours des dernières années, la Société a consacré des efforts pour développer une culture organisationnelle solide en matière d'éthique. L'audit confirme que les initiatives et activités mises en place favorisent une culture éthique durable et pérenne en lien avec les orientations gouvernementales. Des améliorations doivent cependant être apportées relativement au suivi de la participation à la formation en éthique.

Le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général présente le plan d'action qui sera mis place cette année pour répondre à la recommandation en lien avec la formation en éthique.

La DVIEP juge que l'ensemble du plan d'action devrait permettre de répondre à la recommandation de façon satisfaisante et réduire les risques identifiés dans ce mandat à un niveau jugé acceptable. Elle réalisera un suivi des mesures mises en œuvre au cours de l'année 2017.

Les membres du comité sont satisfaits du travail effectué par les équipes.

L'avocat à la Vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et la responsable du Bureau-conseil en éthique quittent la séance.

11. SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES (SOFIL) – LETTRE D'INFORMATION PAR LA VÉRIFICATION INTERNE SUR LE RESPECT DE CONDITIONS PARTICULIÈRES DE L'ENTENTE

Pour information, la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-11 du 16.06.21, la lettre qui a été transmise au président du conseil d'administration de la SOFIL et la lettre d'information sur le respect de conditions particulières de l'entente 2015-2016 avec la Société.

12. RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2015 – BILAN DE LA VALIDATION

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-12 du 16.06.21, une note sur l'examen du Rapport annuel de gestion 2015 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

La directrice parcourt la note avec les membres et fait état du déroulement et du nombre de constats soulevés lors de l'examen du rapport annuel de gestion. Elle ajoute que la qualité d'exécution des travaux d'élaboration du RAG 2015 par l'équipe de coordination a permis d'effectuer les travaux selon les délais impartis. Elle réitère sa confiance quant à l'exactitude de l'information publiée dans le rapport annuel et mentionne qu'au cours des prochaines années, les efforts devront être maintenus considérant les changements organisationnels générés par le plan de pérennité ainsi que par la planification stratégique 2016-2020.

13. SUIVI DES TRAVAUX DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

13 A Suivi travaux du Vérificateur général du Québec

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 a) du 16.06.21, une note sur le suivi des travaux du Vérificateur général du Québec (VGQ).

Elle parcourt la note avec les membres. Elle indique que le VGQ a réalisé deux mandats à la Société et en commencera un nouveau au cours des prochaines semaines :

- 1) Vérification d'optimisation des ressources (VOR) – Mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance – Rapport déposé le 25 mai 2016
- 2) Audit des états financiers – Suivi des travaux 2015 – complété
- 3) Processus de prévision budgétaire des droits et permis des véhicules – nouveau

13 B Évaluation de la firme d'auditeur conjoint PricewaterhouseCoopers

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 b) du 16.06.21, une note sur l'évaluation de la firme d'auditeur conjoint PricewaterhouseCoopers pour l'exercice financier 2015.

Elle présente aux membres le résultat de l'analyse de la satisfaction des intervenants de la Société qui ont collaboré aux travaux pour l'exercice 2015. Globalement les intervenants sont satisfaits. Des pistes d'amélioration ont cependant été soulevées, dont une meilleure coordination du calendrier de

réalisation des travaux d'audit avec celui de la production des états financiers. De plus, l'auditeur externe a été sensibilisé à l'importance de communiquer directement avec les experts en actuariat à la Société et d'inclure la DVIEP lors des différentes phases des travaux d'audit.

Des évaluations seront également effectuées par la DVIEP lors des audits des prochains exercices financiers et le résultat sera présenté au comité.

13 C Note et résumé – Rapport d'optimisation des ressources du Vérificateur général du Québec

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 c) du 16.06.21, une note et un résumé du rapport de vérification sur l'optimisation des ressources du VGQ.

Elle informe les membres du rapport publié le 25 mai dernier sur la vérification de l'optimisation des ressources. Le chapitre 5 s'adresse à la Société. Le VGQ fait état des mécanismes de mesure de la performance au sein de la Société, soit les mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance, la démarche d'étalonnage et la reddition de comptes. À cet effet, le VGQ n'a observé aucune lacune significative, il n'a émis aucune recommandation et aucun plan d'action ne sera requis par la Société.

Les autres sujets d'intérêt pour la Société touchent les chapitres 2, 7 et 9 qui portent sur la conformité et la gestion contractuelles. La Société a mis en place plusieurs des éléments mentionnés dans le cadre de ses mesures d'améliorations en matière de gestion contractuelle. De plus, elle analysera en détail les recommandations du VGQ pour poursuivre l'amélioration de ses façons de faire.

Les membres du comité sont très satisfaits des conclusions du chapitre 5 du rapport et réitèrent leurs félicitations à l'équipe de direction. Par ailleurs, le président du comité mentionne qu'il doit transmettre dans les prochains jours les réponses au sondage du VGQ à l'égard de leur nouveau processus de vérification des états financiers.

14. MODIFICATION DE LA PLANIFICATION DE LA DVIEP

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-14 du 16.06.21, une note sur la modification à la planification 2016 de la DVIEP.

La directrice rappelle que le comité a approuvé, à l'hiver 2015, la planification pluriannuelle de la DVIEP. Depuis, les travaux ont progressé rapidement. Il est proposé de commencer dès 2016 le mandat d'audit portant sur la gestion des incidents (Plan de reprise) prévu pour 2017.

Les membres sont en accord avec la proposition d'ajustement à la planification 2016.

15. DÉPÔT DE MANDATS DE VÉRIFICATION – DVIEP

15 A Écoles de conduite

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-15 a) du 16.06.21, une note sur le mandat de vérification concernant l'application du Programme d'éducation à la sécurité routière par les écoles de conduite.

Elle présente aux membres le contexte et la portée du mandat, les objectifs et l'échéancier. Les travaux ont débuté en janvier 2016 et se termineront en novembre prochain. Les résultats seront déposés aux membres du comité à la séance prévue en février 2017.

15 B Audit du bilan annuel de la gestion intégrée des risques – année 2016

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-15 b) du 16.06.21, une note sur le mandat de vérification concernant le rapport annuel sur la gestion des risques pour 2016.

Elle présente aux membres le contexte et la portée du mandat, les objectifs et l'échéancier. Les travaux ont débuté en avril 2016 et se termineront en février 2017. Les résultats seront déposés aux membres du comité à la séance prévue en février 2017.

Les membres demandent que les notions d'efficience et de transparence soient ajoutées à la vérification du processus.

Le chef du Service de la vérification interne à la DVIEP quitte la séance.

16. DÉPÔT DE MANDAT D'ÉVALUATION – DVIEP

16 A Programme de vignettes de stationnement pour personnes handicapées

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-16 du 16.06.21, une note sur le mandat d'évaluation du Programme de vignettes de stationnement pour personnes handicapées.

Elle présente aux membres le contexte et la portée du mandat d'évaluation, les objectifs et l'échéancier. Les travaux ont débuté en février 2016 et se termineront en juillet prochain.

17. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

18. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 14 septembre 2016, à 13 h.

19. HUIS CLOS AVEC LA DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et son successeur.

20. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

21. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

22. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 50
Président
Secrétaire général

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 137
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 14 septembre 2016, à 13 h
Adopté le 19 octobre 2016

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Guy Nadeau, vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, par visioconférence
M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale de la performance
M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL 2016

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 21 juin 2016

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 21 juin 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2016

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. ATTENTES 2016 DU DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES – HUIS CLOS

Les membres du comité se réunissent à huis clos pour ce point à l'ordre du jour.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint ensuite aux membres pour le reste de la séance.

4. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2016 ET MISE À JOUR DES RISQUES BUDGÉTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et des rapports financiers et la directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 16.09.14, une note et un rapport sur les résultats financiers trimestriels au 30 juin 2016 ainsi qu'une présentation sur l'évaluation du risque budgétaire.

Le vice-président parcourt la note avec les membres et présente les faits saillants des résultats financiers trimestriels. Au 30 juin 2016, le Fonds d'assurance obtient un déficit de 81,4 M\$ comparativement à un déficit de 259,9 M\$ à la fin du 1^{er} trimestre. Au 30 juin 2016, la Société présente, pour la gestion de l'accès au réseau routier, un excédent de 18,4 M\$, soit un écart favorable de 0,9 M\$ par rapport au budget.

Il présente ensuite la mise à jour des risques budgétaires. Il mentionne notamment que la gestion rigoureuse des frais d'administration observée jusqu'à maintenant démontre qu'il sera possible de respecter le budget des frais d'administration si le rythme des dépenses demeure le même jusqu'en décembre 2016. Par ailleurs, en juin 2016, le Conseil du trésor a transmis à la Société des cibles d'amélioration des résultats nets pour ses activités de permis de conduire et d'immatriculation. Ces cibles s'établissent à 2,3 M\$ pour 2016 et à 4,7 M\$ pour 2017. Les résultats nets attendus s'élèvent donc à 16 M\$ pour 2016 et à 20 M\$ pour 2017. La Société devrait être en mesure de respecter la cible de 2016. Des travaux avec les représentants du ministère des Finances permettront de déterminer les mesures à mettre en place pour 2017.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Le directeur général des finances et des rapports financiers et la directrice du budget et de l'analyse de la rentabilité quittent la séance.

5. RISQUES OPÉRATIONNELS – CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DU TRANSPORT ROUTIER DES PERSONNES ET DES BIENS

Le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules et la directrice générale de la performance se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 16.09.14, une note sur la gestion des risques opérationnels concernant le contrôle et surveillance du transport routier des personnes et des biens ainsi qu'un sommaire des risques identifiés.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance rappelle aux membres que, dans le cadre du processus de gestion intégrée des risques, toutes les vice-présidences doivent établir leurs risques de conformité et opérationnels et en faire rapport au comité.

Le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules présente aux membres les faits saillants de l'analyse des risques. Au total, six risques sont identifiés, dont un moyen et cinq faibles. Il passe en revue chacun des risques présentés dans le sommaire. Les membres adressent leurs questions aux invités. Ils sont d'avis que le risque « 6 – Véhicule gravement accidenté (reconstruit) non conforme est impliqué dans un accident sur la route » devrait être maintenu à moyen, car il est difficile pour la Société de confirmer que tous les véhicules reconstruits qui circulent sur les routes du Québec sont conformes aux normes. Les membres de la direction vont prendre ce commentaire en considération et le rendront à moyen.

Le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules quitte la séance.

6. RISQUES STRATÉGIQUES

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 16.09.14, une note et une présentation sur les risques stratégiques 2016.

Le vice-président rappelle aux membres que les risques stratégiques englobent l'ensemble des événements qui peuvent affecter l'atteinte des objectifs fixés par la Société dans le cadre de son Plan stratégique 2016-2020. Au total, dix risques ont été analysés. Un risque est moyen et neuf risques sont faibles. Il parcourt avec les membres la présentation qui détaille chacun des risques identifiés et répond à leurs questions. Les membres sont d'avis que les objectifs 1.1.1 et 1.1.2 représentent des défis pour l'organisation.

7. RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE SUR LA GESTION DES RISQUES

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 16.09.14, une note et une présentation sur la reddition de comptes de la gestion intégrée des risques pour le troisième trimestre.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres. Il indique que 28 risques ont été actualisés au cours du troisième trimestre, dont quatre moyens et 24 faibles. Les principaux sont les nouveaux risques stratégiques en lien avec le Plan stratégique 2016-2020, la mise à jour des risques de la famille technologiques, les risques opérationnels et de partenariat en lien avec les opérations du contrôle routier et de la sécurité de véhicules ainsi qu'un autre concernant la gestion des ressources financières. Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Il conclut en mentionnant que le prochain rapport sera présenté en décembre et qu'il comprendra la mise à jour des risques d'assurance, volet coût du régime et passif actuariel intermédiaire, ainsi que des risques opérationnels, volet indemnisation et réadaptation des accidentés de la route.

La directrice quitte la séance.

8. SUIVI DE LA PERFORMANCE AU 30 JUIN 2016

La présidente et chef de la direction dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 16.09.14, une note, le tableau de bord du suivi de la performance au 30 juin 2016 et l'annexe sur le suivi des risques. Elle passe en revue les cinq blocs du tableau de bord : bilan routier, clients, ressources humaines, partenaires, financier. Elle mentionne que l'étalonnage est maintenant intégré au tableau de bord ainsi que les indicateurs du plan stratégique 2016-2020. La présidente et chef de la direction et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Le tableau de bord sera également présenté à tous les membres du conseil d'administration lors de la séance du 21 septembre prochain.

9. CAPITALISATION DU PGI

Le directeur général des finances et des rapports financiers se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour. Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 16.09.14, une présentation sur la capitalisation du PGI.

Le vice-président parcourt la présentation et explique aux membres que le conseil devra déterminer qui sera propriétaire du PGI, la Société ou le Fonds d'assurance. Il précise les raisons qui amènent la direction à recommander que le Fonds d'assurance soit le propriétaire du PGI. Des analyses plus approfondies en matière comptable et juridique seront réalisées dans les prochaines semaines. Une recommandation sera faite aux membres du comité qui devra ensuite être présentée au conseil d'administration pour décision en octobre.

Le directeur général quitte la séance.

10. CONTRATS DE SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 16.09.14, une note, la déclaration signée, la liste des contrats de services conclus entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2016 et le complément de la liste. Il présente les documents et répond aux questions des membres.

Le vice-président quitte la séance.

11. MANDAT DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR – VÉRIFICATION CONCERNANT LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE DES CONTRATS DE SERVICES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-11 du 16.09.14, une note sur le mandat de vérification du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) sur les processus de gestion contractuelle des contrats de services de certains ministères et organismes.

Le directeur parcourt la note et précise que les objectifs, la portée et l'échéance du mandat seront déterminés par le SCT à la suite de son analyse des listes de contrats obtenus des organisations visées par le mandat (liste des contrats de services terminés entre le 1^{er} avril 2015 et aujourd'hui). Le directeur répond aux questions des membres et conclut en leur mentionnant qu'un suivi de ce mandat sera effectué auprès du comité.

12. VALIDATION EXTERNE INDÉPENDANTE DES TRAVAUX DE LA DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-12 du 16.09.14, la note Assurance qualité de la DVIEP – Autoévaluation et validation externe.

Le directeur informe les membres de l'obligation pour la Direction de la vérification et de l'évaluation des programmes de procéder tous les cinq ans à une autoévaluation ainsi qu'à la validation externe de ses pratiques. Un évaluateur indépendant sera nommé dans les prochains jours à la conclusion de l'appel d'offres. Le directeur décrit les travaux qui seront réalisés entre le 19 septembre et le 14 octobre 2016 et répond aux questions des membres. Il conclut en indiquant que le rapport sera présenté au comité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

14. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 19 octobre 2016, à 13 h.

15. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

16. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

17. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

18. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 05

Président

Secrétaire général

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 138
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 19 octobre 2016, à 13 h 30
Adopté le 7 décembre 2016

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

EST ABSENTE :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Linda Bellware, actuaire désignée et conseillère stratégique en placement
M^{me} Sandrine Bellenfant, directrice du contrôle et des opérations financières, par visioconférence
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles, par visioconférence

Vérificateur général du Québec :

M. Serge Giguère, vérificateur général adjoint
M^{me} Stéphanie Tremblay, CPA auditrice, CA, directrice de vérification

PricewaterhouseCoopers :

M. Raynald Lafrance, CPA auditeur, CA, associé
M^{me} Marlène Boiteau, CPA auditrice, CA, première directrice, Assurance

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL 2016

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 14 septembre 2016

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2016

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. PLAN D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC ET L'AUDITEUR EXTERNE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et des rapports financiers, l'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Les représentants du Vérificateur général du Québec et de la firme PricewaterhouseCoopers se joignent également aux membres du comité. Ils déposent conjointement au présent procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 16.10.19, le plan d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2016.

Les auditeurs abordent avec les membres notamment les sujets suivant : le mandat, le processus d'audit conjoint, les seuils de signification et seuils de référence, l'évaluation des risques, le risque de fraude, la stratégie d'audit, le plan de rotation, le calendrier et la conclusion de l'audit. Les travaux d'audit seront réalisés entre octobre 2016 et mars 2017.

Ils demandent aux membres si à leur connaissance les principaux risques ont été identifiés et s'ils sont au fait d'un risque de fraude. Les membres du comité indiquent que les principaux risques ont été identifiés dans le plan d'audit et qu'aucune fraude n'a été portée à leur connaissance en date d'aujourd'hui.

Les invités quittent la séance à l'exception du directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et du directeur général des finances et des rapports financiers.

4. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2016 ET REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE SUR LE PLAN D'INVESTISSEMENT 2016

La directrice du contrôle et des opérations financières se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 16.10.19, une présentation sur les résultats financiers trimestriels et la reddition de comptes financière sur le Plan d'investissement 2016 ainsi qu'un rapport sur les résultats financiers trimestriels au 30 septembre 2016.

Le directeur général des finances et des rapports financiers parcourt la présentation avec les membres. Il présente d'abord les faits saillants des résultats financiers trimestriels pour le Fonds d'assurance et la Société au 30 septembre 2016. Pour le Fonds d'assurance, un surplus de 109,4 M\$ est enregistré, soit un écart favorable de 2 M\$ par rapport au budget. La Société présente pour la gestion de l'accès au réseau routier un excédent de 18,5 M\$, soit un écart défavorable de 2,8 M\$ par rapport au budget. De plus, son déficit cumulé s'élève à 179,8 M\$. La gestion rigoureuse des frais d'administration, observée jusqu'à maintenant, démontre qu'il sera possible de respecter le budget des frais d'administration ainsi que la cible de 2016 fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Concernant le suivi des projets d'investissements, il indique qu'une somme de 20,9 M\$ sur un budget annuel de 64,1 M\$ a été utilisée au 30 septembre 2016. Pour les immobilisations, c'est 16,9 M\$ sur un budget de 59,5 M\$ qui ont été utilisés.

Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

5. RÉGIME D'EMPRUNT

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 16.10.19, une note sur le régime d'emprunt qui comprend le projet de résolution approuvé par le ministère des Finances.

Le vice-président parcourt la note avec les membres et rappelle qu'en vertu de l'article 21 de la *Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec*, la Société doit obtenir préalablement l'autorisation du gouvernement pour emprunter. Par ailleurs, l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* exige préalablement à l'exécution d'un emprunt, la création d'un « régime d'emprunts » ce qui permet au gouvernement de fixer les conditions d'emprunts des organismes du secteur public québécois.

Un premier régime d'emprunts de 400 M\$ obtenu en 2007 par la Société a permis de renouveler en 2012 et en 2014 la marge de crédit détenue auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. La Direction souhaite renouveler ce régime d'emprunts pour une période d'une année, soit du

1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, et ce, aux mêmes conditions. Il mentionne que, pour 2017, les besoins de fonds découleront principalement des projets d'investissement et de la croissance de l'adhésion à l'étalement des paiements.

Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont en accord pour recommander au conseil le renouvellement du régime d'emprunts de la Société.

Sur proposition formulée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société de l'assurance automobile du Québec, valide jusqu'au 31 décembre 2017, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, un montant n'excédant pas 400 000 000 \$.

ATTENDU QUE la résolution numéro AR-2827, adoptée le 31 octobre 2013 par le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2016, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, jusqu'à concurrence de 180 000 000 \$ pour ses emprunts à court terme ou par marge de crédit reliés à ses dépenses d'opérations et jusqu'à concurrence de 272 000 000 \$, pour ses emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme reliés à ses projets d'investissement;

ATTENDU QUE le total de ses emprunts à court terme, par marge de crédit et à long terme contractés en vertu de ce régime et non encore remboursés ne peut excéder en aucun moment un montant total de 400 000 000 \$;

ATTENDU QUE le décret numéro 1278-2013 du 4 décembre 2013, autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Société de l'assurance automobile du Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2017, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, jusqu'à concurrence de 229 800 000 \$, pour ses emprunts à court terme ou par marge de crédit reliés à ses dépenses d'opérations et jusqu'à concurrence de 170 200 000 \$, pour ses emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme reliés à ses projets d'investissement;

ATTENDU QUE le total des emprunts à court terme, par marge de crédit et à long terme contractés en vertu de ce régime d'emprunts et non encore remboursés ne peut excéder en aucun moment un montant de 400 000 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, la Société de l'assurance automobile du Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit prévus à ce régime d'emprunts permettront de financer les besoins opérationnels ainsi que les travaux requis à la réalisation de projets d'investissement;

ATTENDU QU'à moins de circonstances exceptionnelles, les emprunts à court terme ou par marge de crédit contractés aux fins de projets d'investissement seront convertis, lorsque les travaux auront été complétés, en emprunts à long terme;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro AR-2827, adoptée le 31 octobre 2013 par le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec.

IL EST RECOMMANDÉ QUE :

QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2017, permettant à la Société de l'assurance automobile du Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, jusqu'à concurrence de 229 800 000 \$, pour ses emprunts à court terme ou par marge de crédit reliés à ses dépenses d'opérations et jusqu'à concurrence de 170 200 000 \$, pour ses emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme reliés à ses projets d'investissement;

QUE le total de ses emprunts à court terme, par marge de crédit et à long terme contractés en vertu de ce régime et non encore remboursés ne peut excéder en aucun moment un montant total de 400 000 000 \$;

QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :

- A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
- B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;
- C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.

QUE les emprunts contractés par la Société d'assurance automobile du Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

- A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada ou auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec :
 - a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :

- i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe *b* du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r.3);
- ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;

b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.

B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :

a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001, concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;

c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société de l'assurance automobile du Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.

QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit prévus à ce régime d'emprunts permettent le financement temporaire des besoins opérationnels et des travaux requis à la réalisation de projets d'investissement;

QU'à moins de circonstances exceptionnelles, les emprunts à court terme ou par marge de crédit contractés aux fins de projets d'investissement soient convertis, lorsque les travaux auront été complétés, en emprunts à long terme;

QUE la présidente et chef de la direction, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ou le directeur général des finances et des rapports financiers pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société de l'assurance automobile du Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit ou à long terme, tout billet, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;

QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société de l'assurance automobile du Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme;

QUE la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

Recommandation du CVP du 16.10.19

Le directeur général et la directrice quittent la séance.

6. **CONTRATS DE SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS**

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 16.10.19, une note, la liste des contrats de services techniques de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} et le 31 août 2016 ainsi que la déclaration signée.

Il présente les documents exigés en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public, ainsi que des sociétés d'État* (LGCE) et répond aux questions des membres.

Le vice-président et la directrice quittent la séance.

7. **PLANIFICATION DE LA DVIEP**

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 16.10.19, une note sur la mise à jour de la planification 2017 de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) ainsi que la liste des mandats 2016 se terminant en 2017.

Le directeur parcourt la note et rappelle aux membres que, tel que convenu lors de l'approbation de la planification triennale 2016-2018 en décembre 2015 par le comité, la DVIEP présente la mise à jour de sa planification 2017 pour discussion en vue de son approbation par le comité en décembre prochain.

La planification 2017 compte des mandats de 2016 qui se poursuivront en 2017, des mandats approuvés antérieurement pour 2017 ainsi que deux mandats qui étaient prévus en 2018 et dont le début des travaux est devancé en 2017.

Il répond aux membres tout au long de la présentation. Les membres sont en accord avec le projet de planification.

8. DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE – PROCESSUS DE TARIFICATION DES PRODUITS ET SERVICES – GESTION PAR ACTIVITÉS « GPA »

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 16.10.19, une note et une présentation sur le rapport d'étude préliminaire du Processus de tarification des produits et services – Gestion par activités « GPA ».

Le directeur parcourt les documents. Il rappelle aux membres le contexte du mandat. Une étude préliminaire a été réalisée afin de définir les paramètres du processus audité et pour recenser les risques et les contrôles mis en œuvre. À la suite de cette étude, la DVIEP considère que les changements prévus dans le cadre de l'implantation du progiciel de gestion intégré pourraient avoir un impact important sur la GPA. De plus, d'ici la mise en œuvre de ces changements, la DVIEP est d'avis que les contrôles en place, vérifiés annuellement par les auditeurs conjoints des états financiers, permettront de réduire les risques identifiés à un niveau acceptable.

Il répond aux membres tout au long de la présentation. Les membres sont en accord avec les conclusions de la DVIEP dans ce dossier.

9. MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE VÉRIFICATION INTERNE

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 16.10.19, une note et une présentation sur la mise à jour de la Politique de vérification interne.

Le directeur indique aux membres qu'il s'agit de changements très mineurs visant à mettre à jour le nom du comité et d'organisations professionnelles dans le document.

Les membres du comité sont en accord avec les changements proposés.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

11. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 7 décembre 2016, à 13 h.

12. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

13. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

15. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H

Président

Secrétaire général

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE LA PERFORMANCE

Procès-verbal de la séance n° 139
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 7 décembre 2016, à 12 h 30
Adopté le 22 février 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Linda Bellware, actuaire désignée et conseillère stratégique en placement
M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget et de l'analyse de rentabilité, par visioconférence
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim, par visioconférence
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale de la performance, par visioconférence
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles, par visioconférence
M. Martin Simard, directeur général du soutien en services aux accidentés à la Vice-présidence à l'indemnisation des accidentés, par visioconférence

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité avec le report du point 9 « Rapport de la validation externe indépendante des travaux de la DVIÉP » à la séance du 22 février 2017.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLANS DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2016**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail 2016**

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

2 C **Plan de travail 2017**

Le plan de travail 2017 est déposé sous la cote CVP-2 du 16.12.07 pour commentaires. Les membres sont en accord avec la proposition qui sera présentée au comité de gouvernance et d'éthique le 14 décembre prochain.

3. **CADRE FINANCIER 2016-2020**

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et des rapports financiers, l'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement, la directrice du budget et de l'analyse de rentabilité et la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim se joignent aux membres du comité.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 16.12.07, une note et une présentation sur le cadre financier 2016-2020, les projections financières 2016 et le budget 2017.

3 A Prévisions 2016-2020

Le directeur général des finances et des rapports financiers parcourt la présentation avec les membres. Il présente l'évolution du cadre financier du Fonds d'assurance automobile du Québec (FAAQ) et de la Société incluant les frais d'administration de 2016 à 2020 et indique les principales hypothèses sur lesquelles les prévisions reposent. Il mentionne que ces prévisions devront être actualisées lorsque le contrat d'acquisition du progiciel de gestion intégré sera conclu. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

3 B Projections financières 2016 et budget 2017 (incluant le passif intermédiaire et la trésorerie)

L'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement poursuit avec les résultats financiers 2016 projetés du FAAQ. Elle explique les écarts, le passif intermédiaire ainsi que la proposition budgétaire pour 2017 du FAAQ. Le directeur général présente ensuite les résultats financiers de la Société, le déficit cumulé, les prévisions de trésorerie et la proposition budgétaire pour 2017. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres du comité sont en accord avec la proposition budgétaire 2017 pour le FAAQ et la Société et adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE le budget de la Société permet :

- de répondre aux enjeux de la planification stratégique 2016-2020;
- de poursuivre l'engagement sur la route de la performance;
- la réalisation de notre transformation par des investissements, notamment en technologie de l'information;

ATTENDU QUE les discussions sont toujours en cours avec le ministère des Finances du Québec sur les attentes pour 2017-2018;

ATTENDU QUE des risques de 6 M\$ ont été identifiés;

ATTENDU QUE le suivi des risques et des niveaux de services est réalisé trimestriellement et qu'une reddition de comptes en est faite au conseil d'administration;

ATTENDU QUE les travaux sur la propriété du PGI sont présentement en cours d'analyse par les vérificateurs, pour les fins du budget, l'orientation de la direction à l'effet qu'il soit la propriété du Fonds d'assurance automobile du Québec a été retenue;

ATTENDU QUE le comité de vérification et de la performance recommande l'adoption des budgets proposés;

ATTENDU QUE le comité des technologies de l'information et le comité de vérification recommandent le budget 2017 des projets d'investissement.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve les budgets proposés pour 2017 :

1. le budget du Fonds d'assurance automobile du Québec, soit des produits de 1 468,3 M\$ et des charges de 1 457,4 M\$ pour un excédent de 10,9 M\$ et un budget d'immobilisations de 52,7 M\$;
2. le budget de la Société, soit des revenus de 258,2 M\$ et des charges de 257,9 M\$ pour un excédent de 0,3 M\$ et un budget d'immobilisations de 25,8 M\$.

QUE le budget 2017 des projets d'investissement s'élève à 105,3 M\$, soit :

- 4 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier
- 10,8 M\$ pour les projets administratifs
- 90,5 M\$ pour les projets en technologies de l'information :
 - o 20 M\$ pour le plan de base
 - o 70,5 M\$ pour le PGI.

QUE les nouveaux projets pour 2017 sont :

- Postes et aires de contrôle routier :
 - o 81301 – Balise et lignage pour tous les postes de contrôle
 - o 81302 – Barrière au poste de contrôle de St-Sulpice
- Projets administratifs
 - o 74704 – Aménagement et réaménagements des locaux du siège social
 - o 81001 – Remplacement de l'inséreuse (mise sous enveloppe) et de deux timbreuses
 - o 81002 – Aménagement et réaménagements des locaux hors siège social (réseau et centres de services)
 - o 81501 – Révision du processus d'examen pour véhicule de promenade et moto

QUE lorsque les travaux sur la propriété du PGI seront complétés, les informations budgétaires seront ajustées en conséquence s'il y a lieu. Toutefois, cela n'aura aucun impact sur le total des frais d'administration consolidés.

Recommandation CVP du 16.12.07

Les invités quittent la séance à l'exception du directeur de la vérification interne et de la vérification des programmes et du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance.

4. RISQUES OPÉRATIONNELS EN LIEN AVEC LE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS D'ASSURANCE

Le directeur général du soutien en services aux accidentés à la Vice-présidence à l'indemnisation des accidentés et la directrice générale de la performance se joignent aux membres.

Le directeur général dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 16.12.07, une note et une annexe sur les risques opérationnels liés au traitement des réclamations d'assurance.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance rappelle que dans le cadre de la gestion intégrée des risques, la Société vise à ce que toutes les familles de risques soient abordées annuellement et à présenter les résultats aux membres du comité.

Le directeur général passe en revue chacun des huit processus liés au traitement des réclamations d'assurance pour lesquels une mise à jour des risques a été effectuée en octobre 2016 et mentionne les actions mises en place pour mitiger ces risques. Cinq risques sont demeurés faibles, deux risques sont demeurés à moyen et un risque est passé de moyen à faible. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits de l'analyse présentée.

Le directeur général du soutien en services aux accidentés quitte la séance.

5. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES – RAPPORT DU 4^E TRIMESTRE 2016

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 16.12.07, une note et le rapport du 4^e trimestre 2016 de la gestion intégrée des risques.

La directrice générale de la performance parcourt le rapport avec les membres. Elle indique que 27 risques ont été actualisés au cours du 4^e trimestre, dont 4 moyens et 23 faibles. Pour les 222 risques suivis par la Société, 191 sont évalués à faible, 27 à moyen et 4 à élevé. Elle rappelle que parmi les 4 risques élevés, 2 sont en lien avec les processus de l'accès sécuritaire au réseau routier et 2 autres concernent le processus de gestion financière et qu'ils seront tous atténués par la mise en place du progiciel de gestion intégré.

Elle conclut en mentionnant qu'un rapport annuel des travaux réalisés en 2016 sera déposé au comité de direction et au comité de vérification et de la performance au début de l'année 2017. Ce rapport annuel inclura, comme demandé par les membres du comité, l'opinion de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes. Le vice-président et la directrice générale répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits de la mise à jour présentée.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

6. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles se joint aux membres.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 16.12.07, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} et le 31 septembre 2016 ainsi que la déclaration signée.

Le vice-président présente les documents exigés en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public, ainsi que des sociétés d'État* (LGCE) et répond aux questions des membres.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice de la gestion et de la conformité contractuelles quittent la séance.

7. PRÉSENTATION DES CONSTATS DVIEP – ÉVALUATION – VIGNETTES DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 16.12.07, une note, une fiche mandat et une présentation sur le rapport d'évaluation de la Direction de la vérification et de l'évaluation des programmes (DVIEP) du Programme de vignettes pour personnes handicapées.

Le directeur parcourt la note avec les membres et fait état des principaux constats du rapport. Il mentionne que la Société applique le programme de façon conforme à la réglementation et à l'entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qui est responsable du programme. Aucune recommandation à la Société ni au ministère responsable du programme n'est faite.

Les membres sont satisfaits du rapport d'évaluation présenté.

8. PLANIFICATION 2017 DE LA DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 16.12.07, une note et un tableau sur la planification 2017 de la Direction de la vérification et de l'évaluation des programmes (DVIEP).

Tel que convenu lors de l'approbation de la planification triennale 2016-2018 en décembre 2015, le directeur de la DVIEP présente la mise à jour de sa planification 2017 pour approbation par les membres du comité. Le directeur mentionne aux membres qu'il s'agit de la même version présentée pour discussion en octobre dernier et pour laquelle il n'y avait pas eu de demande de modifications.

Les membres sont en accord avec la planification des travaux de la DVIEP pour 2017.

9. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 16.12.07, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Aucun enjeu n'est soulevé.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

11. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 22 février 2017, à 13 h.

12. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

13. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

15. LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 H 30
Président
Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 140
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 22 février 2017, à 13 h
Adopté le 21 mars 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbell, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier, par visioconférence
M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information, par visioconférence
M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification et de l'évaluation des programmes
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers, par visioconférence
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale de la performance
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne, par visioconférence

EY :

M. Vincent Cartier, associé, Services consultatifs
M. Louis Desgagné, chef d'équipe sénior, Services consultatifs

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2016**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail 2017**

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. **REDDITION DE COMPTES SUR LES FRAIS DE REPRÉSENTATION, DE DÉPLACEMENT ET DE FORMATION DES DIRIGEANTS – ANNÉE 2016**

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et des rapports financiers se joignent aux membres du comité.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 17.02.22, une note et un tableau sur les frais de déplacement et de formation admissibles des dirigeants de la Société.

Le directeur général des finances et des rapports financiers rend compte des frais encourus en 2016 pour les frais de fonction, de déplacement et de formation des membres du conseil, de la présidente et chef de la direction et des vice-présidents. Les pratiques de la Société respectent les normes établies par le Secrétariat du Conseil du trésor. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation. Les membres sont d'avis que les dépenses engendrées sont très raisonnables et ne voient pas de risque.

4. REDDITION DE COMPTES SUR LA POLITIQUE DE DIVULGATION FINANCIÈRE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 17.02.22, une note sur le suivi de la Politique de divulgation financière de la Société.

Le vice-président et le directeur général parcourent la note avec les membres. Ils rappellent que la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État exige la mise en place d'une Politique de divulgation financière. En vigueur depuis 2008 à la Société, cette politique vise à encadrer la divulgation d'information financière. Pour 2016, la politique a été appliquée de manière adéquate. Le contenu de la politique demeure pertinent et suffisant, aucun changement n'est donc proposé. Les membres sont du même avis.

Le directeur général des finances et des rapports financiers quitte la séance.

5. REDDITION DE COMPTES CONTRACTUELLE EN VERTU DE LA LGCE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 17.02.22, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2016 ainsi que la déclaration signée.

Le vice-président présente les documents exigés en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) aux ministères, aux organismes et aux réseaux du secteur public ainsi qu'aux sociétés d'État. Il répond aux questions des membres.

6. RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES 2016 ET RAPPORT DE LA DVIEP

La directrice générale de la performance se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 17.02.22, une note et le rapport sur la gestion intégrée des risques 2016 qui inclut le rapport de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP).

Le vice-président indique que, pour la première fois en 2016, le plan de travail en gestion intégrée des risques a été réalisé sur une année complète. Le directeur de la DVIEP présente le rapport de validation sur le processus de la gestion intégrée des risques (GIR). Aux termes de leurs travaux d'audit, la DVIEP conclut que les risques importants ont été identifiés, analysés et inclus au rapport annuel sur la gestion intégrée des risques 2016; que les risques ont été bien pris en charge dans l'organisation, et que le processus de GIR a été rigoureux, transparent et cohérent, même si la méthodologie de la GIR n'a pas été appliquée également au sein des vice-présidences.

Le vice-président et la directrice générale poursuivent la présentation du rapport avec les membres. Ils font état des travaux réalisés en cours d'année, du bilan au 31 décembre 2016 des risques des six familles identifiées. Un plan de travail pour l'année 2017 est également présenté aux membres. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres du comité sont très satisfaits du travail réalisé au cours des dernières années en matière de gestion des risques à la Société. Ils félicitent les membres de la direction et leurs équipes. Il est très rare dans les organisations de pouvoir obtenir un portrait global annuel, validé par la vérification interne. Le fait de réviser les risques annuellement est très rassurant pour le conseil d'administration. Le rapport sera d'ailleurs présenté au conseil d'administration à la séance du 23 février.

La direction remercie également les membres du comité pour leur contribution.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

7. SUIVI DE LA PERFORMANCE AU 31 DÉCEMBRE 2016

La présidente et chef de la direction dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 17.02.22, une note et le tableau de bord de la performance pour l'année 2016.

La présidente et chef de la direction passe en revue les cinq blocs du tableau de bord : bilan routier, clients, ressources humaines, partenaires, financier. Elle mentionne que ces résultats pour la première année du plan stratégique 2016-2020 démontrent que la Société est en progression et la place en bonne position pour atteindre les cibles fixées. La présidente et chef de la direction répond aux questions des membres tout au long de la présentation. Elle conclut en indiquant que le tableau de bord sera présenté aux membres lors de la séance du conseil d'administration du 23 février.

8. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES 2017

Le vice-président aux technologies de l'information, la vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier et la directrice générale de la performance se joignent aux membres du comité.

8 A Évaluation des risques opérationnels – Contrôle et surveillance des personnes et des véhicules

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-8 a) du 17.02.22, une note sur la mise à jour de la gestion des risques opérationnels concernant le contrôle et la surveillance des personnes et des véhicules ainsi qu'un sommaire des risques identifiés.

La vice-présidente parcourt la note et le sommaire des risques avec les membres et explique les moyens de contrôle mis en place selon les cas. Elle mentionne qu'à la suite de la mise à jour des risques, trois risques élevés sont maintenus et seront atténués grâce au progiciel de gestion intégré. Neuf risques sont évalués à moyen, dont trois nouveaux, et cinq risques faibles sont présentés, dont deux risques dont le niveau a été abaissé à faible lors de la mise à jour. Par ailleurs, quatre risques faibles ont été fermés à la suite de leur mise à jour. Enfin, deux autres risques sont en cours d'évaluation, ils seront intégrés au rapport du troisième trimestre.

Les membres sont satisfaits des résultats présentés.

8 B Évaluation des risques opérationnels – Ressources informationnelles :

– Volet Technologies de l'information

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-8 b.1) du 17.02.22, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2017 : Risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Technologies de l'information.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la note et le sommaire des risques avec les membres. Il mentionne que, parmi les 29 risques identifiés en 2016, un risque se situe à un niveau élevé avec une tendance à la baisse que deux nouveaux risques se sont ajoutés dont un moyen et l'autre faible. Un risque a été fermé en 2016. Le vice-président aux technologies de l'information précise, pour ces risques, les éléments de contrôle mis en place et répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

– Volet Sécurité de l'information (Bilan 2014-2016 et Plan de sécurité de l'information 2017-2019)

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-8 b.2) du 17.02.22, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2017 : Risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Sécurité de l'information ainsi qu'une présentation sur le bilan 2014-2016 du Plan de sécurité de l'information et le plan 2017-2019.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale de la performance parcourent la note et le sommaire sur les risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Sécurité de l'information. Ils indiquent que l'actualisation des risques en sécurité de l'information a permis d'identifier 25 risques, dont trois de niveau moyen. Pour ces derniers, des mesures de contrôle sont planifiées et comprises dans le Plan de sécurité de l'information 2017-2019. La directrice générale de la performance présente ensuite aux membres le bilan du Plan de sécurité de l'information 2014-2016 et le plan 2017-2019. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Ces deux volets des risques opérationnels pour les ressources informationnelles ont été présentés au comité des technologies de l'information le 21 février dernier.

Les membres sont satisfaits des éléments présentés et des mécanismes de contrôle mis en place.

8 C Rapport trimestriel T1 2017

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-8 c) du 17.02.22, une note et le rapport trimestriel de la gestion intégrée des risques pour le premier trimestre de 2017.

La directrice générale de la performance parcourt le rapport avec les membres. Elle indique qu'au total, 73 risques ont été actualisés ou identifiés au cours du premier trimestre de 2017. Conformément au plan de travail sur la gestion intégrée des risques 2017, les risques opérationnels et de partenariat liés au contrôle et à la surveillance des personnes et des véhicules et ceux liés aux ressources informationnelles (incluant les risques en sécurité de l'information) ont été mis à jour. Une mise à jour du risque en lien avec les véhicules gravement accidentés a aussi été complétée. Pour les 223 risques suivis par la Société, 6 sont évalués à un niveau élevé, 24 à moyen, 191 à faible et deux autres sont en cours d'évaluation. De façon générale, les risques élevés et moyens font l'objet de mesures de contrôle appropriées (PGI et plans d'action). Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale de la performance répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits de la mise à jour présentée.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information, la vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier et la directrice générale de la performance quittent la séance.

9. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA DVIEP

La chef du Service de la vérification interne se joint aux membres du comité.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 17.02.22, le tableau du suivi des recommandations de la DVIEP. La chef de service et le directeur parcourent le tableau avec les membres, les recommandations sont prises en charge, et soit en cours de réalisation ou réalisées.

Le directeur répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

10. DÉPÔT DE MANDATS DE VÉRIFICATION

10 A Gestion des incidents

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-10 a) du 17.02.22, une note sur le mandat de vérification Gestion des incidents.

Il présente aux membres le contexte et la portée du mandat, les objectifs et l'échéancier. Les travaux ont débuté en novembre 2016 et se termineront en avril 2017. Les résultats seront déposés aux membres du comité à la séance prévue en juin prochain.

10 B Rapport au gouvernement sur l'application de la loi constitutive de la Société

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-10 b) du 17.02.22, une note sur le mandat de vérification du Rapport au gouvernement sur l'application de la loi constitutive de la Société.

Il présente aux membres le contexte et la portée du mandat, les objectifs et l'échéancier. Les travaux ont débuté en décembre 2016 et se termineront en mars 2017. Les résultats seront déposés aux membres du comité à la séance prévue en mars prochain.

11. RAPPORT DE LA VALIDATION EXTERNE INDÉPENDANTE DES TRAVAUX DE LA DVIEP

Les représentants de la EY se joignent aux membres du comité.

Ils déposent au procès-verbal, sous la cote CVP-11 du 17.02.22, le rapport d'audit externe de la fonction de vérification interne à la Société.

L'associé de chez EY rappelle aux membres du comité que l'objectif du mandat de validation externe de la fonction de vérification interne de la Société était d'évaluer la conformité ou la non-conformité selon les normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA) et d'évaluer le niveau de maturité afin d'identifier des opportunités à valeur ajoutée pour la fonction de vérification interne.

Les auditeurs externes indiquent que la fonction de vérification interne de la Société est conforme en tout point aux normes en vigueur et que le degré de maturité se situe au niveau avancé ou excellent sur les plans de la gouvernance, des ressources humaines ainsi que des infrastructures et des opérations. Ils présentent ensuite des pistes d'amélioration en fonction des pratiques observées et le balisage effectué. Ils répondent ensuite aux questions des membres.

Les membres sont très satisfaits de l'analyse réalisée qui confirme qu'en matière de vérification interne, la Société peut compter sur une équipe et des processus solides.

Les membres félicitent le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, la chef du Service de la vérification interne ainsi que leurs équipes pour le travail accompli. La contribution de l'ancienne directrice qui a pris sa retraite en juin 2016 a également été soulignée par les membres.

Les représentants de la firme EY quittent la séance.

12. BILAN ANNUEL DE LA DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-12 du 17.02.22, une note et une présentation sur le bilan annuel 2016 de la DVIEP.

Le directeur de la DVIEP parcourt la note avec les membres. Il présente notamment les mandats réalisés en 2016, des travaux de surveillance du processus d'acquisition du progiciel de gestion intégré, des conseils formulés aux différents secteurs de l'organisation. De plus, il mentionne que la planification a été respectée à 89 % et que les dépenses de la DVIEP ont été inférieures au budget alloué. Il conclut sur les enjeux pour la prochaine année et remercie les membres du comité, la direction et son équipe pour leur soutien. Les représentants de la DVIEP répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits du bilan présenté et remercient les représentants de la DVIEP et leur équipe pour le travail réalisé.

La chef du Service de la vérification interne quitte la séance.

13. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-13 du 17.02.22, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Aucun enjeu n'est soulevé.

14. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec le 21 mars 2017, à 13 h.

16. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

17. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

18. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

19. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 40
Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 141
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
Le 21 mars 2017, à 13 h
Adopté le 20 juin 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

EST ABSENT :

M. Dave Leclerc, secrétaire général

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^e Gisèle Gauthier, directrice des affaires juridiques
M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Sandrine Bellenfant, directrice du contrôle et des opérations financières
M^{me} Linda Bellware, actuaire désignée et conseillère stratégique en placement
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim
M^{me} Nathalie Dubreuil, coordonnatrice du contrôle de la qualité, Direction de la gestion et de la conformité contractuelles

PricewaterhouseCoopers :

M^{me} Marlène Boiteau, CPA auditrice, CA, première directrice, Assurance
M. Raynald Lafrance, CPA auditeur, CA, associé

Vérificateur général du Québec :

M. Serge Giguère, CPA auditeur, CA, vérificateur général adjoint
M^{me} Annick Boutin, CPA auditrice, CA, chargée de projet, Direction de vérification
M^{me} Julie Laflamme, CPA auditrice, directrice, Direction de vérification

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

L'ajointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 22 février 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 22 février 2017 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2017

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. CAPITALISATION DU PGI

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et des rapports financiers, la directrice des affaires juridiques, le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, les représentants de la firme PricewaterhouseCoopers (PwC) ainsi que ceux du Vérificateur général du Québec (VGQ) se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 17.03.21, une présentation sur la capitalisation du PGI dans la Société et une opinion juridique externe concernant l'acquisition d'un progiciel de gestion intégré (PGI) par le Fonds d'assurance automobile du Québec (FAAQ).

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres. Il rappelle qu'en septembre 2016 le comité avait confirmé l'orientation de la direction à l'effet que le PGI soit la propriété du FAAQ, sous réserve d'une opinion juridique. L'analyse de la Direction des affaires juridiques indiquait que la Fiducie pouvait faire l'acquisition du PGI, car il est démontré qu'il est dans l'intérêt des assurés et qu'il vise clairement à faire fructifier le patrimoine fiduciaire et ne compromet pas sa stabilité financière. Les conclusions générales de l'opinion juridique externe vont dans le même sens. Du côté des auditeurs externes, ils reconnaissent que le PGI représente une pièce importante dans

la mise en œuvre du plan stratégique et dans la détermination du modèle d'affaires. Cependant, le VGQ indique que, selon leur opinion juridique, la loi constitutive de la Société ne permettrait pas au FAAQ d'être propriétaire du PGI qui servira à la réalisation de l'ensemble des activités de la Société et qui entraînerait une situation de non-conformité. Le VGQ devrait alors ajouter une mention aux états financiers et informer les parlementaires dans son rapport. Devant ces éléments, le vice-président présente aux membres les options possibles. La position de la direction est de capitaliser le PGI dans la Société, de mettre en œuvre les mesures de mitigation proposées et de poursuivre sa réflexion sur l'évolution à apporter à sa loi constitutive pour tenir compte de l'évolution de sa logique d'assureur public.

Le président du comité questionne les représentants du VGQ sur leur opinion par rapport à la capitalisation, notamment sur la différence entre capitaliser l'édifice et un PGI ainsi que sur le temps qui a été pris pour faire part de leur opinion à la SAAQ, alors que le processus d'acquisition est presque terminé.

Malgré que les opinions juridiques obtenues par la SAAQ permettaient à l'organisation de capitaliser le PGI dans le FAAQ, les membres du comité se rangent derrière la recommandation de la direction de capitaliser le PGI dans la SAAQ afin de ne pas avoir de commentaire du VGQ aux états financiers.

La directrice des affaires juridiques, les représentants de la firme PwC ainsi que ceux du VGQ quittent la séance.

4. BILAN DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2016 ET PROGRAMMATION 2017

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 17.03.21, les documents suivants :

- Note sur le bilan des investissements au 31 décembre 2016 et programmation 2017;
- Présentation Gestion du portefeuille – Bilan des investissements au 31 décembre 2016 – Programmation 2017;
- Annexe – Liste des projets 2017.

Le vice-président indique que la reddition de comptes pour les projets en technologies de l'information a aussi été effectuée auprès du comité des technologies de l'information du 14 mars dernier. Il présente le bilan des investissements dont le budget 2016 était de 64,1 M\$. Toutefois, ce sont 35,5 M\$ qui ont été consacrés aux projets. La différence est principalement attribuable à la suspension des travaux en TI en raison du glissement de certains projets, dont les travaux préparatoires au PGI ainsi que de la libération de réserves du Plan de base en TI.

En décembre 2016, le conseil d'administration a autorisé pour 2017 un budget de 105,3 M\$ pour réaliser 58 projets. L'actualisation de la planification prévoit la réalisation de 61 projets au coût de 106,9 M\$, mais aucune somme supplémentaire n'est demandée au conseil.

Le vice-président et le directeur général répondent aux questions des membres.

5. **ÉTATS FINANCIERS 2016**

La directrice du contrôle et des opérations financières, l'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement et la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim, les représentants de la firme PwC ainsi que ceux du VGQ se joignent aux membres du comité.

5 A Présentation des résultats et du rapport sur l'analyse actuarielle

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-5 a) du 17.03.21, les documents suivants :

- Note et présentation États financiers – Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec;
- Rapport Évaluation du passif actuariel et Analyse des résultats financiers – Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2016;
- États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 du Fonds d'assurance automobile du Québec;
- États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le directeur général des finances et des rapports financiers et son équipe font la présentation des états financiers du Fonds d'assurance et de la Société. Ils répondent aux questions des membres tout au long de la présentation où les faits saillants suivants sont abordés :

Le Fonds d'assurance termine l'année 2016 avec un excédent de 795 M\$ comparativement à 575 M\$ en 2015. Le taux de financement de l'année courante est de 101 % pour l'exercice 2016. En ce qui concerne l'état de la situation financière, la juste valeur des dépôts à participation à la Caisse de dépôt et placement du Québec est de 11 261 M\$ au 31 décembre 2016, en augmentation de 441 M\$ par rapport à 2015. Le passif actuariel s'établit à 8 218 M\$ au 31 décembre 2016, en diminution de 352 M\$ par rapport à 2015. Cela s'explique principalement par la révision du taux de rendement réel à la suite de la modification du profil rendement-risque de la politique de placement. L'excédent cumulé s'établit à 2 774 M\$, faisant en sorte que le taux de capitalisation est de 132 % au 31 décembre 2016, comparativement à 122 % en 2015.

Quant à la Société, l'excédent réalisé a permis de réduire le déficit cumulé lié à la gestion de l'accès sécuritaire au réseau routier. Le solde de ce déficit cumulé est de 183,8 M\$ au 31 décembre 2016. Depuis 2013, les excédents réalisés ont permis de faire passer le déficit cumulé de 216,4 M\$ à 183,8 M\$, soit une diminution de 32,6 M\$.

Pour la gestion de l'accès sécuritaire au réseau routier, la Société obtient un excédent de 14,5 M\$ comparativement à 11,4 M\$ en 2015, et ce, malgré l'augmentation de 1,4 % du volume de transactions en renouvellement de permis de conduire et d'immatriculation. Le montant budgété en 2016 est de 13,7 M\$. Pour le contrôle routier, les dépenses s'élèvent à 69,6 M\$ et respectent l'entente de financement avec le ministère des Finances. Il n'y a aucune variation importante des dépenses par rapport à celles de l'année passée. Le montant budgété en 2016 était de 71,4 M\$.

Enfin, le total des frais d'administration est de 407,7 M\$ et est inférieur au montant budgété de 417,4 M\$.

Les membres du comité sont satisfaits des résultats présentés.

5 B Lettre d'affirmation - projet

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 b) du 17.03.21, les documents suivants :

- Projet de lettre d'affirmation de la Direction – états financiers SAAQ;
- Projet de lettre d'affirmation de la Direction – états financiers FAAQ.

5 C Liste des réclamations en cours

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 c) du 17.03.21, la liste des réclamations en cours pour l'exercice 2016 et celles réglées en date du 3 mars 2017 de la SAAQ et du FAAQ.

5 D Honoraires payés à des firmes comptables

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 d) du 17.03.21, la liste des contrats conclus avec des cabinets d'experts-comptables.

6. PRÉSENTATION DES CONSTATS PAR LES AUDITEURS EXTERNES ET HUIS CLOS

Les représentants du VGQ et de PwC déposent conjointement au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 17.03.21, le Rapport – Résultats d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2016, incluant les lettres d'affirmation et le sommaire des anomalies.

Les représentants du VGQ et de PwC présentent leur rapport. Ils traitent notamment des principales constatations découlant de leur audit, les risques d'audit et les autres informations devant être communiquées.

En conclusion, ils prévoient formuler une opinion sans réserve sur les états financiers de la Société et ceux du Fonds. Ils remercient la direction et le personnel de la Société pour leur excellente collaboration.

Les invités quittent la séance et les membres poursuivent la rencontre à huis clos avec les représentants du VGQ et de PwC.

Lorsque les auditeurs quittent la séance, l'actuaire désignée et conseillère stratégique en placement et la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim se joignent aux membres pour une discussion à huis clos.

7. REDDITION DE COMPTES CONTRACTUELLE EN VERTU DE LA LGCE

La coordonnatrice du contrôle de la qualité à la Direction de la gestion et de la conformité contractuelles se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 17.03.21, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} janvier et le 31 janvier 2017 ainsi que la déclaration signée.

Le vice-président présente les documents exigés en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) aux ministères, aux organismes et aux réseaux du secteur public ainsi qu'aux sociétés d'État. Il répond aux questions des membres.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la coordonnatrice du contrôle de la qualité quittent la séance.

8. DÉPÔT DE MANDATS DE VÉRIFICATION

8 A Commandites et subventions

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 17.03.21, la fiche sur le mandat de vérification Commandites et subventions.

Le directeur présente le contexte, les objectifs et la portée du mandat de vérification dont les résultats seront présentés au comité en octobre.

8 B Indemnisation en ligne

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 17.03.21, la fiche sur le mandat de vérification Indemnisation en ligne.

Le directeur présente le contexte, les objectifs et la portée du mandat de vérification dont les résultats seront présentés au comité en octobre.

9. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 17.03.21, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Aucun enjeu n'est soulevé.

10. ÉVALUATION 2016 ET ATTENTES 2017 DU DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES – HUIS CLOS

Les membres du comité se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec le 20 juin 2017, à 13 h.

13. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

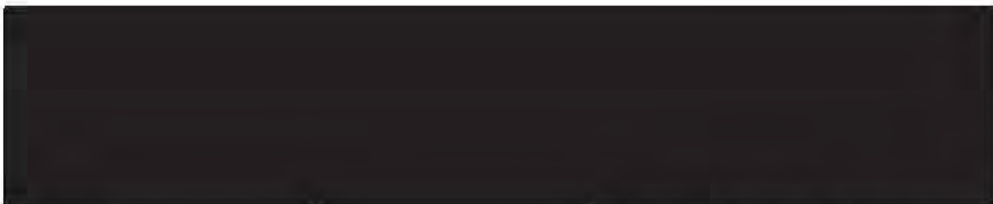
14. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

15. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

16. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 15



Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 142
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
Le 20 juin 2017, à 13 h
Adopté le 13 septembre 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier
M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers
M^{me} Francine Lépinay, directrice du budget et de l'analyse de rentabilité
M^{me} Sylvie Chabot, directrice du contrôle et des opérations financières
M^{me} Nathalie Noël, directrice générale de la performance
M^{me} Karine Morneau, directrice des ressources humaines
M^{me} Lucie Paradis, chef du Service de la vérification interne

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 21 mars 2017**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 21 mars 2017 est adopté par les membres du comité avec la reformulation de l'avant-dernier paragraphe au point 3.

2 B **Suivi du plan de travail 2017**

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. **RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2017 ET PROJECTIONS FINANCIÈRES DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2017**

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et des rapports financiers, la directrice du budget et de l'analyse de rentabilité et la directrice du contrôle et des opérations financières se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 17.06.20, une note et une présentation sur les résultats financiers trimestriels au 31 mars 2017 et les projections financières et risques budgétaires 2017.

Les invités parcourent les documents avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de la présentation. Au 31 mars 2017, les résultats du Fonds d'assurance automobile du Québec (FAAQ) obtiennent un bénéfice de 65,1 M\$ comparativement à un déficit de 259,9 M\$ en 2016, il s'agit donc d'une hausse de 325 M\$. Les rendements positifs obtenus par les placements ont permis d'augmenter l'actif de 171,5 M\$. Le taux de capitalisation du FAAQ au 31 mars 2017 s'établit à 132 %. Pour la Société, au 31 mars 2017, on note un excédent de 5,7 M\$ comparativement à 7,5 M\$ en 2016. Le déficit cumulé de la Société au 31 mars 2017 s'élève à 178 M\$, soit 13 M\$ de moins qu'au 31 mars 2016. La Société respecte la cible du gouvernement à cet égard. Quant aux projections financières et au suivi des risques 2017, on mentionne entre autres que les frais d'administration sont de 442,3 M\$ sur un budget de 448,3 M\$ et l'évaluation globale du risque est à moyen, en amélioration.

La directrice du budget et de l'analyse de rentabilité et la directrice du contrôle et des opérations financières quittent la séance.

4. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

La directrice des ressources humaines, en remplacement du directeur général des ressources humaines et de l'administration, ainsi que la directrice générale de la performance se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 17.06.20, une note sur la gestion intégrée des risques 2017 : Risques opérationnels – ressources financières, humaines et administration et risques de conformité ainsi que le sommaire des risques.

Le vice-président parcourt la note avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il mentionne qu'en plus de la mise à jour prévue au calendrier annuel sur la gestion intégrée des risques, les risques opérationnels en lien avec la gestion contractuelle ont fait l'objet d'un étalonnage avec un référentiel de risques dans ce domaine élaboré par le Secrétariat du Conseil du trésor en collaboration avec l'Unité permanente anticorruption. Cet exercice a permis d'identifier deux nouveaux risques à suivre et qui sont évalués à faible. Globalement, deux risques sont identifiés à élevé, deux risques à moyen, 56 risques à faible et 22 risques jugés faibles ont été retirés du suivi.

4 A Risques de conformité

À partir du sommaire des risques, le vice-président indique aux membres que l'évaluation est demeurée la même qu'il y a un an pour les 4 risques de conformité, dont le risque de non-conformité avec le cadre législatif en matière de gestion intégrée des documents. À cet égard, il mentionne que, dans le cadre de CASA, un plan d'action définira la portée de la loi et ses impacts.

4 B Risques opérationnels – ressources financières, ressources humaines et de l'administration

Le directeur général parcourt le sommaire des risques financiers avec les membres. Il mentionne que les deux risques élevés qui sont en lien avec la désuétude des applications qui soutiennent les processus d'acquisition et financiers (DBS) sont les mêmes que ceux présentés dans le rapport précédent et que CASA comprendra les mesures d'atténuation de ces risques. Pour le risque du non-respect du budget évalué à moyen, des mécanismes de suivis sont en place pour s'assurer que les vice-présidences soient sensibilisées.

La directrice des ressources humaines présente ensuite les faits saillants de la mise à jour des risques pour les ressources humaines, contractuelles, matérielles et immobilières. Pour les ressources humaines, le risque lié à la gestion de l'absentéisme est passé d'un niveau moyen à faible en raison de la mise en œuvre de la nouvelle approche de gestion des absences à long terme et d'un plan de sensibilisation. En matière contractuelle, tous les risques sont faibles, de même que ceux associés aux ressources matérielles et immobilières.

Le directeur général des finances et des rapports financiers et la directrice des ressources humaines quittent la séance.

5. RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE SUR LA GESTION DES RISQUES

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 17.06.20, une note et le rapport sur la gestion intégrée des risques pour le deuxième trimestre de 2017.

Le vice-président parcourt les documents avec les membres et présente les faits saillants du rapport sur la gestion intégrée des risques pour le deuxième trimestre de 2017. Il répond aux questions des membres tout au long de son intervention. Au total, 130 risques ont été actualisés ou identifiés au cours de cette période sur les 178 risques identifiés. La mise à jour ne présente aucun nouveau risque élevé. Les trois risques élevés sont des risques opérationnels – soutien à l'organisation – ressources financières et ressources informationnelles et seront atténués par le projet CASA. Un risque opérationnel – ressources informationnelles, auparavant évalué à faible, a été réévalué à moyen en raison de la grève des professionnels du gouvernement du Québec et des mesures de mitigation sont en place. Tous les autres risques moyens font partie de ceux repris dans le rapport du premier trimestre de 2017 et les mesures de contrôle en place sont adéquates. Le vice-président et la présidente et chef de la direction confirment qu'ils ont signé le rapport présenté.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

6. REDDITION DE COMPTES CONTRACTUELLE EN VERTU DE LA LGCE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 17.06.20, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} février et le 31 avril 2017 ainsi que la déclaration signée.

Le vice-président présente les documents exigés en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) aux ministères, aux organismes et aux réseaux du secteur public ainsi qu'aux sociétés d'État. Il répond aux questions des membres.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et l'analyste quitte la séance.

7. PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (ÉVALUATION), INCLUANT LE MANDAT SUR LES ÉCOLES DE CONDUITE (VÉRIFICATION)

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier et la chef du Service de la vérification interne de se joignent aux membres du comité.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 17.06.20, une note et un rapport sur le mandat d'évaluation du Programme d'éducation à la sécurité routière et sur le mandat de vérification sur les écoles de conduite, incluant le plan d'action de la Vice-présidence à l'accès sécuritaire au réseau routier.

Le directeur rappelle le contexte et les objectifs des mandats d'évaluation et de vérification réalisés simultanément. Le directeur et la chef de service présentent ensuite les principaux constats et recommandations de la DVIEP. La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier informe les membres du plan d'action mis en œuvre pour répondre aux recommandations de la DVIEP. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

En conclusion, la DVIEP juge que l'ensemble du plan d'action devrait permettre de répondre aux recommandations de façon satisfaisante et de réduire les risques identifiés à un niveau jugé acceptable. Au cours de l'année, un suivi trimestriel sera effectué par la Vice-présidence auprès de la DVIEP qui fera le bilan des mesures mises en place au début de l'an prochain.

8. SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES – LETTRE D'INFORMATION PAR LA VÉRIFICATION INTERNE SUR LE RESPECT DE CONDITIONS PARTICULIÈRES DE L'ENTENTE

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 17.06.20, la lettre qui a été transmise au président du conseil d'administration de la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL) et la lettre d'information sur le respect de conditions particulières de l'entente 2016-2017 avec la Société.

Le directeur parcourt la lettre avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il explique l'ajustement des droits additionnels annuels exigibles pour les véhicules de fortes cylindrées qui sera effectué à partir du 1^{er} janvier 2018 afin de rembourser une somme de 277 995 \$ perçue en trop auprès des usagers entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2017. Un erratum paraîtra dans la *Gazette officielle du Québec* dans les prochains jours.

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier quitte la séance.

9. RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016 – BILAN DE LA VALIDATION

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 17.06.20, une note sur l'examen du Rapport annuel de gestion 2016 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le directeur parcourt la note avec les membres et fait état du déroulement et du nombre de constats soulevés lors de l'examen du rapport annuel de gestion. Il mentionne notamment que la rigueur démontrée par l'ensemble des intervenants lors de l'élaboration du rapport a permis à la DVIEP d'effectuer leurs travaux dans les délais impartis.

10. DÉPÔT DE RAPPORT DE VALIDATION – RAPPORT AU GOUVERNEMENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI CONSTITUTIVE DE LA SOCIÉTÉ

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 17.06.20, une note et le rapport de validation concernant le Rapport au gouvernement sur l'application de la loi constitutive de la Société.

Le directeur parcourt les documents avec les membres. Il rappelle que la DVIEP s'est vue confier le mandat de valider le Rapport au gouvernement sur l'application de la loi constitutive de la Société produit par l'École nationale d'administration publique (ENAP). Ce rapport a été présenté au comité de gouvernance et d'éthique qui recommandera son approbation par le conseil d'administration du 21 juin 2017. Le rapport de validation de la DVIEP conclut que le cadre méthodologique proposé par l'ENAP répond au modèle conceptuel du gouvernement, que les analyses sont rigoureuses et favorisent l'indépendance et que le rapport reflète les analyses effectuées.

11. DÉPÔT DE MANDATS

11 A Vérification – Appareils de désincarcération

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-11 a) du 17.06.20, la fiche du mandat de vérification sur les remboursements relatifs aux appareils de désincarcération.

Le directeur présente le contexte, les objectifs et la portée du mandat de vérification dont les résultats seront présentés au comité en septembre prochain.

11 B Évaluation – Adaptation de domicile

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-11 b) du 17.06.20, la fiche du mandat d'évaluation sur l'adaptation du domicile des personnes accidentées.

Le directeur présente le contexte, les objectifs et la portée du mandat d'évaluation. Les résultats seront présentés au comité en février 2018.

12. MISE À JOUR DE LA PLANIFICATION DE LA DVIEP POUR 2017-2018

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-12 du 17.06.20, une note et le tableau des modifications proposées à la planification 2017-2018 de la DVIEP.

Le directeur parcourt la note avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il indique que l'avancement des différents mandats de la DVIEP et le contexte applicable à certains mandats ont amené la direction à revoir sa planification. À partir du tableau, il explique chacun des changements proposés.

Les membres sont en accord avec les changements proposés.

13. SUIVI DU RAPPORT DE LA VALIDATION EXTERNE INDÉPENDANTE DES TRAVAUX DE LA DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 du 17.06.20, une note, la mise à jour proposée de la Politique de vérification interne et le Programme d'assurance qualité de la DVIEP.

Le directeur parcourt la note avec les membres. Il rappelle qu'en février dernier les représentants de la firme EY ont présenté au comité de vérification et de la performance les conclusions de leur validation externe de la fonction d'audit de la SAAQ. Bien que la fonction vérification interne soit conforme en tout point aux normes en vigueur, ils ont proposé des pistes d'amélioration en fonction des pratiques observées et de l'étalonnage effectué. La DVIEP a donné suite aux propositions de EY. À cet égard, la chef du Service de la vérification interne présente aux membres les modifications apportées à la Politique de vérification et au Programme d'assurance qualité de la DVIEP. Les invités répondent aux questions des membres.

Les membres sont en accord avec les changements proposés.

14. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-14 du 17.06.20, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes, une note sur l'évaluation de la firme PricewaterhouseCoopers et les sommaires des rapports du Vérificateur général du Québec (VGQ) déposés à l'Assemblée nationale les 22 mars et 31 mai 2017.

13 A Tableau de suivi

Dépôt pour information aux membres. Aucun enjeu n'est soulevé.

13 B Évaluation de la firme PricewaterhouseCoopers

Le directeur présente l'évaluation de la firme PricewaterhouseCoopers dans le cadre des travaux d'audit des états financiers 2016. Globalement, la firme reçoit une note de 7 sur 10, notamment en raison du fait qu'ils ont fourni leur avis concernant la capitalisation du PGI uniquement à la fin des travaux. Les membres du comité sont en accord avec cette évaluation.

Par ailleurs, le président du comité demande à la DVIEP de vérifier si le VGQ a l'intention de transmettre un formulaire d'évaluation comme l'an dernier.

13 C Dépôt – Sommaire du rapport du VGQ du 22 mars 2017

Le directeur passe en revue le sommaire du rapport du VGQ et répond aux questions des membres. Il mentionne notamment que, sur les trois chapitres qui impliquaient ou s'adressaient à la Société, les chapitres 1 et 3 ne comprennent pas d'observations ou ne demandent pas de plan d'action de la Société. Quant au chapitre 9 sur le portrait de la gouvernance et de la gestion des technologies de l'information au gouvernement du Québec qui a été réalisé à partir d'autoévaluations, trois éléments ont été portés à l'attention de la Société. Une présentation détaillée des constats et des actions en cours a été effectuée au comité des technologies de l'information du 14 juin dernier.

13 C Dépôt – Sommaire du rapport du VGQ du 31 mai 2017

Le directeur passe en revue le sommaire du rapport du VGQ et répond aux questions des membres. Il précise que les travaux réalisés dans le cadre de ce rapport ne s'adressaient pas à la Société. Cependant, les observations de la vérificatrice générale ainsi que les recommandations en audit de performance seront prises en compte par la Société.

La chef du Service de la vérification interne quitte la séance.

15. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

16. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 13 septembre 2017, à 13 h.

17. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

18. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

19. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

20. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 50

Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 143
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 13 septembre 2017, à 13 h
Adopté le 19 octobre 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel, par visioconférence
M. Guy Nadeau, vice-président au contrôle routier et sécuritaire des véhicules, par visioconférence
M^{me} Nathalie Noël, directrice générale de la performance, par visioconférence
M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration, par visioconférence
M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information, par visioconférence
M^e Gisèle Gauthier, directrice des affaires juridiques, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL 2017

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 juin 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 20 juin 2017 est adopté par les membres du comité.

2 B Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2017 : PROJECTIONS FINANCIÈRES ET RISQUES BUDGÉTAIRES 2017

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité.

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 17.09.13, une note, une présentation et un rapport sur les résultats financiers trimestriels au 30 juin 2017, les projections financières et les risques budgétaires 2017.

Les invités parcourent les documents avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de la présentation. Les frais d'administration consolidés Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et Fonds d'assurance automobile du Québec (FAAQ) atteindront 440,6 M\$ en 2017 par rapport au budget de 448,3 M\$ et la cible des effectifs sera respectée. Le risque budgétaire évalué à modéré est donc ramené à faible. Les résultats au 30 juin du FAAQ enregistrent un bénéfice de 206,2 M\$ grâce à un rendement sur l'avoir de 4,19 %. D'ici la fin de l'année, on prévoit un excédent de 57,1 M\$ par rapport au budget de 53,3 M\$. Les résultats projetés 12 mois de 2017 pour la Société présentent un excédent de 3,7 M\$, soit un écart favorable de 3,4 M\$ prévu au budget. Concernant le plan d'investissement, les investissements s'élèveront à 124,8 M\$, soit un écart de 19,5 M\$ par rapport au budget 2017 de 105,3 M\$. Cet écart s'explique par le devancement de l'acquisition d'équipements et de licences dans le projet CASA. Ces coûts, capitalisables à 100 %, n'ont aucun impact sur les résultats financiers de 2017 et demeurent à l'intérieur du budget total du projet CASA. Un budget supplémentaire en immobilisations de 20 M\$ pour 2017 doit être approuvé par le conseil d'administration.

Les membres du comité sont en accord pour devancer l'investissement d'une somme de 20 M\$ dans le cadre du projet CASA et adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE les travaux d'analyse sur la propriété du PGI sont terminés et qu'il a été décidé lors de l'approbation des états financiers 2016 de la Société de l'assurance automobile du Québec (Société), par la résolution AR-2962 du 17.03.17, que le PGI serait inscrit à l'actif de la Société;

ATTENDU QUE les ajustements requis ont été faits aux budgets d'immobilisations de la Société et du Fonds d'assurance pour tenir compte du fait que le PGI est inscrit à l'actif de la Société. Ainsi, le budget d'immobilisations du Fonds d'assurance a été ajusté à 4,3 M\$ et celui de la Société à 74,2 M\$ pour un total de 78,5 M\$, conforme au budget approuvé le 15 décembre 2016 par la résolution AR-2954 du 16.12.15;

ATTENDU QUE, par la résolution AR-2968 du 17.05.18, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'actualisation du projet CASA telle que proposée par la direction et a approuvé sa réalisation;

ATTENDU QUE les acquisitions d'équipements réseautiques et de licences SAP s'effectuent plus tôt que prévu et qu'un budget supplémentaire de 20 M\$ en immobilisations est requis pour 2017;

ATTENDU QUE les coûts demeurent à l'intérieur du budget total du projet CASA, que le cadre financier 2017-2026 de la Société permet ces investissements et qu'ils n'ont aucun impact sur les résultats financiers de 2017 puisqu'il s'agit de coûts capitalisables;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve un budget supplémentaire de 20 M\$ en immobilisations en 2017 pour la Société pour la réalisation du projet CASA.

Recommandation CVP du 17.09.13

Le vice-président informe également des discussions récentes qui ont eu lieu entre la Société et Secrétariat du Conseil du trésor ainsi qu'avec le ministère des Finances au sujet de différents dossiers, dont le nombre d'effectifs supplémentaires autorisé pour CASA et le devancement des investissements en technologies de l'information; l'entente de remboursement du déficit de l'accès sécuritaire au réseau routier ainsi que l'entente de financement de Contrôle routier Québec qui a été renouvelée pour 5 ans.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel quitte la séance.

4. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules et la directrice générale de la performance se joignent aux membres du comité.

4 A Opérationnels – Contrôle et surveillance du transport routier des personnes et des biens

Le vice-président au contrôle routier et sécuritaire des véhicules dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 a) du 17.09.13, une note et un sommaire sur les risques opérationnels – Contrôle et surveillance du transport routier des personnes et des biens.

Le vice-président parcourt le sommaire avec les membres et répond à leurs questions tout au long de la présentation. Il mentionne qu'aucun risque n'est jugé élevé. Trois risques sont jugés modérés depuis la dernière évaluation, dont deux nouveaux tels le bris de confidentialité à la suite d'un signalement et la diminution de la capacité opérationnelle des postes de contrôle due à la désuétude des balances et aux travaux de réfection. Enfin, parmi les risques identifiés faibles, quatre le demeurent et trois autres ont été fermés.

Le vice-président quitte la séance.

4 B Stratégiques

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 b) du 17.09.13, une note et un sommaire sur les risques stratégiques.

Le vice-président parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions tout au long de la présentation. Il indique que les 10 risques liés à la non-atteinte des objectifs du Plan stratégique 2016-2020 ont été analysés au cours du troisième trimestre. Ces derniers conservent le niveau de risque évalué antérieurement, soit neuf de niveau faible et un de niveau moyen. Toutefois, l'amélioration des indicateurs liés au bilan routier fait en sorte que le risque identifié à moyen pour l'objectif 1.1.1 du plan « Bonifier nos stratégies par des interventions ciblées et adaptées au moment opportun » présente une tendance à la baisse.

4 C Rapport du troisième trimestre

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 c) du 17.09.13, le rapport du troisième trimestre de 2017 sur les risques.

La directrice générale de la performance parcourt le rapport avec les membres et répond à leurs questions tout au long de la présentation des faits saillants. Sur les 167 risques suivis à la Société, 7 sont jugés élevés, 24 modérés et 136 faibles. L'ensemble des risques élevés et moyens fait l'objet de mesures de contrôle appropriées (CASA et plans d'action). Les 19 risques analysés au cours du dernier trimestre comprennent le nouveau risque opérationnel élevé et les deux nouveaux risques modérés présentés précédemment au point 4 A ainsi qu'un autre risque identifié à moyen, soit Contrôler et surveiller les personnes habilitées à conduire sur le réseau public.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

5. SUIVI DE LA PERFORMANCE AU 30 JUIN 2017

La présidente et chef de la direction dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 17.09.13, une note sur le suivi de la performance au 30 juin 2017 et le tableau de bord de performance qui inclut l'annexe sur le suivi des risques.

Elle passe en revue les cinq blocs du tableau de bord : bilan routier, clients, ressources humaines, partenaires, financier. La présidente et chef de la direction et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Le tableau de bord sera également présenté à tous les membres du conseil d'administration lors de la séance du 21 septembre prochain.

6. REDDITION DE COMPTES CONTRACTUELLE EN VERTU DE LA LGCE

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 17.09.13, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2017 ainsi que la déclaration signée.

Le directeur général présente les documents exigés en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) aux ministères, aux organismes et aux réseaux du secteur public ainsi qu'aux sociétés d'État. Il répond aux questions des membres.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration quitte la séance.

7. MANDAT PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – VOLET 2

Le vice-président aux technologies de l'information et la directrice des affaires juridiques de se joignent aux membres du comité.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 17.09.13, une note et une présentation sur le rapport concernant le mandat d'audit sur la protection des renseignements personnels – volet 2.

Le directeur parcourt la note avec les membres. Il rappelle d'abord aux membres que le premier volet du mandat de protection des renseignements personnels visait la collecte des renseignements. Un plan d'action est en cours et un suivi sera effectué auprès du comité en février 2018. Le deuxième volet du mandat d'audit concerne quant à lui la conservation, l'utilisation, la communication et la destruction des renseignements personnels. À la suite de leurs observations, la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes a émis des recommandations à l'égard des processus d'utilisation et de destruction des renseignements personnels.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information et la directrice des affaires juridiques présentent aux membres les actions

qui seront déployées afin de mieux outiller les gestionnaires dans la gestion des accès, en fonction des risques, pour protéger les renseignements personnels sous le contrôle de la SAAQ et de mettre en œuvre des processus homogènes et sécuritaires de destruction des renseignements personnels, selon la nature de ces données. La DVIEP juge que le plan d'action devrait permettre de répondre aux recommandations de façon satisfaisante et réduire les risques identifiés à un niveau acceptable. La direction réalisera un suivi de la mise en œuvre du plan en 2019 et en fera rapport aux membres du comité.

Les membres du comité sont satisfaits des éléments présentés et des mesures mises en place.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information et la directrice des affaires juridiques quittent la séance.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 18 octobre 2017, à 13 h.

10. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

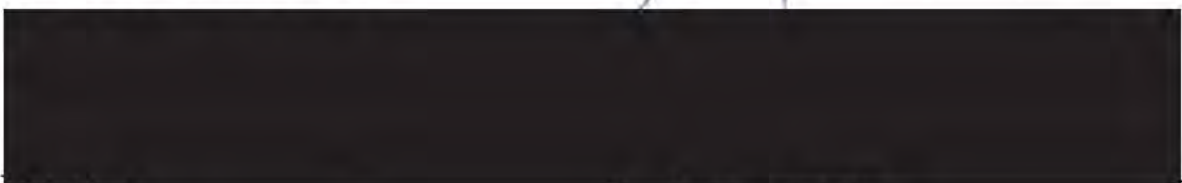
11. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

13. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H



Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 144
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 19 octobre 2017, à 9 h
Adopté le 6 décembre 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

INVITÉS :

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim
M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration, par visioconférence
M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à l'indemnisation des accidentés, par visioconférence

Vérificateur général du Québec (VGQ) :

M. Serge Giguère, CPA auditeur, CA, vérificateur général adjoint, par visioconférence
M^{me} Julie Laflamme, CPA auditrice, CA, directrice de vérification, par visioconférence
M. Frédéric Rheault, CPA auditeur, CA, chargé de projet, par visioconférence

PricewaterhouseCoopers (PwC) :

M^{me} Marlène Boiteau, CPA auditrice, CA, première directrice, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLANS DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 septembre 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2017 est adopté par les membres du comité.

2 B Suivi du plan de travail 2017

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

2 C Projet de plan de travail 2018

Le projet de plan de travail 2018 est déposé au procès-verbal sous la cote CVP-2. Les membres discutent des sujets proposés et confirment leur accord avec la planification. Le plan de travail sera déposé à la séance du conseil d'administration du mois de décembre.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. PLAN D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC ET L'AUDITEUR EXTERNE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel, la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim ainsi que les représentants du Vérificateur général du Québec et de la firme PricewaterhouseCoopers (PwC) se joignent aux membres du comité.

Les représentants du VGQ et de PwC déposent conjointement au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 17.10.19, le plan d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2017.

Les auditeurs abordent avec les membres notamment les sujets suivant : le mandat, le processus d'audit conjoint, les seuils de signification et seuils de référence, l'évaluation des risques, le risque de fraude, la stratégie d'audit, le plan de rotation, le calendrier et la conclusion de l'audit.

Les membres du comité demandent que l'on indique, dans l'entente avec les auditeurs externes, que le contrat doit indiquer que les lois du Québec s'appliquent et non celles de l'Ontario en cas de litige. Par ailleurs, les membres demandent d'être informés de leur position à l'égard de mésententes entre la direction et les auditeurs sur les positions comptables le plus rapidement possible afin d'éviter les changements de dernière minute comme ce fut le cas l'an dernier.

Les auditeurs demandent aux membres du comité si à leur connaissance les principaux risques ont été identifiés et s'ils sont au fait d'un risque de fraude. Ceux-ci indiquent que les principaux risques ont été identifiés dans le plan d'audit et qu'aucune fraude n'a été portée à leur connaissance en date d'aujourd'hui.

Les invités quittent la séance à l'exception du directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et de la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel.

4. PROJECTIONS FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2017 INCLUANT LE PLAN D'INVESTISSEMENT

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 17.10.19, une présentation sur les projections financières au 31 décembre 2017, incluant le plan d'investissement.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel parcourt la présentation avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Tout d'abord, elle mentionne que les résultats au 30 septembre 2017 n'amènent pas de changement aux projections 2017 et le risque budgétaire demeure faible. En ce qui concerne le plan d'investissement, à la suite de la mise à jour, on note une baisse du niveau des investissements projetés en raison notamment du glissement de certains projets. Toutefois, cette situation n'a pas d'impact sur les résultats financiers considérant la capitalisation des projets. On envisage de dépenser 118,5 M\$ d'ici la fin de l'année sur un budget de 125,3 M\$.

La directrice générale quitte la séance.

5. REDDITION DE COMPTES CONTRACTUELLE EN VERTU DE LA LGCE

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration de se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 17.10.19, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} au 31 août 2017 ainsi que la déclaration signée.

Le directeur général présente les documents exigés en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) aux ministères, aux organismes et aux réseaux du secteur public ainsi qu'aux sociétés d'État. Il répond aux questions des membres.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration quitte la séance.

6. RAPPORT À LA SUITE DU MANDAT D'AUDIT PORTANT SUR LES REMBOURSEMENTS RELATIFS AUX APPAREILS DE DÉSINCARCÉRATION ET PLAN D'ACTION INTÉGRÉ

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés se joint aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 17.10.19, une note et une présentation sur le rapport d'audit portant sur les remboursements relatifs aux appareils de désincarcération incluant le plan d'action de la Vice-présidence à l'indemnisation des accidentés (VPIA).

Le directeur parcourt la note avec les membres et rappelle aux membres le contexte du mandat et l'objectif du mandat d'audit de conformité des réclamations effectuées par les municipalités à la suite de l'utilisation des appareils de désincarcération. Il présente ensuite les différents constats aux membres. La vice-présidente mentionne les actions mises en place à la VPIA pour répondre spécifiquement à chacune des recommandations. Le directeur conclut que l'ensemble du plan d'action devrait permettre de répondre aux recommandations de façon satisfaisante et réduire les risques identifiés à un niveau acceptable. Un suivi des mesures mises en œuvre sera effectué en 2018. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de leurs interventions.

La vice-présidente quitte la séance.

7. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 17.10.19, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Le directeur parcourt le tableau avec les membres et répond à leurs questions. Il indique que deux nouveaux mandats du VGQ ont été inscrits, soit l'audit des états financiers de la Société et du Fonds ainsi que l'audit de la performance sur l'application de loi sur le développement durable. Aucun enjeu n'est soulevé.

8. PLANIFICATION DE LA DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 17.10.19, une note et un tableau sur la mise à jour de la planification 2018 des mandats de la DVIEP.

Le directeur parcourt la note et le tableau avec les membres. Il rappelle que, comme convenu lors de l'approbation de la planification triennale 2016-2018 en décembre 2015 par le comité, la DVIEP présente la mise à jour de sa planification 2018 pour discussion. La planification proposée comprend des mandats de 2017 qui se poursuivront en 2018. Il répond aux membres tout au long de la présentation. La version définitive sera déposée pour approbation par le comité en décembre prochain.

Les membres sont en accord avec le projet de planification.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 6 décembre 2017, à 13 h.

11. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

12. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

14. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 25

A large black rectangular redaction box covering the signatures of the President and the General Secretary.

Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance extraordinaire n° 145
Tenue à Québec et à Montréal, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 7 novembre 2017, à 14 h 30
Adopté le 6 décembre 2017

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

INVITÉS :

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

3. **RÉGIME D'EMPRUNT**

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose sous la cote CVP-3-17.11.07, une note et un projet de résolution sur le régime d'emprunts.

Le vice-président parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions tout au long de la présentation. Au cours des derniers mois, le ministère des Finances (MFQ) a fait part à la Société des orientations gouvernementales en matière d'emprunts qui exigent que les projets d'immobilisations soient financés à long terme et que les termes de financement soient similaires aux durées d'amortissement alors que les opérations courantes et la portion non capitalisable des projets peuvent être financées par marge de crédit. Ces orientations modifient les pratiques actuelles à la Société. Depuis 1998, la Société utilisait les facilités bancaires de la Caisse de dépôt et placement du Québec plutôt que celles du Fonds de financement du MFQ pour financer ses activités autant à court terme que long terme. L'utilisation de taux de financement court terme offert par la CDPQ représentait des économies annuelles de 2 à 3 M\$ pour la Société. Afin de respecter les obligations en matière de financement et de réduire les impacts pour les clients de la Société, le MFQ s'est engagé à ce que les frais de financement additionnels estimés à 10 M\$ soient ajoutés au déficit cumulé de la Société et remboursés après la date d'échéance prévue du remboursement du déficit, soit le 31 mars 2027 et à ce que le taux d'intérêt chargé au Fonds d'assurance par la Société soit le moindre des taux court terme et long terme. Au cours des 5 prochaines années, les besoins financiers sont estimés à 704 M\$, dont 360 M\$ à court terme. L'accord du conseil d'administration est nécessaire pour constituer le régime d'emprunts.

Les membres sont en accord avec le projet de résolution présenté et recommandent son adoption par le conseil d'administration.

Recommandation

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société de l'assurance automobile du Québec, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès

du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, un montant n'excédant pas 703 940 000 \$

ATTENDU QUE la résolution numéro AR-2950, adoptée le 26 octobre 2016 par le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2017, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, jusqu'à concurrence de 229 800 000 \$, pour ses emprunts à court terme ou par marge de crédit reliés à ses dépenses d'opérations et jusqu'à concurrence de 170 200 000 \$, pour ses emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme reliés à ses projets d'investissement;

ATTENDU QUE le total des emprunts à court terme, par marge de crédit et à long terme contractés en vertu de ce régime et non encore remboursés ne peut excéder en aucun moment un montant total de 400 000 000 \$;

ATTENDU QUE le décret numéro 1118 2016 du 21 décembre 2016 autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A 6.001), la Société de l'assurance automobile du Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 703 940 000 \$;

ATTENDU QUE le montant total des emprunts à court terme et par marge de crédit contractés en vertu de ce régime, et non encore remboursés, ne peut en aucun moment excéder 360 000 000 \$;

ATTENDU QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit prévus à ce régime d'emprunts permettront de financer les besoins opérationnels ainsi que les travaux requis à la réalisation de projets d'investissement;

ATTENDU QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit en cours au 31 décembre de chaque année, contractés pour un projet d'investissement complété à cette date, devront être convertis en financement à long terme au plus tard au cours du trimestre suivant;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, la Société de l'assurance automobile du Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro AR-2950, adoptée le 26 octobre 2016 par le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2022, permettant à la Société de l'assurance automobile du Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 703 940 000 \$;

QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit prévus à ce régime d'emprunts permettent le financement temporaire des besoins opérationnels et des travaux requis à la réalisation de projets d'investissements;

QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit en cours au 31 décembre de chaque année, contractés pour un projet d'investissement qui est complété à cette date, soient convertis en financement à long terme au plus tard au cours du trimestre suivant;

QUE le montant total des emprunts à court terme et par marge de crédit contractés en vertu de ce régime et non encore remboursés ne puisse en aucun moment excéder 360 000 000 \$;

QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :

- A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
- B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;
- C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.

QUE les emprunts contractés par la Société de l'assurance automobile du Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :

- a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :
 - i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A 6.001, r. 3);
 - ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;
- b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.

B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 6 décembre 2017, à 13 h.

6. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

7. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 H 50

Président

Secrétaire général

- a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi conformément au décret numéro 1267 2001 du 24 octobre 2001, tel que modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152 2015 du 16 décembre 2015, concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
- b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;
- c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société de l'assurance automobile du Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
- d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.

QUE la présidente et chef de la direction, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ou la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société de l'assurance automobile du Québec, à conclure en vertu du présent régime tout emprunt auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit ou à long terme, tout billet, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;

QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société de l'assurance automobile du Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme;

QUE la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

Recommandation CVP du 17.11.07

Les invités quittent la séance à l'exception du directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance extraordinaire n° 146
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 6 décembre 2017, à 13 h
Adopté le 21 février 2018

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M. Dave Leclerc, secrétaire général

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre

EST ABSENTE :

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

INVITÉS :

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration, par visioconférence
M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim
M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à l'indemnisation des accidentés, par visioconférence
M. Martin Simard, directeur général du soutien en services aux accidentés, par visioconférence
M. Guillaume Morand, directeur du développement des affaires et du suivi de la performance, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLANS DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2017 est adopté par les membres du comité.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2017 est adopté par les membres du comité.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

2 C Suivi du plan de travail 2017

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

2 D Projet de plan de travail 2018

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. Ils autorisent son dépôt à la séance du conseil d'administration du 14 décembre prochain.

3. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 17.12.06, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2017 ainsi que la déclaration signée.

Le directeur général présente les documents exigés en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) aux ministères, aux organismes et aux réseaux du secteur public ainsi qu'aux sociétés d'État. Il répond aux questions des membres.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration quitte la séance.

4. **PROJECTIONS FINANCIÈRES 2017, BUDGET 2018 ET CADRE FINANCIER 2018-2022**

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 17.12.06, une présentation sur les projections financières 2017, le budget 2018 et le cadre financier 2018-2022.

Les invités parcourent la présentation avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de la présentation. Les projections financières 2017 affichent des résultats positifs, notamment en raison des placements qui seront supérieurs et d'une diminution des frais d'administration par rapport au budget. En 2018, les frais d'administration consolidés s'élèveront à 469,4 M\$, le budget des projets d'investissement sera de 144,1 M\$, incluant la poursuite de 33 projets et l'ajout de 17 nouveaux. Le budget 2018 présente des revenus de 270,1 M\$ et des charges de 271,1 M\$ pour la Société et des produits de 1 585,9 M\$ ainsi que des charges de 1 465 M\$ pour le Fonds d'assurance automobile du Québec. On estime que le taux de financement sera à 97 % et le taux de capitalisation à 137 %.

Les membres du comité sont en accord avec la proposition budgétaire 2018 pour le FAAQ et la Société et adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE le budget de la Société permet de :

- répondre aux enjeux de la planification stratégique 2016-2020;
- maintenir les opérations courantes et le service à la clientèle;
- financer le projet CASA;
- respecter les attentes du gouvernement;

ATTENDU QUE des risques budgétaires de 3,9 M \$ ont été identifiés;

ATTENDU QUE le suivi des risques et des niveaux de services est réalisé trimestriellement et qu'une reddition de comptes en est faite au conseil d'administration;

ATTENDU QUE le comité des technologies de l'information et le comité de vérification recommandent le budget 2018 des projets d'investissement;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve les budgets proposés pour 2018 :

- Le budget du Fonds d'assurance, soit :
 - des produits de 1 585,8 M\$ et des charges de 1 465 M\$, pour un excédent de 120,8 M\$;
 - des immobilisations de 3,9 M\$;

- Le budget de la Société, soit :
 - des produits de 270,1 M\$ et des charges de 271,1 M\$, pour un déficit de 1 M\$;
 - des immobilisations de 114,5 M\$;
- Le budget des projets d'investissement 2018 de 144,1 M\$;
- L'octroi d'un budget supplémentaire de 10,8 M\$ pour le projet 80702 Remplacement des balances de 22 postes de contrôle routier.

Recommandation CVP du 17.12.06

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel quitte la séance.

5. SUIVI DES COÛTS DU RÉGIME

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés et le directeur général du soutien en services aux accidentés se joignent aux membres du comité.

À la suite de la présentation du dossier des appareils de désincarcération lors de la dernière séance du comité et à la suite d'une demande des membres du comité, la vice-présidente dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 17.12.06, la présentation Fonds d'assurance automobile du Québec – Suivi des coûts du régime. Elle mentionne que cette présentation vise à dresser un portrait des principales catégories d'indemnités versées aux accidentés de la route, par l'entremise d'un tiers ou non, ainsi que des mesures en place afin de s'assurer d'un bon contrôle des coûts du régime. La vice-présidente et le directeur général passent en revue les différentes catégories avec les membres et répondent à leurs questions. En conclusion, le portrait actuel des contrôles en place et l'ajout de contrôles de premier niveau concernant les appareils de désincarcération permettent d'affirmer que le risque que la situation se reproduise est faible.

Les membres du comité sont satisfaits des éléments présentés et remercient les invités.

La directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim quitte la séance.

6. RISQUES OPÉRATIONNELS EN LIEN AVEC LE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS D'ASSURANCE

Le directeur du développement et du suivi de la performance se joint aux membres du comité.

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 17.12.06, une note et un sommaire sur les risques opérationnels en lien avec le traitement des réclamations d'assurance.

La vice-présidente parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. La mise à jour des risques opérationnels concernant le traitement des réclamations

d'assurance ne présente aucun risque élevé, deux risques moyens et onze risques faibles. Pour les deux risques moyens, des mesures de contrôle sont en place afin que les employés déterminent adéquatement le montant de la rente du client en fonction de son revenu et faciliter la compréhension des communications écrites par le client.

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés et le directeur général du soutien en services aux accidentés quittent la séance.

7. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES – RAPPORT DU 4^E TRIMESTRE 2017

Le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 17.12.06, le rapport du 4^e trimestre 2017 sur les risques.

Le directeur du développement et du suivi de la performance parcourt le rapport avec les membres et répond à leurs questions tout au long de la présentation des faits saillants. Sur les 184 risques suivis à la Société, 7 sont jugés élevés, 23 modérés et 154 faibles. L'ensemble des risques élevés et moyens fait l'objet de mesures de contrôle appropriées (CASA et plans d'action). Au cours du dernier trimestre, les risques d'assurance – passif actuariel intermédiaire et coût du régime, les risques opérationnels – traiter les réclamations d'assurance, les risques de conformité – affaires juridiques, les risques opérationnels – soutien à l'organisation – affaires publiques et gouvernementales et sécurité routière et le risque opérationnel – ressources financières – risque budgétaire 2017 ont fait l'objet d'une évaluation. Sur les 30 risques identifiés, 27 sont jugés faibles et 3 sont de niveau moyen. Le rapport annuel sur la gestion intégrée des risques 2017 sera présenté au comité en février 2018.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général ainsi que le directeur du développement et du suivi de la performance quittent la séance.

8. PLANIFICATION 2018 DE LA DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 17.12.06, une note et un tableau sur la planification 2018 des travaux de la DVIEP.

Le directeur parcourt les documents avec les membres. Les membres sont en accord avec la proposition et approuvent la planification 2018 des travaux de la DVIEP.

9. DÉPÔT D'UN MANDAT EN ÉVALUATION DE PROGRAMME « PERMIS DE CONDUIRE NOUVEAUX RÉSIDENTS »

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 17.12.06, la fiche du mandat d'évaluation de programme « Permis de conduire nouveaux résidents ».

Le directeur présente le contexte, les objectifs et la portée du mandat d'évaluation qui a été entrepris cet automne concernant le processus d'obtention d'un permis de conduire québécois pour les nouveaux résidents. Les résultats seront présentés au comité en juin 2018.

Les membres sont en accord avec le mandat, mais demandent quelques ajustements aux libellés des questions. Le directeur déposera une version amendée du document à la prochaine rencontre du comité en février prochain.

10. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 17.12.06, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Le directeur parcourt le tableau avec les membres et répond à leurs questions. Aucun enjeu n'est soulevé.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 21 février 2018, à 9 h.

13. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

15. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H



Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 147
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 21 février 2018, à 9 h
Adopté le 20 mars 2018

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

EST ABSENT :

M. Dave Leclerc, secrétaire général

INVITÉS :

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier
M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information, par visioconférence
M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à l'indemnisation des accidentés, par visioconférence
M. Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel, par visioconférence
M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration, par visioconférence
M^{me} Nathalie Noël, directrice générale de la performance, par visioconférence
M. François Rémillard, directeur des relations avec les partenaires en sécurité routière, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 décembre 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2017 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. REDDITION DE COMPTES SUR LES FRAIS DE REPRÉSENTATION, DE DÉPLACEMENT ET DE FORMATION DES DIRIGEANTS – ANNÉE 2017

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité.

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 18.02.21, une note et un tableau sur les frais de déplacement et de formation admissibles des dirigeants de la Société.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel rend compte des frais encourus en 2017 pour les frais de fonction, de déplacement et de formation des membres du conseil, de la présidente et chef de la direction et des vice-présidents. Les pratiques de la Société respectent les normes établies par le Secrétariat du Conseil du trésor. Elle répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel quitte la séance.

4. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS EN VERTU DE LA LGCE

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 18.02.21, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2017 ainsi que la déclaration signée.

Le directeur général présente les documents exigés en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) aux ministères, aux organismes et aux réseaux du secteur public ainsi qu'aux sociétés d'État. Il répond aux questions des membres. À la prochaine séance, il y aura présentation au comité des contrats prévus pour 2018.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration quitte la séance.

5. RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES 2017 ET RAPPORT DE LA DVIEP

La directrice générale de la performance se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 18.02.21, une note et le rapport sur la gestion intégrée des risques 2017 qui inclut le rapport de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP).

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente d'abord le rapport d'audit réalisé par la DVIEP sur la gestion intégrée des risques (GIR) 2017 de la Société destiné aux membres du comité. Il précise la démarche suivie pour effectuer les travaux ainsi que les procédés d'audit réalisés. Au terme de ses travaux, la DVIEP conclut que les procédures en place ont permis d'identifier les risques importants, de les analyser et de les inclure au rapport annuel de la GIR 2017 de la Société, que la méthodologie de la GIR a été appliquée et que les risques ont été pris en charge dans l'organisation et que le processus de la GIR a été rigoureux, transparent, efficient et cohérent.

Le vice-président et la directrice générale de la performance parcourent le rapport sur la GIR 2017 avec les membres, ils font état des principaux faits saillants et présentent le plan de travail 2018. Ils répondent aux questions des membres tout au long de leur intervention. Le vice-président conclut en précisant que ce rapport sera aussi présenté au conseil d'administration lors de la séance du 22 février et qu'un sommaire du bilan 2017 de la GIR sera intégré au rapport annuel de gestion sous la signature du président du comité.

Les membres sont très satisfaits du rapport et du processus très complet mis en place qui permet de diminuer les risques de l'organisation. Peu d'organisations ont des mécanismes aussi bien implantés.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

6. SUIVI DE LA PERFORMANCE AU 31 DÉCEMBRE 2017

La présidente et chef de la direction dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 18.02.21, une note et le tableau de bord de la performance pour l'année 2017.

La présidente et chef de la direction passe en revue les cinq blocs du tableau de bord : bilan routier, clients, ressources humaines, partenaires, financiers. Elle mentionne que 2017 a été une année colossale, très exigeante pour les équipes et les résultats sont au rendez-vous. Globalement les résultats sont excellents. Pour cette deuxième année du plan stratégique, la Société est donc en très bonne position pour atteindre ses objectifs 2020.

La présidente et chef de la direction répond aux questions des membres tout au long de la présentation. Elle conclut en indiquant que le tableau de bord sera présenté aux membres lors de la séance du conseil d'administration du 22 février.

7. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES 2018

Le vice-président aux technologies de l'information, la vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier et la directrice générale de la performance se joignent aux membres du comité.

7 A Évaluation des risques opérationnels – Contrôle et surveillance des personnes et des véhicules

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 a) du 18.02.21, une note sur la mise à jour de la gestion des risques opérationnels concernant le contrôle et la surveillance des personnes et des véhicules ainsi qu'un sommaire des risques identifiés.

La vice-présidente parcourt la note et le sommaire des risques avec les membres et explique les moyens de contrôle mis en place selon les cas. Elle mentionne qu'à la suite de la mise à jour des risques, aucun nouveau risque n'a été identifié, trois risques ont été fermés. Au sommaire des risques, quatre risques élevés, 10 risques moyens et deux faibles. À l'exception des risques qui seront atténués par CASA, les principales mesures de contrôle identifiées pour les risques moyens et élevés seront implantées à court ou moyen terme.

Les membres sont satisfaits des résultats présentés.

La vice-présidente à l'accès sécuritaire au réseau routier quitte la séance.

7 B Évaluation des risques opérationnels – Ressources informationnelles :

– Volet Technologies de l'information

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 b.1) du 18.02.21, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2018 : Risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Technologies de l'information.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la note et le sommaire des risques avec les membres qui ont également été présentés au comité des technologies de l'information. Il mentionne que les 27 risques identifiés en 2017 ont été mis à jour et qu'après évaluation, 12 risques demeurent, dont un de niveau élevé, deux de niveau moyen et six de niveau faible. Il précise que 15 risques ont été fermés en raison de leur non-matérialisation au cours des quatre trimestres précédents. Le vice-président aux technologies de l'information passe ensuite en revue chacun des risques et spécifie les éléments de contrôle mis en place pour les mitiger. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

– Volet Sécurité de l'information

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 b.2) du 18.02.21, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2018 : évaluation des risques opérationnels – Ressources informationnelles, volet Sécurité de l'information.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale de la performance parcourent la note et le sommaire avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de leur intervention. Cette mise à jour des risques a également fait l'objet d'une présentation au comité des technologies de l'information. Ils indiquent que l'actualisation des risques en sécurité de l'information a permis d'identifier 25 risques, dont trois de niveau moyen. Pour ces derniers, des mesures de contrôle sont planifiées et comprises dans le plan de sécurité de l'information de la Société.

Les membres sont satisfaits des éléments présentés et des mécanismes de contrôle mis en place.

7 C Risques CASA

Le vice-président aux technologies de l'information dépose, sous la cote CVP-7 c) du 18.02.21, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2018 : risques du projet CASA.

Le vice-président parcourt les documents avec les membres et indique que pour la première fois les risques associés à l'étape de réalisation du projet CASA ont été évalués. Cette évaluation a également été présentée au comité des technologies de l'information. Le vice-président explique le processus qui a été effectué pour évaluer les risques à la fois par les équipes, les gestionnaires et le comité de direction. L'exercice a permis de faire ressortir des différences importantes entre les risques de la livraison 1 et de la livraison 2, chaque livraison a donc fait l'objet d'une évaluation de risques distincte. Ainsi, sur les 13 risques identifiés, la livraison 1 compte 11 risques faibles et deux

moyens et la livraison 2 compte six risques faibles, quatre risques moyens et 3 risques élevés. Le vice-président explique en détail chacun des risques identifiés pour les livraisons 1 et 2 et répond aux questions des membres tout au long de sa présentation. Le vice-président conclut en indiquant que pour la livraison 1, l'évaluation démontre que les risques sont globalement bien maîtrisés. Des mesures d'atténuation de ces risques ont été mises en place ainsi que des mécanismes de surveillance. Pour la livraison 2, étant donné que la phase de conception n'est pas terminée, des inconnus demeurent, il est donc possible que le niveau des risques actuels soit surévalué. Ils seront ajustés à la fin de la phase de conception de la livraison 2.

Les membres sont satisfaits de la présentation. Cette première évaluation fait ressortir que le projet est sous contrôle.

7 D Rapport trimestriel T1 2018

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CVP-7 d) du 18.02.21, une note et le rapport trimestriel de la gestion intégrée des risques pour le premier trimestre de 2018.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale de la performance parcourent le rapport avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de leur intervention. Ils indiquent qu'au cours du premier trimestre de 2018, 80 risques ont été actualisés ou identifiés. Conformément au plan de travail sur la gestion intégrée des risques 2018, les risques opérationnels et de partenariat liés au contrôle et à la surveillance des personnes et des véhicules, ceux liés aux ressources informationnelles (incluant les risques en sécurité de l'information) et les risques liés à CASA ont été évalués. Une mise à jour du risque en lien avec les véhicules gravement accidentés a aussi été complétée. Pour les 192 risques suivis par la Société, 10 sont évalués à un niveau élevé, 33 à moyen, 149 à faible. L'ensemble des risques élevés et moyens font l'objet de mesures de contrôle appropriées (CASA et plans d'action).

Les membres sont satisfaits de la mise à jour présentée.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale de la performance quittent la séance.

8. DÉPÔT DE RAPPORTS DE VÉRIFICATION

8 A Demande d'indemnisation en ligne

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés et le vice-président aux technologies de l'information se joignent aux membres du comité.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 a) du 18.02.21, une note et une présentation sur le rapport du mandat d'audit portant sur la demande d'indemnisation en ligne.

Le directeur parcourt la note avec les membres. Il rappelle l'objectif du mandat de vérification et les principaux constats observés depuis l'implantation de la demande d'indemnisation en ligne en 2015, réalisée en mode AGILE. Aucune recommandation n'a été formulée par la DVIEP puisque la Société a atteint son objectif de maximiser l'expérience client, que l'implantation n'a pas d'impact sur l'équité et les risques opérationnels de la vice-présidence à l'indemnisation des accidentés et qu'il s'agissait du seul projet en mode AGILE analysé. Toutefois, les constats formulés dans le bilan de réalisation du projet pilote avec ce mode doivent être pris en compte afin de poursuivre une intégration optimale de cette méthode dans le cadre de gestion de la Société. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres du comité sont satisfaits des éléments présentés.

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés et le vice-président aux technologies de l'information quittent la séance.

8 B Commandites et subventions (incluant le plan d'action)

Le directeur des relations avec les partenaires en sécurité routière se joint aux membres du comité en remplacement du vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 b) du 18.02.21, une note et une présentation sur le rapport d'audit portant sur les commandites et les subventions, incluant le plan d'action mis en place.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes parcourt la note avec les membres. Il rappelle les objectifs du mandat de vérification et fait part aux membres des principaux constats de la DVIEP. Les travaux ont permis de constater que l'aide financière est généralement attribuée en fonction de la mission et des mandats de la Société et que cette dernière s'assure que l'activité, pour laquelle elle a contribué, a été réalisée. Les points à améliorer sont notés surtout sur le plan de la documentation des dossiers aux fins de la reddition. Un plan d'action a été mis en place à la vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière pour répondre aux recommandations de la DVIEP. Le directeur des relations avec les partenaires en sécurité routière en fait la présentation aux membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. La DVIEP juge que le plan d'action devrait permettre de répondre de façon satisfaisante et de réduire les risques identifiés à un niveau acceptable. Un suivi de la mise en œuvre du plan sera effectué en 2019.

Les membres du comité sont satisfaits du rapport présenté et du plan d'action mis en place.

Le directeur des relations avec les partenaires en sécurité routière quitte la séance.

9. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 18.02.21, le tableau du suivi des recommandations de la DVIEP.

Il parcourt le tableau avec les membres. Il mentionne que sur les sept suivis de mandat en cours, deux viennent de se terminer et les cinq autres font l'objet de suivis réguliers puisque les actions du plan sont en cours ou prises en charge, mais les recommandations ne sont pas toutes mises en œuvre. Le directeur répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits du suivi présenté.

10. DÉPÔT D'UN MANDAT ACTUALISÉ EN ÉVALUATION DE PROGRAMMES – PERMIS NOUVEAUX RÉSIDENTS

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 18.02.21, la mise à jour de la note sur le mandat d'évaluation Permis nouveaux résidents qui avait été déposée à la séance du mois de décembre 2017.

Il explique qu'à la suite des commentaires des membres, les modifications ont été apportées au libellé de la question 1.

Les membres sont satisfaits des changements effectués.

Les résultats de l'évaluation seront déposés aux membres du comité à la séance prévue en juin 2018.

11. BILAN ANNUEL DE LA DVIEP

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-11 du 18.02.21, une note et une présentation sur le bilan 2017 de la DVIEP.

Le directeur de la DVIEP parcourt la note avec les membres. Il mentionne les principaux faits saillants 2017 en lien avec les mandats réalisés, le budget utilisé et les ressources humaines de la DVIEP ont participé activement aux efforts de la Société visant l'atteinte des objectifs du Plan stratégique 2016-2020. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation du bilan.

Les membres sont satisfaits du bilan présenté et remercient l'équipe de la DVIEP pour le travail réalisé.

12. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au présent procès-verbal, sous la cote CVP-12 du 18.02.21, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Le directeur passe en revue le tableau de suivi avec les membres et répond à leurs questions. Aucun enjeu n'est soulevé.

13. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

14. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec le 20 mars 2018, à 9 h.

15. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

16. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

17. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

18. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 15
Président
Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 148
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boul. Jean-Lesage, 6^e étage
Le 20 mars 2018, à 8 h
Adopté le 19 juin 2018

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

EST ABSENT :

M. Dave Leclerc, secrétaire général

INVITÉS :

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel
M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim
M^{me} Sylvie Chabot, directrice du contrôle et des opérations financières
M^{me} Gisèle Gauthier, directrice des affaires juridiques

PricewaterhouseCoopers :

M^{me} Marlène Boiteau, CPA auditrice, CA, première directrice, Assurance
M^{me} Pascale Lavoie, CPA auditrice, CA, associée
M. Marco Fillion, actuaire

Vérificateur général du Québec :

M. Serge Giguère, CPA auditeur, CA, vérificateur général adjoint
M. Frédéric Rheault, CPA auditeur, CA, chargé de projet, Direction de vérification
M. Christian Madore, CPA auditeur, directeur, Direction de vérification

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 21 février 2018

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 21 février 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. REDDITION DE COMPTES 2017 DES CONTRATS INCLUANT LA LGCE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joignent aux membres du comité.

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 18.03.20, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} au 31 janvier 2018, la déclaration signée ainsi qu'un sommaire exécutif sur la reddition de comptes des contrats et des ententes conclus en 2017.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions. En 2017, la Société a conclu 365 contrats pour une somme de 115,1 M\$. En valeur, 88,7 % des contrats ont été conclus à la suite d'un appel d'offres public, 0,5 % par appel d'offres sur invitation et 10,8 % de gré à gré. La moitié des contrats de la Société sont en technologies de l'information. Le contrat CASA est exclu de ces données.

Les membres sont satisfaits des redditions de comptes présentées, il s'agit d'un outil très utile sur le plan de la gouvernance pour le comité.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration quitte la séance.

4. BILAN DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET PROGRAMMATION 2018

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 18.03.20, la présentation Gestion du portefeuille – Bilan des investissements au 31 décembre 2017 et programmation 2018.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel parcourt la présentation avec les membres. Elle mentionne que ce sujet a aussi été traité à la séance du comité des technologies de l'information le 14 mars dernier. En 2017, sur les 125,3 M\$ et les 58 projets autorisés au budget directeur, 97,9 M\$ ont été engagés pour réaliser 75 projets. Ces résultats s'expliquent par le glissement en 2018 de certains projets d'une valeur de 21,9 M\$ ainsi que par des économies de 5,5 M\$ en raison de la saine gestion. Pour 2018, on maintient le budget à 144,1 M\$, mais 5 projets sont ajoutés en surprogrammation pour un investissement total de 159,2 M\$. Le vice-président et la directrice générale répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits du bilan et de la programmation présentés.

5. REDDITION DE COMPTES SUR LA POLITIQUE DE DIVULGATION FINANCIÈRE

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 18.03.20, une note sur la reddition de comptes de la Politique de divulgation financière de la Société.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel rappelle que les sociétés assujetties à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État ont l'obligation de mettre en place une politique de divulgation financière qui encadre notamment l'information financière contenue dans le rapport annuel de gestion. Au cours de l'année 2017, à leur avis, la Politique de divulgation financière de la Société a été appliquée de façon adéquate. Par ailleurs, le contenu de la politique actuelle demeure pertinent et suffisant. Aucun changement n'est proposé. Les invités répondent aux questions des membres.

Les membres sont satisfaits de la reddition de comptes présentée.

6. ÉTATS FINANCIERS 2017

La directrice du contrôle et des opérations financières, la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim, les représentants de la firme PwC ainsi que ceux du VGQ se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 a) du 18.03.20, les documents suivants :

- Présentation États financiers – Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec;
- Rapport Évaluation du passif actuariel et Analyse des résultats financiers – Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2017;
- États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 du Fonds d'assurance automobile du Québec;
- États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

6 A Présentation des résultats et du rapport sur l'analyse actuarielle

Les invités font la présentation des états financiers du Fonds d'assurance et de la Société. Ils répondent aux questions des membres tout au long de la présentation où les faits saillants suivants sont abordés :

Le Fonds d'assurance termine l'année 2017 avec un excédent de 566 M\$, un taux de financement de 98 % et un taux de capitalisation de 138 %. Le rendement net des sommes investies à la Caisse de dépôt et placement du Québec est de 8,2 % comparativement à la valeur attendue de 5,57 %. L'excédent cumulé est de 3,3 G\$ et le passif actuariel de 12 G\$. Pour la Société, on note la réalisation d'un excédent pour une 5^e année consécutive en permis et immatriculation, soit de 13,8 M\$, qui a permis de réduire le déficit cumulé à 169,9 M\$. Depuis 2013, c'est 48,3 M\$ qui ont été remboursés au gouvernement, et ce, sans augmentation de tarifs pour les clients. Pour le contrôle routier, les dépenses ont été de 71,3 M\$, soit inférieures au montant maximal de 73 M\$ prévu à l'entente avec le ministère des Finances. Enfin, les frais d'administration consolidés s'élèvent à 425,8 M\$, soit 22,5 M\$ de moins que le budget prévu. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres du comité sont satisfaits des résultats présentés.

6 B Liste des réclamations en cours

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 b) du 18.03.20, la liste des réclamations en cours pour l'exercice 2017 et celles réglées en date du 2 mars 2018 du Fonds et de la Société. La directrice des affaires juridiques se joint aux membres afin de répondre à une question sur une réclamation en cours. Les membres sont satisfaits des précisions apportées. Elle quitte ensuite la séance.

6 C Honoraires payés à des firmes comptables

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 c) du 18.03.20, la liste des contrats conclus avec des cabinets d'experts-comptables.

7. PRÉSENTATION DES CONSTATS PAR LES AUDITEURS EXTERNES ET HUIS CLOS

Les représentants du VGQ et de PwC déposent conjointement au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 18.03.20, le Rapport – Résultats d'audit des états financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec au 31 décembre 2017, incluant les lettres d'affirmation et le sommaire des anomalies.

Les représentants du VGQ et de PwC présentent leur rapport. Ils traitent notamment des principales constatations découlant de leur audit, les risques d'audit et les autres informations devant être communiquées. Ils n'ont pas rencontré de difficulté importante au cours de leur audit.

En conclusion, ils prévoient formuler une opinion sans réserve sur les états financiers de la Société et ceux du Fonds d'assurance. Ils remercient la direction et le personnel de la Société pour leur excellente collaboration. Ils portent à l'attention des membres des recommandations qui portent notamment sur le contrôle sur la gestion des modifications aux applications et la gestion des modifications directes aux bases de données, un plan d'action de la direction sera demandé à cet effet.

Les invités quittent la séance et les membres poursuivent la rencontre à huis clos avec les représentants du VGQ et de PwC.

Lorsque les auditeurs quittent la séance, la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim se joint aux membres pour une discussion à huis clos.

Les membres du comité recommanderont l'approbation des états financiers 2017 par le conseil d'administration. Ils remercient l'équipe pour l'excellent travail.

La direction analysera les recommandations du VGQ et présentera au comité le plan d'action qui sera mis en œuvre pour y répondre.

8. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 18.03.20, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Le directeur passe en revue le tableau avec les membres et répond à leurs questions. Il mentionne notamment que le rapport de la Commission de la fonction publique sur le processus de dotation et sur les ressources externes et contractuelles pourrait être diffusé à la fin avril et l'audit du Vérificateur général du Québec sur l'application de la loi sur le développement durable en mai prochain.

9. ÉVALUATION 2017 ET ATTENTES 2018 DU DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES – HUIS CLOS

Les membres du comité se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

11. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Québec, le 19 juin 2018, à 9 h.

12. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

13. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

15. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 45

Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 149

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration

333, boul. Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Le 19 juin 2018, à 8 h

Adopté le 12 septembre 2018

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général
M^{me} Véronique Pelchat, relève de l'adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à l'indemnisation des accidentés
M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel
M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration
M^{me} Nathalie Noël, directrice générale de la performance
M^{me} Marie-Hélène Malenfant, directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim
M^{me} Chantal Chrétien, conseillère en contrôle organisationnel
M^e Nathalie Jacques, directrice de l'accès à l'information et du support juridique

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 mars 2018

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres pour la tenue de la séance.

3. MODERNISATION DU CADRE DE GESTION

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice de l'accès à l'information et du support juridique, la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et la conseillère en contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité.

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 18.06.19, une note, une présentation et un projet de résolution sur la modernisation du cadre de gestion de la Société.

Il parcourt la présentation avec les membres et explique que la modernisation des processus et des façons de faire de la Société dans le cadre du projet CASA donne l'occasion à l'organisation de revoir son cadre de gestion en s'inspirant des meilleures pratiques. L'objectif est d'assurer la pérennité des pratiques de gouvernance, de les simplifier et de les harmoniser. Il explique aux membres les différences entre le cadre actuel et le cadre proposé qui comprend notamment une séparation des tâches incompatibles et des contrôles automatisés, une révision des seuils d'autorisation des dépenses et un plan de contrôle organisationnel selon les risques. Les invités répondent aux questions des membres. Il est précisé que tous les contrôles pour éviter les risques de fraudes demeureront dans la nouvelle version du cadre de gestion.

Les membres demandent que soient ajoutées des précisions sur les contrôles existants et à venir avant de recommander au conseil d'administration la modification du cadre de gestion. Les ajustements seront apportés à la présentation qui sera faite en septembre. D'ici là, les membres sont d'accord pour que les équipes débutent les travaux d'intégration des nouveaux processus dans CASA au cours de l'été.

Les invités quittent la séance à l'exception du vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et de la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel.

4. CASA : PROCESSUS DE SOUTIEN À L'ORGANISATION ET IMPACT SUR LA PRODUCTION DU BUDGET ET DES RÉSULTATS FINANCIERS EN 2019

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 18.06.19, une note et une présentation sur la livraison 1 de CASA – Processus de soutien à l'organisation et impact sur la production du budget et des résultats financiers en 2019.

Le vice-président parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il rappelle que la livraison 1 de CASA touche les outils et les processus liés aux ressources financières et que l'implantation prévue le 1^{er} janvier 2019 et la période de rodage jusqu'au 31 mars 2019 se dérouleront en même temps que la production des états financiers et du rapport annuel de gestion 2018. Pour mitiger les risques, la direction a entrepris des discussions avec les auditeurs au sujet de la planification des états financiers et une demande d'allègements a été formulée aux instances gouvernementales pour déposer le rapport annuel de gestion en septembre plutôt qu'en avril 2019 et que le mandat de l'auditeur externe PricewaterhouseCoopers soit prolongé d'une autre année.

Les membres du comité sont en accord avec les démarches de la direction.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA quitte la séance.

5. ÉVALUATION DES RISQUES

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration et la directrice générale de la performance se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 18.06.19, les sommaires des risques opérationnels sur :

- les ressources financières;
- les ressources humaines et administration;
- la gestion de la performance;
- la conformité.

Le vice-président mentionne que lors du deuxième trimestre, 56 risques sous la responsabilité de la vice-présidence aux ressources humaines, aux finances et à la performance ont été mis à jour, incluant l'ajout des risques liés à la gestion de la performance. Les invités parcourent les sommaires des risques avec les membres et répondent à leurs questions. Pour les risques liés aux ressources financières, depuis la dernière mise à jour en 2017, on compte 23 risques : un risque est passé de moyen à faible, deux risques sont maintenus à élevés et seront réglés par CASA et six risques faibles ont été fusionnés. Du côté des ressources humaines, les sept risques identifiés demeurent faibles. Pour les ressources contractuelles, 11 risques demeurent, dont un est passé de faible à moyen depuis la dernière évaluation, soit celui de mettre en place une nouvelle exigence d'évaluation des fournisseurs, et trois autres risques ont été fusionnés. Pour la première évaluation des risques liés à la gestion de la performance, cinq risques sont identifiés, dont un de niveau moyen lié à l'arrimage des processus de la vice-présidence dans le cadre de la livraison 1 de CASA, mais les bureaux de transformation permettront de mitiger ce risque. Enfin, le risque de conformité se maintient au même niveau qu'à la dernière évaluation, soit quatre risques, dont un de niveau moyen associé à la gestion intégrée des documents qui sera réglé par le projet CASA.

Les membres sont satisfaits de la reddition de comptes présentée.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration et la directrice générale de la performance quittent la séance.

6. RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2018 ET PROJECTIONS FINANCIÈRES 2018

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 18.06.19, une présentation et un rapport sur les résultats financiers au 31 mars 2018 et les projections financières 2018.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel parcourt la présentation avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Parmi les faits saillants, au 31 mars 2018, elle mentionne que les frais d'administration consolidés sont moindres que prévu au budget pour cette période et que la cible d'ETC est respectée. Pour les projets d'investissement, tout en demeurant dans le budget de 375 M\$ du projet CASA, un besoin de 15,9 M\$ sera à confirmer, la direction reviendra au comité en septembre. Le risque budgétaire demeure à faible. Les bénéfices liés à CASA et le cadre financier 2018-2027 seront mis à jour et présentés lors de la prochaine rencontre du comité. Pour le Fonds d'assurance automobile du Québec, au premier trimestre les placements sont supérieurs de 15,5 M\$ par rapport au budget avec un rendement de 1,45 %. Le taux de capitalisation projeté à la fin de l'année est de 136 % et le taux de financement de 98 %. Pour la Société, on note un excédent de 3,1 M\$ pour les trois premiers mois de l'année et on prévoit terminer l'année avec un surplus de 1,8 M\$.

Les membres sont satisfaits des résultats présentés.

7. PLAN DE TRAVAIL IFRS 17

La directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 18.06.19, une note sur la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance – Plan d'action.

La directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim parcourt la note avec les membres. Elle mentionne que le Fonds d'assurance automobile du Québec est assujéti aux normes internationales d'information financière (IFRS) pour la préparation de ses états financiers. En mai 2017, la nouvelle norme IFRS 17 sur les contrats d'assurance, qui a été adoptée et qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021, pourrait donc avoir des impacts sur la comptabilisation et la présentation des états financiers. Un plan d'action a été établi afin d'analyser si cette nouvelle norme s'appliquera au FAAQ en collaboration avec la firme EY. Une recommandation sera présentée au comité en octobre pour une confirmation de l'option retenue en décembre 2018.

Les membres sont en accord avec le plan proposé.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim quittent la séance.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LA GESTION DES RISQUES – T2

La directrice générale de la performance se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 18.06.19, le rapport trimestriel sur les risques pour le deuxième trimestre de 2018.

La directrice générale parcourt le rapport avec les membres et présente les faits saillants pour le deuxième trimestre de 2018. Elle répond aux questions des membres tout au long de son intervention. Au total, 70 risques ont été actualisés ou identifiés au cours de cette période sur les 186 suivis à la Société. La mise à jour ne présente aucun nouveau risque élevé, deux risques sont évalués à moyen dont un nouveau risque lié à la performance soit le manque d'arrimage des processus de la VPRHFP dans le cadre de la livraison 1 de CASA et un risque est passé de faible à moyen, en raison de la mise en place d'une nouvelle exigence d'évaluation des fournisseurs. Pour le prochain trimestre, le risque lié à la gestion du contrat de CASA sera évalué, de même que celui concernant l'expérience client.

Les membres sont satisfaits de la reddition de comptes présentée et des mesures de contrôle en place.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

9. REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS EN VERTU DE LA LGCE

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 18.06.19, une note, la liste des contrats de services techniques et professionnels de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} février 2018 au 30 avril 2018 ainsi que la déclaration signée.

Le directeur général présente les documents exigés en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) aux ministères, aux organismes et aux réseaux du secteur public ainsi qu'aux sociétés d'État. Il répond aux questions des membres. Aucun enjeu n'est soulevé.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des ressources humaines et de l'administration quittent la séance.

10. ADAPTATION DE DOMICILE – RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA DVIEP INCLUANT LE PLAN D'ACTION DE LA VPIA

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés se joint aux membres du comité.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 18.06.19, une note et le rapport final d'évaluation concernant l'adaptation de domicile incluant le plan d'action de la VPIA.

Le directeur de la vérification interne parcourt le rapport avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il rappelle aux membres que le mandat d'évaluation de programme visait à établir un portrait de l'adaptation de domicile des accidentés de la route, en apprécier les résultats pour déterminer si la Société offre un service accessible, de qualité et au meilleur coût possible. Il présente les différents constats aux membres. La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés présente ensuite les actions mises en œuvre pour répondre aux trois recommandations de la DVIEP dont les actions se poursuivront jusqu'en 2019 et répond aux demandes des membres. Le directeur indique que l'ensemble des actions devrait permettre de répondre de façon satisfaisante aux recommandations et ainsi améliorer les services aux accidentés et la DVIEP fera un suivi des réalisations en 2018 et 2019.

Les membres sont satisfaits du rapport présenté et du plan d'action. Ils demandent cependant que soient ajoutées au rapport les précisions concernant l'étalonnage effectué dans le cadre des travaux d'évaluation.

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés quitte la séance.

11. SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES – LETTRE D'INFORMATION PAR LA VÉRIFICATION INTERNE SUR LE RESPECT DES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE L'ENTENTE

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose pour information au procès-verbal, sous la cote CVP-11 du 18.06.19, la lettre qui a été transmise au président du conseil d'administration de la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL) et la lettre d'information sur le respect de conditions particulières de l'entente terminée le 31 mars 2018 avec la Société. À la suite de ses travaux, la direction n'a pas émis de réserve relativement au respect des conditions de l'entente par la Société. Néanmoins, elle a porté à l'attention de la SOFIL le fait que l'entente administrative n'a pas été mise à jour pour tenir compte de modifications législatives et pour prendre en compte l'évolution des processus et des décisions au fil du temps.

12. RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2017 – BILAN DE LA VALIDATION

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-12 du 18.06.19, une note sur l'examen du Rapport annuel de gestion 2017 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le directeur parcourt la note avec les membres et fait état du déroulement et du nombre de constats soulevés lors de l'examen du rapport annuel de gestion. L'information contenue dans le rapport annuel de gestion est, à tous égards importants, plausible et cohérente. Il mentionne notamment qu'une amélioration a été observée quant à l'exactitude des données produites. Cependant, il y a eu plus de demandes de corrections et de précisions au texte présenté cette année.

13. DÉPÔT DE MANDATS

13 A Vérification – Sécurité de l'information

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 a) du 18.06.19, la fiche du mandat de vérification sur la sécurité de l'information.

Le directeur présente le contexte, les objectifs et la portée du mandat de vérification. Cet audit est obligatoire aux deux ans et couvrira la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2018. Les résultats seront présentés au comité en février 2019.

13 B Vérification – Processus de gestion contractuelle

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 b) du 18.06.19, la fiche du mandat de vérification sur le processus de gestion contractuelle.

Le directeur présente le contexte, les objectifs et la portée du mandat de vérification dont les résultats seront présentés au comité en février 2019.

13 C Vérification – Actualisation de fiche – Mandat en gestion intégrée des risques (GiR)

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 c) du 18.06.19, l'actualisation de la fiche du mandat de vérification en gestion intégrée des risques.

Le directeur précise que cette actualisation vise à ajouter le rapport annuel sur la gestion des risques, mais ne change rien aux objectifs du mandat.

13 D Évaluation – Postes et aires de contrôle (ajout à la planification annuelle)

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-13 d) du 18.06.19, la fiche du mandat d'évaluation sur les postes et aires de contrôle.

Le directeur présente le contexte, les objectifs et la portée de ce mandat d'évaluation qui a été ajouté à la planification annuelle dont les résultats seront présentés au comité en février 2019.

14. SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

14 A Tableau de suivi

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-14 a) du 18.06.19, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Le directeur parcourt le tableau avec les membres et répond à leurs questions. Parmi les travaux du VGQ, il mentionne notamment que l'audit de performance sur les baux est terminé et a confirmé que les pratiques de la Société étaient conformes. De plus, le rapport du Secrétariat du Conseil du trésor sur le processus de gestion contractuelle des contrats de service devrait être déposé en juillet prochain, aucun enjeu n'est soulevé.

14 B Évaluation de la firme PricewaterhouseCoopers

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-14 b) du 18.06.19, une note sur l'évaluation de l'auditeur conjoint pour l'exercice financier 2017.

L'évaluation indique que les unités administratives qui ont transigé avec la firme ont été plus que satisfaites des services avec une note globale de 8 sur 10.

15. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

16. **PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ**

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 12 septembre 2018, à 9 h.

17. **HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES**

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

18. **HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION**

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

19. **HUIS CLOS DES MEMBRES**

Les membres se réunissent pour une discussion à huis clos.

20. **LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 55**



Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 150
Tenue à Montréal, salle du conseil **d'administration**
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 12 septembre 2018, à 13 h
Adopté le 16 octobre 2018

SONT PRÉSENTS :

- M. Jude Martineau, président du comité
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre

- M. Dave Leclerc, secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, par visioconférence
- M. Guy Nadeau, vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, par visioconférence
- M. Rodrigue Côté, directeur général des ressources humaines et de l'administration, par visioconférence
- M^{me} Nathalie Noël, directrice générale de la performance, par visioconférence
- M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel, par visioconférence

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité avec l'ajout au point 3 de la gestion des risques en lien avec les pratiques de corruption, de malversation et de collusion en matière de gestion contractuelle.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 juin 2018**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 19 juin 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail**

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. **GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES**

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, le directeur général des ressources humaines et de l'administration, la directrice générale de la performance ainsi que directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité.

3 A **Suivi du contrat CASA**

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 a) du 18.09.12, le document « Sommaire de risques – Suivi du contrat CASA ». Il mentionne que les sept risques identifiés pour le suivi du contrat CASA sont faibles.

Les membres demandent que soit ajoutée, en préambule du sommaire, une introduction précisant que l'analyse de risques sur le suivi du contrat CASA est complémentaire aux analyses de risques portant sur le volet financier, sur la sécurité de l'information et sur le projet CASA dans sa globalité.

3 B Risques opérationnels – Contrôle et surveillance du transport routier des personnes et des biens

Le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 b) du 18.09.12, le document « Risques liés au contrôle et à la surveillance du transport routier des personnes et des biens – T3 2018 ». Il mentionne que, sur les cinq risques suivis, deux sont moyens et trois sont faibles. Les actions nécessaires sont en cours pour que les risques moyens passent à faibles en 2020.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules quittent la séance.

3 C Risques stratégiques

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 c) du 18.09.12, le document « Risques stratégiques T3 2018 ».

Le vice-président mentionne que le risque en lien avec le bilan routier connaît une détérioration. Cependant, il est tout de même maintenu à jaune. Plusieurs mesures sont mises en place pour contribuer à améliorer celui-ci bien que la Société ne contrôle pas l'ensemble des éléments qui l'influencent.

Les autres risques en lien avec la planification stratégique sont maintenus au vert. Le risque relatif au raffinement des conducteurs à risques connaît une détérioration. Cette dernière n'est toutefois pas suffisante pour que l'indicateur passe du vert au jaune.

Par ailleurs, un nouveau risque stratégique sera suivi, soit la Stratégie d'évolution de la culture vers l'expérience client. Celui-ci est évalué à faible.

3 D Risques de pratiques de corruption, de malversation et de collusion en matière de gestion contractuelle

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance mentionne que, dans la foulée des travaux de l'Unité permanente anticorruption, la Société a réalisé une analyse pour voir si elle avait conclu des contrats avec l'administrateur d'une firme fournissant des services informatiques récemment arrêté. Aucun contrat n'a été conclu. Elle a aussi étudié les stratagèmes potentiels dont elle pourrait être victime. À la suite de l'exercice, aucun risque n'a été identifié.

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration quitte la séance.

4. RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LA GESTION DES RISQUES – T3

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 18.09.12, la présentation « Rapport trimestriel sur les risques – T3 2018 ».

La directrice générale de la performance mentionne que la Société suit à ce jour 190 risques, dont :

- 10 sont élevés;
- 32 sont moyens;
- 148 sont faibles.

Elle ajoute que l'ensemble des risques élevés et moyens fait l'objet de mesures de contrôle appropriées. Aussi, il n'y a aucun nouveau risque élevé ou réévalué comme tel.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

5. PROJECTIONS FINANCIÈRES ET SUIVI FINANCIER TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2018

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 18.09.12, la présentation « Résultats financiers trimestriels au 30 juin 2018 – Projections financières et risques budgétaires 2018 » et le document « Résultats financiers trimestriels ».

La directrice générale explique que les projections pour les frais d'administration sont inférieures au budget et que la cible visée pour le nombre d'ETC (équivalent temps complet) est respectée. Le risque résiduel, en matière de frais d'administration, est évalué à faible. Elle mentionne que les résultats du Fonds d'assurance au 30 juin 2018 présentent un excédent de 146,4 M\$. Pour la Société, un excédent de 14,8 M\$ est réalisé au 30 juin 2018 alors que la projection au 31 décembre 2018 prévoit un excédent de 3,9 M\$. Le déficit cumulé projeté pour la Société est de 166,1 M\$ au 31 décembre 2018.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel quitte la séance.

6. SUIVI DE LA PERFORMANCE AU 30 JUIN 2018

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 18.09.12, le tableau de bord de performance pour la période de janvier à juin 2018.

La présidente et chef de direction présente les données relatives au bilan routier. Ce dernier s'est détérioré. Des efforts importants sont déployés pour apporter les ajustements nécessaires aux façons de faire existantes en matière de sensibilisation et de contrôle. Aussi, les récentes modifications au Code de la sécurité routière devraient avoir une incidence positive sur le nombre d'accidents. Elle précise que l'indicateur jaune, associé au risque en lien avec le taux d'efficacité du dépistage des conducteurs à risque, résulte d'une pause dans la réalisation de l'activité qui se veut stratégique.

L'indice de satisfaction de la clientèle demeure élevé. Les objectifs au plan stratégique sont rencontrés.

Le fait d'avoir dû interrompre les services en ligne pour accompagner adéquatement les premiers demandeurs de plaques d'immatriculation personnalisées a fait craindre du mécontentement. Toutefois, la réputation de la Société n'a aucunement souffert de cette stratégie.

La présidente et chef de direction rappelle qu'il y a beaucoup d'innovation au sein de la Société et qu'il faut accorder une attention toute particulière aux employés pour ne pas qu'ils perdent leurs repères. Elle précise toutefois que la mobilisation du personnel demeure à un taux très élevé (83 %).

Elle conclue son intervention en confirmant que l'organisation est bien positionnée pour continuer de progresser.

7. REDDITION DE COMPTE EN VERTU DE LA LGCE

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 18.09.12, une note sur la reddition de comptes en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* (LGCE) pour la période du 1^{er} mai au 31 juillet 2018, la déclaration sur les contrats de services professionnels et techniques de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2018 signée ainsi qu'un tableau des contrats de services de 25 000 \$ et plus.

Le vice-président parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions. Il précise que la Société répond aux exigences édictées par la LGCE. Cependant, pour faciliter la consultation de l'information par les membres, il est demandé, pour les prochaines redditions de compte, de :

- présenter la liste des fournisseurs en regroupant les contrats par thèmes;
- fournir les dates de début et de fin de chaque contrat;
- s'assurer que les objets de contrats soient plus explicites.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des ressources humaines et de l'administration quittent la séance.

8. TABLEAU DE SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 18.09.12, un tableau de suivi des travaux des auditeurs externes, une copie de lettre du Vérificateur général du Québec (VGQ) adressée au président du comité ainsi que le rapport du VGQ aux responsables de la gouvernance et à la direction de la Société.

Le directeur parcourt le tableau des auditeurs externes. Ceux-ci sont :

- le Vérificateur général du Québec, pour les états financiers de la Société et du Fonds ainsi que pour la performance sur l'application de la Loi sur le développement durable;

- le Secrétariat du Conseil du trésor, pour le processus de gestion contractuelle des contrats de service;
- la Commission de la fonction publique pour la dotation et les ressources externes contractuelles.

Il précise que le VGQ est à apprécier les actions déjà mises en place.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité aura lieu à Montréal, le 16 octobre 2018, à 13 h.

11. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

12. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

14. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 20

Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 151
Tenue à Montréal, salle du conseil **d'administration**
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 16 octobre 2018, à 13 h
Adopté le 5 décembre 2018

SONT PRÉSENTS :

- M. Jude Martineau, président du comité
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre
- M. Dave Leclerc, secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel
- M^{me} Marie-Hélène Malenfant, directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim

PricewaterhouseCoopers (en visioconférence) :

- M^{me} Pascale Lavoie, CPA auditrice, CA, associée
- M^{me} Marlène Boiteau, CPA auditrice, CA, première directrice

Vérificateur général du Québec (en visioconférence) :

- M. Serge Giguère, CPA auditeur, CA, sous-vérificateur général
- M^{me} Julie Laflamme, CPA auditrice, CA, directrice
- M. Frédéric Rheault, CPA auditeur, CA, chargé de projet

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 12 septembre 2018

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail 2018

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. Les sujets prévus en octobre, mais qui ne seront pas traités à la présente séance, seront abordés en décembre 2018. Outre cet élément, la planification est respectée.

3. PLAN D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE VGQ ET L'AUDITEUR EXTERNE

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel, la directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim ainsi que les invités de PricewaterhouseCoopers (PwC) et du Vérificateur général du Québec (VGQ) se joignent aux membres du comité. Les invités de PwC et du VGQ sont en visioconférence.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 du 18.10.16, le document « Plan d'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ».

Les invités de PwC et du VGQ rappellent ce qu'est un processus d'audit conjoint. Ils précisent notamment que, bien que chacun des auditeurs assume sa portion des travaux d'audit, chacun demeure responsable de l'audit complet comme s'il l'avait réalisé entièrement. Les rapports de l'auditeur feront d'ailleurs l'objet d'une opinion conjointe.

Les invités parcourent le document en s'attardant sur les grands titres, dont :

- le risque de fraude, où il est mentionné qu'à l'heure actuelle, aucun indice de fraudes alléguées ou avérées n'a été décelé;
- la stratégie d'audit;

- l'utilisation des travaux d'autres auditeurs;
- les équipes de mission et responsables du contrôle de la qualité de la mission;
- le calendrier, où la date de livraison des états financiers est à venir.

Les membres se disent satisfaits de la présentation. Les invités de PwC et du VGQ quittent la séance.

4. HONORAIRES DE VÉRIFICATION 2018 ET TRAVAUX 2019

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 18.10.16, une note portant sur les travaux additionnels de vérification de la firme PwC pour 2018, sur la nomination de celle-ci à titre de vérificateur externe pour 2019 et sur ses honoraires ainsi qu'un projet de résolution.

Le directeur parcourt la note et le projet de résolution. Les membres émettent un commentaire sur le libellé du projet de résolution. Ils demandent qu'une précision y soit apportée. La version amendée sera proposée pour adoption par les membres du CA le 24 octobre 2018.

Sur proposition formulée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Résolution

ATTENDU QUE la nomination par décret (598-2013 du 12 juin 2013) de la firme PricewaterhouseCoopers (ci-après PwC) à titre de vérificateur externe pour agir, avec le vérificateur général du Québec, à l'audit des livres et des comptes de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec, pour les exercices financiers se terminant le 31 décembre des années 2013, 2014 et 2015, reconduite aux mêmes conditions pour les exercices financiers se terminant les 31 décembre 2016, 2017 et 2018, arrive à échéance;

ATTENDU QUE le ministre des Finances, à titre de ministre responsable de l'application de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, nomme les auditeurs externes et que ce processus prévoit une procédure d'exception dans le cas de circonstances particulières;

ATTENDU QUE les systèmes financiers de la Société de l'assurance automobile du Québec seront remplacés le 1^{er} janvier 2019, qu'ils occasionneront des travaux additionnels importants de vérification en dehors du mandat statutaire et que cela constitue assurément une situation exceptionnelle;

ATTENDU QUE des travaux additionnels de préparation à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme comptable IFRS17 sur les contrats d'assurance sont également requis;

ATTENDU QUE la firme PwC a confirmé son intérêt à procéder aux travaux additionnels de vérification pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 et aux travaux de vérification pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 pour des honoraires de 250 000 \$ par année à un taux conforme au marché;

ATTENDU QU'au terme de ces deux mandats, la Société de l'assurance automobile du Québec et le gouvernement retourneront en appel d'offres dans un mode de récurrence;

ATTENDU QUE le comité de vérification et de la performance recommande le renouvellement de la firme PwC pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration recommande au gouvernement, conformément à la procédure d'exception prévue :

- De prendre en compte les travaux additionnels de la firme PwC pour la vérification des livres et des comptes de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018.
- La nomination de la firme PwC à titre d'auditeur conjoint des livres et des comptes de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.
- Des honoraires de 250 000 \$ par année pour les travaux de vérification des exercices financiers se terminant les 31 décembre 2018 et 2019.

Recommandation CVP du 18.10.16

5. **IFRS 17 (NORME INTERNATIONALE D'INFORMATION FINANCIÈRE) – SUIVI DES TRAVAUX**

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 18.10.16, une présentation sur le suivi des travaux en lien avec l'IFRS 17, qui est une norme internationale d'information financière.

Le vice-président rappelle qu'un plan d'action sur les travaux à effectuer pour l'analyse de la norme IFRS 17 sur les contrats d'assurance a été présenté aux membres du comité en juin 2018.

Il précise que la norme doit être appliquée à partir du 1^{er} janvier 2021 et que son application aura une incidence sur la comptabilisation et la présentation des états financiers du Fonds d'assurance automobile du Québec. Le principal impact de l'évaluation du passif actuariel sur une base d'IFRS 17 se traduit par une augmentation significative de celui-ci due à l'utilisation d'un taux d'actualisation près du taux sans risque. Par ailleurs, pour maintenir les contributions d'assurance à la même hauteur, l'évaluation pour déterminer le financement continuera à se faire avec le taux d'actualisation actuel.

Deux options sont toujours à l'étude soit, l'application de la norme :

- à l'exception du taux d'actualisation, via une exemption prévue par *l'International Accounting Standard 1*;

- avec l'ajout d'information en lien avec le financement dans les états financiers, par exemple par voie de notes.

La suite des travaux sera présentée aux membres du comité le 5 décembre 2018.

La directrice de l'évaluation du passif actuariel par intérim quitte la séance.

6. **CADRE DE GESTION – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES CONTRÔLES INTERNES SAP**

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 18.10.16, la présentation « Cadre de gestion – Informations complémentaires sur les contrôles internes de SAP ».

Le vice-président apporte un complément d'information relativement aux contrôles *Systems, Applications and Products* (SAP) mis en place pour assurer la conformité des opérations ainsi qu'une gestion adéquate des risques. Pour les sujets suivants, il présente les contrôles actuels, les contrôles SAP et les gains obtenus :

- seuils d'autorisation des dépenses;
- contrôles généraux;
- budget;
- panier d'achat.

Les membres considèrent qu'il leur a été démontré que les contrôles internes corporatifs du processus d'autorisation des dépenses sont suffisants et qu'ils permettent une saine gestion des risques. Ils désignent madame Brigitte Corbeil, membre du comité, pour en informer les membres du CA à la séance du 24 octobre 2018.

Les membres demandent qu'une reddition de comptes régulière soit présentée aux membres du CA. Pour ce faire, le cadre de gestion sera modifié. Aussi, ils donnent à la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes le mandat de procéder à la vérification du cadre de gestion – contrôles organisationnels en 2020.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que la directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel quittent la séance.

7. **PLANIFICATION TRIENNALE DE LA DVIEP**

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 18.10.16, une note ainsi qu'un tableau sur la planification triennale 2019-2021 de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP).

Le directeur parcourt la note et le tableau. Il précise que, malgré les mandats de 2018 qui se poursuivent en 2019 et les nouveaux mandats proposés, la planification de la DVIEP prévoit de l'espace au plan de travail pour les demandes ad hoc.

Le directeur précise qu'une équipe a été assignée à temps plein à la surveillance et à l'audit du projet CASA. Pour les trois prochaines années, les efforts de celle-ci seront principalement concentrés sur la surveillance des travaux d'implantation du progiciel de gestion intégré à la Société.

Le directeur rappelle que la DVIEP a aussi des mandats qui doivent s'exercer de manière continue. Il donne en exemple l'obligation pour les organismes gouvernementaux d'effectuer des travaux de façon régulière sur la sécurité de l'information et la protection des informations personnelles. Un projet de planification triennale sera proposé à la séance de décembre 2018 pour approbation par les membres du comité.

8. TABEAU DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 18.10.16, un tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Le directeur parcourt le tableau des auditeurs externes. Ceux-ci sont :

- le Vérificateur général du Québec, pour les états financiers de la Société et du Fonds ainsi que pour la performance sur l'application de la Loi sur le développement durable;
- le Secrétariat du Conseil du trésor, pour le processus de gestion contractuelle des contrats de service;
- la Commission de la fonction publique pour la dotation et les ressources externes contractuelles.

Le directeur porte à l'attention des membres le principal changement au tableau. Il s'agit du moment prévu pour le dépôt du rapport du Secrétariat du Conseil du trésor portant sur l'audit du processus de gestion contractuelle des contrats de service qui est passé de septembre 2018 à la fin du mois d'octobre de la même année.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le 5 décembre 2018, à 14 h 30.

11. **HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES**

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

12. **HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION**

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

13. **HUIS CLOS DES MEMBRES**

Les membres se réunissent à huis clos.

14. **LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H**

Président

Secrétaire général

Comité de vérification et de la performance

Procès-verbal de la séance n° 152
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 5 décembre 2018, à 14 h 30
Adopté le 20 février 2019

SONT PRÉSENTS :

M. Jude Martineau, président du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

PAR TÉLÉPHONE :

M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre

INVITÉS :

M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel
M^{me} Danielle Gastonguay, chef du Service de la gestion budgétaire
M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à l'indemnisation des accidentés, par visioconférence
M^e Gisèle Gauthier, directrice des affaires juridiques
M^{me} Nathalie Noël, directrice générale de la performance, par visioconférence
M. Rodrigue Côté, directeur des ressources humaines et de l'administration, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 octobre 2018

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail 2018

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. RISQUES OPÉRATIONNELS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres du comité. La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés et la directrice générale de la performance se joignent au groupe par visioconférence.

3.1 Traitement des réclamations d'assurance

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 a) du 18.12.05, le tableau « Risques opérationnels – Traiter les réclamations d'assurance – T4 2018 ».

La vice-présidente dresse un sommaire du tableau. En octobre 2018, 13 risques étaient suivis. Un risque était au jaune et les 12 autres étaient au vert. En ce qui a trait au risque évalué à moyen (jaune), soit celui de ne pas établir adéquatement le montant de la rente, un projet d'optimisation est en cours et le déploiement d'un plan d'action est prévu au début 2019.

La vice-présidente quittant à la retraite en janvier 2019, les membres la remercient pour la qualité de son travail et pour son engagement, notamment.

La vice-présidente à l'indemnisation des accidentés quitte la séance.

3.2 Affaires publiques et gouvernementales et stratégie de prévention routière

La directrice des affaires juridiques se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 b) du 18.12.05, le tableau « Risques liés aux affaires publiques et gouvernementales et à la stratégie de sécurité routière – T4 2018 ».

Le vice-président présente un sommaire du tableau. En octobre 2018, 13 risques étaient suivis, deux étaient au jaune et 11 étaient au vert. Parmi les risques évalués à moyen (jaune), notons un nouveau risque, soit celui de retrouver sur la route des clients assujettis à une condition X en état d'ébriété sans antidémarrreur en raison d'un changement de fournisseur. Le vice-président mentionne que son équipe est confiante que ce risque passe au vert dès le prochain exercice puisque la situation est suivie de très près.

3.3 Affaires juridiques

La directrice des affaires juridiques dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-3 c) du 18.12.05, le tableau « Risques liés à la conduite des affaires juridiques – T4 2018 ».

La directrice présente un sommaire du tableau. En octobre 2018, trois risques étaient suivis et les trois étaient au vert, donc représentaient un risque faible.

La directrice des affaires juridiques quitte la séance.

4. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES – RAPPORT DU 4^E TRIMESTRE 2018

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-4 du 18.12.05, la présentation « Rapport trimestriel sur les risques T4 – 2018 ».

Le vice-président présente un sommaire de la présentation. À l'occasion du T4, 210 risques étaient suivis dont :

- 10 risques au rouge;
- 33 risques au jaune;
- 167 risques au vert.

Le vice-président précise que l'ensemble des risques évalué à élevé (rouge) et à moyen (jaune) fait l'objet de mesures de contrôle appropriées.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

5. RISQUE SPÉCIFIQUE 2019 SUR LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS ET LE RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2018

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-5 du 18.12.05, la présentation « Risque spécifique 2019 sur la production des états financiers et le rapport annuel de gestion 2018 ».

En lien avec la production des états financiers et le rapport annuel de gestion 2018, le vice-président rappelle aux membres que :

- des travaux supplémentaires sont requis par les auditeurs externes, notamment pour évaluer l'efficacité et l'efficience des contrôles internes du système SAP;
- ces travaux doivent se réaliser après la période de rodage du système qui se fera au premier trimestre 2019.

Le vice-président mentionne que les risques en lien avec les éléments suivants sont évalués à moyen (jaune) :

- la production des états financiers 2018 du Fonds d'assurance et de la Société au plus tard le 30 juin 2019;
- le dépôt du rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale au plus tard le 30 septembre 2019.

6. BUDGET 2019 ET CADRE FINANCIER 2019-2023

La chef du Service de la gestion budgétaire se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-6 du 18.12.05, une présentation sur le budget 2019 et le cadre financier 2019-2023 ainsi qu'une annexe présentant la liste des projets d'investissement 2019 et les immobilisations 2019.

Le vice-président présente les grandes lignes du budget 2019 ainsi que le cadre financier 2019-2023. Il mentionne que le budget de la Société permet de :

- répondre aux enjeux de la planification stratégique 2016-2020;
- maintenir les opérations courantes et le service à la clientèle;
- financer le projet CASA;
- respecter les attentes du gouvernement.

Il ajoute que le risque budgétaire est évalué à faible et rappelle qu'une reddition de comptes est faite trimestriellement au conseil d'administration sur le suivi des risques et des niveaux de service.

À la lumière de l'information présentée, il recommande aux membres de soumettre au conseil d'administration, tel que proposé :

- le budget pour le Fonds d'assurance
 - des produits de 1 611 M\$ et des charges de 1 521,4 M\$ pour un excédent de 89,6 M\$;
 - des immobilisations de 3,5 M\$
- le budget pour la Société
 - des revenus de 284,5 M\$ et des charges de 287,1 M\$ pour un déficit de 2,5 M\$
 - des immobilisations de 120,9 M\$
- le budget pour les projets d'investissement
 - 6,3 M\$ pour les postes et aires de contrôle
 - 10,3 M\$ pour les projets administratifs
 - 29,2 M\$ pour les projets de base en technologies de l'information
 - 111,0 M\$ pour le projet CASA

Les membres se disent satisfaits de l'information présentée et s'accordent pour recommander l'adoption du budget 2019 ainsi que du cadre financier 2019-2023 au prochain conseil d'administration.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel et la chef du Service de la gestion budgétaire quittent la séance.

7. REDDITION DE COMPTES EN VERTU DE LA LGCE

Le directeur général des ressources humaines et de l'administration se joint par visioconférence.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-7 du 18.12.05, une note sur la reddition de comptes en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs pour la période du 1^{er} août au 31 octobre 2018 et un tableau sur les contrats de service de 25 000 \$ et plus conclus pour la même période. Il dépose aussi une déclaration de conformité signée par la présidente et chef de la direction ainsi que par lui-même.

Le vice-président parcourt la liste des contrats de service et répond aux questions tout au long de sa présentation.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des ressources humaines et de l'administration quittent la séance.

8. PLANIFICATION TRIENNALE DE LA DVIEP – APPROBATION

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-8 du 18.12.05, une note ainsi qu'un tableau sur la planification triennale 2019-2021 de la direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP).

Le directeur parcourt la note et le tableau. La planification se compose de :

- mandats de la planification 2018 se poursuivant en 2019;
- mandats déjà approuvés pour 2018 et non débutés;
- nouveaux mandats proposés.

Le directeur précise qu'il y a un nombre grandissant de mandats statutaires et spéciaux, ce qui explique en bonne partie le report de certains mandats, et qu'aucun mandat n'est annulé.

Les membres approuvent la planification 2019-2021 de la DVIEP.

9. ÉVALUATION DE PROGRAMME « PROTECTION DU PERSONNEL » – DÉPÔT D'UNE FICHE MANDAT

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-9 du 18.12.05, une fiche mandat sur la protection du personnel.

Le directeur rappelle que la Société, en tant qu'employeur, doit prendre les moyens nécessaires pour offrir à ses employés un milieu sain où la santé, la sécurité, l'intégrité physique et la dignité des personnes sont assurées.

Le principal objectif du mandat d'évaluation proposé vise à dresser un portrait des diverses mesures de protection du personnel de la Société afin d'en identifier les forces et les faiblesses et, s'il y a lieu, d'en dégager des pistes d'amélioration.

Les membres se disent en accord avec la démarche.

10. TABLEAU DE SUIVI DES TRAVAUX DES AUDITEURS EXTERNES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes dépose au procès-verbal, sous la cote CVP-10 du 18.12.05, le tableau de suivi des travaux des auditeurs externes.

Le directeur parcourt le tableau. Les membres se disent satisfaits.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La date de la prochaine séance du comité est à déterminer.

13. HUIS CLOS AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

14. HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

15. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

16. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 25



Président

Secrétaire général

